SUPPLÉMENT : Alger, ville au futur

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13404 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 4 MARS 1988

Poussée de l'extrême droite en Afrique du Sud

Non aux réformes en faveur des Noirs ! Vive l'apartheid ! Tel est en substance le message confirmé mercredi d'une majorité de l'électorat afrikaner au gouvernement néo-réformiste de Pieter Botha. La consultation partielle à laquelle n'étaient conviés que trente-huit mille électeurs blancs (sur 3 millions d'inscrits) avait une incontestable valeur de test national. Les ténors des grands partis blancs, y compris le président lui-même, s'étaient d'ailleurs considérablement investis dans la campagne. Deux sièges de député étaient en jeu ; ils ont été remportés haut la main par un « parti conservateur », en vérité d'extrême droite, qui de surcroît était soutenu, pour la première fois ouvertement, par une organisation carrément néo-nazie, le Mouvement de résistance afrikaner (AWB).

Détentrice du pouvoir politique depuis quarante ans, fondatrice de l'arsenal législatif qui forme le mur de l'apartheid, la grande tribu blanche – descendants des Hollandais et des huguenots français, les Afrikaners représentent environ 60 % des cinq millions de Sud-Africains blancs – refuse dans sa majorité les réformes pourtant bien timorées que lui propose sa direction historique pour se jeter dans les bras de l'extrémisme. Perçus, au mieux, à l'étranger comme des conservateurs archaïques et frileux, Pieter Botha et son équipe apparaissent en effet, en Afrique du Sud blache, il faut le savoir, comme l'incarnation même d'un dangereux réformisme pro-Noirs.

Le durcissement de l'état d'urgence et les récentes mesures gouvernementales de répression contre les grands mouvements anti-apartheid, ostensiblement décidées à la veille des élections pour rassurer le « volk », c'est-à-dire la nation afrikaner, n'y ont rien changé. Le gouvernement du Parti nationaliste, dont la majorité parlementaire n'est pas pour l'instant remise en question – les prochaines élections générales n'auront lieu qu'en 1992, – apparaît comme le bradeur des intérêts de la minorité blanche. « Vous capitulez devant la terreur noire ! », hurle chaque jour l'extrême droite. « Vous faites le lit des communistes de l'ANC. »

Incapable de mobiliser la fraction éclairée de l'électorat derrière un programme de réformes jugé trop timide par les tenants d'une société authentiquement multiraciale, trahi par les siens – c'est-à-dire tous ceux qui pendant quarante ans ont été les victimes d'une propagande officielle intrinsèquement raciste, – le pouvoir blanc du moment, s'il continue d'hésiter entre deux politiques trop floues pour être soutenues, est condamné à changer de mains.

Au bout du compte, ce sont malheureusement les radicaux noirs et les extrémistes blancs qui risquent d'avoir raison quand ils affirment que la question sud-africaine ne pourra être réglée que par le choc frontal de deux nationalismes exacerbés.

Seule un audacieux réformisme donnerait à Pieter Botha et à son équipe une chance d'éviter le drame vers lequel l'Afrique du Sud paraît se précipiter. Ce serait une piètre stratégie que de renoncer aux maigres réformes pour conserver un pouvoire qui serait alors condamné à une brutalité croissante.

(Lire nos informations page 6.)

M 0147 - 0304 0- 4,50 F



3790147004500 03040

Le sommet de l'OTAN et la politique intérieure française

• M. Mitterrand souhaite un désarmement classique
• Une controverse naît sur l'avenir de la cohabitation

A Bruxelles, où se termine le jeudi 3 mars le sommet de l'alliance atlantique, MM. Mitterrand et Chirac ont mis de côté les nuances qui les séparent en matière de défense. Interrogé mercredi par TF1, le président de la République s'est prononcé – comme tous les autres membres de l'alliance – pour l'ouverture rapide de négociations avec l'URSS sur les armements classiques. Si Moscou s'y refuse, a-t-il ajouté, « alors nous moderniserons » les forces nucléaires à très courte portée.

M. Mitterrand a souligné que la cohabitation constituait le triomphe de la « stabilité présidentielle ». Mais une controverse est née sur l'éventuelle reconduction de la cohabitation, en cas de réélection de M. Mitterrand. Celui-ci a souhaité que la cohabitation ne continue pas. M. Alain Juppé, porte-parole de M. Chirac et ministre du budget, refuse, lui aussi, une nouvelle cohabitation, qu'accepterait M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur.

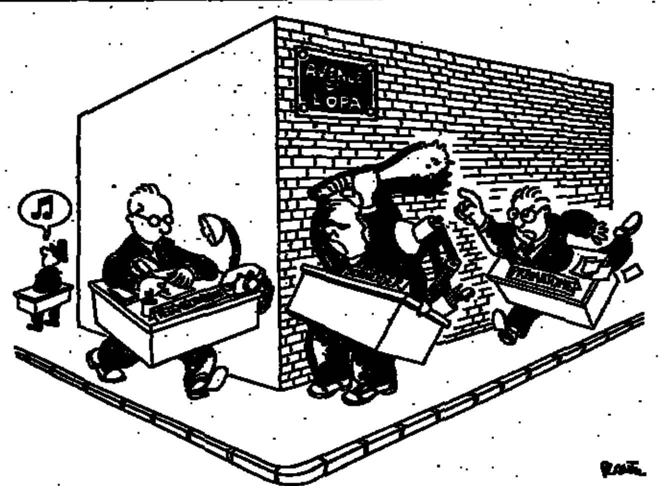
M. François Mitterrand – de Bruxelles, avec drapeau tricolore derrière son fauteuil – a fait, le mercredi 2 mars, sur TF 1, l'éloge de la cohabitation, triomphe de la « *stabilité présidentielle* » sur l'« *instabilité parlementaire* ». Les majorités se défont, mais le président demeure, se félicite M. Mitterrand. Faut-il en inférer la proposition inverse : que le président soit, demain, reconduit, et la majorité sera transformée ?

Le chef de l'Etat a salué la cohabitation pour le passé, non pour l'avenir. Ce sont les élections législatives qui l'imposent, non la présidentielle. La majorité parlementaire doit composer avec le président en place, mais le président nouvellement élu n'est pas tenu de s'accommoder de l'Assemblée nationale qu'il trouve – ou retrouve – en arrivant. Il a le pouvoir de la dissoudre. La réciproque n'est pas vraie, contrairement à ce que M. Raymond Barre avait tenté d'accréditer avant mars 1986. Sans nommer le député du Rhône, M. Mitterrand l'a désigné de façon transparente à la méfiance de ses concitoyens comme un fauteur d'instabilité.

Premier ministre « parlementaire », puisque imposé au chef de l'Etat par les élections législatives, M. Jacques Chirac, fidèle à la logique sur laquelle il s'est *appuyé pendant deux ans* – « *Nous sommes*, a-t-il dit, *dans un régime parlementaire et non présidentiel* », – s'engage, s'il est élu, à conserver « sa » majorité, celle avec laquelle il gouverne depuis mars 1986. Censeur du parlementarisme, défenseur de la fonction présidentielle, « *entamée* », selon lui, par la désignation du chef de la majorité parlementaire au poste de premier ministre, M. Barre se promet, au contraire, de renvoyer cette majorité, qui n'est pas vraiment la « sienne », devant les électeurs. M. Mitterrand, ne dit rien, mais ses actes passés, c'est-à-dire la dissolution de 1981, semblent parler pour lui.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)



Le coût du tabagisme aux Etats-Unis

« Nous licencions les fumeurs »

Fumer n'est plus uniquement un risque pour la santé : aux Etats-Unis, chassés des bureaux et des lieux publics les fumeurs peuvent aussi être licenciés. Les employeurs se sont aperçus que les intoxiqués de la cigarette coûtaient cher en prestations familiales.

DETROIT
de notre envoyé spécial

Dans l'ascenseur aux parois vieil or qui descend sans un souffle du 71e étage, le rappel au règlement pourrait être de bon aloi et, à tout le moins, discret. Cela siérait à cette tour d'habitation luxueuse, enclave protégée de grillages au cœur de Detroit, ville détruite, abandonnée par les classes blanches aisées et minée par son ghetto.

Mais ce ne sont ni l'élégance de la formule ni un quelconque savoir-vivre qu'évoque la lecture d'un écriteau bien en évidence, sur lequel le regard a tout le loisir de s'attarder. En mots directs, il est intimé l'ordre de ne pas fumer sous peine de 500 dollars d'amende ou de quatre-vingt-dix jours d'emprisonnement. Au choix.

A quelques encablures de là, plusieurs casemates d'un sinistre béton, le seul hôtel fréquentable de la cité dit-on, éveillent la même gêne. Aux questions rituelles, l'homme aux clés d'or en ajoute une autre dans ses propos de bienvenue : « *Chambre fumeur ou non fumeur ?* », demande-t-il comme si la réponse ne se limitait pas à la présence d'un cendrier librement disponible. La nicotine et la fumée continuent, paraît-il, d'imprégner l'atmosphère d'une chambre à air conditionné longtemps après le départ de son locataire d'un soir.

Trouble encore. Négligemment glissée entre le programme télévisé de la semaine et les dépliants publicitaires sur l'établissement, apparaît la revue *The Detroiter* éditée par la chambre de commerce et destinée à ces voyageurs impénitents que sont les hommes d'affaires. Le sujet du mois y est illustré par une photographie. On y voit un cadre, cigare aux doigts, cendrier débordant de mégots à portée de la main. Il est entouré de deux médecins, blouse blanche et masque sur le visage.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 28.)

Danièle Sallenave
Adieu
RÉCIT
« On sait que Danièle Sallenave est l'un des écrivains les plus sensibles d'aujourd'hui. Avec cet "ADIEU", à peine une centaine de pages, elle s'envole vers le septième ciel de la littérature. Si on osait, on écrirait ce gros mot souvent dévalué : chef-d'œuvre. »
JEAN-FRANÇOIS JOSSELIN
LE NOUVEL OBSERVATEUR
P.O.L
PRL photo John Foley

Les activités d'une secte allemande au Chili

Le scandale de la « Colonia Dignidad »

Les révélations s'accumulent sur la présence au Chili d'une « colonie » dirigée par un ancien délinquant ouest-allemand. Le scandale éclabousse la classe politique en RFA.

BONN
de notre correspondant

Les activités d'une secte allemande installée au Chili, gérant un domaine de 15000 hectares dans la région de Parral, à 400 kilomètres de Santiago, la *Colonia Dignidad*, sont aujourd'hui au centre d'une polémique politique en République fédérale d'Allemagne.

Les témoignages d'anciens membres de la colonie qui ont réussi à s'en échapper sont de nature à faire dresser les cheveux sur la tête : à les entendre, la plupart des cinq cents personnes vivant à Colonia Dignidad seraient victimes de traitements défiant la dignité humaine, contraints à un travail harassant sans toucher le moindre salaire et soumis à la volonté sadique du gourou de la secte. Châtiments corporels, absorption forcée de médicaments, électrochocs répétés amèneraient, selon ces témoins, les membres de la secte à ne plus pouvoir manifester de volonté autonome.

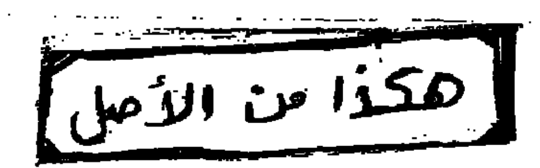
Plus encore : selon un rapport d'Amnesty International de 1977, la Colonia Dignidad aurait été utilisée par la DINA, la police politique du général Pinochet, comme centre d'interrogatoires et de tortures des opposants à la dictature. Harcelé depuis près de dix ans par les parents des membres de la colonie, interpellé par l'opposition à la suite d'articles de presse parus sur cette bien étrange institution, le gouvernement, en la personne du ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, semble maintenant décidé à intervenir pour que soit mis un terme à ce scandale du bout du monde.

Le fondateur de la secte s'appelle Paul Schäfer. Au lendemain de la guerre – à laquelle il n'a pas participé, car il était borgne, – on le trouve bateleur de foire. Peu après, il devient éducateur dans une institution pour jeunes orphelins et déracinés dans la région de Bonn, gérée par l'Eglise baptiste. En 1961, le père de l'un des pensionnaires porte plainte contre Schäfer pour les sévices sexuels que ce dernier aurait fait subir à son fils.

LUC ROSENZWEIG.

(Lire la suite page 6.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f · Norvège, 12 kr · Pays-Bas, 2,25 fl · Portugal, 130 esc. · Sénégal, 335 F CFA · Suède, 12,50 cs. · Suisse, 1,60 f · USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.





Débats

HORIZON ÉLYSÉE

Chômage : le silence des présidentiables

Par ANDRÉ GRJEBINE (*)

Les précédentes campagnes électorales ont été dominées par des projets imprégnés d'idéologie qui n'ont pas résisté à l'épreuve du pouvoir. Les idéologies ayant fait long feu, la place était libre pour une confrontation des stratégies économiques alternatives. Ce débat est d'autant plus nécessaire que la politique d'austérité aggrave le chômage et favorise le déclin industriel. Au lieu de quoi, les projets qui s'esquissent sont suffisamment banalisés pour que l'affrontement ne porte pratiquement plus que sur la personnalité des candidats. *Le chômage* apparaît comme un bon exemple de ce débat escamoté.

1. Des considérations tactiques. Dans la situation politique actuelle, chaque présidentiable a de bons arguments pour se cantonner dans des généralités. M. Mitterrand ne peut développer un projet alternatif tant qu'il ne s'est pas déclaré candidat ; M. Rocard juge impossible de le faire avant de connaître sa place dans le dispositif socialiste lors de la prochaine présidentielle ; M. Chirac ne peut proposer une stratégie alternative à celle qu'il est en train de mettre en œuvre avec l'insuccès que l'on sait ; *M. Barre ne veut pas se démarquer trop nettement de la politique* du gouvernement pour ne pas compromettre un transfert des voix au deuxième tour et se complait dans l'ambiguïté.

2. Le carcan dogmatique. Dans la compétition électorale, les idées sont autant d'instruments de lutte... qui peuvent se retourner contre leur auteur. Tout candidat préconisant une solution originale offre aussitôt une cible sur laquelle ses adversaires vont tirer à loisir. Cela est particulièrement vrai si cette solution va à l'encontre des idées reçues qui font l'objet d'un consensus national d'autant plus total que nul ne s'aventure à les discuter. On comprend que si peu de dirigeants politiques aillent aujourd'hui à l'encontre de dogmes comme ceux de l'équilibre budgétaire ou des avantages d'un « franc fort », que tous feignent de révérer sans toujours y croire.

3. Le scepticisme ambiant. La succession au pouvoir de la droite, *de la gauche et encore de la droite* a ancré dans l'opinion publique le sentiment que, tous les remèdes ayant déjà été essayés et s'étant révélés inefficaces, la progression du chômage est *inéluctable. Une* démagogie à rebours s'est ainsi développée, la résignation prenant l'apparence de la sagesse. S'opposer au fatalisme ambiant pour proposer une stratégie nouvelle face à la crise tient donc de la gageure.

4. Une marge de manœuvre étroite. Les présentations manichéennes étant heureusement passées de mode, on en a déduit que la liberté d'action des pouvoirs publics était réduite. Si on entend par là que le choix n'est pas entre le bouleversement de la société et le statu quo, cela est vrai. Mais des choix techniques peuvent conduire à des résultats foncièrement *différents : il y a plus de* différences entre les politiques économiques réellement mises en œuvre par les deux libéraux que sont M. Reagan et Mme Thatcher qu'entre celles de MM. Balladur, Barre et Delors.

5. La complexité des problèmes contraste avec la schématisation des discours qu'impose la médiatisation de la politique. Des événements imprévisibles peuvent rendre inapplicables des programmes trop précis. Autant d'arguments que les présidentiables ne se privent pas d'invoquer pour justifier la timidité de leur projet.

6. Des fondements vacillants. Une nouvelle stratégie économi*que ne s'improvise pas* dans le feu de l'action. Les candidats n'en ont ni le temps, ni le loisir. En période de campagne, la passion ludique de la politique prend plus que *jamais le pas sur l'austère* réflexion économique. Cette « fuite » est d'autant plus tentante que le système institutionnel français ne favorise guère l'éclosion d'idées nouvelles en matière de politique économique. Au sein des partis, la responsabilité de l'élaboration des programmes résulte de rapports de forces qui coïncident rarement avec la force des idées. En supposant même qu'un présidentiable veuille recourir à des travaux extérieurs à *son parti, à qui peut-il s'adresser ?* En France, les universités sont pratiquement absentes du débat sur la politique économique, qui est presque exclusivement cantonné dans des organismes dépendant de l'administration. Or, quels que soient les mérites individuels de tel ou tel fonctionnaire, chacun sait que l'organisation administrative ne favorise guère les recherches originales, et moins encore leur expression publique. A fortiori quand ces recherches *prétendent* proposer *des alternatives* à la politique économique menée sous l'égide de l'administration.

7. Les chômeurs ne comptent pas. Malgré l'importance croissante du chômage, les chômeurs et leur famille ne constituent pas un groupe de pression, ni même une clientèle électorale homogène qu'il serait impératif de séduire. D'abord, parce que le chômage atteint très inégalement la population. Ensuite et surtout parce que, par définition, les chômeurs sont des individus mal armés pour se défendre et s'organiser collectivement. Plutôt qu'une solidarité nationale face au chômage, c'est un certain consensus pour ignorer le chômage qui s'esquisse ainsi.

⁂

Michel Rocard a raison de considérer qu'une réflexion sur ces « règles du jeu » aliénantes s'impose (1). Reste à savoir comment les transgresser. La IIIᵉ République a disparu faute d'avoir su préparer la guerre. La IVᵉ République est morte de son incapacité à résoudre le conflit algérien. Chaque fois, les institutions ont été rendues responsables *de la torpeur d'un personnel politique* dont la valeur intrinsèque n'était pas en cause. Aujourd'hui, les enjeux sont économiques et non plus militaires. Mais, la situation est-elle si *différente ? Les* principaux acteurs sont à la fois conscients des menaces qui pèsent sur le pays et incapables de prendre les problèmes à bras-le-corps. De nouveau, le système sociopolitique français est accusé de paralyser les initiatives. Faut-il attendre un nouveau de Gaulle ? Et qu'arrivera-t-il s'il tarde à se révéler ?

(*) Chargé de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques.

(1) *Le Cœur à l'ouvrage*, Editions Odile Jacob, 1987.

CULTURE

Lire et faire lire

par JACQUES BERSANI (*)

PAR sa vivacité d'écriture et sa liberté d'esprit, par le souci qui l'anime de *déboucher sur des propositions* concrètes (quitte à verser quelquefois dans le saugrenu), le rapport Cahart, rédigé à la demande du ministre de la culture et de la communication, tranche agréablement sur la grisaille et la componction qui caractérisent d'ordinaire ce genre de productions.

Mais il confirme, hélas qu'il existe dans notre pays, entre les responsables officiels de la culture (qu'il s'agisse d'un secrétariat d'Etat, d'un ministère ou peut-être demain d'une tout autre structure) et ceux non moins officiels de l'éducation nationale, une méconnaissance pour le moins fâcheuse.

⁂

Comme le rappelle fort bien Patrice Cahart, dès les premières pages de son rapport : *« Les actions en profondeur sur l'aptitude à lire, sur le goût du livre relèvent avant tout de l'enseignement. »* Mais les considérations que lui inspire cet excellent principe, qu'elles relèvent du diagnostic ou de la thérapeutique, auraient gagné à s'appuyer sur la consultation de véritables praticiens. L'auteur a préféré s'en remettre, comme le font pour l'école la plupart de nos contemporains, à ses souvenirs d'enfance ou à ses imaginations d'adulte.

J'en prendrai trois exemples :

« Nous avons un analphabétisme larvé à combattre. » C'est trop peu dire : près de 25 % des élèves de 6ᵉ ne savent pas lire. *« Un rattrapage devrait s'effectuer dans les collèges. »* Excellente intention : elle a déjà inspiré les actions dites de « soutien » et la « rénovation » en cours. D'autres démarches sont à définir d'urgence, mais on peut s'interroger sur l'efficacité, en collège, de la seule qui soit ici suggérée : *« Les élèves s'exerceraient, en salle et en temps limité, à résumer des textes de plus en plus longs. »*

Deuxième exemple, où l'anachronisme semble se compliquer d'un fantasme : *« Suivant une tradition établie, l'enseignement du français est fondé sur l'étude de morceaux choisis : c'est-à-dire de textes morts. Il faudrait se réorienter sur l'étude d'œuvres entières qui ne seraient pas uniquement des pièces de théâtre. »* Voilà le type même du débat qui n'est plus de saison, s'il l'a jamais été. Tel poème de Verlaine ou de Michaux, dès lors qu'il est « *choisi* », *deviendrait-il* pour autant un « texte mort » ? Mais, surtout, pourquoi formuler des vœux qui sont depuis longtemps exaucés ? Les programmes et les instructions régissent aujourd'hui l'enseignement des lettres dans le second degré font une très large place à l'étude des œuvres intégrales : c'est ainsi que les élèves, à la fin de la troisième, doivent avoir lu au moins quinze œuvres dont dix figurent sur les listes proposées.

⁂

Patrice Cahart plaide enfin, avec vigueur, pour les bibliothèques de classes : *« ... ces bibliothèques, quand elles existent, souffrent d'une grande pauvreté. Je les recommande à l'attention du ministre de l'éducation nationale et des collectivités locales ».* Il est à craindre que le rapporteur n'ait pas disposé, ici encore, des meilleures informations.

L'une des réussites — certains esprits chagrins diraient l'une des trop rares réussites — de notre système éducatif depuis vingt ans est à coup sûr d'avoir créé et développé dans pratiquement tous les établissements du second degré des Centres de documentation et d'informations (CDI) qu'il faudrait sans doute mieux pourvoir, mais qui permettent à chaque élève, quels que soient son origine et son milieu, *de rencontrer le livre.*

⁂

Ces quelques remarques ne *remettent* en cause *ni* les intentions *ni* les conclusions d'une synthèse qui ne prétend nullement, du reste, à l'exhaustivité. Elles voudraient simplement plaider pour une approche *globale*, par-delà les clivages d'ordre institutionnel, des problèmes du livre et de la lecture en France. Entre la rue de Valois et la rue de Grenelle, il n'y a pas, après tout, la mer à boire : juste la Seine à traverser.

(*) *Inspecteur général de l'éducation nationale.*

Au courrier du Monde

RÉFÉRENCE

Michaux et les maisons hantées

Aucun de ceux qui ont rendu compte de l'affaire de la « maison hantée » de Vailhauques, dans l'Hérault, ne paraît connaître un texte d'un des écrivains et poètes majeurs de notre temps : Henri Michaux. Le « poète » était un observateur implacable et rigoureux (voir ses textes sur la drogue dont *Misérable miracle*, etc.), ouvert au mysticisme, mais, en même temps, d'une lucidité inflexible et d'une résolution sans faille contre toute abdication du jugement critique. Or, dans « *Une voie pour l'insubordination* (Fata Morgana, 1980), le texte « Poltergeist » présente une réflexion très précise, sérieuse et nuancée sur le phénomène des maisons hantées.

Un autre texte est consacré à... Jean-Marie Vianney, le curé d'Ars, et à ses rapports tumultueux avec « le grappin » (le diable). Dans ce texte, Henri Michaux nous donne l'exemple parfait de ce que peut être l'exercice d'une raison et d'un jugement sans œillères en face de faits ou de situations déroutants. L'hypothèse de la psychokinèse sort du merveilleux pour s'inscrire dans l'ordre du « mal exploré », sinon du non-exploré.

JACQUES METTRA,
agrégé de lettres
(L'Isle-sur-la-Sorgue, Vaucluse).

ADHÉSION

L'Angleterre contre l'Europe

Nombreux sont certainement, en France comme dans la plupart des autres pays de l'Europe de l'Ouest, ceux qui souhaitent la construction rapide d'une Europe unie consciente de son existence et de sa vitalité. Ils ne peuvent qu'être profondément choqués, comme je le suis, par tous les obstacles, tous les contretemps que rencontre cette édification. Et ces oppositions sont malheureusement le fait à peu près uniquement d'un pays et de son premier ministre.

Qu'attendent donc les autres chefs d'Etat et de gouvernement pour exclure la Grande-Bretagne et continuer enfin plus tranquillement sans elle ? On n'aurait jamais dû accepter cette candidature. Le général de Gaulle n'avait pas voulu entendre parler de cette adhésion ; il est vrai qu'il connaissait bien les Anglais !

MAURICE AURÈS
(Toulouse).

QUESTION

Le « mal volontaire » du chômage

Les bras nous tombent à la lecture de l'article d'Alfred Sauvy paru dans *le Monde* du 5 février sous le titre : « Nostalgie de crise » !

« Il est bien permis de juger que le chômage est un mal volontaire, du moins préféré à ses remèdes... » Quelle sentence troublante, quels sous-entendus ! Tombant d'un arbitre incontesté, c'est trop peu dire parce que trop entendre pour une société empoisonnée par le chômage et combien d'êtres perturbés.

Il est urgent que l'auteur s'explique. Les formules : *« Le travail n'est pas, pour la société, un besoin en soi* [...]. *Nous ne manquons pas d'emplois, mais de bons emplois... »*, sont loin de suffire, d'autant qu'elles restent elles-mêmes énigmes pour beaucoup.

Si M. Sauvy persiste, et signe, alors que *le Monde* n'attende plus, la présidentielle approchant, pour interpeller les candidats en ces termes : *« Le chômage est dénoncé comme un « mal volontaire ». En acceptez-vous le verdict ? Etes-vous prêt à prendre les vraies mesures qui s'imposent, malgré leur premier eimpopularité ? »* Si M. Sauvy a raison, il n'aurait pas perdu son temps.

Pierre et Denise Fradin
(Ollioules, Var.)

DIFFÉRENCE

Dernières nouvelles sur Heidegger

Un matin de l'automne dernier, le *New York Times* a fait savoir que Paul de Man, récemment disparu, l'un des critiques américains les plus respectés, le chef de file de l'école de Yale et le promoteur de la « déconstruction » aux Etats-Unis, avait publié une bonne centaine d'articles en 1941 et 1942 dans *le Soir*, quotidien alors collaborationniste de Bruxelles. L'un d'eux dénonçait l'invasion des lettres occidentales par les juifs. Sans suite, sinon un erratum après quelques jours, corrigeant l'année de sa mort. A défaut d'informations nouvelles, la réflexion se poursuit avec discrétion. Mais l'affaire refera surface lorsqu'elle aura été pensée.

Fin décembre à Paris : il n'est question que de Heidegger et du nazisme. Un livre a établi quelques faits nouveaux. Chaque jour dans la presse, X ou Y rend son point de vue public. C'est un hâtif feuilleton où derrière les subtilités, l'alternative se résume au pour et au contre. Je m'étonne de la différence. Tout *intellectuel, grand ou petit, doit* non seulement prendre parti mais se sent obligé de le proclamer dans les médias, même s'il n'a pas lu Heidegger, ou pas beaucoup. Les mêmes faits nouveaux sont quotidiennement enfouis sous un déluge d'interprétations. L'opinion se substitue à l'information. *« Tu te trompes,* me fait remarquer quelqu'un, *les opinions de mes amis sont pour moi des informations. »*

C'est cela : à Paris on lit toujours le journal pour avoir des nouvelles de ses amis.

ANTOINE COMPAGNON
(New-York.)

PIÈGE

Trop de sages-femmes

Depuis des années, les pouvoirs publics se sont, à juste raison, inquiétés de la montée de la démographie médicale. Le *numerus clausus* a joué à tous les échelons. Voilà qui est *parfait* ! Ce qui l'est moins c'est qu'une profession, pourtant médicale, ait été laissée pour compte. Il s'agit des sages-femmes.

Est-il acceptable que après un concours d'entrée, trois et maintenant quatre ans d'études, de jeunes femmes se trouvent, après leur diplôme, pratiquement à la rue ? Est-il concevable que des jeunes personnes soient condamnées à jouer les mendiantes et les nomades pour essayer de survivre en arrachant de minables remplacements de quelques jours ?

Il me souvient d'avoir lu que cents maternités avaient été fermées et que d'autres allaient suivre.

Ne pensez-vous pas qu'il serait moins onéreux et plus honnête de fermer, également, les écoles de sages-femmes, au moins durant quelques années, en attendant de trouver une solution honorable au problème ?

Des familles entières seraient *ravies de ne pas tomber dans le* piège de celles qui, jusqu'à ce jour, ont consenti des sacrifices importants (surtout celles qui résident dans un autre continent), dans l'espoir de donner à leurs enfants l'assise sociale qu'un diplôme d'Etat leur faisait miroiter. Depuis des années on fait comprendre aux futurs médecins qu'ils sont trop nombreux. Pourquoi ne pas en faire autant pour les sages-femmes ?

Dʳ PIERRE GIACALONE
(Casablanca.)

ROBERT LATTÈS

L'apprenti et le sorcier

LES DÉFIS DE L'INNOVATION

"Comment entretenir à la périphérie de notre système économique, une sorte de ceinture de firmes-aventures dont les vibrations régénèrent sans cesse le champ de la créativité."
JEAN BOISSONNAT "L'EXPANSION"

"Un must si l'on veut vraiment comprendre le monde dans lequel nous vivons et vivrons de plus en plus."
DANIEL GARRIC "LE POINT"

"Une promenade jubilatoire dans le champ de la connaissance."
ALAIN MINC "LE FIGARO"

PLON

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

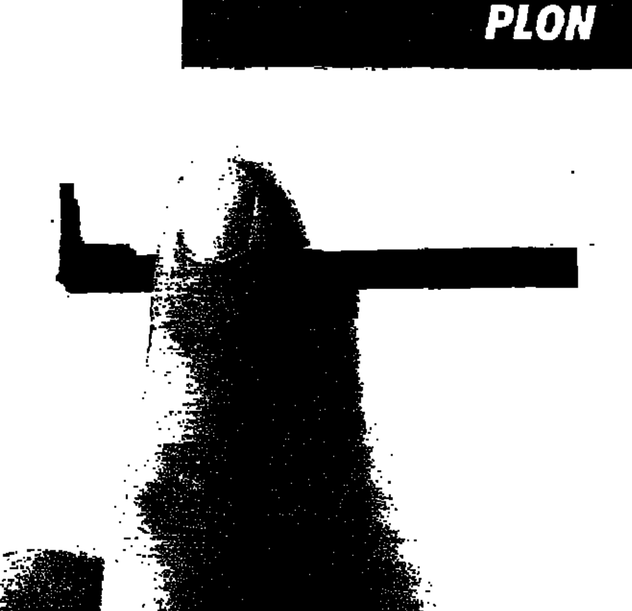
Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24



Le sommet extraordinaire de Bruxelles

L'OTAN souhaite l'ouverture rapide de négociations sur un meilleur équilibre des forces conventionnelles

BRUXELLES
de nos envoyés spéciaux

En dépit des efforts accomplis par la majorité d'entre eux, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'alliance atlantique ne semblent pas parvenir à *surmonter*, ni même à vraiment masquer leurs divergences. Celles-ci sont limitées mais bien réelles. Elles se concrétisent dans le sort à réserver aux armes nucléaires tactiques américaines stationnées en Europe (d'une portée inférieure à 500 kilomètres) après qu'ait été signé à Washington le traité prévoyant l'élimination complète des euromissiles (d'une portée comprise entre 500 et 5 500 kilomètres). Certains, en particulier les Allemands, peu sensibles, quoi qu'ils disent, au *danger que représenterait* la dénucléarisation de l'Europe occidentale, aspirent à voir leur nombre réduit. D'autres, au premier rang desquels les Britanniques, mettent l'accent sur la nécessité de *rester* aussi attentif que déterminé et plaident pour la modernisation de ces armes nucléaires tactiques.

Mercredi, les protagonistes ont eu *le souci évident de souligner* ce qui les rassemble. Les Seize ont tous indiqué avec conviction leur attachement à l'alliance et la réunion s'est déroulée dans une ambiance dénuée de toute acrimonie. Conscients que le meilleur moyen de rétablir entre eux une parfaite harmonie serait encore d'écarter la menace que fait peser sur l'Europe de l'Ouest l'écrasante supériorité des divisions du pacte de Varsovie, *ils ont approuvé un document où ils* appellent de leurs vœux l'ouverture rapide d'une négociation visant à parvenir à un meilleur équilibre de ces forces conventionnelles.

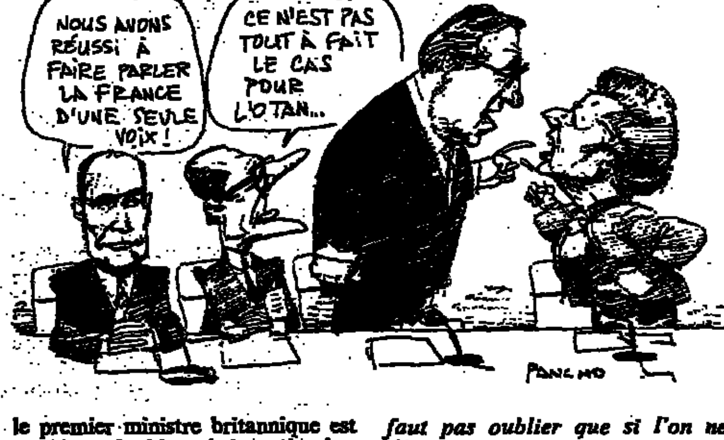
Pas de sécurité inégale

Le président Reagan, soucieux que le sommet soit un succès, s'est employé à ne pas trop bousculer les *Allemands et ceux qui les suivent.* Selon lui, l'URSS, même si elle évolue dans le bon sens, même si elle semble vouloir se désengager de l'Afghanistan, demeure *« une puissance totalitaire et menaçante ».* Telle est la réalité à laquelle est confrontée l'alliance. C'est dire que la vigilance s'impose et qu'il convient de respecter à la lettre le programme de modernisation des forces nucléaires de l'OTAN arrêté voici déjà cinq ans à Montebello, au Canada. *« C'est là une décision à ne pas négliger »*, a fait valoir le président américain. M. Reagan, qui a confirmé le plein engagement des Etats-Unis pour la défense du Vieux Continent – un refrain rassurant que ses interlocuteurs aiment toujours entendre, – a applaudi au passage au progrès de la coopération militaire entre Européens, souhaitant qu'elle se développe, à condition bien sûr que ce soit en harmonie avec les besoins de l'OTAN.

Le chancelier Kohl, tout en employant un langage délibérément consensuel, n'a pas cherché à cacher ses préoccupations, qui tiennent à la répulsion que suscitent chez ses concitoyens les armes nucléaires tactiques. Il les a exprimées à propos des orientations qui pourraient selon lui être à la base de la politique de désarmement de l'alliance. Une politique qui ne devrait pas, surtout, aboutir à créer des inégalités de sécurité de zones plus exposées que *d'autres en Europe. S'agissant des* décisions concernant la modernisation des armes nucléaires, le chancelier a insisté pour qu'elles ne soient pas prises sans tenir compte de l'évolution des négociations en cours mais au contraire en fonction de la politique globale de sécurité et de désarmement qu'aura approuvée l'alliance.

Le « duel » Thatcher-Mitterrand

Si l'assemblée avait eu tendance à s'assoupir dans une atmosphère de grand-messe consensuelle, Mme Thatcher, quand vint son tour de parole, s'est chargée de la réveiller par une de ses interventions musclées dont elle a le secret. Avec vigueur et clarté, chiffres à l'appui,



le premier ministre britannique est revenu sur le thème de la modernisation des armes nucléaires à courte portée qui lui tient à cœur depuis quelques semaines, qui incommode les Allemands et irrite M. Mitterrand, et dont il avait été convenu entre le chancelier Kohl et le président Reagan qu'il ne ferait pas l'objet de débats à Bruxelles

L'Union soviétique, a expliqué Mme Thatcher, procède actuellement à une modernisation accélérée de ses armements ; les Soviétiques, a-t-elle dit, produisent un nouveau sous-marin tous les cent trente-sept jours. *Ils ont mis en service* ces dernières années six cent cinquante chasseurs de la quatrième génération et procédé en 1987 à quatre-vingt-dix lancements de satellites militaires. Si l'Union soviétique modernise son arsenal, l'OTAN doit le faire aussi, sous peine d'être dépassé. *« Une dissuasion nucléaire en voie d'obsolescence n'est pas une dissuasion »*, a dit Mme Thatcher.

M. Mitterrand est revenu sur le sujet, dans la soirée, dans son interview à TF 1, affirmant : *« Je ne m'oppose pas pourtant à cette modernisation ; mais nous sommes au début d'un processus de désarmement, c'est la première fois, c'est précieux, et à peine l'a-t-on esquissé que certains demandent à réarmer. »* Ceux-là, dans l'esprit du président de la République, sont en fait hostiles au processus général de désarmement. M. Mitterrand se défend pourtant de faire un cadeau aux Soviétiques. *Il estime*, au contraire, qu'il faut se servir du thème de la modernisation comme d'un argument dans les négociations, leur mettre entre les mains un marché comparable, *en quelque* sorte, à ce que fut, en 1979, la double décision de l'OTAN (ouverture des négociations ou bien installation des Pershing et des Cruise).

L'essentiel de cette modernisation, à savoir le remplacement des missiles américains Lance, est prévu pour 1995 environ. D'ici là l'alliance, selon le président, doit dire aux Soviétiques : *« Négocions, engageons une négociation sur les armes classiques, rétablissons l'équilibre. Si vous vous y refusez, alors nous moderniserons. »* Faisant référence aux déclarations de M. Jacques Chirac sur la nécessité de rester vigilants à l'égard de l'URSS, M. Mitterrand a enfin ajouté : *« Le premier ministre a parfaitement raison, la sécurité exige qu'on n'abaisse pas la garde, mais il ne faut pas confondre la vigilance et la méfiance permanente (...). Il ne faut pas oublier que si l'on ne désarme pas, on surarme. »*

Voilà évanouies les dissensions qu'on avait pressenties ces derniers jours dans la cohabitation française. Le président de la République a *d'ailleurs répété que sur ces sujets* de sécurité la France *« parle d'une seule voix »*, affirmation corroborée non seulement par le souci manifeste des délégations de l'Elysée et de Matignon de rester fidèles à ce principe, mais aussi par le fait que dans le tour de table au sommet de mercredi chaque pays n'avait droit qu'à une seule intervention.

Tout juste a-t-on pu remarquer non des contradictions, mais un certain écart dans la tonalité entre les déclarations du président de la République et l'attitude des experts français qui participent à l'élaboration des textes et qui en plusieurs occasions se sont retrouvés du côté des Américains et des Britanniques face aux Allemands. Ce fut le cas notamment à propos de la déclaration sur les armes conventionnelles.

Les armes conventionnelles

Cette question centrale a fait l'objet du texte qui constituera sans doute le résultat le plus significatif de ce sommet. L'accord de Washington sur les FNI et les perspectives d'autres avancées américano-soviétiques dans le domaine du désarmement nucléaire rendent plus criants encore les déséquilibres existant en Europe en matière d'armes classiques. M. Mitterrand l'a souligné mercredi soir à la télévision : *« L'urgence, c'est le désarmement conventionnel. »* Par le texte adopté mercredi, c'est l'alliance atlantique qui apparaît comme la force d'impulsion dans ce domaine du désarmement où l'Union soviétique devra faire les plus grandes concessions étant donnée son écrasante supériorité. Des progrès dans le conventionnel seraient en outre les mieux à même de rassurer à la fois ceux des Européens qu'inquiète l'accord sur les FNI, et ceux qui ont tendance à se focaliser trop exclusivement sur les armes nucléaires à très courte portée. Cette manifestation d'unanimité et de fermeté devrait aiguillonner les représentants de l'OTAN et du pacte de Varsovie qui, à Vienne, ont charge d'élaborer en marge de la CSCE un mandat de négociations sur le désarmement conventionnel. Le texte mis au point à Bruxelles (voir ci-contre) insiste sur la fonction politique autant que militaire de la présence massive des troupes soviétiques en Europe de l'Est, sur les déséquilibres d'ordre qualitatif et pas seulement quantitatif. Il précise les objectifs de l'alliance (l'instauration d'un rapport stable et sûr à des niveaux d'armements réduits) en insistant sur l'élimination de la faculté de lancer une attaque surprise ou une offensive de grande envergure. Il affirme enfin que les alliés rechercheront la stabilité conventionnelle, non seulement par le désarmement, mais par un effort soutenu de modernisation de leurs armes classiques.

La mise au point de ce texte n'a pas été sans débats. Les Allemands étaient partisans d'un catalogue de propositions concrètes; les Français voulaient, eux, une déclaration ferme, politique, qui fixe la philosophie occidentale en la matière et donne une impulsion aux négociations de Vienne. Ils ont obtenu gain de cause.

Certains auraient souhaité qu'il ressorte du texte que la stabilité dans l'armement conventionnel devrait éclipser l'attachement occidental aux armes nucléaires autres que stratégiques. L'idée fut défendue en particulier par les Italiens. La France fut parmi ceux qui s'y opposèrent et qui eurent gain de cause puisque le texte réaffirme que *« la supériorité soviétique n'est pas l'unique raison de la présence d'armes nucléaires sur le territoire européen »*. Enfin les Allemands, appuyés par les pays d'Europe du Nord, auraient souhaité que les armes à double capacité (nucléaire et conventionnelle) soient inclues dans la future négociation. Ce à quoi ils ont dû renoncer.

PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN.

AFGHANISTAN : les négociations « indirectes » de Genève

Le médiateur de l'ONU est optimiste sur les chances d'un règlement

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Les négociations « indirectes » entre Kaboul et Islamabad sur le conflit afghan ont repris, mercredi 2 mars, sous l'égide de l'ONU. Le médiateur des Nations unies, M. Diego Cordovez, a estimé que cette session *« cruciale »* avait été *« bien préparée »* et qu'il existait, dans chaque camp, *« une détermination réelle d'aboutir à un règlement le plus tôt possible »*. Les travaux seront interrompus à partir de vendredi soir, le délégué pakistanais, M. Zain Noorani, ayant annoncé qu'il regagnerait Islamabad apparemment pour des consultations avec son gouvernement. La négociation devrait reprendre dès lundi afin de tenter de parvenir à un accord d'ici au 15 mars, ainsi que le souhaite Moscou.

Il s'agit, officiellement, de s'entendre sur le retrait des troupes soviétiques et non sur le rétablissement de la paix en Afghanistan. Toute la difficulté de la négociation réside dans cette distinction. La délégation de Kaboul s'en tient à la proposition faite par M. Gorbatchev le 8 février : si un accord sur le dernier point litigieux – le calendrier et l'organisation du retrait soviétique – se fait *« au plus tard le 15 mars »*, les troupes soviétiques seront rapatriées à compter du 15 mai et dans un délai de dix mois, étant entendu que le gros des forces seront évacuées dans les premiers mois.

Sur ce projet, il n'y a plus qu'à discuter de certaines modalités. Il resterait, en cas d'accord, à savoir à quel moment interviendrait la fin de l'aide militaire extérieure – surtout américaine et pakistanaise – fournie à la résistance. Mais cela non plus ne paraît pas poser de gros problèmes, surtout depuis le dernier voyage de M. Shultz à Moscou. Les Américains semblent prêts à offrir une porte de sortie à M. Gorbatchev, étant convaincus que le secrétaire général du PC soviétique veut se débarrasser du boulet afghan.

Le rétablissement de la paix dans ce pays meurtri et ruiné préoccupe beaucoup plus les Pakistanais, qui redoutent qu'une guerre civile chez le voisin ne déborde chez eux, où se trouvent plus de trois millions de réfugiés afghans (*le Monde* du 3 mars). Depuis le 8 février, ils ont donc fait un véritable forcing pour tenter d'obtenir qu'un accord à Genève assure, dans la mesure du possible, la stabilité de l'Afghanistan. Autrement dit, qu'un gouvernement intérimaire, aussi représentatif que possible, soit mis en place à Kaboul avant le retrait militaire soviétique.

En outre, les Pakistanais ne souhaitent pas signer un accord avec le régime actuel de Kaboul, qu'ils ne reconnaissent pas, *ce qui explique* que les deux délégations, à Genève, ne se rencontrent pas, M. Cordovez effectuant des navettes entre les deux salles du Palais des nations où elles sont installées.

Tout dépend donc de l'attitude du Pakistan. M. Noorani a déclaré, à propos de la signature d'un document conjoint avec Kaboul, que sa délégation prendrait une décision *« après consultations »*. De toute façon, si Moscou l'accepte, la négociation de Genève pourrait se conclure par un protocole d'accord, l'accord définitif pouvant attendre la formation d'un gouvernement plus représentatif à Kaboul, de préférence dans l'intervalle de soixante jours précédant le début d'un retrait *soviétique*.

Des positions inversées

Invitant, sans les citer nommément, les Pakistanais à changer de ligne, M. Cordovez a insisté sur le fait que la négociation de Genève ne doit pas aborder la question d'un règlement intérieur afghan. *« Cette question est l'affaire des Afghans seuls »*, a-t-il dit. Ce sujet ne peut être *« l'objet d'un accord international »*, car il s'agirait, le cas échéant, d'un *« précédent extrêmement malheureux »*. Tout en jugeant qu'il ne fallait pas sous-estimer la capacité des Afghans à se gouverner et à s'entendre, le médiateur de l'ONU a observé que *« la guerre civile a toujours été, en Afghanistan, un genre de vie »*.

Les Pakistanais se retrouvent donc entre deux feux. D'un côté, ils sont hantés par la perspective de luttes fratricides entre Afghans, qui non seulement bloqueraient le retour des réfugiés installés sur leur territoire, mais risqueraient de se propager au sein de cette innombrable communauté. De l'autre, ils sont soumis à d'intenses pressions, y compris de la part des Américains, pour accepter un accord et savent qu'un échec leur serait imputé.

L'ironie, et non la moindre, veut que, il y a peu de temps encore, les positions étaient inversées : Moscou liait auparavant le retrait de ses troupes à un règlement politique ménageant les intérêts de ses protégés de Kaboul, alors que les Pakistanais faisaient du rapatriement du corps expéditionnaire soviétique une priorité. M. Gorbatchev a habilement renversé la vapeur le 8 février, calculant peut-être que l'ampleur des divisions au sein de la résistance offrait à la faction pro-soviétique aujourd'hui au pouvoir à Kaboul une chance de figurer, si minime soit-elle, après le retrait soviétique.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

La déclaration sur les armements classiques

« La seule raison d'être des forces militaires est d'empêcher la guerre »

La déclaration sur la maîtrise des armements conventionnels adoptée par le sommet de l'OTAN le mercredi 2 *mars* indique notamment :

« La présence militaire de l'Union soviétique sur le continent européen, présence dont l'ampleur dépasse de loin les besoins vitaux de défense de ce pays, constitue un défi direct pour notre sécurité et aussi pour nos espoirs de voir évoluer la situation politique en Europe. Le déséquilibre des forces classiques en Europe reste donc au centre des préoccupations européennes en matière de sécurité. (...)

» D'autres asymétries comptent aussi, par exemple :

» Le pacte de Varsovie possède les moyens de lancer une attaque surprise et des opérations offensives de grande envergure. Les alliés ne disposent pas de ce potentiel et n'aspirent pas à s'en doter ;

» Les pays du pacte de Varsovie forment une entité géographiquement homogène ;

» Le pacte de Varsovie peut mettre en œuvre des renforts massifs, n'ayant à franchir que quelques centaines de kilomètres seulement, tandis que bon nombre des unités de renforcement de l'alliance devraient traverser l'Atlantique ;

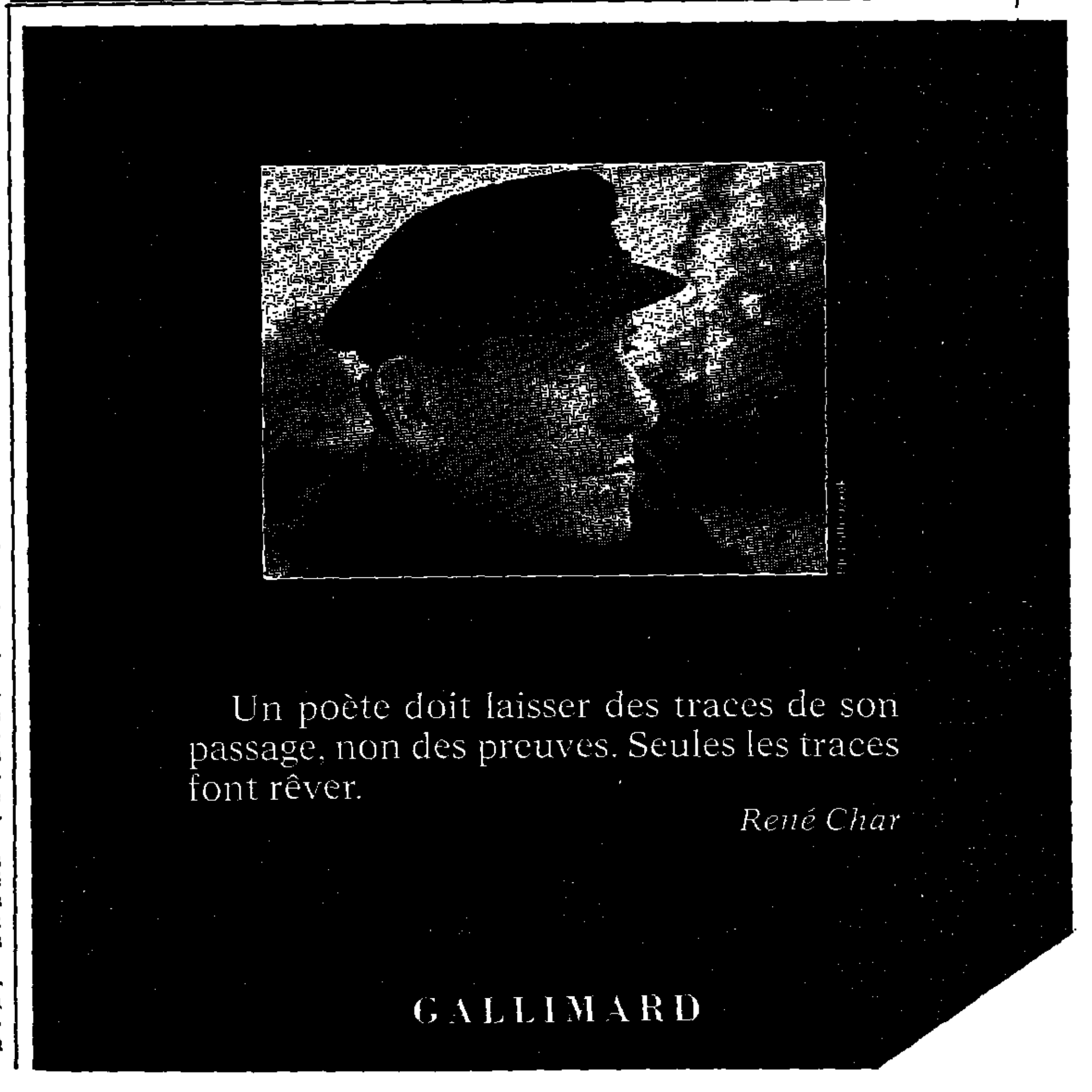
» Les moyens et les effectifs militaires du pacte de Varsovie sont gardés secrets, à la différence de ceux de l'alliance qui sont exposés en permanence aux yeux de l'opinion publique. (...)

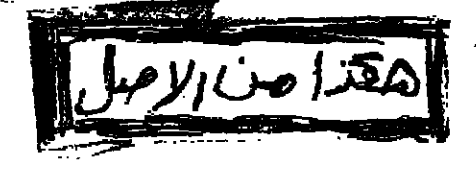
Nous réitérons notre conviction que les forces militaires doivent avoir pour seule raison d'être d'empêcher la guerre et d'assurer la légitime défense, et non de permettre de lancer une agression ni de se livrer à une intimidation politique ou militaire.

» La supériorité dont jouit le pacte de Varsovie dans le domaine classique n'est pas l'*unique* raison de la présence des armes nucléaires sur le territoire européen. Les pays de l'alliance sont et demeureront menacés par les forces nucléaires soviétiques, dont les portées varient. Certes, la parité classique présenterait d'importants avantages pour la stabilité, mais seul l'élément nucléaire fait courir à l'agresseur potentiel un risque inacceptable. C'est pourquoi, dans un avenir prévisible, la dissuasion devra continuer à reposer sur une combinaison appropriée de forces nucléaires et classiques. (...)

» *Il sera important que la politique* de défense et la politique suivie en matière de maîtrise des armements demeurent en harmonie. Les alliés ne présenteront ni n'accepteront de proposition susceptible d'entraîner une érosion de leurs dispositifs *nucléaires de dissuasion.*

» Les objectifs des alliés dans les futures négociations sur la stabilité des armements classiques seront les suivants : l'instauration d'un rapport stable et sûr entre forces classiques (dont les niveaux auront été réduits) ; l'élimination des disparités et surtout l'élimination de la faculté de lancer une attaque-surprise ou de déclencher une action offensive de grande envergure. »





Amériques

PANAMA : grèves et sanctions américaines

Le gouvernement doit faire face à une dégradation de la situation économique

Alors que de nouveaux incidents entre forces de l'ordre et manifestants ont émaillé la troisième journée de grève dans la capitale panaméenne, les Etats-Unis envisagent une série de mesures visant à accroître les *pressions économiques pour* contraindre à la démission le général Manuel Antonio Noriega, homme fort du régime. M. Elliott Abrams, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, a indiqué que Washington pourrait refuser le prochain versement (environ 8 millions de dollars) dû par les Etats-Unis pour l'utilisation du canal. Le département d'Etat a, d'autre part, pris des mesures destinées à empêcher le gouvernement panaméen de *retirer des fonds*, estimés à *50 mil*lions de dollars, déposés dans des banques américaines.

Ces décisions interviennent au moment où le gouvernement doit faire face à une dégradation de la situation économique du pays. Un plan d'austérité, comprenant un gel des salaires et la réduction du nombre des fonctionnaires est toujours à l'étude, et les milieux financiers ne *cachent plus leur inquiétude*. La troisième banque helvétique, le Crédit suisse, a ainsi annoncé sa décision de fermer sa filiale panaméenne en raison des « événements ». Les autorités panaméennes doivent dans ce contexte assurer le remboursement de la dette, d'un montant de 5 milliards de dollars, alors que l'inscription par Washington de Panama sur la liste noire des pays qui ne participent pas activement à la lutte contre le trafic de drogue entraîne *l'opposition américaine* à l'octroi de nouveaux crédits par les institutions financières internationales.

Devant la poursuite de la grève qui paralyse une grande partie du commerce, du secteur bancaire et de l'industrie, le gouvernement du nouveau président Solis Palma a annoncé qu'il imposait, à partir de jeudi, des amendes de 2000 dollars (environ 12000 F) et la suppression des patentes aux établissements qui soutiennent le mouvement de protestation lancé depuis lundi par l'opposition regroupée au sein de la Croisade civique. Ces mesures ont pour objet de garantir les services et l'approvisionnement de la population en évitant la spéculation, ont indiqué les autorités. Même si M. Solis Palma a affirmé que le gouvernement *« avait la capacité de résister autant de temps qu'il le faudra aux mutins »*, il est clair que le prolongement de cette situation plongerait le pays dans une très grave crise économique. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

NICARAGUA

Le président Ortega met fin à la médiation du cardinal Obando

*Managua. – Le président nicara*guayen Daniel Ortega a décidé, le mercredi 2 mars, d'écarter l'archevêque *de Managua, le cardinal* Obando y Bravo, des entretiens de paix avec la Contra au cours des*quels il exerçait la fonction de* médiateur. Le frère du président, le général Umberto Ortega, a été *chargé de diriger une nouvelle série* de négociations avec les rebelles antisandinistes. Les autorités de Managua *estiment qu'à l'heure où* les entretiens entre les deux parties sont directs, la présence d'un médiateur n'est plus nécessaire.

Le gouvernement de Managua s'est également déclaré disposé à rencontrer la Contra du 9 au 11 mars, à Sapoa, une ville nicaraguayenne proche de la frontière avec le Costa Rica. Le président Ortega a indiqué que cette réunion aurait lieu sans *« médiateurs »*, afin de *« s'assurer une fois pour toutes »* que les rebelles veulent vraiment la paix. La décision des autorités sandinistes intervient après l'échec des deux précédentes séries de négocia*tions qui ont déjà eu lieu cette année* sur la recherche d'un cessez-le-feu.

● **Démission à Genève de deux hauts fonctionnaires nicaraguayens.** – Un procureur général et un diplomate nicaraguayens, ont annoncé, le mercredi 2 mars, à Genève, qu'il démissionnaient pour marquer leur désapprobation avec la politique du gouvernement sandiniste. M. Ivan Villavicencio, procureur général de la Cour de cassation et *d'appel de Managua depuis 1983* a déclaré que la justice au Nicaragua était devenue *« totalement dépendante du pouvoir politique »*. M. Norman José Miranda, diplomate et membre de la délégation nicaraguayenne à la commission des droits de l'homme de l'ONU de 1985 à 1987, a estimé qu'il *« ne pouvait plus continuer à plaider la cause sandiniste »*. Les deux hommes ont affirmé qu'il y avait 8 600 prisonniers politiques au Nicaragua. – *(Corresp.)*

EN BREF

● **CUBA : Mort du président du Parlement.** – M. Flavio Bravo, président du Parlement cubain, est mort, samedi 27 février, à l'âge de soixante-six ans.

Membre du Parti communiste dès *ses débuts, aux côtés de Fidel Castro* dès la fin des années 40, M. Bravo avait été élu président du Parlement *en décembre 1981 et réélu cinq ans* plus tard. – *(Reuter.)*

● **RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : violentes manifestations.** – Quatre personnes au moins ont été blessées par balles et plusieurs magasins ont été mis à sac, mercredi 2 mars, au cours de violentes manifestations contre la hausse du coût *de la vie. Les troubles, qui avaient* déjà fait cinq morts et plusieurs dizaines de blessés jusqu'au lundi *29 février, se sont étendus mercredi* à une grande partie du territoire, notamment à Santiago, deuxième *ville du pays, où une centaine de per*sonnes ont été arrêtées. – *(AFP.)*

● **ETATS-UNIS.** – **Douze ans *de prison pour un juge corrompu.*** – Un juge de première instance de Philadelphie (Pennsylvanie), qui extorquait de l'argent en échange de sentences « sur mesure » a été condamné, mardi 1er mars, à douze ans de prison et 10 000 dollars d'amende par une cour fédérale de cette ville. – *(AFP.)*

A travers le monde

Liban

Libération d'un otage ouest-allemand

L'otage ouest-allemand Ralph Schray a été libéré par un ravisseurs, jeudi 3 mars, à Beyrouth, et a été conduit à Damas, annonce une source militaire syrienne.

L'organisation clandestine des Moudjahidins pour la liberté avait revendiqué, mercredi, l'enlèvement, il y a cinq semaines, de Ralph Schray, et annoncé qu'il pourrait être remis en liberté très prochainement.

L'organisation avait menacé de s'en prendre à des intérêts ouest-allemands si Bonn ne répond pas comme il convient à ce *« geste de bonne volonté »*, en rendant la liberté *au Libanais Mohamed Ali Hamadé*, actuellement jugé en RFA avec son frère *« pour terrorisme »*.

Dans un communiqué manuscrit en arabe remis à une agence de presse occidentale, les ravisseurs précisaient qu'une solution avait été trouvée par l'intermédiaire du président syrien Hafez El Assad.

Ralph Schray, un ingénieur de trente ans, avait été enlevé le 27 janvier à Beyrouth-Ouest.

Les Moudjahidins pour la liberté avaient auparavant revendiqué le rapt de deux autres Allemands de l'Ouest, Alfred Schmidt, libéré le 4 septembre, et Rudolf Cortès – toujours détenu en otage – afin d'obtenir la libération des frères *Hamadé, des chiites libanais.*

Précisant ses menaces contre Bonn, l'organisation affirmait, mercredi, qu'elle a *« un éventail de cibles ouest-allemandes »*. Elle ajoutait qu'elle voulait au départ tuer Schray *« et l'envoyer dans son cercueil au chancelier Helmut Kohl »*. – *(AP.)*

Pologne

Le caractère antisémite des événements de 1968 est officiellement reconnu

L'organe du PC polonais (POUP), Trybuna Ludu, a, pour la première fois, reconnu, dans son édition du *mercredi 2 mars, que les événements* estudiantins de mars 1968 revêtaient un *« caractère antisémite »*, estimant toutefois que la plupart des cadres du parti ne portent pas de responsabilité dans la campagne qui a la même année poussé à l'exil des milliers de juifs polonais.

Selon un article publié à quelques jours du vingtième anniversaire de la révolte des étudiants, l'antisémi*tisme a été « exploité » par des « groupes nationalistes »*, qui existaient à l'époque dans les rangs du POUP *et livraient une lutte acharnée* contre l'ancien premier secrétaire du parti, M. Wladyslaw Gomulka, *décédé depuis.*

Les auteurs de l'article *« déplorent »* que, à la suite de cette vague d'antisémitisme qui avait alors déferlé *sur le pays, « treize mille juifs aient été contraints »* de quitter la *Pologne. Les événements de 1968*, poursuit *Trybuna Ludu*, ont donné lieu à des mesures administratives *« discriminatoires »* envers de *« nombreuses personnes d'origine juive injustement limogées »* par la suite, notamment dans les milieux universitaires. *« Le POUP et le gouvernement polonais doivent s'appliquer à mettre en lumière l'apport des juifs dans l'histoire et le développement de la culture, de la science et de l'économie de notre pays »*, conclut le quotidien.

L'article a immédiatement suscité des commentaires désapprobateurs de la part d'opposants et de personnalités juives, qui y voient la fin de leur espoir que soient réexaminées les thèses officielles sur la campagne antisémite de 1968. En effet, l'article *« souligne avec vigueur que le parti dans son ensemble et sa direction »* n'ont pas été mêlés à cette campagne. – *(AFP, Reuter.)*

RFA

Coup de filet dans les milieux néo-nazis

Dans un vaste coup de filet effectué, mercredi 2 mars, à l'aube, dans soixante et une villes à travers le pays, plus de six cents policiers ouest-allemands ont arrêté quatre néo-nazis présumés, confisquant également du matériel de propagande.

L'opération était principalement dirigée contre le Front d'action des nationaux-socialistes (ANS/NA), mouvement *dissous en 1983 par le* ministère de l'intérieur alors qu'il s'apprêtait à faire renaître les unités *S.A. – les « chemises brunes »* de Hitler. Au moment de sa dissolution, le mouvement comptait environ trois cents adhérents. Ce coup de filet coïncide avec la libération de l'ancien dirigeant du groupe, l'ex-lieutenant Michel Kuhnen. Il avait déjà purgé une peine de trois ans de prison pour *« incitation à la haine raciale »*, suite à la diffusion de tracts, où *il déclarait* notamment que *« le seul bon juif est un juif mort »*.

Selon les autorités ouest-allemandes, les perquisitions avaient pour but principal de rassembler des preuves de l'activité illégale actuelle du groupe dissous et de son infiltration dans d'autres mouvements. En effet, lors de sa dissolution en 1983, ses membres se sont immédiatement regroupés au sein du Parti ouvrier allemand indépendant, qui compte aujourd'hui plus de quatre cents membres actifs. – *(AFP, UPI.)*

● **RDA : nouvelles arrestations.** – Cinq personnes, toutes candidates à l'émigration en RFA, ont été arrêtées à Berlin-Est, a indiqué, le mercredi 2 mars, l'agence de presse *ouest-allemande DPA. Ces arrestations* sont liées à celles effectuées après la manifestation du 17 janvier dernier à Berlin-Est, où des opposants avaient critiqué le régime du numéro un est-allemand Erich Honecker. – *(AFP.)*

Sénégal

Libération du chef de la Ligue démocratique

Sous le contrôle de quelque quatre cents hommes des forces de sécurité déployés dans la capitale, Dakar a passé une troisième nuit calme après l'instauration de l'état d'urgence et du couvre-feu en début de semaine. Près de deux mille personnes avaient été interpellées dans la nuit de mardi à mercredi pour non respect du couvre-feu – auquel la population n'est évidemment pas habituée – puis relâchées.

M. Abdoulaye Bathily, secrétaire général de la Ligue démocratique *(communiste), qui avait été interpellé* peu après M. Wade, leader de l'opposition, a été relâché le mercredi 2 mars. Au total, trois cents personnes ont été appréhendées en flagrant délit lors des troubles du début de semaine. Près de quatre-vingts autobus ont été endommagés, des dizaines de stations-service pillées et des villas de personnalités proches du parti gouvernemental saccagées.

Le président Diouf prendra sans *doute la parole prochainement* lors d'une conférence de presse pour commenter le résultat des élections et pour préciser ses griefs à l'égard de M. Wade, qui pourrait être traduit devant la Cour de sûreté de l'Etat.

(Publicité)

POUR LA FRANCE QUE NOUS VOULONS





n'ayons pas la mémoire courte

● Nous voulons retrouver la **France des libertés**, celle qui, de 1981 à 1986 a aboli la peine de mort, supprimé les tribunaux d'exception, autorisé 1000 radios privées et créé la Haute Autorité de l'audiovisuel pour séparer la télévision du pouvoir d'Etat.

● Nous voulons retrouver une **France solidaire et fraternelle** pour ceux qui vivent et travaillent sur son sol.

● Nous voulons retrouver une **France de la justice sociale**, celle qui de 1981 à 1986 a institué :
– la retraite à soixante ans – la cinquième semaine de congés payés – l'impôt sur les grandes fortunes ;
– l'égalité professionnelle des hommes et des femmes – les nouveaux droits des travailleurs ;
– celle qui a relevé le SMIC de 40 % tout en ramenant l'inflation – cet impôt du pauvre – de 14 % à 3 %.

Tout cela, souvenez-vous, n'a pas empêché la France de vivre et nos industries d'entrer avec succès dans la compétition internationale.

NOUS N'AVONS PAS LA MÉMOIRE COURTE

● Nous nous souvenons de tout ce qui a été fait par la gauche de 1981 à 1986.
● Nous n'oublions pas tout ce qui a été défait par la droite depuis deux ans.

DEPUIS DEUX ANS, C'EST LA FRANCE DU « MOINS » :

● **Moins de protection sociale** mais une augmentation des prélèvements sur les salaires, **moins de médicaments** pour des milliers de personnes âgées auxquelles le remboursement à 100 % a été supprimé, **moins de solidarité** pour un million de citoyens qui ne mangent plus tous les jours, **moins d'espoir** pour le million de chômeurs non indemnisés, **moins de crédits** pour la recherche ou pour l'éducation nationale donc **moins de chances pour l'avenir de la France.**

Nous refusons cette France-là, cette société d'exclusion qui engendre la pauvreté, la haine et parfois la violence.

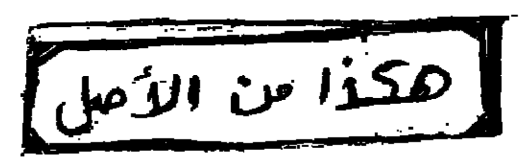
POUR LA FRANCE QUE NOUS VOULONS

Nous ferons confiance à celui qui a su maintenir le cap à l'intérieur du pays comme à l'étranger.

Nous ferons confiance à François Mitterrand pour qui la politique est d'abord une exigence morale de justice et de progrès.

La Mémoire courte
(Association loi 1901)

A tous ceux qui approuvent ce texte, nous demandons de participer à la présente insertion dans le Monde.
« LA MÉMOIRE COURTE ». B.P. 433, 75223 PARIS Cedex 5.
Abonnez-vous aussi à notre bulletin mensuel : 60 F pour dix numéros, 200 F ou plus pour un abonnement de soutien.



Proche-Orient

ISRAËL : l'agitation dans les territoires occupés

Quand la violence devient routine

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Il n'y a pas eu de morts le mercredi 2 mars dans les territoires occupés ; mais les rares incidents recensés n'en ont pas moins témoigné de ce climat de violence institutionnalisé, quasi banalisé, qui, depuis plusieurs semaines, marque la vie quotidienne en Cisjordanie et à Gaza. A la mi-journée, une délégation de parlementaires italiens se rend à l'hôpital de Ramallah. Quelques jeunes Palestiniens manifestent. L'armée intervient immédiatement en lançant des grenades lacrymogènes. Le vent pousse les gaz dans l'établissement, obligeant des malades à se réfugier à l'extérieur (il y a une dizaine de jours, dans le même hôpital, un soldat avait volontairement tiré une grenade lacrymogène en pleine maternité).

Au même moment, des étudiants israéliens d'une école des beaux-arts défilent à Jérusalem. C'est le cortège de carnaval pour la fête de « Pourim », avec masques et costumes. La manifestation avait été autorisée par la police. Mais il a suffi que certains des manifestants brandissent des pancartes hostiles à l'occupation pour qu'on y voit une menace à l'ordre public : le défilé fut dispersé et vingt-sept personnes appréhendées.

Le même jour, l'éditorialiste du quotidien *Haaretz* (indépendant) rapportait qu'une manifestation de femmes, quelque part en Cisjordanie, avait été brutalement interrompue par l'armée. *« Ces femmes,* écrit *Haaretz, marchaient calmement, doucement, brandissant des banderoles. (...) Ni pierres ni barres de métal, simplement des slogans. »* Mais, poursuit le journal, ce paisible défilé *« a reçu un traitement devenu routinier : gaz lacrymogènes, tirs de balles en caoutchouc »* (qui peuvent provoquer des blessures très graves). Et le journal de s'interroger : *« Est-ce que la poigne de fer est devenue un réflexe conditionné dans les territoires, alors que, en l'espèce, la force était parfaitement inutile et qu'une simple escorte policière aurait suffi ? »*

Aux jets de pierres quotidiens (un enfant israélien de quinze mois a récemment été touché en pleine tête) répond la violence des colons les plus durs qui mènent des raids punitifs la nuit dans les villages voisins de certaines implantations. Cela aussi fait partie de la routine des territoires. En début de semaine, le ministre adjoint de la défense, M. Michaël Dekel, recevait des dirigeants d'implantations.

« Prendre les choses en main »

L'avertissement qu'il a entendu est très clair : *« Nous allons prendre les choses en main et passer aux représailles contre les Palestiniens. »* Il y a déjà eu des bavures. Au moins quatre Palestiniens (et pas toujours des manifestants-lanceurs de pierres) ont, semble-t-il, été tués à coups de fusil par des colons depuis deux mois. Toutes les personnes impliquées ont été libérées sous caution ; à chaque fois, l'enquête a laissé entendre qu'il s'agissait de cas de *« légitime défense »*.

Les colons se sont plaints à M. Dekel de la mollesse de l'armée. Selon le compte rendu du *Jerusalem Post,* l'un des interlocuteurs du ministre a conseillé : *« La troupe doit frapper, tabasser et tuer. C'est un langage que les Arabes comprennent très bien. »* Ces propos, là aussi, que l'on pourrait entendre dans d'autres milieux, font partie du « climat ».

ALAIN FRACHON.

Pas de répit dans la « guerre des villes »

Les Iraniens n'ont pas peur de « mourir en martyrs »
affirme l'imam Khomeiny

L'Irak a accentué l'escalade dans la « guerre des villes », qui se poursuit sans répit depuis le lundi 29 février, en s'attaquant, à trois reprises, à l'un des hauts lieux de l'islam chiite iranien, la ville de Qom, qui abrite le sanctuaire de Hazrat Massoumeh, où repose la sœur de l'imam Réza, un des successeurs du prophète Mahomet, selon les chiites. Les Irakiens ont justifié ces bombardements en affirmant que Qom, d'où est parti le mouvement révolutionnaire qui a emporté le régime du chah, était devenu le *« centre des charlatans et des hypocrites ».*

Au moment où s'abattait sur Qom le premier missile irakien, l'imam Khomeiny recevait à son domicile de Jamaran, dans le nord de Téhéran, des familles de martyrs à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'imam Ali, le premier imam des chiites. Se référant aux attaques irakiennes sur Téhéran et Qom, il a affirmé qu'elles seraient sans effet sur la politique de son pays. *« Le peuple iranien,* a-t-il dit, *n'a pas peur des missiles irakiens. Il tient bon et se moque d'eux. »*

Insistant sur la volonté des Iraniens à *« mourir en martyr »*, il a déclaré que *« Saddam Hussein est incapable de comprendre ce qu'est la spiritualité en Iran. Il croit qu'en lançant des missiles, notre peuple prendra peur »*, or *« le peuple iranien cherche le martyre, qu'il considère comme un honneur »*. Pour sa part, M. Moussavi, le chef du gouvernement de Téhéran, a évoqué, pour la première fois, la possibilité d'une riposte iranienne *« sur les fronts »*. *« L'agresseur doit être éliminé pour que la paix règne dans la région »*, a-t-il dit.

Selon des témoignages de résidents étrangers à Téhéran, joints par téléphone depuis Paris, les habitants ont conservé leur sang-froid sous les bombardements de missiles irakiens, et seul une minorité a quitté la ville pour se réfugier en province. Lors de précédents épisodes de la « guerre des villes », de nombreux habitants de la capitale iranienne partaient chaque soir en voiture et passaient la nuit dans la campagne afin de fuir les bombardements.

Ce même sang-froid est signalé à Bagdad par le correspondant de l'AFP, qui affirme que la vie s'y poursuit normalement et qu'aucun signe de panique n'est visible au sein de la population. L'apparente sérénité des Iraniens et des Irakiens s'explique en partie par le fait que leurs dirigeants, sous prétexte d'*« empêcher l'ennemi de mieux ajuster ses tirs »*, imposent un black-out total sur les quartiers touchés et minimisent les pertes en vies humaines, en s'abstenant de fournir des bilans chiffrés sur le nombre des tués et blessés.

Depuis lundi soir, neuf tirs de missiles contre Bagdad ont été annoncés par les Iraniens. Les Irakiens, pour leur part, parlent de vingt-cinq engins lancés sur Téhéran. – *(AFP, Reuter, AP.)*

La fermeture du bureau de l'OLP à New-York

L'ONU conclut à la culpabilité des Etats-Unis

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies a conclu, mercredi 2 mars, un débat dont la modération politique a surpris les observateurs. Convoquée à la demande du groupe arabe pour définir la position des Nations unies face à la décision du Congrès américain de fermer le bureau de l'Organisation de libération de la Palestine à New-York, l'Assemblée a adopté, à une écrasante majorité comprenant notamment l'ensemble des Etats occidentaux, deux résolutions. Seul Israël s'est opposé à l'un des textes, alors que les Etats-Unis ont préféré ne pas participer aux scrutins.

Les résolutions affirment que la décision de fermer le bureau de l'OLP (qui dispose d'un statut d'observateur auprès de l'ONU depuis 1974) constitue *« un différend entre l'ONU et le pays hôte »*, défini par le traité, appelé *« accord de siège »*, signé entre les Etats-Unis et l'Organisation. Les textes demandent que le gouvernement américain admette l'existence d'un tel différend et, par conséquent, se soumette à l'arbitrage prévu par l'accord. D'autre part, l'Assemblée demande à la Cour internationale de justice de La Haye de déterminer si la fermeture constitue effectivement un différend et, dans l'affirmative, d'ordonner aux Etats-Unis d'accepter l'arbitrage. L'avis de la Cour pourrait être rendu avant le 21 mars, date prévue pour la fermeture effective du bureau.

Si l'ensemble des Etats membres ont estimé que la décision américaine était contraire à l'accord de siège et constituait une entorse intolérable aux principes qui régissent les rapports entre les organisations internationales et les pays hôtes, le représentant américain a nié l'existence d'un différend, étant donné que la loi signée par le président Reagan le 22 décembre n'était pas encore appliquée.

Le gouvernement américain, conscient des conséquences négatives du vote du Congrès, préférerait que les Nations unies entament une procédure judiciaire devant les tribunaux de l'Etat de New-York. Afin d'obtenir la fermeture matérielle des bureaux de l'OLP, le ministère de la justice doit, en effet, saisir un tribunal local. Celui-ci sera tenu d'entendre les deux parties et pourra décider de surseoir à l'exécution, donnant ainsi au Congrès le temps de modifier la loi, probablement lors de la session qui suivra les prochaines élections. Selon des sources proches de la présidence de l'Assemblée générale, il est peu probable que, malgré le souhait de l'OLP, celle-ci soit convoquée de nouveau, après que la Cour internationale aura rendu son avis.

CHARLES LESCAUT.

LIBYE

Le colonel Kadhafi veut « démolir au bulldozer » la prison de Tripoli

Le chef de la révolution libyenne, le colonel Mouammar Kadhafi, a annoncé, mercredi 2 mars, que dorénavant *« tous les Arabes peuvent entrer librement et sans aucune formalités en Libye, où ils seront traités au même titre que les Libyens ».*

Dans un discours-fleuve prononcé devant le Congrès général du peuple (Parlement), à Ras-Lanouf, sur le golfe de Syrte, le numéro un libyen a déclaré :

« A partir de cet instant, la Libye est la patrie de tous les Arabes. Ils peuvent y entrer librement par tous les accès terrestres, aériens ou maritimes, sans aucun préalable ni restriction, et seront considérés comme des Libyens. »

« Si j'apprends que des bureaux de la fraternité [ambassades] *empêchent des Arabes de venir sans aucune condition en Libye, j'enverrai des gens pour les détruire »*, a-t-il ajouté.

Le colonel Kadhafi s'est déclaré prêt, en outre, à *« démolir au bulldozer, demain jeudi, la prison de Tripoli pour en libérer quatre cents prisonniers et leur donner une occasion historique de retrouver la liberté et de changer en ange le diable qui était en eux ».*

« J'assume personnellement la responsabilité et toutes les conséquences de cet acte », a-t-il ajouté. *« S'il y a des journalistes étrangers* [à Tripoli], *ils pourront venir avec moi à la prison pour s'assurer que je la démolirai et que j'élargirai les détenus, car je suis un libérateur et non un geôlier »*, a-t-il conclu. – *(AFP.)*

Inauguration de la station de traitement des eaux de Valenton.

DEGREMONT
AU SERVICE
DU PROGRAMME SEINE PROPRE

La pollution a fait couler beaucoup d'encre. Aujourd'hui, une page importante est tournée. A la source du programme Seine Propre, le S.I.A.A.P. (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) et le Conseil Régional d'Ile-de-France peuvent être fiers de cette réalisation qui place Paris à la tête des grandes villes françaises et mondiales en matière de dépollution.

En confiant la conduite de l'opération Valenton à Degrémont, le S.I.A.A.P. a choisi les technologies les plus performantes jamais réalisées à une telle échelle, en particulier pour l'élimination de la pollution azotée.

Avec cette nouvelle réalisation, Degrémont confirme sa place de leader mondial du traitement des eaux.

Degrémont

Europe

YOUGOSLAVIE

Les plans de stabilisation économique sont sérieusement compromis

BELGRADE
de notre correspondant

La situation économique ne cesse de se dégrader en Yougoslavie et les objectifs des plans de stabilisation, adoptés voici seulement quelques mois, sont déjà fortement compromis. En dépit du gel des prix, décidé en décembre dernier, mais qui n'a guère été respecté, l'inflation en février a été supérieure de 5,9 % à celle du premier mois de l'année.

Très inquiet de l'évolution négative des indicateurs économiques, le gouvernement *fédéral a adressé*, le 1er mars, un appel à l'Assemblée nationale et invité les députés à prendre « *les mesures appropriées* ». On ne cache pas, dans les milieux officiels, que certaines entreprises ont augmenté leurs prix sans se préoccuper de la loi. D'autres firmes ont introduit sur le marché des produits théoriquement « nouveaux », ce qui leur a permis de fixer plus ou moins arbitrairement leurs prix. Le gouvernement fédéral n'a pu intervenir contre ces pratiques illégales, le contrôle des prix étant exercé par les républiques et régions autonomes.

Dans les grands magasins de la capitale, on remarque un début de pénurie des biens de consommation de qualité, ce qui laisse prévoir de nouvelles augmentations... qui viendront s'ajouter à celles déjà décidées par le pouvoir sur l'essence et les hydrocarbures.

Les propositions susceptibles de sortir le pays de la crise ne font pas défaut. Un éminent économiste de Zagreb, le professeur Branko Horvat, affirme, par exemple, que la situation économique de la Yougoslavie *pourrait être stabilisée en* l'espace d'un an si l'Assemblée nationale décidait rapidement de former un « *comité d'experts* » doté de larges pouvoirs. Ce comité, dit-il, devrait commencer par abroger la loi sur « *le travail associé* », proclamée en 1976 et qui constitue l'une des bases du système autogestionnaire. Ces propositions ont fait sensation, mais elles ont été, bien entendu, rejetées par le régime.

Les recettes et bons conseils économiques foisonnent également dans la presse. Le directeur d'une école primaire de Vatin, dans la région du Banat, a ainsi demandé récemment à être relevé de ses fonctions. Selon le quotidien de Belgrade *Politika*, il désire quitter son poste pour fréquenter plus souvent l'église et « *prier Dieu, qui est seul en mesure de sortir les Yougoslaves du pétrin actuel* »... Le journal précise que ce directeur est depuis longtemps membre du Parti communiste.

PAUL YANKOVITCH.

● **Publication d'une nouvelle de Milovan Djilas.** — Une œuvre de M. Milovan Djilas, l'ancien « dauphin » du maréchal Tito entré en dissidence en 1954, a été publiée pour la première fois depuis sa disgrâce dans une revue littéraire de Belgrade, *Knjizevne Novine* (les Nouvelles littéraires). *Intitulée la Guerre*, la nouvelle raconte la capture d'un jeune déserteur caché dans un cercueil, que ses parents voulaient soustraire aux horreurs de la guerre pour préserver leur descendance.

Cette nouvelle fait partie d'un recueil déjà publié à l'étranger sous le titre *l'Exécution*.

Dans une « note » accompagnant le texte, la rédaction de *Knjizevne Novine* se défend de vouloir réhabiliter les conceptions politiques de Djilas. Prenant position pour la liberté de création et l'autonomie de l'art, la revue estime que seule la levée de l'embargo tacite qui frappe la personne de Djilas peut « *permettre à une œuvre potentiellement valable de prendre la place qui lui appartient dans la littérature ou bien de disparaître naturellement si elle n'est pas de qualité* ». — (AFP.)

URSS

En Azerbaïdjan les troubles de Sumgait ont fait « plusieurs » morts

MOSCOU
De notre correspondant

Le calme paraît revenu à Sumgait, mais le bilan des troubles qui avaient éclaté dimanche 28 février dans cet important centre industriel d'Azerbaïdjan est de « plusieurs » morts.

Faisant entorse à la loi du silence qui entoure les événements du Caucase, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guerassimov, a en effet admis mercredi 2 mars que « *plusieurs personnes, mais pas en grand nombre* », avaient été tuées au cours de ces violences. Dans le même temps, M. Guerassimov a cité aux correspondants *étrangers toujours* bloqués à Moscou quelques passages de l'édition du jour du *Travailleur de Bakou*, quotidien de la capitale de l'Azerbaïdjan, dont il ressortait que la vie aurait repris son cours normal à Sumgait.

« *Il a été mis fin aux troubles* », écrit notamment ce journal en affirmant que « *les bureaux, les commerces et les restaurants travaillent comme à l'accoutumée et que les écoles et autres établissements scolaires dispensent leurs cours* ». Le quotidien ajoute que « *les personnes arrêtées pendant les troubles ont été placées en détention* », mais ne fait en revanche apparemment pas allusion à de quelconques victimes — ce qui pose *évidemment un problème* de crédibilité.

Le recoupement des quelques témoignages parcellaires qu'il a *été* possible de recueillir jusqu'à présent depuis Moscou laissent par ailleurs penser *que les violences* de Sumgait ont été provoquées par l'arrivée de jeunes Azeris d'Arménie rapportant qu'ils avient dû fuir car des Arméniens s'en prenaient à eux. Ces récits auraient enflammé les esprits et c'est alors qu'on aurait commencé à attaquer les Arméniens dans les rues de Sumgait et que l'affaire a tourné à un affrontement entre communautés, faisant morts et blessés des deux côtés.

S'ils se confirmait que c'est bien ainsi qu'ont éclaté les violences, on comprendrait facilement pourquoi M. Guerassimov parlait mardi d'une « *tension* » prévalant encore dans la région. Cela signifierait en effet qu'on n'en est plus du tout au seul et difficile dossier du Nagorny-Karabakh (la région autonome d'Azerbaïdjan dont les Arméniens demandent le rattachement à leur République car ils y sont majoritaires et, disent-il, maltraités), mais au développement d'une grave hostilité entre deux nations d'une même région de l'Union soviétique.

BERNARD GUETTA.

ITALIE

Le bref retour de l'ex-reine Marie-José

ROME
de notre correspondant

Les « Monsignori » siégeant à la tribune et le public rassemblé, le mardi 1er mars, dans cette salle du palais d'Aoste n'en ont pas cru leurs yeux. Cette dame, plus qu'octogénaire, au pas mal assuré mais l'œil vif derrière les lunettes teintées, qui est venue s'asseoir discrètement entre deux auditeurs anonymes d'un colloque sur saint Anselme, bénédictin du onzième siècle, abbé du Bec-Hellouin et primat d'Angleterre, était... l'ex-reine d'Italie, Marie-José de Saxe-Cobourg Gotha.

Elle avait quitté le pays quarante-deux ans plus tôt, après le référendum du 2 juin 1946 établissant la République, et cela sans espoir de retour. L'article XIII des « *dispositions transitoires et finales* » de la Constitution du 27 décembre 1947 était en effet clair : « *Il est interdit aux anciens rois de la Maison de Savoie, à leurs épouses et à leurs descendants mâles d'entrer et de séjourner sur le territoire national.* »

Ce texte visait non seulement Victor-Emmanuel III, qui s'est retiré de la vie publique au printemps 1944 avant d'abdiquer en mai 1946, après plus de quarante-cinq ans de règne, dont plus de la moitié sous Mussolini, et son fils, Umberto II, « lieutenant » du royaume deux années durant, avant de devenir, du 9 mai au 11 juin 1946, le dernier roi d'Italie. Il visait aussi leurs femmes respectives : Elena et Marie-José.

Vingt-cinq jours de règne

Il y avait sans doute une forme d'injustice dans la mesure qui frappait l'épouse de l'ex-« *roi de mai* » : en désaccord complet avec son mari, sentimentalement mais aussi politiquement, n'avait-elle pas, dans les heures cruciales de 1943 notamment, démontré sa distance par rapport au fascisme et sa sympathie pour la résistance ? Puis n'avait-elle pas en 1946 hautement fait savoir qu'elle votait pour le socialiste Saragat aux élections à la Constituante ? Quatre décennies d'exil pour vingt-cinq jours de règne... *Mais l'histoire ne fait pas de ces* distinguos. Marie-José s'était donc contentée de son exil à Merlinge, près de Genève, de faire quelques incursions clandestines dans la péninsule.

Avec la mort en 1983 à Cascais, au Portugal, de son mari, Umberto (inhumé à l'abbaye de Hautecombe sur le bord du lac du Bourget en Savoie), une situation nouvelle se présentait : Marie-José, en un sens, n'était plus l'« *épouse* », mais la veuve d'un « *ancien roi de la Maison de Savoie* ». Le président du Parti libéral, une formation qui a eu en son temps ses préférences monarchistes, Aldo Bozzi, dépose alors une proposition de loi autorisant le retour de l'ex-reine. D'autres interventions suivront. Finalement le 11 décembre 1987, le Conseil d'Etat, saisi par le gouvernement, reconnaît, non sans un vif débat, que rien ne s'oppose à ce que Marie-José, citoyenne italienne, revienne au pays. Elle l'a fait mardi pour quelques heures, promettant de se rendre bien vite à Turin, en Toscane, à Rome et à Naples.

« *L'Italie a pardonné* », ont commenté certains participants au colloque sur Anselme d'Aoste. Mais cette rentrée de l'ex-souveraine ne prélude évidemment pas à celle de son fils aîné, le prince Victor-Emmanuel, un quinquagénaire à la vie tumultueuse exilé à Genève, dont les aspirations au trône sont d'ailleurs contestées par son cousin Amédée d'Aoste, pas plus qu'au retour de son petit-fils, Emmanuel-Philibert.

JEAN-PIERRE CLERC.

Les activités d'une secte allemande au Chili

Le scandale de la « Colonia Dignidad »

(Suite de la première page.)

Pour échapper à la justice, Paul Schäfer, en une nuit, organise l'exode de son groupe par un vol charter de Luxembourg à Santiago-du-Chili. Auparavant, il avait extorqué à la plupart des familles des jeunes dont il avait la charge des attestations affirmant que ces derniers quittaient volontairement le pays.

Pendant plus de vingt ans, sous la main de fer de Schäfer, la secte, qui avait acquis une ferme délaissée au Chili, la Colonia Dignidad allait prospérer. Elle se trouve aujourd'hui en possession d'un immense domaine, totalement autosuffisant, produisant sa nourriture, son électricité, avec ses propres hôpitaux et écoles. La Colonia Dignidad alimente même en énergie électrique la ville voisine de Parral (40 000 habitants).

Parallèlement, la séduction de Schäfer s'exerçait aussi sur certains hommes politiques en République fédérale, et il trouvait dans les milieux de la CSU bavaroise d'importants soutiens, dont le principal est un conseiller municipal de Munich, M. Wolfgang Vogelsang. Ce dernier, encore aujourd'hui, ne tarit pas d'éloges sur « *cette ferme modèle, où chacun sait jouer d'un instrument de musique et où l'on cultive le chant choral populaire allemand* ». Ces liens privilégiés avec la Bavière sont visibles à Colonia Dignidad, où trône le portrait en pied de M. Franz Josef Strauss.

Schäfer entretenait également les meilleures relations du monde avec les ambassadeurs de RFA qui se sont succédé en poste à Santiago. La Colonia Dignidad rendait de petits services à la mission diplomatique : on y réparait gratuitement les voitures de l'ambassade ; les produits de la ferme étaient gracieusement offerts. En échange, les services consulaires renouvelaient « *en bloc* » les passeports des membres de la colonie sans se préoccuper d'avoir un contact personnel avec ces derniers. Deux anciens ambassadeurs à Santiago, MM. Erich Strätling et Franz Hermann Holzeimer, invités à témoigner devant la sous-commission des questions humanitaires du Bundestag, se sont récusés. M. Strätling a porté plainte pour diffamation contre M. Freimut Duve (SPD), membre de cette sous-commission. *Le scandale* a mis en lumière l'existence en RFA d'un lobby pro-Pinochet qui a réussi, jusqu'ici, à faire obstacle à toute action du gouvernement fédéral.

Cependant, M. Hans Dietrich Genscher a rappelé en consultation son ambassadeur à Santiago, et il semble qu'aujourd'hui une pression de plus en plus forte soit exercée par Bonn sur les autorités chiliennes.

LUC ROSENZWEIG.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

— *D'un arrêt rendu le 6 novembre 1985 par la cour d'appel de Chambéry* (chambre correctionnelle), il appert que :

M. ROUPIOZ Robert, exploitant de salles de cinéma, demeurant 36, avenue Victoria à Aix-les-Bains (73), a été condamné à 20 000 F d'amende et aux dépens pour infraction au code de l'industrie cinématographique.

Pour extrait conforme,
LE GREFFIER.

— *D'un arrêt rendu le 6 novembre 1985 par la cour d'appel de Chambéry* (chambre correctionnelle), il appert que :

M. MISCHKIND Francis, PDG de société, demeurant 11 *bis*, rue Weber, à Paris (75016), a été condamné à 30 000 F d'amende et aux dépens pour infraction au code de l'industrie cinématographique.

Pour extrait conforme,
LE GREFFIER.

Picard supprime la clé !
Parade
La serrure automatique sans clé
— Un code que vous choisissez seul.
— Un code que vous pouvez changer immédiatement vous-même.
— Un code qui commande l'ouverture ou la fermeture sans effort des 10 pênes de votre serrure.
— Plus d'oubli, la porte est toujours bien fermée.
— Plus de risque de clé oubliée à l'intérieur.
— Plus de clé perdue ou volée.
4, rue Saint-Sauveur
75002 Paris - Tél. : 42-33-44-85

5 et 6 MARS
EXPOSITION INTERNATIONALE
De 10 h à 19 h
VENTE - ÉCHANGE
MINÉRAUX
FOSSILES
PIERRES PRÉCIEUSES - BIJOUX
HOTEL PARIS-HILTON
(au pied de la Tour Eiffel
18, av. de Suffren, PARIS (15e)

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Deux élections partielles confirment la montée de l'extrême droite

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Les deux élections partielles qui se sont déroulées mercredi 2 mars dans la province du Transvaal ont confirmé la perte d'influence du parti au pouvoir, le Parti national, et l'ascension de la droite du Parti conservateur. Une montée qui avait été déjà l'un des principaux enseignements des élections générales du 6 mai dernier au cours desquelles le Parti conservateur était devenu l'opposition officielle au Parlement.

Le scrutin du 2 mars n'a rien changé à la confortable majorité dont dispose au Parlement le parti du président Pieter Botha. Ces deux circonscriptions (Standerton et Schweizer-Reneke) avaient d'ailleurs été conquises par le Parti conservateur lors des élections législatives. L'enjeu résidait plutôt dans la marge séparant le candidat de la majorité et celui de la droite.

Or celle-ci s'est considérablement accrue, passant de 952 à 2 854 voix sur les 15 600 votants (participation de 69,4 %) à Standerton et de 191 à 794 sur les 12 500 votants (participation de 81 %) à Schweizer-Reneke.

La petite formation d'extrême droite du HNP (Hertige Nasionale Party) n'a recueilli dans la première circonscription que 261 suffrages et 414 dans la seconde, où se présentait son leader, Jaap Marais, soit la moitié moins qu'en 1987.

Ces résultats démontrent de façon incontestable que le Parti conservateur est sur la pente ascendante et constituent un échec pour le président Botha qui s'était déplacé personnellement à Standerton pour soutenir le candidat de son parti.

Les nationalistes, même s'ils n'espéraient pas véritablement reconquérir ce siège, croyaient à tous le moins pouvoir réduire l'écart les séparant de leurs adversaires de droite. Le contraire s'est donc produit, l'irruption de l'influence du Parti national s'est accrue, en dépit d'une campagne acharnée. Le Parti conservateur qui avait prédit un majorité de trois mille voix à Standerton, a pratiquement gagné son pari dans une circonscription qui, pour les nationalistes, a valeur de symbole.

C'est dans cette ville que le général Jan Smuts de l'United Party, avait été battu en 1948, année de l'accession au pouvoir du Parti national. Depuis, ce siège était toujours, jusqu'à l'an dernier, resté aux mains de la majorité qui non seulement n'avait pas refait le terrain perdu, mais a essuyé un revers cuisant, malgré une intense mobilisation.

La bataille pour la conquête des cœurs et des esprits Afrikaners dans la province du Transvaal, traditionnellement un fief nationaliste, semble donc désormais tourner au détriment des dirigeants actuels. Une autre élection à la fin du mois de mars pour le remplacement de l'ancien ministre de l'information, M. Connie Mulder, décédé en janvier, permettra de voir si la tendance se confirme. Mais l'avertissement est déjà on ne peut plus clair.

MICHEL BOLE-RICHARD.

MADAGASCAR : épilogue judiciaire des tueries de 1984 et 1985

Le procès des « Adeptes du kung-fu » est ouvert

Antananarivo. — Le procès de *deux cent* quarante-cinq accusés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat Malgaches « Adeptes du kung-fu », s'est ouvert le lundi 29 février, devant une cour criminelle spéciale siégeant au tribunal d'Ambatolampy, localité située au sud d'Antananarivo, en présence d'un service d'ordre bon enfant et dans l'indifférence d'une grande majorité de Malgaches.

Ce procès remet cependant en mémoire les événements sanglants — près de soixante-dix morts au total — dont les membres de ce « club », organisé sur le mode para-militaire, ont été à la fois les auteurs et les victimes, en 1984 et 1985.

Parmi les deux cent quarante-cinq prévenus figurent Mme Samuelle Razananirina, veuve du « grand-maître » des kung-fu, pierre Rakotoarijaona, dit Piera-Be (le Grand Pierre), une quarantaine de mineurs et trente-huit inculpés en détention préventive depuis trente mois. Les autres prévenus avaient bénéficié de la liberté provisoire au lendemain du démantèlement de l'organisation par la force, en août 1985. Lundi, six prévenus manquaient à l'appel lors de l'ouverture du procès.

Dix-huit avocats ont été commis d'office, sous la conduite de leur *bâtonnier, Me Ramangasoavina*, pour la défense des adeptes de Piera-Be. Seule la veuve du « grand-maître », Mme Razananirina, a fait appel pour sa défense à Me Radaody-Ralarosy, l'une des *figures les plus écoutées du* barreau malgache.

L'Union des Eglises chrétiennes de Madagascar (FFKM), particulièrement attachée au respect des droits de l'homme, a délégué trois observateurs pour suivre les débats.

D'abord amateurs d'arts martiaux et volontiers redresseurs de torts, les « kung-fu » — autour de leur chef. Piera-Ba — ont connu la notoriété et la popularité en s'attaquant victorieusement, à la fin de 1984, au camp des TTS (« *Tanora tonga saina* » — « Jeunes ayant pris conscience d'eux-mêmes »), jeunes délinquants marginaux et irréductibles, parfois utilisés comme un service d'ordre officieux par le pouvoir, et qui semaient la terreur dans toute la capitale.

Le bilan officieux de cette opération de commando, déclenchée et organisée en présence des forces de l'ordre avait été d'une cinquantaine de morts chez les TTS, tués à l'arme blanche ou brûlés vifs. Manifestement utilisés, en décembre 1984, dans l'opération de nettoyage du camp des TTS, les « kung-fu » avaient tiré tout le parti possible de cette « *mission de salubrité publique* ».

Mêlant étrangement principes marxistes-léninistes et enseignements des Apôtres, l'organisation et son chef devinrent un défi au pouvoir.

Alors que l'opinion publique suivait avec une passion grandissante le développement de cette situation, les autorités décidaient de mettre un terme à l'affaire le 31 juillet 1985, et lançaient l'armée et les blindés à l'assaut des « kung-fu », dans leur repaire de la banlieue d'Antananarivo. — *(AFP.)*

Asie

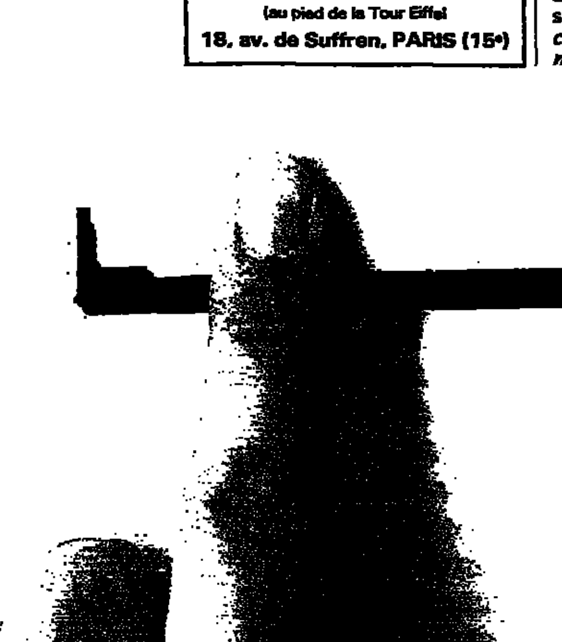
INDONÉSIE

Le président Suharto candidat unique pour un cinquième mandat

Le président Suharto a été choisi, *mercredi 2 mars*, comme candidat unique à l'élection présidentielle du 10 mars prochain par l'Assemblée consultative du peuple (MPR, Parlement). M. Suharto, qui dirige l'Indonésie depuis le coup d'Etat de 1965, avait été élu pour la première fois en 1968. Sa reconduction pour un cinquième mandat ne fait aucun doute.

La formation gouvernementale — le Golkar — qui avait obtenu 73 % des voix aux élections législatives d'avril dernier, a, d'autre part, annoncé le nom de son candidat à la vice-présidence. Il s'agit de l'ex-général Sudharmono, âgé de soixante ans. Chef du secrétariat présidentiel et chef du Golkar, M. Sudharmono est l'un des plus proches collaborateurs de M. Suharto. Il remplacera à la vice-présidence le général à la retraite, Umar Wirahadikusuma. Cette fonction est essentiellement représentative. Mais, en cas d'empêchement ou de démission du président, c'est le vice-président qui lui succède. Or M. Suharto est âgé de soixante-six ans et a déjà laissé entendre qu'il pourrait ne pas terminer son quinquennat.

Une fois confirmé dans ses fonctions, le président Suharto formera un nouveau gouvernement. Mardi, le chef de l'Etat avait prononcé un *discours-bilan de son mandat*, affirmant que l'Indonésie avait surmonté la crise pétrolière au prix de « *sacrifices* » et que sa « *stabilité* » était plus forte que jamais. Il s'est cependant déclaré « *conscient* » de l'existence de « *déceptions* » au sein de la population. — *(AFP, UPI.)*

L'IMPORTANT, DANS UNE UNION, C'EST DE NE PAS SE TROMPER DE PARTENAIRE.

Quel que soit le siècle où l'on se place, certaines vérités sont éternelles : il n'est de mariage réussi qu'entre partenaires bien assortis. Merlin Gerin et Télémécanique sont des partenaires naturels.

Ensemble nous maîtrisons la distribution et l'utilisation de l'énergie électrique.

Rien de la carpe et du lapin.
Nos fabrications sont complémentaires et ainsi chacun pourra conserver son outil industriel.

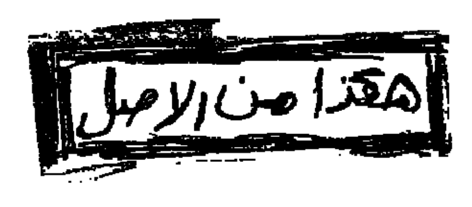
Rien de la carpe et du lapin.
Tous deux, nous sommes présents aux premiers rangs mondiaux et dégageons des bénéfices équivalents.

Rien de la carpe et du lapin.
Unis, nous résisterons mieux à nos grands concurrents mondiaux, qui sont les mêmes. Unis, nous serons mieux armés pour gagner les grandes compétitions de demain. En un mot, ce que nous proposons est une union.

Rien d'une manipulation génétique.

SCHNEIDER
Offre Publique d'Alliance Merlin Gerin Télémécanique

Une note d'information (visa COB n° 8851 du 12/2/88) est tenue gratuitement à la disposition du public auprès des banques Paribas, Banque de Gestion Privée-SIB et Société Générale.



Politique

La préparation de l'élection présidentielle

Controverse sur la poursuite de la cohabitation

(Suite de la première page.)

Dans les trois cas, les électeurs, si l'on en croit le sondage de l'institut Louis Harris publié par *l'Express*, approuvent.

Tout paraît donc simple. Comme M. Edouard Balladur l'a dit le 28 février sur TF1, la cohabitation *« ne durera pas au-delà du mois de mai »*. D'une manière ou d'une autre – dissolution pour MM. Mitterrand et Barre, non-dissolution pour M. Chirac, – la norme de la V[e] République sera rétablie. Tout se complique, pourtant, quand on s'avise que M. Mitterrand est donné vainqueur par les sondages, alors que le rapport des forces gauche-droite, plus extrême droite, s'il tend à s'équilibrer, reste néanmoins nettement favorable à la majorité actuelle dans l'hypothèse d'élections législatives. Le chef de l'Etat, réélu, pourrait donc se voir renvoyer par le pays une majorité RPR-UDF, renforcée même, selon M. Chirac, en raison du mode de scrutin.

Dans cette hypothèse, ou dans celle où M. Mitterrand, pour éviter cette situation, préférerait conserver l'Assemblée actuelle au moins un certain temps – M. Jacques Delors s'était offert à tenter de gouverner avec elle, – que ferait la droite ? M. Chirac avait expliqué, le 29 février, à Toulouse, qu'elle ne devrait pas selon lui, dire *« obligatoirement »* non à une nouvelle cohabitation, que l'*« intérêt du pays »* pourrait imposer, comme il l'avait fait en 1986. M. Barre s'était étonné, le surlendemain, de cette anticipation d'un éventuel retour à la case départ.

M. Michel Noir, ministre (RPR) du commerce extérieur, a poussé plus avant dans la direction que M. Chirac avait semblé ne pas interdire. Pour M. Noir, la majorité doit s'affirmer dès maintenant résolument *« anti-crise »*, rivaliser avec le président dans le souci de l'Etat et lui disputer la palme du rassemblement, en se déclarant prête à une nouvelle cohabitation. Porte-parole de M. Chirac, M. Alain Juppé a, dès mercredi soir, vigoureusement contredit cette thèse, en excluant de *« relégitimer »* ainsi, par avance, M. Mitterrand.

La difficulté, pour M. Chirac et pour ses amis, est de ne donner raison ni à M. Barre, en rejetant aujourd'hui ce qu'ils avaient préconisé il y a deux ans, ni à M. Mitterrand, en lui offrant un piédestal pour son entrée en campagne. Pour M. Barre, l'écueil est d'aller contre le climat « consensuel » dans lequel M. Mitterrand – plutôt deux fois qu'une – et M. Chirac – quoi qu'il en ait – prospèrent et que les Français semblent trouver à leur goût. Le risque, pour M. Mitterrand, serait de démobiliser ses partisans à gauche en n'ayant rien de mieux à leur offrir qu'un modeste « Tonton » *bis*, modèle cohabitation.

PATRICK JARREAU.

M. Mitterrand refuse l'« instabilité présidentielle »

M. François Mitterrand a affirmé le mercredi 2 mars lors du journal de 20 heures de TF 1, à propos de la cohabitation et de ses relations avec Chirac : *« Comme les chats, on dort toujours en regardant »*. Interrogé, à Bruxelles, M. Mitterrand a ajouté : *« Notre devoir élémentaire, c'est de représenter la France et de parler d'une seule voix »*. Il a rappelé que *« la Constitution et la confiance des Français »* lui donnent compétence pour *« tracer les grandes lignes de la diplomatie »*. *« Il est premier ministre, je le respecte dans sa fonction, je suis président de la République, il doit agir de même »*.

A propos de sa décision d'être ou non candidat à l'élection présidentielle, M. Mitterrand s'est borné à dire : *« Il ne reste plus beaucoup de temps, plus ça va, plus on s'en approche »*.

Souhaite-t-il que la cohabitation se poursuive ? *« Non*, a-t-il répondu, *elle a été imosée par les élections de mars 1986 »*, et il a souligné qu'il ne fallait pas ajouter aux instabilités propres à la France *« une instabilité présidentielle »*. M. Mitterrand s'est demandé s'il fallait *« changer les présidents avec les majorités »*. Il a fait allusion à l'élection cantonale de Lille qui divise l'UDF et observé *« et quand il y a une crise à l'intérieur d'une majorité, voyez, il y a même presque une crise pour un canton de Lille !... Alors, chaque fois qu'il y a un problème dans un canton de Lille, il faudrait changer de président ! »* Il a immédiatement concédé qu'il *« grossit le trait »*.

M. Madelin face à... M[me] Méhaignerie à Lille-Ouest

LILLE
de notre correspondant

En déplacement officiel le mercredi 2 mars dans le Nord, M. Alain Madelin n'a rencontré au cours de son périple aucun dirigeant national du CDS sur son chemin, pas même dans le canton de Lille-Ouest où s'affrontent le candidat officiellement investi par l'UDF, M. Jean-Jacques Descamps, et la veuve du conseiller général décédé en janvier dernier, M[me] Jeannine Delfosse, qui a le soutien du CDS. Les responsables nationaux des deux formations qui s'opposent, le Parti républicain et le CDS, ont respecté l'accord intervenu mardi. Tout au moins dans la forme.

Le ministre de l'industrie, dont le déplacement à Lille était prévu, a-t-il insisté, bien avant que n'éclate cette affaire, a pu formuler son soutien à la candidature du secrétaire d'Etat au tourisme. Mais il l'a fait sans démonstration excessive ni provocation. Tout juste a-t-il assorti la visite sur le site de l'ancienne filature d'Agache-Willot à Wambrechies, dans le canton, baptisée fort opportunément voici à peine un mois « pépinière d'entreprises », d'une promesse d'implantation d'une entreprise pouvant créer soixante-dix emplois dans les trois ans.

Pour le reste, il a plaidé pour l'avenir. *« Il y a un candidat d'union de la majorité*, a-t-il déclaré, *et il y a un candidat de division. La division nous prépare des lendemains qui déchanteront, et je préfère, pour ma part, parler de la nécessaire union de la majorité. Je pense à l'avenir ; et, pour moi, l'avenir c'est l'élection présidentielle : la pire des choses serait de donner l'exemple de la division, car ne n'est que dans l'union que nous pourrons gagner. Maintenant, le mal est fait. Il faut essayer de limiter la casse. C'est ce que nous faisons en réaffirmant le choix de Jean-Jacques Descamps comme candidat. »*

Les droits du terrain

Mais le ministre parti, le « terrain » reprenait tous ses droits avec la tenue, dans la soirée, d'un meeting de soutien à la candidature de M[me] Delfosse. Conformément à l'accord, aucun responsable national du CDS n'avait fait le déplacement. Mais ni M. Pierre Méhaignerie, ni M. Jacques Barrot, ni même M. Bruno Durieux – tous les trois « interdits de séjour » dans le canton – n'ont renié leur appui à M[me] Delfosse. Ils avaient fait parvenir des messages de soutien. *« A titre amical »*, M. Méhaignerie avait même délégué son épouse, M[me] Julie Méhaignerie. *« C'est la première fois*, a-t-elle dit, *que je participe à un meeting politique sans la présence de Pierre comme candidat. »* Et tout l'état-major du CDS départemental était, lui, bien présent, ou presque, M. André Diligent, sénateur, maire CDS de Roubaix, intervenant en direct par téléphone depuis la clinique où il est hospitalisé pour quelques jours.

Trois cents militants étaient réunis dans cette salle des fêtes de Saint-André, où, dit-on, voici peu M. Descamps n'en avait rassemblé que quelques dizaines. Ils entendaient manifester leur volonté de voir respecter leur choix, celui du terrain face aux états-majors parisiens. Ils se retrouvaient là *« en famille »* dans une réaction de rejet : *« On va reconduire chez lui l'indélicat »*, lança M. Eric Azières, le président national des Jeunes démocrates sociaux, venu également sur place. Il y avait longtemps, certainement, que tous ces militants n'avaient pas plongé avec une telle ferveur dans leurs racines les plus profondes. Des racines qu'a trop sous-estimées le secrétaire d'Etat au tourisme en tentant de passer en force pour briguer la succession de Georges Delfosse dans ce canton.

Reste que le PR n'a guère apprécié le déplacement de M[me] Méhaignerie à Lille. *« C'est dérisoire et mesquin, et surtout hypocrite »*, a jugé son porte-parole, M. Philippe Vasseur.

JEAN-RENÉ LORE.

Deux sondages

M. Chirac maintient son avance sur M. Barre *selon BVA*

Contrairement aux derniers sondages réalisés par CSA et Louis Harris, M. Jacques Chirac bénéficie toujours d'une avance sur M. Raymond Barre au premier tour de l'élection présidentielle, selon les résultats de l'enquête menée par BVA et publiée, le jeudi 3 mars, dans *Paris-Match* (1). Dans l'hypothèse où M. François Mitterrand se porte candidat, le premier ministre est crédité, comme la fois précédente, de 23 % des intentions de vote, tandis que M. Barre recueille, sans changement, 19 % des suffrages. Au total, les représentants de la droite et de l'extrême droite obtiennent 53 % des voix.

A gauche, le président de la République est crédité de 35,5 % des intentions de vote (au lieu de 36 %), M. André Lajoinie recueillant 6,5 % des suffrages (au lieu de 5,5 %) et Pierre Juquin 2,5 % (au lieu de 3 %).

Au second tour, M. Mitterrand est déclaré vainqueur des duels l'opposant à MM. Barre et Chirac, avec respectivement 52,5 % (comme la fois précédente) et 53,5 % des voix (au lieu de 54,5 %). C'est la première fois que l'écart entre les scores des deux candidats de la majorité (1 point) est aussi faible. Le premier ministre enregistre d'ailleurs, avec 46,5 % des intentions de vote, son meilleur résultat au second tour, depuis juillet 1987.

Autre motif de (relative) satisfaction pour M. Chirac, 40 % des électeurs de droite estiment que ce dernier est *« le plus capable de rassembler la droite au second tour »*, 35 % lui préférant M. Barre. En novembre 1987, 51 % des sympathisants de la droite accordaient cette qualité au candidat de l'UDF et 23 % d'entre eux au premier ministre.

(1) Sondage effectué du 15 au 19 février auprès d'un échantillon représentatif de 1 900 personnes.

Les deux candidats de la majorité sont à égalité *selon Louis Harris*

Les deux candidats de la majorité sont à égalité à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle, dans l'hypothèse où M. François Mitterrand est candidat, selon le sondage réalisé par Louis Harris et publié, le vendredi 4 mars, dans *l'Express* (1).

MM. Raymond Barre et Jacques Chirac sont tous deux crédités de 20,5 % des intentions de vote, alors que le mois dernier le premier recueillait 19 % des suffrages, et le second 21,5 %. Si les candidats de droite et d'extrême droite demeurent majoritaires avec 50 % des voix, le président de la République domine toujours la consultation en rassemblant 39,5 % des intentions de vote (au lieu de 41,5 % en janvier).

De même, le chef de l'Etat est réélu, avec 56 % des suffrages, face à ses deux adversaires de la majorité. Opposé à M. Barre, il enregistre son meilleur résultat depuis la création du baromètre, en mai 1987, alors qu'en janvier il ne recueillait que 54,5 % des voix. Le mois précédent, M. Mitterrand prenait l'avantage sur le premier ministre en obtenant 58 % des intentions de vote.

(1) Sondage effectué du 18 au 23 février auprès d'un échantillon représentatif de mille trois personnes.

La campagne de l'extrême droite

M. Le Pen oppose les berceaux français aux charters d'immigrés

RENNES
de notre envoyé spécial

Nostalgie quand tu nous tiens... A Econe Mgr Lefebvre pleure le catéchisme de son enfance. A Rennes, le mercredi 2 mars, M. Jean-Marie Le Pen a voulu faire revivre l'école de ses jeunes années, celle de cette époque bénie où *« les instituteurs s'occupaient de leurs élèves »* et où *« il y avait consensus sur certain nombre d'idées claires »*.

Pour traiter de *« la famille et de la nation »* devant les mille cinq cents à deux mille personnes rassemblées dans la salle omnisports, le président du Front national s'est transformé, pour une soirée, en instituteur, en pédagogue populaire, à la manière d'un Topaze breton qui n'aurait jamais sombré dans le laxisme et la décadence. *« Le déclin français, européen, occidental et breton vient de l'érosion de l'image de la famille »* a-t-il lancé.

Ce précepte de base posé, M. Le Pen pouvait commencer sa leçon de morale, de celles qui au tableau noir se formulent simplement pour être retenues aisément. L'union libre a conduit à la destruction de l'esprit familial. Les criminels sont souvent issus de familles éclatées. Qui se droguera se prostituera et finira par voler. Le trafic de drogue est à 80 % le fait d'étrangers.

Seule la famille, a-t-il expliqué, et tout particulièrement la femme et la mère à l'image de la *« Vierge Marie, la mère de Dieu »*, peut constituer un rempart efficace contre les fléaux modernes de l'immigration et du SIDA. *« En démographie, comme en physique, la nature a horreur du vide »*, a souligné M. Le Pen en dénonçant la place prise par les immigrés en France. *« Les jeunes couples français n'ont pas assez d'enfants parce qu'ils n'ont pas les logements sociaux qu'il faut. Ils n'auront jamais de HLM car il y aura toujours une famille sénégalaise de sept, huit ou neuf enfants pour passer devant eux. »* Ovation dans la salle. La solution est simple : *« En votant Le Pen, vous voterez pour les berceaux français contre les charters qui viennent en France chargés d'immigrés »* a-t-il promis en précisant que, s'il arrivait au pouvoir, seuls les Français bénéficieraient de prestations familiales.

Le président du Front national a également promis la création d'un ministère des droits de l'enfant. Et il s'est prononcé, au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue au Club de la presse de Rennes, pour *« le vote familial »*, c'est-à-dire la possibilité offerte aux parents de bénéficier de voix électorales supplémentaires en fonction du nombre de leurs enfants. Le Pen estime que ce serait une façon de compenser le vieillissement du pays et de donner plus de dynamisme électoral au vote des familles. Le député du Front national, Bruno Gollnisch (Rhône) a préparé une proposition de loi allant dans ce sens.

Avortement et coma dépassé

Le chef de file de la droite *« nationale et populaire »* a stigmatisé la *« tartuferie d'une certaine politique médiatique subventionnant l'avortement tout en s'indignant d'expériences sur des personnes en coma dépassé »*. M. Le Pen n'a donc pas voulu jeter la pierre à M. Milhaud, *« ce professeur et communiste »*, a-t-il tenu à préciser pour montrer son impartialité. Enfin, M. Le Pen a affiché son optimisme en estimant qu'il se situait au-delà des 15% de voix, même si *« les sondages sont actuellement odieusement manipulés »*. Pour lui, un échec au premier tour de l'élection présidentielle le 24 avril prochain serait de faire moins de 10% des voix (son score aux législatives) et d'arriver derrière le Parti communiste.

A la sortie du meeting de M. Le Pen, vers minuit, un groupe d'une vingtaine de jeunes a apostrophé les sympathisants du Front national en criant : *« Le Pen nazi! Le Pen fasciste! »* Un mince cordon de policiers les séparait des membres du service d'ordre du Front national, qui a riposté par *la Marseillaise* et par des *« Le Pen président! »* Le groupe de jeunes, dont certains se déclaraient « anarchistes », répondit pacifiquement par *Douce France* avant d'attaquer, sur un registre plus politique *« Mitterrand président! »*. Le retrait du service d'ordre du Front national et des militants devait mettre un terme à l'affrontement verbal, qui n'a pas dégénéré.

L'après-midi, un millier de manifestants contre la venue de M. Le Pen avaient défilé dans les rues de Rennes à l'appel de seize organisations, parmi lesquelles le PS, la CFDT, SOS Racisme, la LCR et les anarchistes.

PIERRE SERVENT.

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Blotin
Matière

M. Pierre Blotin, membre du bureau politique du PCF et responsable de la commission chargée d'animer la campagne de ce parti, a souligné, le mercredi 2 mars à Paris, que le bilan économique de l'année 1987, publié par l'INSEE, fournit *« la matière à un vrai débat sur les enjeux de l'élection présidentielle »*. Au cours d'un point de presse, il a affirmé que ce bilan, *« c'est la stagnation de la croissance, un endettement des ménages doublé depuis 1981, la baisse du pouvoir d'achat de la masse salariale et les cotisations sociales qui grimpent plus vite que celles-ci »*.

M. Chevènement
Jambes

M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre socialiste et député du Territoire de Belfort, a affirmé, le mercredi 2 mars à Besançon, où il participait à un meeting en compagnie de M. Lionel Jospin, que M. Jacques Chirac est *« un peu insuffisant »* et M. Raymond Barre *« un peu trop suffisant »* et *« prisonnier d'une coalition hétéroclite »*. *« Ce n'est pas avec une tortue*, a-t-il ajouté, *que la France sera au rendez-vous de l'an 2000. Quant à M. Chirac, il devrait se souvenir que pour gagner au concours de la tête et des jambes, il ne suffit pas d'avoir des jambes. »* – *(Corresp.)*

M. Jospin
Doute

« Est-ce que nous avons le moindre doute sur celui qui sera notre candidat ? Moi, je n'en ai pas ! », a indiqué M. Lionel Jospin, le mercredi 2 mars à Besançon. Le premier secrétaire du PS a estimé normal que M. Jacques Chirac soit *« gêné »* par les appels au rassemblement lancés par le chef de l'Etat dans la mesure où le premier ministre incarne, selon M. Jospin, une politique de *« division des Français »*. Il a souhaité des communistes, qu'ils *« rappellent que la droite existe, qu'ils la combattent et qu'avec nous ils veulent la battre »*. – *(Corresp.)*

M. Juppé
Otage

« Si François Mitterrand est élu, la cohabitation, c'est fini. On ne va pas servir d'otage à un président qui vient de gagner », a déclaré M. Alain Juppé, porte-parole de M. Jacques Chirac, le mercredi 2 mars au soir. *« On va au pouvoir quand on vient de gagner, on n'y va pas quand on est battu. M. Mitterrand serait alors relégitimé et en position de force »*, a expliqué le ministre (RPR) du budget au cours d'une conférence-débat à Paris devant des représentants des professions libérales.

M. Juquin
Responsabilités

Tous les partis politiques, y compris les socialistes et les communistes, *« ont de graves responsabilités dans la montée du Front national parce qu'ils ont préféré la tactique à l'éthique »*, a dit M. Pierre Juquin, le mercredi 2 mars à Nantes. S'exprimant devant plus d'un millier de personnes, le candidat rénovateur à l'élection présidentielle s'est déclaré *« peiné »* que M. François Mitterrand n'ait *« pas tenu l'engagement qu'il avait pris en 1981 de donner le droit de vote aux immigrés aux élections municipales »*. Il a vivement protesté contre la suppression de plusieurs émissions que, selon lui, il devait faire à la radio et à la télévision.

M. Lajoinie
Course

« Au moment où les autres désarment, la France se jette dans une course aux armements sans précédent », a déclaré M. André Lajoinie, le mercredi 2 mars, lors d'un meeting à Ajaccio. *« La réalisation de ces projets ferait passer l'arsenal nucléaire français d'environ deux cents armes aujourd'hui à cinq cents dans trois ans et mille à la fin de ce siècle »*, a affirmé le candidat du PCF à l'élection présidentielle.

Rappelant que les députés communistes ont été les seuls à ne pas voter la dernière loi de programmation militaire qui engage 474 milliards de francs de dépenses, M. Lajoinie s'est prononcé contre le désarmement unilatéral de la France mais pour une diminution de 40 milliards du budget militaire *« dès cette année [...] pour la rénovation de l'école, pour assurer un avenir aux jeunes et pour venir en aide aux plus démunis »*.

M. Mestre
Vérité

Les barristes *« continueront à demander la vérité »* sur l'« affaire des fiches » du conseil supérieur de la magistrature, car *« seul le silence a jusqu'ici répondu »* et *« c'est peut-être bien le silence de l'aveu »*, a déclaré, le mercredi 2 mars à Paris, M. Philippe Mestre, directeur de campagne de M. Raymond Barre. Le jeudi précédent, à Rennes, M. Barre avait dénoncé le *« sectarisme »* du président de la République en l'accusant de s'être fait remettre des fiches sur les opinions politiques des magistrats.

M. Megret
Prélèvements

« Les chiffres de l'INSEE montrent que Jacques Chirac ne tiendra pas ses engagements », a affirmé, le mercredi 2 mars, à Paris, M. Bruno Megret, directeur de campagne de M. Jean-Marie Le Pen, à propos de l'augmentation des prélèvements obligatoires en 1987. *« Depuis mars 1986, Jacques Chirac n'a pas su rompre avec le socialisme. Pourquoi ferait-il demain ce qu'il n'a pas fait hier ni aujourd'hui ? »*, s'est demandé M. Megret.

M. Noir
Encore

Dans une interview au *Progrès* de Lyon, le mercredi 2 mars, M. Michel Noir affirme que dans le *« cas de figure »* où le *« président socialiste »* est réélu et que la cohabitation doit se poursuivre, il ne voit *« pas comment en mai 1988 »* la majorité pourrait *« répondre différemment de mars 1986 »*. *« Refuser de former un gouvernement*, ajoute le ministre (RPR) du commerce extérieur, *ce serait déclencher une crise et augmenter les chances du président de conforter sa position en obtenant une majorité de son camp. »* *« Si la proposition m'en est faite*, indique M. Noir, *je ferais partie d'un gouvernement soutenu par le RPR et l'UDF »* dans l'hypothèse d'une poursuite de la cohabitation post-présidentielle.

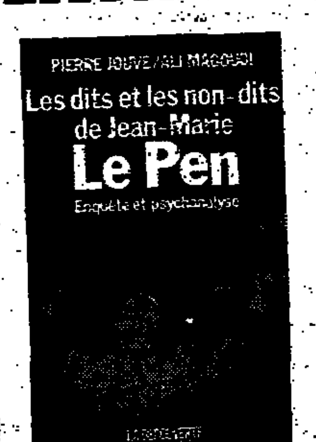
هكذا من الأصل

baignerie

ux français
rès

UNE VRAIE-FAUSSE CAMPAGNE ET POURTANT DE VRAIS DEBATS

EXTREME DROITE



Fruit de 8 mois passés aux côtés de Jean-Marie Le Pen, ce livre multiplie les révélations et dresse un « portrait total » du leader du Front national, faisant notamment de la psychanalyse une méthode d'investigation.

ET AUSSI :
E. Plenel, A. Rollat, *L'effet Le Pen*
P. Vidal-Naquet, *Les assassins de la mémoire*

EDUCATION

Jacques Lesourne
EDUCATION & SOCIÉTÉ
LES DÉFIS DE L'AN 2000
LA DÉCOUVERTE Le Monde

Unanimement salué par la presse comme un événement, ce rapport aborde franchement et sans détour les questions fondamentales dont la société française doit débattre à propos de l'éducation et de la formation.

ET AUSSI :
D. Assouline et S. Zappi, *Notre printemps en hiver*
R.H. Guerrand, *C'est la faute aux profs !*
A. Monchablon, *Le livre du citoyen*
H. Noguères et alii, *Rapport de la Ligue des droits de l'homme* sur les violences commises à l'occasion des manifestations étudiantes de décembre 1986.
Plantu, *Wolfgang, tu feras informatique !*

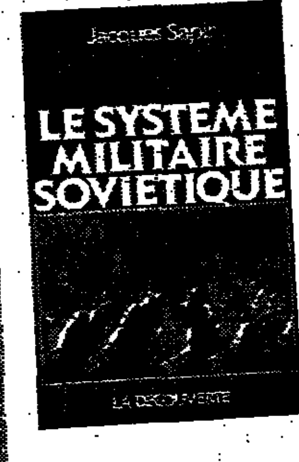
RACISME

Pierre-André Taguieff
La force du préjugé

Comment fonder une critique radicale du racisme et de l'antiracisme ?
Cet ouvrage est une première réflexion d'ensemble mêlant l'étude épistémologique, l'analyse lexicographique, les apports des biologistes et généticiens, aux contributions des philosophes et des anthropologues.

ET AUSSI :
J.-C. Barbier et O. Désouches, *Sanctionner l'apartheid*
A. Cordeiro, *L'immigration*
GISTI, *Le guide des étrangers face à l'administration*
GISTI, *Le guide pour jeunes étrangers en France*
N. Kettane, *Droit de réponse à la démocratie française*
B. Langlois, *Résistances*

EST-OUEST



L'analyse proposée par Jacques Sapir de la nouvelle doctrine militaire soviétique, jusqu'à présent mal connue, permet de comprendre la logique des propositions de désarmement de Gorbatchev.

ET AUSSI :
M. Drach, *La crise dans les pays de l'Est*
G. Duchêne, *L'économie de l'URSS*
Hérodote n°47, *Géopolitique de l'URSS*
J. Vernant, *Les relations internationales à l'âge nucléaire*

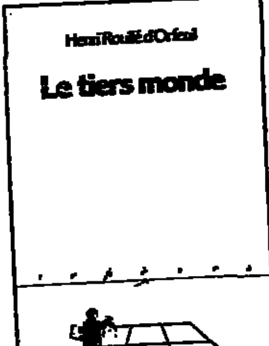
ECONOMIE

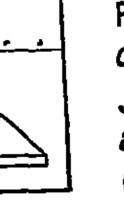


Quel pouvoir exerce la Direction du Trésor ? Qui gouverne réellement, le ministre de l'Economie ou les « Trésoriens » ?
Pour la première fois, ce livre très vivant, nourri d'anecdotes souvent surprenantes, répond à ces questions.

ET AUSSI :
P. Bezbakh, *Inflation et désinflation*
Collectif, *L'état du monde 1987-1988*
M. Durand, *La Bourse*
J. Freyssinet, *Le chômage*
P. Messine, *Les Saturniens*
F. de Ravignan, *L'intendance ne suivra pas*
J. Régniez, *Les nouveaux produits financiers*
B. Rosier, *Les théories des crises économiques*

TIERS MONDE





« Une invitation à la réflexion qui parvient à éviter les pièges de la simplification abusive et de la schématisation. Ce livre clair et bien écrit s'interroge sur la place qu'occupe le tiers-monde dans l'ordre international et sur son avenir ».
Le Monde diplomatique

ET AUSSI :
P. Arnaud, *La dette du tiers monde*
J. Chonchol, *Paysans à venir*
Collectif, *L'état du tiers monde*
O. Colombani, *Paysans du Brésil*
R. Dumont, C. Paquet, *Taiwan, le prix de la réussite*
G. Massiah, J.-F. Tribillon, *Villes en développement*

LA DECOUVERTE

هكذا من الاصل

Politique

La recherche, thème prioritaire dans la campagne présidentielle

Les socialistes veulent atteindre 3 % du PIB

Pendant et après la période où ils ont été au gouvernement, les socialistes ont subi de nombreuses critiques, mais il y en eut remarquablement peu sur leur politique de recherche, et les deux ans du gouvernement Chirac ont laissé le regret des années précédentes à bien des chercheurs. Faut-il donc s'étonner que les « Propositions pour la France » du PS présentées pour l'élection présidentielle, une fois défalqués les arguments justificatifs et les reproches faits à la droite – laquelle *« a montré ce qu'il fallait surtout ne pas faire »*, – se résument, pour l'essentiel, à l'affirmation que la direction suivie entre 1981 et 1986 sera maintenue ?

« De retour au pouvoir, nous ferons à nouveau de la recherche une priorité nationale », dit le texte. Cet engagement sera concrétisé par un projet de loi de programmation qui *« prévoira de porter l'effort national de recherche et de développement technologique à 3 % du PIB en 1992, soit à un niveau proche de celui atteint par les grands pays scientifiques, les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni »*.

A propos de la recherche industrielle, il est précisé que *« la part de l'effort national de recherche-développement financée par les entreprises devra augmenter »*. C'est là un constat ancien et d'ailleurs commun à toutes les formations politiques – il suffit de comparer les ratios français et étrangers, – mais que son affirmation répétée ne suffit pas à faire passer dans les faits. Les socialistes s'interrogent sur l'efficacité du crédit d'impôt recherche mis en place par M. Fabius en 1983 et estiment que *« les aides incitatives directes d'origine budgétaire doivent retrouver un rôle important »*.

Une légère autocritique apparaît dans l'affirmation que *« le rôle du ministère de la recherche et de la technologie sera de veiller à une gestion équilibrée du dispositif national de recherche, essentiellement dans l'attribution des crédits entre ses diverses composantes »*. L'intervention, parfois pesante, du ministère dans la gestion des organismes de recherche avait provoqué quelques conflits et nourri des critiques sur la bureaucratisation de la recherche.

MAURICE ARVONNY.

Le Monde sur minitel
OPA CONTRE OPA
Suez, Cerus, S.G.B., Schneider, Télémécanique...
Qu'en pensez-vous ?
36.15 TAPEZ LEMONDE

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vente au Palais de justice de BOBIGNY, le MARDI 15 MARS 1988 à 13 h 30
PAVILLON à SAINT-DENIS (93)
4, rue de Livry
Sur sous-sol total avec garage - rez de chaussée : salle à manger, salon, cuisine, WC, entrée - 1er étage trois chambres, salle de bains sur un terrain de 240 m²
MISE à PRIX : 150 000 F
S'adresser à Me Bernard ETIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la SCPA ETIENNE, WARET-ETIENNE, 11, rue du Général-Leclerc 93110 ROSNY-sous-BOIS. - Tél. : 48-54-90-87.

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice à PARIS
le JEUDI 17 MARS 1988 à 14 h 30 - EN UN LOT
UN STUDIO - 11, 13, 15, RUE DE LA RÉUNION
et 52, 54, 56, rue des Haies à PARIS (20e), au 4e étage sur cour, bât. B, 34/10 000e des p.c. - CAVE au 3e sous-sol, 1/10 000e p.c.
EMPLACEMENT de voiture au 3e sous-sol, 5/10 000e p.c.
M. à P. : 150 000 F
S'adr. à Michel de LACGER, avocat à la Cour, 19, avenue Rapp, PARIS (7e). Tél. : 45-55-72-00. - Tous avocats près du Tribunal de grande instance de PARIS.

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice à CRÉTEIL
le JEUDI 17 MARS 1988 à 9 h 30
UN APPARTEMENT DE 4 P. PRINC. à CHAMPIGNY-sur-MARNE
(94) - 192 à 196, rue Diderot
au 1er étage, bât. GHI, escalier 1 et CAVE
M. à P. : 200 000 F
S'adr. SCP GASTINEAU, MALANGEAU et BOITTELLE-COUSSAU, avocats associés 29, rue des Pyramides, PARIS (1er). - Tél. : 42-60-46-79. - Tous avocats près du Tribunal de grande instance de CRÉTEIL. - Sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie au Palais de justice de CRÉTEIL,
le JEUDI 17 MARS 1988 à 9 heures
PAVILLON à NOGENT-sur-MARNE (94)
7, avenue des Tilleuls
élevé sur terre-plein, rez-de-chaussée : entré, cuisine, WC, grand séjour, garage
1er étage : salle d'eau, quatre chambres
sur un TERRAIN DE 477 m² environ
MISE à PRIX : 250 000 F
S'adresser à Me Patrick VARINOT, avocat, 166 bis, Grande-Rue à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne). - Tél. : 48-71-03-78. - Au greffe du Tribunal de grande instance de CRÉTEIL où le cahier des charges est déposé

Vente au Palais de justice de BOBIGNY, le MARDI 15 MARS 1988 à 13 h 30
PAVILLON à VILLEPINTE (93)
avenue Cuvier
(17-19 : d'après les titres, 15 : suivant les plaques apposées)
composé d'un rez-de-chaussée élevé sur cave et garage et chambre. - d'un 1er étage : salle de séjour, salon, chambre avec terrasse, cuisine, salle de bains, WC, cabinet de toilette.
sur un terrain de 1 850 m²
MISE à PRIX : 300 000 F
S'adresser à Me Bernard ETIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la SCPA ETIENNE, WARET-ETIENNE, 11, rue du Général-Leclerc, 93110 ROSNY-sous-BOIS. - Tél. : 48-54-90-87

Me J. PEIRANI, avocat, 64, rue Montgrand 13006 MARSEILLE. - Tél. : 91-33-11-36
VENTE SUR LICITATION aux enchères publiques au Palais de justice de MARSEILLE, le JEUDI 24 MARS 1988, à 9 h - EN 2 LOTS
1) PARCELLE DE TERRE 1 380 m² CONSTRUCTIBLE
à LA CIOTAT - lotissement CLOS DES PLACES
avenue d'Alsace et avenue de Lorraine. - MISE à PRIX : 200 000 F
2) PARCELLE DE TERRE 1 717 m² av. CONSTRUCTION
à LA CIOTAT - Lotissement CLOS DES PLAGES
avenue d'Alsace et avenue de Lorraine - MISE à PRIX : 550 000 F
VISITES : les 12, 13, 14, 19, 20, 21 mars de 10 à 17 h sans interruption.
S'adr. pour rens. : Me Pierrette SAINT-AMANS, avocat, 43, rue Montgrand 13006 MARSEILLE. - Tél. : 91-33-85-12.

Les barristes souhaitent « un véritable sursaut »

« Pour M. Raymond Barre, il ne faut pas mélanger recherche et politique. » « La recherche a d'abord besoin de continuité et de compétence », a souligné M. Edmond Alphandery, député de Maine-et-Loire, le mercredi 2 mars devant la presse, soulignant que l'objectif du candidat à l'élection présidentielle est de *« laisser travailler les chercheurs dans la sérénité et d'éviter de bouleverser les structures »*. Voilà qui devrait rassurer la communauté scientifique, d'autant que les barristes affichent clairement leur intention de faire figurer la recherche parmi les priorités nationales. Un objectif qui n'étonnera guère puisque M. Barre, lorsqu'il était premier ministre, a fortement augmenté le budget de la recherche pour 1981, rompant ainsi avec le désintérêt qu'avaient longtemps manifesté les pouvoirs publics pour ce secteur.

L'une des principales préoccupations de M. Barre concerne la recherche industrielle, qui doit connaître *« un véritable sursaut »*. S'inspirant des méthodes utilisées par nos partenaires, notamment l'Allemagne fédérale, il propose d'élargir à l'innovation le crédit d'impôt-recherche et de le rendre plus accessible aux entreprises moyennes, de prévoir une provision fiscale pour la recherche, d'améliorer les procédures de détachement des chercheurs dans l'industrie et d'adapter les dispositifs d'assurance à la recherche-développement.

Et comme *« il n'est pas de bonne recherche sans bons chercheurs »*, M. Barre, faisant d'une pierre deux coups, compte aider les entreprises à recruter des personnels compétents tout en résolvant le fameux écueil de la « pyramide des âges », qui bloque le recrutement dans les organismes publics. Aussi suggère-t-il de rémunérer à un salaire normal, dans le cadre d'un contrat de deux ans, des jeunes diplômés se consacrant à un projet de recherche dans une entreprise et, en cas d'embauche définitive, d'accorder à l'employeur une aide dégressive pendant les trois années qui suivent. Un plan qui, pour être significatif, devrait concerner un millier de jeunes chercheurs par an.

Soutien à la recherche industrielle et à l'emploi scientifique, mais aussi *« développement d'un nouveau dialogue décentralisé entre tous les partenaires »* et ouverture sur l'Europe, tels sont donc les principaux axes de la politique *« résolument moderne »* de M. Barre en matière de recherche. Si modernisme il y a, on n'y trouve, en revanche, peu de réelles innovations. Car si M. Alphandery souligne, à juste titre, les carences françaises en matière de recherche et développement, nombreux sont ceux qui, depuis huit ans, martèlent les mêmes évidences. Quant aux solutions que propose M. Barre pour surmonter les difficultés, elles se fondent pour la plupart – crédit d'impôt-recherche, bourses CIFRE de formation par la recherche, notamment – sur des procédures mises en place par MM. Jean-Pierre Chevènement et Laurent Fabius lorsqu'ils étaient à la tête de la recherche.

Rupture ?

Pourtant, M. Alphandery juge sévèrement la politique suivie entre 1981 et 1986. Il s'interroge sur l'utilité de ses discours trop abondants, de sa loi d'orientation pour la recherche qui a *« contribué à scléroser un secteur trop administré »* et de ses coupes budgétaires, qui sont venues démentir les intentions de départ : *« Rompons,* dit-il, *avec ces pratiques un peu primitives : enterrons tam-tam, momie ou scalp »*. Soit. Mais force est de constater que, renonçant aux tambours et trompettes, M. Barre compte finalement agir dans la continuité de l'effort engagé par les socialistes.

En revanche, en soulignant l'importance du poids de la recherche militaire, en se déclarant en faveur d'un retour à la notion de budget civil de la recherche et du développement – dont M. Alain Devaquet s'était laissé déposséder en 1986, perdant ainsi, au profit du ministère du budget, un « outil » de gestion global de la recherche, – les barristes semblent vouloir renoncer à des pratiques en vigueur depuis deux ans. De là à penser qu'en matière de recherche la politique de M. Barre s'inscrit plutôt en rupture de celle de M. Jacques Chirac...

ELISABETH GORDON.

M. Rossinot présente un bilan chiffré de deux ans de travail parlementaire

Au conseil des ministres du mercredi 2 mars, puis au cours d'une conférence de presse, M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, a dressé le bilan du travail accompli par l'Assemblée nationale et le Sénat depuis le 2 avril 1986. Cent soixante seize lois ont été adoptées en deux ans.

Le ministre, qui est aussi président du Parti radical, s'est félicité que *« la majorité parlementaire n'ait connu aucune transformation depuis son accession aux responsabilités » :* le RPR, l'UDF et quelques députés non inscrit, *« assurent seuls la responsabilité de la politique menée depuis l'entrée en fonctions de l'actuel gouvernement »*.

Il a aussi estimé qu'il y avait eu *« un retour à un fonctionnement beaucoup plus équilibré et harmonieux de l'institution parlementaire »* : sessions extraordinaires *« limitées en nombre et en durée »* ; bicamérisme parfaitement respecté puisque toutes les lois adoptées l'ont été par les deux Chambres, sans que jamais le gouvernement demande à l'Assemblée nationale d'avoir le dernier mot contre un souhait du Sénat ; reconnaissance de l'initiative parlementaire dans la fabrication des lois, puisque trente-cinq des textes adoptés avaient pour origine une proposition d'un député ou d'un sénateur.

Le contrôle du travail de l'exécutif par les parlementaires n'est, bien entendu, pas du ressort du gouvernement. Les *« manques »* ne sont donc pas de la responsabilité de M. Rossinot, mais son contrôle, aujourd'hui, ne devrait plus passer essentiellement par les questions écrites ou orales. Or seules deux commissions d'enquête ont été créées ces deux dernières années : une à l'Assemblée, l'autre au Sénat, et toutes deux sur les manifestations lycéennes de l'automne 1986. Bien d'autres affaires auraient pourtant mérité d'être regardées de près par les députés et les sénateurs.

M. Rossino convient d'ailleurs que la place du Parlement dans le fonctionnement des débats démocratiques doit être revue pour qu'il soit vraiment, selon son expression, *« le cœur de la République »*.

Th. B.

Génération... Santini

Pari – presque – tenu. M. André Santini, ministre UDF délégué à la communication, avait affirmé, lors d'un colloque, le lundi 29 février, qu'il porterait le badge *« Génération Mitterrand »* au conseil des ministres (*le Monde* du 2 mars). De fait, le maire d'Issy-les-Moulineaux arborait ce badge lorsqu'il est arrivé, mercredi, à l'Elysée. Il l'avait aussi à la sortie du conseil, mais il a reconnu : *« Je l'ai porté en dehors de la salle du conseil des ministres. »* M. Santini a tenu à préciser – on ne sait jamais... – que son geste relevait de la *« boutade »*. Il a expliqué que M. Jacques Séguéla, le publicitaire concepteur de cette campagne est, *« un acteur économique d'Issy-les-Moulineaux »* (1). *« Il m'a donné ça,* a ajouté le ministre, *et j'ai cru que c'était une façon pour moi d'assurer sa promotion et c'est réciproque. »*

(1) NDLR. – La société de publicité dont M. Séguéla est l'un des principaux animateurs est installée dans la ville de M. Santini.

● **Le vice-amiral Jacques Lanxade, nouveau chef du cabinet militaire du ministre de la défense.** – Par arrêté au *Journal officiel* du mercredi 2 mars, M. André Giraud a nommé le vice-amiral Jacques Lanxade chef du cabinet militaire du ministre de la défense, en remplacement du vice-amiral Yves Goupil, qui est devenu major général de la marine nationale.

[Né le 8 septembre 1934 à Toulon et ancien élève de Navale, Jacques Lanxade a notamment commandé l'escorteur rapide *Champenois* (1970), l'escorteur d'escadre *Galissonnière* (1976) et la frégate *Duguay-Trouin* (1980). Contre-amiral en 1984, il commande la zone maritime de l'océan Indien et la flotte française dans le Golfe en mai 1986. Il a été promu vice-amiral en octobre 1987.]

Vers un recrutement « diversifié » des hauts fonctionnaires

L'Ecole nationale d'administration – qui a maintenant quarante trois ans d'âge – est devenue l'une de ces institutions nationales dont les Français sont fiers mais qu'ils n'hésitent pas à accabler de critiques et de sarcasmes. Oublieux des reproches qu'ils adressent avec véhémence à la Libération aux « chapelles » et aux « citadelles » de l'administration d'avant-guerre, les mêmes – ou leurs descendants – accusent l'ENA d'avoir fait main basse sur l'Etat à travers ses « technocrates »

Ceux qui reprochent à l'Ecole de la rue des Saints-Pères puis de la rue de l'Université d'avoir fabriqué des générations de « petits-messieurs » péremptoires, bardés de certitudes dogmatiques, ignorent le rôle fondamental joué par bien des « grands commis » dans l'appareil administratif français et dans la défense de l'intérêt général. A l'accusation de fournir un produit standard, on peut facilement opposer une palette variée de noms qui se sont illustrés par leurs engagements partisans sur tout le spectre des opinions politiques, parfois les plus antagonistes

Aux brocards déversés sur l'« énarchie » on oppose rarement sa vocation de modèle pour de très nombreux Etats étrangers et son rôle de formation pour des stagiaires de mutiples pays et qui s'en félicitent. A l'archaïsme et à la sclérose qui lui est trop vite reprochée, on omet de répondre par la modernisation des matières enseignées et par l'introduction des techniques de gestion les plus récentes

Quoi qu'il en soit, l'ENA est de nouveau l'objet de réflexions non quant à son avenir mais quant à sa finalité et ses structures. L'essentiel du débat porte sur le point de savoir si l'ensemble des hauts fonctionnaires des administrations civiles de l'Etat – hormis les militaires, les ingénieurs et les enseignats – doivent toujours sortir d'un même moule. La tendance générale de la réponse penche vers la négative. La mode étant au « moins d'Etat », les promotions à venir ne seront plus désormais que de quatre-vingt élèves, après une brutale réduction de moitié. Cette décision prise par M. Chirac illustre sa volonté de « dégraisser » l'administration et surtout de donner un coup d'arrêt à la tentation hégémonique de la puissance publique en France.

Mais ce contingentement par le sommet ne peut se répercuter rapidement jusqu'à la base, bien que les effectifs de la fonction publique aient commencé de décroître par non-renouvellement partiel des départs en retraite. Les besoins d'un certain nombre de corps de l'Etat en matière d'encadrement pourront-ils être ainsi satisfaits pendant les prochaines années par des promotions d'énarques aussi drastiquement réduites ? Il ne le semble pas. C'est pourquoi, les réflexions s'orientent vers un recrutement plus diversifié des hauts fonctionnaires.

C'est ce qu'a laissé clairement entendre le tuteur de l'ENA, M. Hervé de Charette, ministre délégué à la fonction publique en s'adressant le 17 février à l'ensemble des élèves en cours de scolarité à l'école. *« Je ne crois pas,* a-t-il dit, *qu'il soit de l'intérêt de l'administration d'avoir un recrutement uniforme. Je souhaite ouvrir un maximum de corps à une diversité de formations. Il faut obtenir des formes pluralistes de recrutement. »*

Cette perspective ainsi esquissée correspond en fait à un projet de concours séparés qui donneraient accès aux fonctions de sous-préfet (cela se pratique déjà), à celles de magistrats des tribunaux administratifs et au corps diplomatique. Dans ces trois activités, en effet, d'importants besoins se font sentir que l'Ecole nationale d'administration n'est pas en mesure de satisfaire.

Normalisation et concours séparés

Dans le même esprit, un groupe de hauts fonctionnaires dirigé par M. Pierre Milloz, inspecteur général au ministère de l'industrie, propose de *« normaliser »* l'ENA, c'est-à-dire... de s'inspirer de la scolarité de l'Ecole normale supérieure (*le Monde* du 10 février).

Pour cela, les bacheliers, après deux années de préparation dans des classes spéciales, comparables aux « taupes » ou aux « khagnes » passeraient un concours d'entrée à l'ENA où ils deviendraient stagiaires. Pendant deux ans, ils suivraient des cours généraux tout en acquérant un diplôme universitaire. A l'issue de ce cycle – de même que les normaliens présentent l'agrégation – ils présenteraient des concours diversifiés par grandes catégories de corps qui leur accorderaient la qualité de fonctionnaires, et, au terme de deux années de formation administrative, seraient affectés dans les corps de l'Etat. A ces concours pourraient aussi se présenter des étudiants venant directement de l'Université et des fonctionnaires.

La préoccupation des auteurs de tous ces projets est notamment de remédier au système du fameux classement de sortie qui à un quart de point près – ou même moins – oriente une carrière ou contrarie une vocation, et qui a plongé dans l'angoisse des générations d'énarques. Si par l'une des mesures nouvelles, le goût de chaque élève pouvait enfin être satisfait, l'intérêt de l'Etat n'en souffrirait pas. Au contraire.

Toutefois, pour que *« cette immense richesse humaine »* que constituent les fonctionnaires, selon l'expression de M. de Charette, ne soit pas mal utilisée, voire gaspillée, faudra-t-il encore que pour ses rapports avec les usagers – qui sont en définitive ses mandants – elle quitte l'ère de Cro-Magnon et s'adapte plus vite au monde contemporain ? Encore bien du travail pour les concepteurs et les réformateurs !

ANDRÉ PASSERON.

10 MARS 1988
14 heures

Salons Hoche
9, avenue Hoche
75008 Paris



COLLOQUE
AMOFIB
investir
Le Monde
« QUELS RISQUES FINANCIERS POUR 1988 ? »
– DÉONTOLOGIE et NOUVELLES RÈGLES –
présidé par Christian de Boissieu
avec la participation de :
Florent Baran
Eric Bertrand
Raymond Lucas
Gilles Brac de la Perrière
Patrick Mordacq
Jean-Louis Butsch
Michel Piermay
Patrick Simonnet
Renseignements : s'adresser à Olivier Pelletier
AMOFIB - Association Monnaie, Finance, Banque
12, place du Panthéon - 75005 Paris. – Tél. : 46-34-99-47

هكذا من الأصل

Au procès des médecins de Poitiers

La plaidoirie-événement du bâtonnier Roger Merle

Pour le défenseur du professeur Mériel, le docteur Archambeau n'est pas un complice du docteur Diallo. Tout au plus peut-on lui reprocher une non-dénonciation de crime.

POITIERS
de notre envoyé spécial

Il s'est passé, le mercredi 2 mars, au procès dit des médecins de Poitiers, quelque chose d'aussi singulier que significatif. Singulier, parce qu'il est rare que d'une plaidoirie naisse un événement ou, du moins, une véritable surprise. L'inattendu, à partir du moment où la parole est aux orateurs du débat judiciaire, n'est pas la règle. Significatif, parce qu'on peut y déceler une stratégie visant à isoler dans sa défense le docteur Bakari Diallo, à dissocier de lui le docteur Denis Archambeau, pourtant son co-accusé, présenté non plus comme un complice mais comme un *homme placé, malgré lui*, dans une situation impossible, en mesurant l'horreur *et l'étendue, et* n'ayant seulement pas eu le courage de la dénoncer. Telle a été, en effet, la thèse proposée à la cour d'assises par le bâtonnier Roger Merle, défenseur du professeur Mériel.

En cette affaire, M. Mériel n'a à répondre que du délit d'homicide par imprudence. On lui reproche uniquement des fautes professionnelles sans lesquelles le décès de Nicole Berneron aurait pu être évité. Il n'aurait pas à se soucier du sort des docteurs Dallio et d'Archambeau, qui sont accusés du crime de coups mortels pour avoir saboté le respirateur. Il s'y trouve pourtant contraint, dans la mesure où la défense de M. Diallo consiste à soutenir qu'il n'y eut pas sabotage du respirateur avant l'opération mais que l'inversion des tuyaux d'arrivée d'oxygène et de protoxyde d'azote fut opérée après coup, sinon par M. Mériel lui-même, du moins par quelqu'un soucieux de l'aider pour qu'ainsi puissent être masquées les causes réelles de la mort de Nicole Berneron dont il se savait responsable.

Le bouc émissaire

Ainsi donc, mercredi 2 mars, avait-on commencé par entendre Mᵉ François Whien, dont la tâche consistait, pour combattre la défense du docteur Diallo, à faire apparaître essentiellement que, le 30 octobre 1984, entre 12 h 15, heure du décès, et 15 h 30, heure à laquelle M. Mériel affirme avoir découvert, devant témoins, l'inversion des tuyaux, il ne disposa jamais d'un temps suffisant pour opérer lui-même cette inversion.

C'est ainsi qu'entra en lice le bâtonnier Roger Merle. Mᵉ Merle vient de Toulouse, ville d'où sont originaires les Mériel. Avocat renommé, il est aussi professeur de droit à la faculté de cette ville. Il commença par se faire censeur et critique de la presse — après tout, pourquoi pas ? — dans la mesure où celle-ci contribua, le 9 novembre 1984, à faire croire à l'opinion que c'étaient les propos de M. Mériel, nommant, lors de sa conférence de presse au CHU, MM. Diallo et Archambeau, qui avaient été à l'origine de leur inculpation et de leur incarcération. C'était, assurément, une contre-vérité, puisque, au cours de la fameuse conférence de presse, M. Diallo et M. Archambeau se trouvaient déjà écroués, le premier depuis la veille, le second depuis le 4 novembre.

Le bâtonnier Merle avait aussi à cœur de dire leur fait à ceux qui, à ses yeux, font de M. Mériel la cible de toutes les attaques. *« Dans la coulisse*, a-t-il dit, *depuis trois ans et demi, et même ici depuis le 15 février, on fait au professeur Mériel un procès occulte, tout à fait différent de celui pour lequel il est jugé. A force de sous-entendus, de suppositions, d'insinuations, il doit devenir le bouc émissaire que l'on saignera à mort pour exorciser le malaise poitevin et faire retomber sur sa tête toute la responsabilité morale de l'affaire de Poitiers. »*

De la même manière, il entendait montrer l'isolement, la solitude, la mise à l'écart bien réelle que doit vivre aujourd'hui M. Mériel, les milieux médicaux ne lui ayant pas pardonné d'avoir révélé un de ces drames qui, d'ordinaire, sont réglés à l'intérieur d'un hôpital. *« Pour avoir trahi la loi du silence hospitalier*, a dit le bâtonnier Merle, *il est devenu pour une ville l'imposteur, le pestiféré, le catalyseur de tout ce qu'il y a de malsain. »*

Pour le bâtonnier le professeur Mériel s'est donc trouvé victime d'un piège. Sur ce chapitre, il a rappelé comment M. Diallo, ayant fait l'objet d'une mutation de la part du professeur Mériel, son chef de département, en raison de conflits existants entre lui et l'équipe chirurgicale d'ORL, le service s'en trouva désorganisé, les anesthésistes ayant décidé de se croiser les bras le 30 octobre 1984, ce qui obligeait M. Mériel à se charger lui-même de la conduite de l'anesthésie de Nicole Berneron.

Cependant, et c'est ici que se situe l'événement dans le déroulement des faits, quelle fut la part du docteur Archambeau ? L'avocat général, la veille, avait refusé de distinguer entre MM. Diallo et Archambeau ; le bâtonnier Merle ne partage pas cette manière de voir. La raison en est simple : le personnage Archambeau ne lui paraît pas conforme à celui d'un diabolique ; il le voit timide, honnête, sensible. Dès lors, l'avocat mesure toute l'importance à accorder à une déposition faite par le docteur Guignard, un partisan du docteur Diallo, détenteur *sans doute de la vérité, qui se fit délivrer*, lui, un arrêt de travail pour ne pas être de service le 30 octobre.

Ce jour-là, M. Guignard a déclaré : *« J'ai échafaudé diverses hypothèses, mais je pense ne devoir en retenir qu'une seule : Archambeau, d'une manière ou d'une autre, a découvert le sabotage le jour de l'opération. Il a essayé d'en annihiler les effets et, faute de pouvoir y parvenir, il a préféré s'en aller. »*

Une histoire terrible

Voilà qui convient tout à fait au bâtonnier Roger Merle. Il a dit pourquoi. Au matin du 30 octobre 1984, quand il s'agit d'opérer Nicole Berneron et que le professeur Mériel se trouve contraint de diriger l'anesthésie, le docteur Denis Archambeau, qui entre dans le bloc opératoire, a, sans doute, découvert alors l'inversion des tuyaux. Mais il y a trop de monde et il ne peut rien dire, sachant que cela ferait une histoire terrible. Mais on comprend maintenant pourquoi, lorsque le professeur Mériel lui demandera d'ouvrir l'oxygène, il agira sur la commande de protoxyde d'azote.

« En fait, explique le bâtonnier Merle, *il ne désobéissait pas à M. Mériel, puisqu'il savait que cette commande était en réalité celle de l'oxygène. Mais comme le professeur s'aperçut de son geste et ne pouvait, lui, le comprendre, il rééditera son ordre en réclamant de l'oxygène et, Archambeau, agissant alors sur la commande oxygène, délivrera du protoxyde d'azote. Dès lors, il ne peut plus rien corriger sans risque de se perdre et il préfère quitter le bloc opératoire. »*

Devait-il alors se montrer inquiet ? Non, répond le bâtonnier, parce que, normalement, la patiente aurait dû rapidement *présenter* une cyanose généralisée et que le respirateur, comme on l'enseigne, serait alors aussitôt débranché. Mais comme la malade avait reçu auparavant de l'oxygène pur pendant deux ou trois minutes, la cyanose n'est pas apparue immédiatement et tout le monde en fut trompé.

Ainsi, pour le défenseur du professeur Mériel, s'il en a été ainsi, le docteur Archambeau n'est pas un complice du docteur Diallo, tout au plus peut-on lui reprocher une non-dénonciation du crime, une omission de porter secours, un homicide involontaire à la rigueur.

Les avocats du docteur Archambeau ne savaient plus, dès lors, sur quel pied plaider. Mᵉ Jean Damy a choisi le parti le plus sage : ne pas tenir compte du « cadeau » que venait de lui faire le défenseur de M. Mériel. Il a bien mis en évidence, avec la fougue de la jeunesse, tout ce qui pouvait être discuté dans les aveux de son client.

Ces aveux, auxquels il a rappelé que ni le commissaire de police qui les reçut ni le juge d'instruction qui les examina, n'ont jamais cru. L'un et l'autre l'ont d'ailleurs écrit. Le premier dans son rapport de synthèse ; le second dans les attendus par lesquels il remettait en liberté M. Denis Archambeau, après quinze jours seulement de détention provisoire. Le juge d'instruction écrivait alors : *« Les aveux d'Archambeau paraissent avoir été passés sous l'effet d'un choc émotionnel. »* De la même manière, le magistrat avait écrit dans cette ordonnance : *« Les liens existants entre Diallo et Archambeau ne permettent pas de penser que Diallo aurait confié à celui-ci un projet criminel. »*

Mᵉ Jean-Jacques de Félice n'avait plus alors qu'à inviter les jurés à la réflexion et à leur parler de la détestable religion de l'aveu et de ses dangers. Ainsi fut fait. La suite dira si ce le fut avec bonheur.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'affaire du coma dépassé d'Amiens

Mᵐᵉ Barzach maintient sa sanction contre le professeur Alain Milhaud

Au cours de l'enquête ordonnée le lundi 29 février par le parquet d'Amiens, le professeur Alain Milhaud, auteur d'une expérimentation au protoxyde d'azote effectuée sur un jeune homme de vingt-quatre ans en état de coma dépassé, a été entendu le mercredi 2 mars par l'antenne d'Amiens du SRPJ de Lille.

Après la plainte pour *« coups et blessures volontaires »* avec constitution de partie civile déposée le 1ᵉʳ mars par la famille du jeune homme, une information judiciaire devrait être ouverte le 4 mars au plus tard.

D'autre part, en visite mercredi à Clermont-Ferrand, Mᵐᵉ Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé, n'a pas voulu réagir à la lettre ouverte que lui avait adressée le Syndicat national des professeurs hospitalo-universitaires pour qu'elle mette fin à la suspension du professeur Milhaud (*le Monde* du 3 mars). Mᵐᵉ Barzach a simplement déclaré : *« Je ne reviens pas sur ma décision. En dehors du problème de fond, c'est le respect d'une éthique qui doit être pris en considération.*

Le silence de la loi

La plainte avec constitution de partie civile pour *« coups et blessures volontaires sur une personne hors d'état de se protéger elle-même en raison de son état physique ou mental »* déposée contre le professeur Milhaud est-elle fondée en droit ?

En effet, la qualification adoptée par la famille Louette suppose que la victime soit une personne vivante. Or, au jour de l'expérience, comme nous l'a confirmé le professeur Milhaud, la mort de Pascal Louette était cliniquement constatée, bien que non déclarée à l'état civil. Cette absence de déclaration ne devrait pas entraîner de conséquence car, si l'on se réfère à la loi du 22 décembre 1976 et au décret du 31 mars 1978 relatifs au prélèvement d'organes, la conclusion de la mort résulte du constat établi par deux médecins *« fondée sur des preuves concordantes cliniques et paracliniques »*.

En présence d'une mort constatée (comme semble-t-il l'avait été celle de Pascal Louette) toute incrimination supposant que la victime soit vivante doit être écartée. Reste les infractions qui prévoient une atteinte à un cadavre. Le code pénal en contient deux. L'article 360, qui porte sur la violation de tombeaux ou de sépultures et l'article 359, qui punit le recel du cadavre d'une personne *décédée à la suite d'un homicide* ou de coups et blessures.

En l'absence de sépulture ou de crime ou délit ayant entraîné la mort de Pascal Louette, les deux qualifications sont inapplicables aux faits reprochés au professeur Milhaud. Comme nous l'a confirmé M. François Terré (professeur de droit à l'université Paris-II), on se trouve donc devant un silence de la loi qui ne prévoit pas la répression de l'atteinte portée à un cadavre, voire la profanation des dépouilles humaines.

Au contraire, la loi prévoit même la possibilité pour les étudiants en médecine et les médecins de « travailler », sur des cadavres. Ainsi, les dissections effectuées par les étudiants sont-elles permises lorsque, de leur vivant, les personnes décédées ont fait don de leur corps à la science ou lorsque le cadavre est celui d'un indigent décédé à l'hôpital et dont le corps n'a été réclamé par personne.

Le « ressuscité » de Knoxville

Knoxville (Tennessee). — Un Américain de soixante et onze ans, dit avoir été déclaré mort deux fois de suite le 21 janvier.

M. Barnett un mineur de Knoxville aurait été hospitalisé le 16 janvier, à la suite de douleurs à la poitrine. Cinq jours plus tard, un spasme artériel aurait bloqué sa circulation et les tentatives de réanimation seraient restées vaines. Son cœur se serait alors arrêté et, comme il n'avait ni pouls ni réponse neurologique, on aurait arrêté les appareils d'assistance et annoncé sa mort.

Mais, alors que la famille avait commencé les préparatifs funèbres, une infirmière aurait entendu le « mort » respirer et M. Barnett aurait été à nouveau placé sous assistance cardiaque et respiratoire. Au bout d'une heure et demie sa famille ayant fait savoir que le malade avait demandé à ne pas être entretenu en vie artificiellement, il aurait été à nouveau « débranché ». Là, à la stupéfaction des médecins, il se serait ranimé peu à peu jusqu'à revenir en pleine possession de ses moyens. — (AFP).

Gonocoques et peur du SIDA

On assiste, depuis deux ans en France, à une diminution très importante de la fréquence des infections génitales dues au gonocoque (infection plus généralement connue sous le nom de « chaude-pisse »). Telle est la principale conclusion d'un travail effectué par plus d'une centaine de laboratoires d'analyses médicales groupés en un *« réseau national de surveillance des gonocoques »*.

Selon le dernier *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, publié par la direction générale de la santé (nᵒ 7, 1988) on a observé, en 1987, une baisse de près de 50 % du nombre des isolements de gonocoques par rapport à 1986. *« Cette baisse*, peut-on lire, *est sans doute consécutive à une modification du comportement lié à une meilleure connaissance par le public des conditions de transmission du SIDA »*.



POLICE

Dans une étude d'octobre 1987

L'Inspection générale de la police critique la « politique d'expansion » de la gendarmerie

Remise en octobre 1987, une étude de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) dénonce la *« politique d'expansion »* de la gendarmerie nationale. Réquisitoire contre les prétentions hégémoniques de la gendarmerie, ce document développe un point de vue exprimé par M. Yvan Barbot, directeur général de la police nationale, devant la commission présidée par M. Jean Cabannes, premier avocat général près la Cour de cassation. Créée en juin 1987 par le premier ministre afin d'étudier les problèmes de compétence entre gendarmes et policiers, cette commission a rendu son rapport le 19 février.

Intitulée « Approche des problèmes police-gendarmerie » et réalisée par MM. Jean Respaut, Télesphore Dumortier, Georges Le Poulard et Victor Tardivel, l'étude, commandée par M. Marcel Leclerc, chef de l'IGPN, est en fait un plaidoyer en défense des intérêts policiers.

Soulignant l'ancienneté de la gendarmerie, *« héritière de la maréchaussée royale »*, régie par la loi du 28 germinal an VI et par un décret organique du 20 mai 1903, l'étude n'hésite pas à opposer à celle-ci la modernité de la police nationale, *« réponse à la fois dynamique et pertinente aux grands phénomènes de mutation qu'a connus la société française ces dernières décennies »*.

Les auteurs de l'étude reprochent à la gendarmerie de *« rechercher ce qui est considéré comme valorisant et de repousser ce qui est peu gratifiant »*. La rivalité se joue essentiellement sur deux terrains : l'enquête judiciaire — dont l'étude souligne *« le tropisme fortement positif »* — et le maintien de l'ordre — dont elle souligne, à l'inverse, le caractère *« périlleux et peu porteur de gratification »*.

« La police urbaine, explique l'IGPN, *comprend mal ou vit mal la pression exercée par la gendarmerie dans la plupart des domaines dont elle assume, en réalité seule, la responsabilité devant les autorités et devant le citoyen, face aux médias »*. Coup de pied de l'âne au passage, l'étude assure que *« les zones rurales connaissent, depuis plusieurs années, une aggravation de la délinquance délictuelle ou criminelle »*.

En d'autres termes, venant chasser sur les terres de la police urbaine, la police rurale, qu'est, par son histoire, la gendarmerie, délaisserait sa mission originelle. Au cœur de cette inquiétude : une circulaire du directeur de la gendarmerie, M. Régis Mourrier, autorisant, le 11 mai 1987, les gendarmes à opérer en civil afin de faciliter leur travail de police judiciaire en zone urbaine. Toujours en vigueur, *malgré les protestations policières*, cette circulaire n'est que la régularisation d'une pratique ancienne, mais elle est dérogatoire au décret de 1903, qui impose aux gendarmes le port de l'uniforme.

Risques de bavure

Selon l'IGPN, la police urbaine craint *que des « quiproquos »* — autrement dit, des « bavures » — ne découlent de cette circulaire, gendarmes et policiers pouvant se retrouver *sur une même affaire sans s'être* coordonnés et sans pouvoir s'identifier. La PJ déplore aussi *que, « trop souvent, la gendarmerie fasse le siège des magistrats pour obtenir de façon artificielle le maintien de sa saisine »*, c'est-à-dire pour obtenir qu'on lui confie les commissions rogatoires.

Elle s'inquiète aussi du développement par la gendarmerie de structures explicitement concurrentes : sections de recherche de police judiciaire, *« dont le sigle semble volontairement calqué sur celui des SRPJ de la police nationale »* ; organisme central à l'état-major, chargé de coordonner les affaires importantes, qui serait *« la mise en place de véritables « offices » en tous points comparables à ceux de la police judiciaire »* ; centre scientifique, dont l'ouverture est prévue à l'automne 1989, *« qui constituerait le pendant des laboratoires de police scientifique »* dépendant du ministère de l'intérieur » ; etc. Enfin, la PJ estime que *« la multiplication des fichiers, pilotés par deux instances en position de concurrence et, pour beaucoup, dépourvus de clés d'accès réciproques, risque de compliquer la tâche de l'enquêteur de base et de l'entraîner dans des erreurs dont le citoyen fera les frais »*.

Le tout résulterait d'une *« politique d'expansion de la gendarmerie voulue par son état-major (...), où la recherche du bilan et du résultat immédiat se fera au prix fort »*. Quant au maintien de l'ordre, l'attitude serait inversée : la *« victoire »* y étant *« souvent amère et toujours controversée »*, la gendarmerie, estime l'IGPN, *« ne met en avant aucune compétence territoriale partagée pour substituer ses actions à celles de la police »*. Souvent, la gendarmerie mobile refuserait même le concours de ses escadrons à l'autorité administrative.

En conclusion, l'IGPN souhaite *« une meilleure définition des missions, des zones d'action et des domaines de compétence »*. Revenant sur les travaux des deux commissions ayant tenté, avant celle présidée par M. Cabannes, d'harmoniser les rapports entre gendarmes et policiers — l'une en 1972, *présidée* par M. Bernard Tricot, l'autre, en 1979, par M. Pierre Racine, — elle estime qu'elles *« se sont généralement contentées de dresser un catalogue de « recommandations » sans portée réelle et surtout sans obligation mutuelle. (...) Elles n'ont pas identifié et encore moins tranché les conflits de compétence qui surgissent au quotidien, ménageant les susceptibilités de corps (...). Ce souci de conciliation doit être, aujourd'hui, dépassé »*.

Refusant que l'on en reste à *« des vœux pieux »*, l'IGPN préconise *« un réaménagement des compétences territoriales entre la police urbaine et la gendarmerie, avec le souci permanent de définir des zones géographiques séparées »*, ainsi qu'un *« protocole d'accord »* sur les compétences réciproques des gendarmes et des policiers en police judiciaire.

L'ordre en désordre

Le torchon n'en finit pas de brûler entre gendarmes et policiers. S'il est, en matière de sécurité, un dossier toujours pendant, laissé inachevé par les responsables politiques de tous bords, c'est bien celui des relations entre les deux polices françaises, la civile et la militaire. En quinze ans, trois commissions se sont succédé — le rapport de la toute dernière n'est pas encore public — sans enrayer la montée des rivalités et sans résoudre un évident conflit de compétences. Les gouvernements successifs semblent s'en satisfaire, n'hésitant pas à exploiter parfois cette guerre larvée des polices, jouant les silences de la « grande muette » contre le pluralisme syndical du service public policier.

Cette politique de l'autruche n'est plus tenable. La multiplication, ces derniers temps, d'incidents, querelles et protestations, est de mauvais augure. Il y avait eu, hier, la promotion usurpée d'une cellule « gendarmique » auprès du président de la République, puis les incohérences dramatiques de l'affaire Grégory, traitée alternativement par gendarmes et policiers — oserait-on dire : au fil de la Vologne. Aujourd'hui, la coupe est pleine.

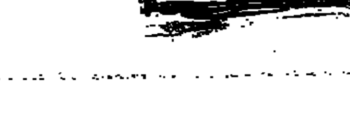
Une simple circulaire autorise les gendarmes à opérer en civil, malgré l'interdit du décret qui régit leur arme : elle a déjà été illustrée, à Vannes (Morbihan) et à Montbrison (Drôme), par des rencontres frôlant la bavure, entre gendarmes et policiers en civil se prenant, les uns les autres, pour des malfaiteurs. Non sans arrière-pensées, des gendarmes mènent l'enquête sur le commissaire parisien Yves Jobic, inculpé de proxénétisme aggravé ; des commissaires de police n'hésitent pas à passer pour des fauteurs de trouble en manifestant place Beauvau. Enfin, l'IGPN et son chef, M. Marcel Leclerc, répliquent en pourchassant les ex-gendarmes de l'Elysée, dans l'affaire Lutbert, et en plaçant sous surveillance certaines prostituées dont les gendarmes ont recueilli les témoignages contre M. Jobic.

Une guerre certes pittoresque mais dont on aurait tort de sous-estimer les causes. L'enjeu est, tout simplement, la ville. L'urbanisation et l'exode rural ont brouillé les frontières. *Police des campagnes*, la gendarmerie veut désormais être aussi une police des villes. De deux polices, côte à côte, complémentaires, on en vient à deux polices, l'une contre l'autre, concurrentes. Avec ce facteur aggravant qu'elles ne sont pas sur un pied d'égalité. Bénéficiant de la manne de la loi de programmation militaire, la gendarmerie dispose de moyens sans cesse accrus, alors que la police ne s'est que tardivement interrogée sur son sous-développement, matériel et humain.

Les corporatismes s'alimentent du refus des responsables politiques d'affronter cette réalité. Certes le rapport de l'IGPN est un plaidoyer *pro domo* parfois caricatural. Mais les surenchères de la gendarmerie ne sont pas niables, suscitant un sentiment de citadelle assiégée chez les policiers, tandis qu'au passage, les zones *suburbaines, l'entre-deux, qui* n'est plus la campagne et pas encore la ville, *sont délaissées* par les uns et les autres. Ne serait-il donc pas temps de *mettre* de l'ordre parmi les forces... de l'ordre ?

EDWY PLENEL.

هكذا من الأصل



Société

EDUCATION

Au colloque du « Monde » sur Comett et Erasmus

M. Delors souligne que l'éducation est au cœur du projet européen

L'Europe était à l'honneur mercredi 2 mars sous les plafonds ouvragés du grand amphithéâtre de la Sorbonne. Accueillies par Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'académie de Paris, venues de toute la France ainsi que de plusieurs pays voisins, plus de deux mille personnes ont suivi avec une particulière attention le colloque « Etudiants-universités-entreprises : l'Europe de demain » organisé par *le Monde* avec la Commission des Communautés européennes (1).

Occasion de rencontres, de bilans, d'interrogations et de projets, ce rassemblement a prouvé que, à la veille de 1992, l'Europe n'était plus un mythe mais une réalité mobilisatrice.

Une heure avant le début du colloque, dès 8 heures du matin, les invités se pressaient devant les portes de la Sorbonne. Venus, pour la circonstance, de Madrid, Londres ou Munich, des chefs d'entreprise (comme M. Luis Solana, PDG de Telefonica), des universitaires (comme M. Berchem, président du DAAD allemand), des avocats ou des élus locaux n'avaient pas hésité à se déplacer pour échanger leurs points de vue ou approndir leurs connaissances des projets communautaires. A l'ordre du jour, deux thèmes principaux : le programme Comett, qui prévoit une coopération entre universités et entreprises et le programme Erasmus, destiné à faciliter les échanges universitaires.

Plus généralement, l'avenir de l'Europe universitaire était au centre des préoccupations de ce professeur de langues venu de Grande-Bretagne « *par intérêt pour tout ce qui peut rapprocher les étudiants européens* » ou de ce jeune Parisien jugeant l'Europe universitaire « *plus crédible* » que l'Europe économique.

Pour d'autres, le colloque constituait un lieu de rencontre privilégié. Profitant de l'occasion, un consultant allemand était venu vérifier l'opportunité des programmes télévisés européens à destination des universités, tandis qu'un groupe d'enseignants discutaient des mérites comparés de leurs systèmes de recherche, que des universitaires évoquaient avec M. Raymond Lévy, PDG de Renault, les possibilités de coopération avec les entreprises, ou que des étudiants espagnols échafaudaient des projets avec leurs homologues français des juniors-entreprises, qui avaient assuré en grande partie l'organisation matérielle de cette manifestation et l'accueil des participants.

Ouverts par un message du président de la République (*le Monde* du 3 mars), les débats ont aussi montré que l'Europe universitaire en était bien à l'heure des réalisations concrètes, comme le manifeste entre autres le succès du diplôme du CESEM de Reims, qui prévoit quatre années d'études de gestion dans deux pays européens et l'obtention des diplômes nationaux correspondant à chaque cursus. « *Aujourd'hui, nous recevons 4 000 candidatures pour 110 places* » a affirmé M. Pierre Lamborelle, responsable du CESEM.

D'autre part, certaines actions de rapprochement entre les professions parviennent à voir le jour en dépit de nombreux obstacles.

Ainsi, des programmes internationaux de formations juristes ont permis de réaliser des accords pédagogiques et d'entamer les monopoles nationaux de distribution des grades.

Lourdes démarches

Pourtant, des inquiétudes subsistent, notamment, en ce qui concerne les moyens financiers mis à la disposition des programmes d'échanges européens. M. Jean-Pierre Boivin, professeur à l'université Paris-Sud a exprimé son regret de ne pas pouvoir, faute de personnel d'encadrement, accueillir un plus grand nombre d'étudiants étrangers. Il a aussi évoqué la lourdeur des démarches administratives. « *Faudra-t-il bientôt employer une personne à plein temps pour constituer les rapports destinés à demander des fonds ?* »

Enfin, le colloque a permis à plusieurs personnalités de présenter leur conception politique de la Communauté M. Monory, ministre de l'éducation nationale, a rappelé tous les défis lancés à l'enseignement par l'Europe. M. Jacques Valade, ministre délégué à la recherche et aux enseignements supérieurs, a estimé que la mobilité des étudiants et des enseignants à l'intérieur de la Communauté, devrait permettre de résuire l'« *exode transatlantique* » qui entraîne les jeunes Français vers le continent américain.

Il a d'autre part souhaité que les projets scientifiques fassent l'objet d'un choix vigoureux et a annoncé que le Centre national des œuvres universitaires et sociales (CNOUS) contribuerait à l'accueil et à l'information des étudiants étrangers.

M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, a déclaré que le projet européen était « *objectivement révolutionnaire* » et qu'il s'agissait d'« *une entreprise passionnante, au moment où les grands prêtres de l'éphémère et du signe essaient de nous démontrer qu'il n'y a plus de grande cause qui mérite notre engagement* ».

Selon M. Delors, l'Europe du libre échange intellectuel peut permettre de « *retrouver cet élan et cet universalisme qui ont fait la richesse de la pensée et de la civilisation européenne* ». Insistant sur l'importance de la mobilité, des langues vivantes et des échanges technologiques, M. Delors, très vivement applaudi, a affirmé avec force que l'éducation était au cœur de ce projet européen qui doit promouvoir non seulement la prospérité économique, mais aussi les valeurs de la démocratie.

RAPHAELLE REROLLE.

(1) Ce colloque avait reçu le soutien actif de notre confrère RTL, de quatre journaux européens : *El País, la Réppublica, Financial Times, De Telegraaf*, de la Régie Renault et de la Confédération nationale des juniors-entreprises.

CAMPUS

Remous au CNAM

LE Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) connaît bien des remous depuis quelques mois : remplacement brutal, en septembre dernier, du directeur, M. Jean Saurel, par M. Raymond Saint Paul ; *présentation, à l'automne, d'un premier projet de* réforme des statuts, rapidement retiré par le gouvernement devant l'hostilité d'une bonne partie des enseignants et des personnels. Enfin, nouveau projet de réforme statutaire présenté début 1988 et qui a provoqué une grève des enseignants (CFDT, CGT, SNESup), *du 22 au 27 février.*

Ces enseignants sont convaincus de la nécessité de moderniser l'organisation de ce grand établissement, qui accueille, à Paris et en province, environ quatre-vingt-dix mille salariés et leur permet, grâce à des cours du soir ou à la formation permanente, de poursuivre des études et d'obtenir des diplômes de techniciens ou d'ingénieurs. Mais, si le projet de décret actuellement soumis au Conseil d'Etat va moins loin que celui de l'automne dernier, ils craignent que « *ne soit remise en cause la principale mission du CNAM, c'est-à-dire la promotion supérieure du travail, ainsi que la recherche et la muséologie* ». Ils rappellent l'absence d'un conseil scientifique et d'un conseil des études, contrairement à ce que prévoyait la loi de 1984 sur l'enseignement supérieur, et redoutent que les instances proposées dans le nouveau décret ne renforcent le pouvoir du conseil de perfectionnement, dominé par le corps spécifique des professeurs du CNAM. Ils craignent enfin la remise en cause du caractère national du diplôme du CNAM ainsi que le remplacement de certains enseignements « *par des formations courtes, à la carte, pour les entreprises* ».

Même si elles ont été réfutées par le nouveau directeur, ces craintes illustrent l'incertitude et la morosité qui règnent dans cet établissement bientôt bi-centenaire.

G. C.

Industrie pharmaceutique

Le 17 mars aura lieu à la faculté de pharmacie de Chatenay-Malabry le sixième forum « Premier emploi ». Cette manifestation s'adresse aux étudiants en pharmacie, mais aussi à toutes les professions de santé ouvrant sur l'industrie. Un débat est prévu sur : « *L'industrie pharmaceutique : perspectives pour 1992* ».

Faculté de pharmacie, université Paris-XI, rue Jean-Baptiste Clément, 92290, Chatenay-Malabry.

Evaluation par questionnaires

L'Ecole supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique (ESIEE) organise les 9, 10 et 11 mars un colloque international sur le thème « Formation, évaluation, sélection par questionnaires fermés ». *L'école propose également* le 16 mars et le 16 avril une journée « porte ouvertes » aux élèves de première et de terminale.

(*ESIEE, Cité Descartes*, 2 boulevard Blaise-Pascal, BP 99, 93162, Noisy-le-Grand Cedex. Tél. : 45-92-66-00).

Théâtre et Révolution

Le Théâtre universitaire de Franche-Comté organise jeudi 16 et vendredi 17 juin un colloque sur le thème : « *Théâtre et Révolution* ».

(Théâtre universitaire de Franche-Comté, faculté des lettres, 30, rue Megevand, 25030, Besançon Cedex. Tél. : 81-82-17-89).

SPORTS

FOOTBALL : Les coupes d'Europe

Bordeaux fait long feu

Les Girondins de Bordeaux ont compromis leurs chances de qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs champions, en concédant à domicile un résultat nul (1-1), mercredi 2 mars, face au PSV Eindhoven.

Spectateur assidu des soirées européennes des « Verts » à la tribune de presse du stade Geoffroy-Guichard, Aimé Jacquet, l'entraîneur bordelais, n'avait sans doute pas oublié la dernière visite en France du PSV Eindhoven en octobre 1979. Au moment d'accueillir les Néerlandais, vainqueurs un an plus tôt de la Coupe de l'UEFA aux dépens de Bastia en finale, les Stéphanois étaient à cette époque sur le déclin. Battus 2 à 0 en match aller aux Pays-Bas, leurs chances de qualification paraissaient nulles.

L'occasion était propice pour permettre à Robert Herbin de tenter l'un de ces coups de poker dont il a le secret. D'emblée, les Néerlandais avaient été déboussolés pour leur marquage par le placement inhabituel des Stéphanois, comme Jean-François Larios monté en position d'avant-centre. Pris à la gorge par onze diables déchaînés, les joueurs d'Eindhoven s'étaient retrouvés menés par 3 à 0, après moins de cinq minutes de jeu. Un KO dont ils ne s'étaient pas remis puisque le score final fut de 6 à 0.

La situation était un peu comparable pour les Bordelais avant ce match aller des quarts de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. Alors que leurs adversaires dominent leur championnat (20 victoires et 2 nuls en 22 matches) avec plus de panache encore que l'Ajax d'Amsterdam autrefois, les Girondins ne parviennent pas à retrouver leur aisance de la saison dernière.

Aimé Jacquet comptait beaucoup sur cette mobilisation européenne pour permettre à ses joueurs de retrouver, avec la concentration et la discipline tactique, cette maîtrise collective qui leur avait permis de réussir l'an dernier le doublé Coupe-championnat et d'échouer seulement dans l'épreuve des tirs au but en demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupes. S'il n'avait pas osé déplacer les joueurs sur son échiquier, il leur avait demandé d'exercer, d'entrée, une *forte pression sur leurs adversaires* et d'imprimer au match un rythme un peu fou, quitte à perdre quelques ballons.

L'opération aurait pu réussir. Bloquant bien les Néerlandais dans leur moitié de terrain, les Bordelais se sont procuré trois belles occasions de but dans le premier quart d'heure par Jean-Marc Ferreri, virevoltant, à la pointe de l'attaque. Mais ils ont dû attendre la vingt et unième minute pour ouvrir la marque, sur un coup franc tiré par José Touré. Les Girondins avaient raté le KO et devaient peu à peu payer leurs efforts initiaux. Pis : ils allaient prendre un grand coup au moral, juste avant la mi-temps, avec l'égalisation de Kieft, à la suite d'une reprise de la tête manquée par Vanenburg.

Dès lors, le match était joué. Désorganisés par l'entorse à la cheville de Jean Tigana, les Bordelais n'avaient plus, en deuxième mi-temps, que leur bonne volonté à opposer à la maîtrise collective des Néerlandais. Les bras levés par ces derniers au coup de sifflet final montreat leur confiance pour le match retour. Dans le passé, les Girondins ont, certes, plusieurs fois obtenu leur qualification sur terrain adverse. Mais Patrick Battiston et Léonard Specht, les deux défenseurs centraux partis pour Monaco et Strasbourg, n'ont pas été remplacés. Et leur absence explique sans doute en grande partie les déboires et la fébrilité des Bordelais en cette saison.

GÉRARD ALBOUY.

COUPE DES CHAMPIONS

*Bordeaux (Fra.) et PSV Eindhoven (P-B), 1-1 ; *Steaua Bucarest (Rou.) b. Glasgow Rangers (Eco.), 2-0 ; *Bayern Munich (RFA) b. Real Madrid (Esp.), 3-2 ; *Benfica Lisbonne (Por.) b. Anderlecht (Bel.), 2-0.

(*Les matches retour sont fixés au 16 mars.*)

● **AUTOMOBILISME : rallye du Portugal.** — L'Italien Massimo Biasion (Lancia intégrale) a dominé la première étape du Rallye du Portugal disputée le mercredi 3 mars. A Povoa de Varzim, il précédait les Français Didier Auriol (Ford Sierra Cosworth) de 1 min 55 sec et Yves Loubet (Lancia-Delta HF) de 1 min 59 sec.

● **BASKET-BALL : coupes d'Europe.** — Orthez a battu l'équipe néerlandaise de Den Bosch (112-100), le mercredi 3 mars, en poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions.

● ***FOOTBALL : procès du Heysel.*** — L'ouverture du procès des vingt-six supporters britanniques accusés d'homicide involontaire à la suite de la tragédie du Heysel, qui avait fait trente-neuf morts en juin 1985, a été fixée au 18 avril.

SCIENCES

Un nouvel accélérateur de particules à Saclay

Mimas pour épauler Saturne

Les astronomes qui savent que le satellite Mimas tourne autour de la planète Saturne constateront qu'au centre d'études nucléaires de Saclay... c'est Saturne qui tourne autour de Mimas. Saturne et Mimas sont deux accélérateurs de particules, deux anneaux concentriques, le premier à l'extérieur, le second à l'intérieur. Mimas est tout neuf, tandis que saturne a officiellement trente ans bien qu'il ait été rénové en 1978. Conçu au départ pour la physique des particules, Saturne a été réorienté vers la physique nucléaire, qui demande moins d'énergie mais a besoin que l'on accélère un grand nombre d'ions atomiques différents afin de pouvoir étudier les divers noyaux.

Les ions sont produits à très basse énergie par des sources diverses, et Saturne n'est pas capable de les « cueillir » à un tel niveau. D'où la construction de Mimas, un synchrotron comme Saturne, d'une taille plus réduite (31 mètres de circonférence au lieu de 105), qui, outre son rôle de pré-accélérateur, permet de concentrer les faisceaux.

Mimas multiplie par cinq l'intensité des faisceaux d'ions polarisés — un domaine où Saturne tenait déjà la première place au monde, — et par dix celle des faisceaux d'ions lourds. On peut ainsi créer des particules déjà étudiées auprès d'accélérateurs de plus haute énergie ; mais, *au lieu de les obtenir dans le vide*, on les crée dans la matière nucléaire, et la modification de leurs propriétés donne alors des indications sur la constitution des noyaux.

M. A.

Les personnels contre la réforme du Museum

Plusieurs centaines de membres du personnel du Muséum national d'histoire naturelle ont défilé, le 1er mars, du Jardin des plantes au ministère de la recherche, à Paris. Ils entendaient ainsi manifester leur opposition aux futurs décrets qui modifieraient une fois encore l'organisation de cette institution créée en juin 1793. Le Museum a une triple mission : conserver et enrichir les collections (qui sont parmi les plus belles du monde) ; augmenter les connaissances par la recherche ; diffuser ces connaissances, aussi bien parmi les scientifiques que dans le grand public.

En février 1985, un décret a modifié les structures de l'établissement, créant notamment un *conseil d'administration et un* conseil scientifique dont la plupart des membres sont élus par les personnels répartis en cinq collèges électoraux. Mais les statuts des personnels du Museum n'ont, eux, *jamais été modifiés* par la publication des décrets nécessaires : les nominations dépendent toujours de l'assemblée des vingt-six professeurs titulaires de chaires, qui aurait dû être remplacée, comme organe de décision et de gestion, par le conseil d'administration.

Les futurs décrets redonneraient tous les pouvoirs aux professeurs qui seraient de nouveau nommés à vie. Ils abandonneraient le projet, jamais réalisé, de redécouper le Museum en départements regroupant plusieurs chaires. Ils feraient craindre que le parc zoologique — *qui, seul, rapporte de l'argent au* Museum — ne devienne indépendant : ce qui réduirait considérablement les ressources de l'établissement. Ils condamneraient définitivement toute possibilité d'avancement aux membres des « corps » propres au Museum (sous-directeurs et assistants) qui ne dépendraient que de l'assemblée des professeurs et non d'une instance nationale, comme c'est le cas pour les personnels scientifiques des universités.

EN BREF

● **Hydra-VIII : nouveau record de plongée.** — L'opération d'essai de plongée profonde *Hydra-VIII*, qui se déroule au large de Cassis, a été l'occasion d'établir de nouveaux records : le 1er mars, trois plongeurs sont descendus en mer à 531 mètres et ils y ont réussi des tests de métrologie. Le 2 mars, les trois autres plongeurs ont travaillé, sous 520 mètres d'eau, pendant trois heures trente-sept minutes, à raccorder des pipe-lines.

● **Opération antidrogue à bord du Paris-Verdun.** — Une trentaine de policiers, des douaniers et des agents de service ont été mobilisés dans la nuit du dimanche 28 au lundi 29 février pour une opération antidrogue dans un train qui transportait 600 appelés du contingent entre Paris et Verdun. Cette opération, décidée à la suite de rumeurs concernant un trafic de stupéfiants dans les casernes de la région de Verdun, a permis à la police d'interpeller un militaire porteur de 20 barrettes de haschisch et de saisir une plaque de 60 grammes de ce produit cachée dans les toilettes.

REPÈRES

Anglicans

La leçon de tolérance du docteur Runcie

Le docteur Runcie, archevêque de Cantorbéry et primat de l'Eglise d'Angleterre, a demandé, le mercredi 2 mars, au ministre de la justice l'abolition de lois punissant le blasphème — qui remontent au Moyen Age — et leur remplacement par un nouveau délit d'« *insulte et d'outrage portant sur les opinions religieuses* ». Les lois sur le blasphème protégeait les seuls chrétiens. Le nouveau texte proposé par le chef de la Communion anglicane s'appliquerait à toutes les religions présentes sur le territoire britannique.

Traditionalistes

La sœur de Mgr Lefebvre ouvre un carmel

Mère Marie-Christiane, soixante-dix-huit ans, sœur cadette de Mgr Lefebvre, a ouvert officiellement, le mercredi 2 mars, un premier carmel traditionnaliste en Suisse, situé au Mont-Pèlerin, près de Vevey (canton de Vaud). Ce couvent pourra accueillir une vingtaine de religieuses. Son acquisition a été faite sans concertation des autorités diocésaines catholiques de Fribourg et de Sion. C'est le septième couvent ouvert depuis 1980 — en France, en Belgique, en Allemagne et aux Etats-Unis — par la sœur de Mgr Lefebvre (*le Monde* du 25 décembre 1987).

Ecole

Maternelles itinérantes

Plutôt que de priver de scolarité des enfants de deux à six ans, trop peu nombreux, dans des cantons ruraux, pour justifier la création d'une école maternelle, le conseil général et l'inspection académique de la Dordogne viennent de créer deux classes maternelles itinérantes, dans les cantons de Vergt et de Villamblard. Dans le premier, la classe est faite dans un « camping car » qui va de village en village. Dans le second, le véhicule sert à transporter du matériel, l'accueil des enfants se faisant dans les écoles qui, sinon, auraient fermé leurs portes. Dix-neuf communes et deux cents enfants sont touchés par cette initiative. — (*Corresp.*)

4-5 MARS 1988
MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE
KROKI
COLLOQUE
JEUNES ET BANLIEUES
Renseignements et inscriptions : Syndicat d'initiative de la Ville de Clichy-la-Garenne - 61, rue Martre - Tél. : 47.31.11.53 Poste 1134

(Publicité)
21 MARS
JOURNÉE DE LA FRANCOPHONIE DANS LES ÉCOLES
A cette occasion, l'émission de télévision « Espace francophone » (diffusée par FR 3) propose aux écoles une vidéo-cassette, de soixante minutes, composée de films présentant la francophonie mondiale. Cette cassette est disponible en VHS SECAM au prix de 210 F (TTC port France métropolitaine compris).
Renseignements et commandes, écrire à ICAF, 9, rue de Civry, 75016 Paris, ou tél. : (1) 47-43-05-06.

Le Monde DES LIVRES

La mort en short rouge

La romancière américaine Joyce Carol Oates publie son traité des passions : c'est un livre sur la boxe.

JOYCE CAROL OATES offre diverses particularités. Née en 1938, elle est considérée, depuis sa naissance, comme l'espoir de la littérature américaine. Passant pour être *« la romancière la plus secrète des Etats-Unis »*, elle entretient volontiers son mystère. Jérôme Charyn lui trouve des airs d'Egyptienne, mais elle habite le New-Jersey et elle enseigne l'alchimie de l'écriture à l'université de Princeton. Elle a déjà publié beaucoup. Ses livres portent souvent des titres brefs, qui annoncent de grandes choses : *Des gens chics*, *Eux*, *Corps*, *Haute Enfance*... Et voici *Marya*, que l'on vient de traduire en français. Voici également *De la boxe*, l'essai que Joyce Carol Oates a consacré à cet *« art raffiné et sauvage »*.

Cette femme qui se dérobe aux tracas de la célébrité, car elle déteste le bruit en général, et singulièrement le tapage que l'on fait autour d'elle, préfère les salles de boxe aux réceptions mondaines. Les fureurs qui se déchaînent autour des rings l'attirent davantage que les chuchotements des salons.

Dans sa jeunesse, elle a découvert les réunions de Buffalo, avec son père, puis elle a fréquenté clandestinement le Madison Square Garden. Le sphinx se trouve comme en famille, parmi la foule, railleuse et barbare, qui remplit les salles et qui ne pardonne rien, délaissant aussitôt son favori quand il trahit les espérances qu'il avait provoquées. Joyce est une « connaisseuse ». Elle a tout appris sur le rituel, les techniques, l'histoire ou la mythologie de la boxe. Et les auteurs qu'elle cite se nomment Mike Tyson, champion du monde des poids lourds, qui soigne sur le ring l'ennui qu'il éprouve de vivre, ou Larry Holmes, ancien champion de la même catégorie, qui déclarait : *« C'est dur d'être noir. Vous n'avez jamais été noir ? Je l'étais autrefois – quand j'étais pauvre. »*

Joyce Carol Oates se demande pourquoi les boxeurs font leur métier. Pourquoi prennent-ils le risque de mourir ou d'être blessés ? Pourquoi désobéissent-ils aux conseils de la *« raison »*, de la *« prudence »*, et de l'*« instinct »* ? Quel mauvais rêve entraîne des jeunes gens dans *« cet éden »* fermé par des cordes, et prisonnier des lumières qui l'isolent ?



Joyce Carol Oates (en médaillon) préfère la fureur des rings aux chuchotements des salons.

JAMES A. FOX/DOMINIQUE NABOKOV

L'intransigeance de la vie

Un poids plume irlandais assurait qu'il avait choisi la boxe, faute de pouvoir *« être poète »*. Les autres, qui sont le plus souvent des Noirs ou des Latino-Américains, vont sur le ring pour sortir de la misère. Ces *« hommes désarmés »* par l'*« intransigeance »* de la vie cherchent à détourner le mauvais sort. Mais la plupart se font détruire pour quelques dollars.

Aussi leur opiniâtreté et leur bravoure tiennent-elles à d'autres raisons. Ils *« se battent*, écrit Joyce Carol Oates, *parce que l'objet légitime de leur colère ne leur est pas accessible. »* Ils se vengent, comme ils peuvent, de la condition qui leur est infligée. Ils boxent l'ennemi invisible, responsable de leur malheur. *Shadow boxing* : le champion n'affronte pas seulement un adversaire réel ; il se mesure avec des fantômes...

Et puis ce sport ranime, chez l'acteur comme chez le spectateur, *« une mystérieuse animosité »* revenue de très loin. Selon Joyce, quelque chose s'accomplit qu'il faut relier à *« l'enfance meurtrière »* de l'espèce humaine, et qui viole les tabous de la civilisation. Dès lors, cela suscite l'extase du public autant que son dégoût. *« On pense désespérément : cela ne peut pas arriver, au moment même où* [...] *cela arrive. »* Comme dans la pornographie, *« le spectateur se transforme en voyeur »*, car il surprend, d'une manière frauduleuse, l'intimité de la souffrance physique.

Pour l'Egyptienne de Princeton, *« la boxe n'est pas une métaphore de la vie »*. Des drames *réels* se produisent entre les cordes, et conduisent parfois à l'irréparable, lorsque *« la mort en short rouge »* gagne la partie. C'est la vie qui devrait être considérée plutôt comme une métaphore de la boxe.

Celle-ci a fasciné beaucoup d'écrivains : Jack London, Ring Lardner, Ernest Hemingway, Nelson Algren, Norman Mailer, etc. La boxe et la littérature poursuivent, en effet, le même but, qui est de changer la *« douleur »* en *« triomphe »*. Hélas ! Les victoires des champions ne durent pas longtemps. Ils consument très vite leur jeunesse, et l'inévitable défaite survient très tôt. Elle punit l'usure, la lassitude et le sentiment que *« la minute de bonheur ne semble plus valoir toute cette peine »*.

La frêle Egyptienne de Princeton terminera son livre sans avoir vraiment divulgué le secret de sa propre fascination devant les excès que comporte l'existence. Une phrase laisse entendre des aveux : *« L'amour mêlé à la haine est plus puissant que l'amour. Ou que la haine. »*

FRANÇOIS BOTT.

★ DE LA BOXE, de Joyce Carol Oates, traduit de l'américain par Anne Rabinovitch. Photos de John Ranard. Stock, 128 p., 120 F.

(Lire également page 19 l'article de Geneviève Brisac sur Marya, *le dernier roman de J.C. Oates.)*

République et colonialisme

Avec** **l'Empire triomphant**, **de Gilbert Comte, le temps est-il venu de clore le procès ouvert par la France contre elle-même ?

par Jean-Pierre Chevènement

« L'EMPIRE triomphant », cette fulgurante et sombre geste de la conquête et de la colonisation françaises en Afrique noire, il fallait l'audace de l'esprit et la plume talentueuse de Gilbert Comte pour entreprendre d'en donner aujourd'hui une vision dégagée des mythologies successives et antagonistes, celle de la colonisation puis celle de l'anticolonialisme. Et donc plonger sans crainte dans les tréfonds de la conscience nationale depuis un siècle.

Peut-on, aujourd'hui, saluer le courage de ces jeunes officiers qui, sur les traces de Gallieni, s'élançaient à la poursuite de Samory ou qui, à travers la savane, les forêts, les marécages, les déserts brûlants, tels Binger, Treich-Laplène, Foureau, Lamy, joignirent successivement sur des milliers de kilomètres, au péril de leur vie et au prix de souffrances inouïes, le Sénégal, puis la Côte-d'Ivoire au Niger, le Gabon au Congo puis au Tchad et celui-ci enfin par le Hoggar à l'Algérie ?

La déshumanisation de l'autre

En plantant symboliquement le fanion tricolore à Tombouctou ou à Faya, ils ne traçaient pas seulement les limites d'un empire grand comme douze fois la France. Ils lui façonnaient une vocation africaine qui fait aujourd'hui partie de son destin.

Rencontre époustouflante sous le soleil des tropiques, que les chevauchées des grandes compagnies, n'ayant avec eux qu'une poignée de soldats blancs ou sénégalais, des auxiliaires souvent de fortune, un canon de campagne ou – sommet de la technologie – une canonnière démontable pour passer de l'Oubangui au Chari, et convaincre les chefs locaux de faire allégeance à la République.

Sous la plume de Gilbert Comte, l'épique côtoie l'horrible. Il ne passe rien : des spéculations intellectuelles de Paul Leroy-Beaulieu aux spéculations tout court d'Eugène Etienne et du parti colonial ; des atrocités de la mission Voulet-Chanoine, *Apocalypse now* des années 1900 ; des méfaits du régime concessionnaire en Afrique équatoriale – dénoncés à l'époque par les députés socialistes – aux dix-huit mille morts qu'a coûtés – jusqu'en 1934 ! – la construction du chemin de fer Congo-océan.

C'est toute la force de ce livre qu'il nous fait à la fois percevoir l'essence du colonialisme : la déshumanisation de l'autre. *« Cette complète dépravation de mœurs où les Noirs cessent d'appartenir de plein droit au genre humain, pour entrer dans une servitude collective où chacun se définit par l'impôt qu'il paye, le latex qu'il récolte, l'ivoire qu'il recueille, les charges qu'il porte, et les coups qu'il reçoit »* et, en même temps, nous permet de porter sur ce chapitre de notre histoire un regard enfin distancié, sans complaisance mais sans masochisme.

Le temps est-il venu de clore le procès ouvert par la France contre elle-même il y a près de quarante ans ? Il est sans doute trop tôt pour répondre positivement, tant que la France n'aura pas retrouvé une idée claire de son rôle en Europe et dans le monde.

Mais il est sûr, ainsi que l'observe justement l'auteur, qu'entre 1931, date de l'Exposition coloniale, ce *« moment de grâce trompeur, où tout ce peuple s'illusionne sur ses aptitudes à dominer l'avenir »*, et 1960, l'année des indépendances, la France aurait commis trop de fautes pour qu'elles soient toutes vraisemblables.

Dans l'anticolonialisme où communia notre génération, il y a une part de haine de soi qu'il est peut-être temps d'exorciser. Ne serait-ce pas d'abord la défaite de 1940 et la manière dont on habille le consentement à l'histoire ?

(Lire la suite page 18.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Condorcet, *d'Elisabeth et Robert Badinter*

Les mains presque propres

LE bicentenaire de la Révolution approche. On le voit aux premières charrettes d'ouvrages sur la période. Les historiens d'occasion prêtent la main aux professionnels, au gré de leurs affinités. Certaines rencontres frappent par leur symétrie. Hier associés comme avocats et tous deux liés à la gauche, encore que sans mandat électif, Bredin et Badinter se sont penchés à temps perdu sur deux intellectuels engagés de 1789, Sieyès et Condorcet. D'un côté (à paraître), l'abbé au cœur sec ; de l'autre, que voici, *l'encyclopédiste à l'âme tendre ! Chez Sieyès, le triomphe de la politique sur la morale ; ici, l'inverse. Enfin presque !*

Faut-il croire aux prédestinations, du moins aux moules de l'enfance ? Condorcet est marqué pour la candeur. Un père *mort* à sa naissance, une mère possessive, des jupes jusqu'à neuf ans : ces entraves maladives, quand elles ne rendent pas sanguinaire, font parfois les Justes. Seule rancœur que le marquis garde de sa formation, et qui ne le quittera pas : contre les jésuites. Il y aurait une histoire à écrire des « fils de Jèz » braqués à vie contre l'éducation reçue. Condorcet mériterait d'être leur saint patron. *Il ne cessera de dénoncer l'état d'humiliation* et d'opprobre *où maintiennent*, selon lui, les prêtres, cette race *« odieuse et méprisable »* ; sans parler de la haine qu'ils inspirent envers le corps, ce corps dont, par nature, Condorcet use déjà si mal.

Puceau et matheux, tel semble son lot. L'*« intégration des équations différentielles »*, voilà à quoi rêve notre solitaire, en plein siècle du plaisir autant que des Lumières ! D'Alembert remarque ce don pour la rationalisation radicale, qui s'accommode de l'abstinence, et l'ancre. A *vingt-six ans*, Condorcet serait toujours vierge, *au dire de Michelet*. A part sa contemporaine *Amélie Suard*, dont il fera sa confidente, ses amies, *comme Julie de Lespinasse*, ont l'âge d'être sa mère, laquelle ne le quitte guère. Quant aux pères putatifs, en bon orphelin, il *en* voit partout, avec l'excuse de les choisir plutôt bien : d'Alembert, pour son culte de la vérité ; Turgot, pour sa passion du bien public ; Voltaire, enfin, pour son anticléricalisme et son refus de l'injustice.

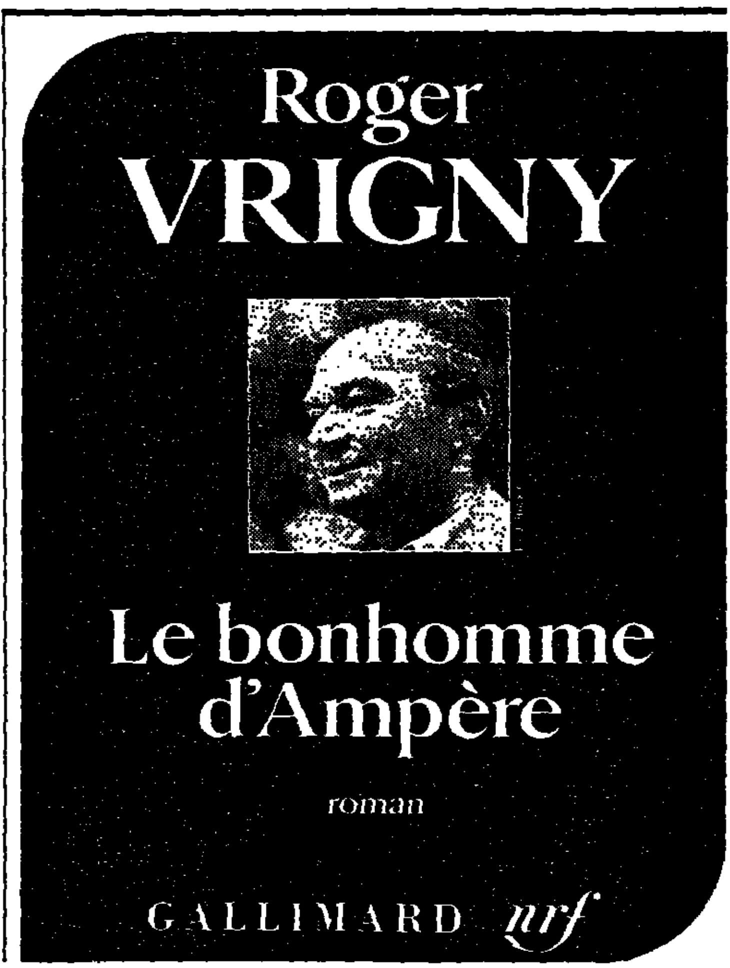
COMMENT *améliorer la justice : ce sera sa hantise.* Le modèle anglais l'attire, avec l'abolition de la torture, l'instruction publique. Pour garantir les droits de la défense, une idée neuve : assurer une égalité sociale entre l'accusé et les jurés populaires.

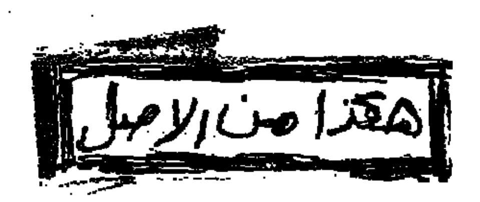
Une passion inaboutie pour Mme de Meulan, et voici l'occasion, avec l'arrivée au pouvoir de l'ami Turgot, de soumettre à l'épreuve des réalités ses dons de géomètre et ses élans réformistes. Inspecteur des monnaies et académicien des sciences, Condorcet réfléchit *sur les canaux*, l'hydraulique, la recherche, *mais aussi sur l'abolition des droits féodaux, telle la corvée.* La *disgrâce de son protecteur, en l'écartant des responsabilités, renforce* son goût de la théorie dégagée des contingences. La mort de sa mère et de ses pères spirituels l'écarte encore un peu plus du monde actif. Solitaire et solidaire, déjà.

On l'a cru franc-maçon ; Badinter ne le pense pas. Il le croit trop méfiant envers tout rite ; plus près, en cela, de Turgot et de D'Alembert que de Voltaire et Franklin. Fervent des Lumières, celles de Locke plus que de Condillac, Condorcet enrage que *« leur »* siècle s'achève dans le charlatanisme des Messmer et *des Cagliostro*. L'Académie française, *où d'Alembert le fait entrer malgré Buffon, convient* à son besoin de *retrait*.

Avec une belle avance sur son temps, il milite pour les droits des protestants, des juifs, des Noirs, pour l'application des sciences exactes au champ social, autant dire pour les futures sciences politiques et humaines. Sans oublier l'abolition de la peine de mort, y compris pour les *« crimes atroces »*, car, observe-t-il avec pertinence, ce sont ceux pour lesquels les juges sont le plus exposés à l'erreur.

(Lire la suite page 16.)





هكذا من الأصل

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

HISTOIRE

Maghreb et nationalisme

Depuis un quart de siècle, René Gallissot joue le rôle d'éveilleur iconoclaste dans le domaine des études consacrées à l'histoire coloniale au Maghreb. Du début des années 60 à nos jours, des articles parus dans de nombreuses revues politiques ou scientifiques ont alimenté sans cesse des polémiques et des controverses de toutes sortes : mise en œuvre de l'histoire comparatiste à propos des modes de production précapitalistes au Maghreb, regards pluriels dans l'approche de la nationalité à travers l'examen des résistances maghrébines anticoloniales aux dix-neuvième et vingtième siècles ; critiques sociales de l'historiographie coloniale et des idéologies nationalistes avant et après les indépendances...

Autant d'exercices théoriques multiples que l'on retrouve également dans les travaux de René Gallissot sur la guerre d'Algérie. Il s'agit pour lui d'un grand choc du nationalisme français, qui se répercute aujourd'hui dans les débats autour de l'immigration maghrébine. Le mérite des éditions Arcantère est d'avoir rassemblé en deux volumes tous ces articles dispersés, pour les livrer au chercheur, au lecteur curieux.

Et l'on pourra constater, à la lecture de ces ouvrages, que, contrairement aux apparences, l'histoire contemporaine du Maghreb (et particulièrement l'Algérie coloniale) reste encore mal connue en France.

KHALED MELHAA.

★ **MAGHREB, ALGÉRIE, CLASSES ET NATION, de René Gallissot, éd. Arcantère, 8, passage de la Folie-Regnault, 75011 Paris. Vol. 1 : 381 p., 150 F ; vol. 2 : 217 p. 95 F.**

La Bretagne en douze volumes

Sans faire grand bruit dans le reste de l'Hexagone, paraît à Rennes une excellente et maniable histoire de Bretagne, agréablement reliée, qui comptera douze volumes quand tomberont les frontières européennes en 1992. Sont d'ores et déjà parus les volumes concernant la pré- et la protohistoire, et vient de paraître *la Bretagne féodale (XIe-XIIe siècle)*, par A. Chédeville, le maître d'œuvre de l'ensemble, et N.-Y. Tonnerre. Ce nouveau titre vient s'insérer entre *la Bretagne des saints et des rois (Ve-Xe siècle)*, par le même A. Chédeville et H. Guillotel, et les *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale (1213-1532)*, de J.-P. Leguay et H. Martin. On dispose donc désormais d'une nouvelle histoire de la Bretagne médiévale.

Les auteurs, tous universitaires bretons, se livrent à une étude systématique de l'histoire de leur région, classique dans sa présentation, ce qui rend ces ouvrages faciles à lire ou à consulter. Mais leur approche est aussi bien informée des travaux récents, qui sont d'ailleurs souvent les leurs. Un chapitre sur les sources, des cartes, et l'indispensable index des noms de lieux et de personnes font aussi de ces livres des instruments de travail pour ceux qui veulent aller plus loin, les étudiants et tous les amoureux de la Bretagne.

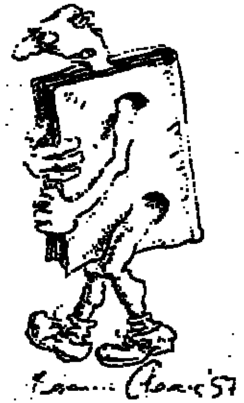
MICHEL SOT.

★ **LA BRETAGNE FÉODALE, XIe-XIIIe siècle, d'A. Chédeville et N.-Y. Tonnerre.**

★ **LA BRETAGNE DES SAINTS ET DES ROIS (Ve-Xe siècle), d'A. Chédeville et H. Guillotel.**

★ **FASTES ET MALHEURS DE LA BRETAGNE DUCALE (1213-1532), de J.-P. Leguay et H. Martin.**

Tous les volumes sont édités par Ouest-France Université.



PHOTOGRAPHIE

Fontaines de Paris

Les premières datent de Philippe Auguste, les dernières de Jacques Chirac. Tous les « grands » qui se sont intéressés à Paris y ont fait édifier des fontaines. D'abord pour étancher la soif des habitants, ensuite pour marquer leur règne de quelque souvenir monumental. Des générations d'artistes, de fondeurs et d'architectes en ont profité pour s'exprimer.

Et depuis huit siècles des équipes de modestes « fontainiers » s'ingénient à entretenir le jaillissement.

Certaines sont bruyantes et majestueuses, d'autres ornées de nudités féminines ou d'un bestiaire de bronze, quelques-unes ne sont qu'un filet murmurant connu seulement des gamins du quartier. Mais les deux cents fontaines qui parsèment la capitale sont toutes comme un grain de fantaisie ou un zeste de vie sauvage dans la mécanique urbaine.

Leur diversité et leur richesse ornementale nous sont révélées par un superbe album-promenade dont les images sont dues à l'objectif à la fois précis et délicat de François Bibal. Xavier de Buyer, talentueux ingénieur des eaux et des forêts, responsable par ailleurs de l'agence des espaces verts d'Ile-de-France, en a rédigé les légendes et le texte d'accompagnement.

Un document, une découverte et un moment de charme.

MARC AMBROISE-RENDU.

★ **FONTAINES DE PARIS, de Xavier de Buyer et François Bibal, éditions Vilo, 141 p., 118 photos, 350 F.**

ROMAN

« L'Angélus » de Millet

Parvenu à « *l'âge christique* », un compositeur prend le risque de regarder en arrière et de reconsidérer son œuvre : dès lors lui apparaît sa propre imposture, fondée pourtant sur une absolue sincérité. Il essaie de rendre compte de ce paradoxe en retraçant, à la suite d'une crise profonde, l'histoire de sa vie. C'est un court récit, brûlant et glacé, qui a la sombre beauté mystique d'une « *Leçon de ténèbres* ».

Rien de plus étrange que l'enfance taciturne de ce « *musicien sans importance* » à Ussel, en Corrèze. Elle est marquée par le heurt insolite des sensations : d'un côté l'éclat obscur et rutilant des quartiers de viande, l'odeur de sciure et de poussière d'os de la boucherie paternelle, de l'autre le froid ivoire jauni, pareil au front des morts, des touches du piano à queue sur lequel une mère hautaine et austère l'initie aux contraintes de l'art.

L'humilité orgueilleuse de ses années de formation, l'influence d'un compositeur anglais exigeant et péremptoire, Peter B., la découverte de Debussy, les années d'ascèse pendant lesquelles, animé d'une fièvre lucide, il compose lui-même six œuvres, son mariage et la mort qui suit de quelques jours la naissance de son enfant : tout cela l'amène à choisir, en se retirant dans sa ferme natale, alors qu'il a acquis une certaine notoriété, le silence et le « *désœuvrement* » : « *J'ai cru vouer ma vie à la musique, c'est la musique que j'ai vouée, comme une malédiction, à ma vie...* »

MONIQUE PETILLON.

★ **L'ANGÉLUS, de Richard Millet, Pol, 90 p., 69 F.**

● EN POCHE

● Dans la collection « La Mémoire du siècle », les Editions Complexe publient *l'Ere des révolutions* d'Eric J. Hobsbawm, qui analyse les processus de la double révolution, — politique en France, industrielle en Angleterre — dont notre monde moderne est issu (nº 41).

● Toujours aux Editions Complexe, Lionel Richard, dans *le Nazisme et la culture*, s'attache à décrire le « *système de production culturelle* » sous le nazisme.

● La collection « Folio-Essais » reprend *la Sagesse de l'amour* d'Alain Finkielkraut (nº 86), réflexion sur le « *rapport à l'Autre* », inspirée de l'œuvre d'Emmanuel Levinas.

● Dans cette même collection, paraît *De la Séduction* de Jean Baudrillard (nº 81). L'auteur du *Système des objets* évoque dans ce livre les différents visages de cet « *artifice du monde* » (nº 81).

● De Baudrillard également, quelques brillantes variations sur *l'Amérique*, parues en 1986 et reprises dans la série « Biblio-Essais » du Livre de poche (nº 4080).

● « *Un enfant juif rencontre la haine le jour de ses dix ans. J'ai été cet enfant.* » *O vous, frères humains*, d'Albert Cohen, paraît dans la collection « Folio » (nº 1915).

● La même collection publie par ailleurs un titre de Zoé Oldenbourg, *Visages d'un autoportrait*, dont « *la part du lion semble être accordée à l'enfance et à l'époque de la première formation intellectuelle* ». (nº 1916).

● Dans le domaine étranger, énumérons quelques nouveautés : *Instants de vie* de Virginia Woolf (Livre de poche, « Biblio », nº 3090) ; d'Ismail Kadaré, *Qui a ramené Doruntine ?* (nº 3089) ; *Confiance*, une œuvre du « premier » Henry James (« Bibliothèque Albin-Michel », nº 8).

● EN BREF

● **Le Centre de recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse (CRILJ) a remis récemment les prix et diplômes obtenus par la France lors du XIe PRIX EUROPÉEN DE LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE. Le prix de divulgation historique a été décerné à Sophie Dressler pour *Un pont sur le temps* (Ed. Magnard). Sur la liste d'honneur figurent les ouvrages suivants : *l'Album d'Adèle* (Ed. Gallimard), *Maco des Grands Bois* (Ed. Ipomée), *Fables*, de La Fontaine (Ed. Casterman), *M. Pasteur* (Ed. Messidor), *Une abbaye pendant la guerre de Cent Ans, le mont Saint-Michel* (Ed. Albin Michel), *L'histoire de la chimie en bande dessinée* (Ed. Casterman), *A la conquête du mont Blanc* (Ed. Gallimard), *Illusions optiques* (Ed. Hatier), *la Pêche de vigne* (Ed. Casterman), *le Rêve d'Angus*, de Pierre Leyris (Ed. Hatier). (CRILJ, 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. 45-26-70-06.)**

● **« L'INCONSCIENT ET LA SCIENCE » est le thème d'un colloque international organisé les 5 et 6 mars au palais de l'UNESCO (7, place de Fontenoy, 75007 Paris) par le Centre de recherches et d'études freudiennes de l'université Paris-X Nanterre, sous la direction de Roger Dorey. Les travaux seront centrés sur des communications du philosophe Cornélius Castoriadis, du mathématicien René Thom, du biologiste Henri Atlan et du psychanalyste André Green. Parmi les recherches interdisciplinaires en ce domaine, il convient de signaler également une thèse soutenue en février 1987 à Paris-VII par Mme Bela Kohn-Atlan, psychanalyste, qui tente de réélaborer la notion de pulsion de mort, à la charnière des découvertes freudiennes et de la biologie, à partir des concepts d'auto-organisation et de bruit.**

● **PRÉCISION. — La rencontre littéraire, « Adolf Muschg, écrivain » du Centre culturel suisse, annoncée pour le 3 mars (« le Monde des livres » du 27 février), a dû être reportée à l'automne.**

Les Editions Denoël et la librairie Compagnie vous invitent à rencontrer
MAUD MANNONI
à l'occasion d'un débat autour de son livre
De la passion de l'Etre à la « Folie » de savoir
Collection l'Espace analytique
Mercredi 9 mars 1988 à 19 h
Librairie Compagnie, 58, rue des Ecoles, 75005 Paris. - Tél. : 43-26-45-36

magazine littéraire
Tous les mois, un dossier consacré à un auteur ou à un mouvement d'idées ; et l'actualité littéraire en France et à l'étranger
●
MARS 1988 - Nº 251
Ecrivains arabes d'aujourd'hui
De la poésie au roman, depuis la seconde guerre mondiale, une nouvelle génération d'écrivains, une nouvelle littérature dans les pays arabes.
Reportage : Eudora Welty, Kaye Gibbons : deux femmes du Sud profond
Chez votre marchand de journaux : 24 F
OFFRE SPECIALE
6 numéros : 84 F
Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez
- ☐ George Orwell
- ☐ Blaise Cendrars
- ☐ Diderot
- ☐ Antonin Artaud
- ☐ Foucault
- ☐ Géopolitique et stratégie
- ☐ Raymond Chandler
- ☐ Fernand Braudel
- ☐ 60 ans de surréalisme
- ☐ Victor Hugo
- ☐ François Mauriac
- ☐ Spécial Japon (numéro double)
- ☐ Les enjeux de la biologie
- ☐ Venise des écrivains
- ☐ Michaux
- ☐ La littérature et l'exil
- ☐ Henry James
- ☐ Lévi-Strauss
- ☐ Les littératures du Nord
- ☐ Dix ans de philosophie en France
- ☐ Michel Tournier
- ☐ La France fin de siècle
- ☐ Raymond Queneau
- ☐ Georges Dumézil
- ☐ Londres des écrivains
- ☐ Beckett
- ☐ Les écrivains de l'Apocalypse
- ☐ Vladimir Nabokov
- ☐ Malraux
- ☐ Heidegger
- ☐ Tocqueville
- ☐ Italie aujourd'hui
- ☐ Voltaire

Nom : ....
Adresse : ....
....
Règlement par chèque bancaire ou postal.
40, rue des Saints-Pères 75007 Paris. Tél. : 45-44-14-51

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● JEAN-CLAUDE LAMY : *Sagan*. Une biographie de Sagan dédiée à Sagan, « *sans qui ce livre n'aurait pas vu le jour* ». Lipp, les voitures de sport, l'argent, le jeu, Saint-Tropez, François Mitterrand... et le succès littéraire. Quelques photographies inédites. (Mercure de France, 336 p., 129 F.)

CRITIQUE LITTERAIRE

● PIERRE TRANOUEZ : *Fascination et narration dans l'œuvre romanesque de Barbey d'Aurevilly. La scène capitale*. Léon Bloy voyait en lui un écrivain « *indiscipliné comme un chef de horde et raffiné comme une courtisane du Bas-Empire* » qui « *fut, toute sa vie, depuis l'ongle de son orteil jusqu'à la pointe de ses cheveux, la Fantaisie même* ». S'attachant à cette « *fantaisie* », Pierre Tranouez analyse les enchaînements narratifs et dramatiques qui conduisent chacun des récits de Barbey au cœur d'une « *scène capitale* » fascinante « *où la mort et la vérité comparaissent en même temps que le désir s'exauce* ». (Bibliothèque de Lettres modernes, Ed. Minard, 73, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris, 680 p., 340 F.)

FOLKLORE

● JACQUES LACARRIERE : *Les Evangiles de Quenouilles*. Jacques Lacarrière présente un texte souvent cité par les médiévistes et les ethnologues, mais jamais traduit, avant cette version dont il est l'auteur, en français moderne. Ce recueil anonyme, dans lequel sont censées s'exprimer six femmes d'expérience, témoigne avec humour des croyances, coutumes et modes de vie de la fin du Moyen Age. (Ed. Imago, 25, rue Beaurepaire, 75010 Paris, 136 p., 88 F.)

HISTOIRE

● CESAR VICHARD, abbé de Saint-Real. *Conjuration des Espagnols contre Venise*. Une réédition de l'ouvrage le plus connu de l'historien français (1639-1692). Le caractère quelque peu « romanesque » de certaines œuvres historiques de Saint-Real suscita de multiples polémiques littéraires et religieuses. Toujours est-il que ce texte, publié en 1674, devait recevoir les éloges de Voltaire et Bonaparte. (Editions de Kerdraon, 111 p., 60 F.) A signaler chez le même éditeur, *le Métier de Roi*, le recueil de Mémoires que Louis XIV rédigea pour l'édification de son fils. (189 p., 70 F. Distribué par la librairie l'Impensé Radical, 1, rue de Médicis, 75006 Paris).

LETTRES ÉTRANGÈRES

● WERNER HECHT : *Entretiens avec Brecht*. Réalisés entre 1928 et 1956, les entretiens rassemblés dans ce volume éclairent différents aspects de l'œuvre, de la pensée théorique et des méthodes de travail de l'auteur de *Mère Courage*. Werner Hecht dirige le centre Brecht de RDA. Traduit de l'allemand par François et Régine Mathieu. (*Messidor, 256 p., 95 F.*)

● GUSTAV JANOUCH. *Conversations avec Kafka*. Le compte rendu semble-t-il très fidèle des conversations que Gustav Janouch, alors jeune étudiant, entretint de façon sporadique entre mars 1920 et juillet 1922, avec l'auteur de *la Métamorphose*. Cette réédition présente l'intégralité des notes dont moins de la moitié parurent en 1951 et que Clara Malraux traduisit l'année suivante. Traduit de l'allemand par Bernard Lortholary. (Maurice Nadeau, 279 p., 85 F).

LITTÉRATURE

● CHARLES PEGUY. *Œuvres en prose complètes. Tome II*. Ce deuxième volume rassemble les textes que Péguy rédigea pour les *Cahiers de la Quinzaine*, de la septième à la dixième série, entre juin 1905 et juin 1909. Édition présentée, établie et annotée par Robert Burac. (Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 648 p., 350 F jusqu'au 30 avril, 390 F ensuite.)

PSYCHANALYSE

● NICOLE BERRY : *Le Sentiment d'identité*. « Par quels chemins, par quelles rencontres, par quelles intériorisations et extériorisations le sentiment d'identité se constitue-t-il ? » Nicole Berry, *psychanalyste à Rouen, s'applique à répondre à* cette question en s'appuyant aussi bien sur la clinique et la théorie que sur la littérature — Henry James, Thomas Mann... — (Éditions universitaires, 230 p., 145 F). Le livre inaugure une nouvelle collection, dirigée par Françoise Carlier et Michel Gault, « Émergences », qui ambitionne de « baliser le champ des sciences humaines et sociales » en alliant « la qualité scientifique » à la « clarté d'expression ». Trois autres titres paraissent dans la même collection : *Du sujet à l'image*, essai dans lequel Hervé Huot s'est proposé de faire « *une histoire de l'œil chez Freud* » (220 p., 125 F) ; *le Psychodrame*, de Gennie et Paul Lemoine, réédition revue et augmentée d'un livre paru en 1972 (296 p., 150 F) ; *les Voies d'accès à l'inconscient*, de Gérard Bonnet, transcription d'un enseignement introductif à la psychanalyse (194 p., 135 F).

JULIEN BIGRAS
L'enfant dans le grenier
Le récit comme thérapeutique des terreurs infantiles précoces
Le lecteur entre dans *L'enfant dans le grenier* par une porte dérobée, située à la frontière du rêve et du réel. *Julien Bigras* fait un pèlerinage émouvant au pays de son enfance où il rencontre à la fois terreur et enchantement.






• ROMANS

Annie Leclerc et la passion de Jean-Jacques

***Sous le signe de Rousseau, Annie Leclerc a écrit son livre le plus subtil et le plus émouvant,* Origines.**

QUE n'a-t-on entendu, dans les classes des lycées, sur Jean-Jacques Rousseau : *« lâche »*, *« misogyne »*, *« a abandonné ses enfants »*, etc. De son long compagnonnage avec Rousseau, Annie Leclerc a voulu témoigner, non en lui dédiant un livre, non en argumentant pour tenter de lui rendre justice, mais en écrivant « avec lui », en l'interpellant, en le tutoyant comme un ami avec lequel elle poursuivrait, depuis l'enfance, une conversation qui ne s'interrompra jamais.

A travers son dialogue avec Jean-Jacques, Annie Leclerc sait parler d'elle avec simplicité et émotion, ne gardant de sa vie que ce qui, étape par étape, la conduisait vers lui et l'amenait à le prendre pour interlocuteur, pour référence et, finalement, pour confident. *« Coulant subrepticement mon écriture dans le lit de la sienne »*, dit-elle, elle se raconte, enfant fascinée par sa mère, adolescente blessée (sa mère est morte quand elle avait douze ans), jeune femme qui connaît ses premiers émois, qui fait ses études de philosophie et qui débute dans l'enseignement. A une élève qui l'interroge : *« A quoi ça sert la philosophie ? »*, elle répond : *« Ça sert à jouir. »* Et, après, il faut bien s'expliquer...

Après, Annie Leclerc fait le portrait sans emphase et sans exhibitionnisme d'une génération implicitement *rousseauiste*, une génération de philosophes et de militants, de Régis Debray à Nicos Poulantzas, son mari grec trop tôt disparu. Elle n'est pas de ceux qui « en reviennent » et qui font aujourd'hui assaut de cynisme ; elle dit l'émotion avec laquelle elle rencontra Sartre et Simone de Beauvoir. Elle se souvient de leur chaleur, de leur attention, de leur jeunesse.

A l'heure où d'autres étudient la « génération 68 » à coups d'interviews de « meneurs » de l'époque, devenus à un titre ou à un autre « notables », Annie Leclerc restitue un rêve de printemps, un air de fête, *« une pluie de jouvence »*, qui, comme tout le reste, la ramène à Jean-Jacques. Et chacun, avec elle, a envie de faire sa propre remontée dans le temps.



SOPHIE BASSOULS

Annie Leclerc.

« Une pluie de jouvence »

Ceux – celles surtout – qui ont été agacés par le discours d'Annie Leclerc sur les femmes – dans *Epousailles* et *Hommes et femmes* (1) notamment – se doivent de lire ce livre, et de méditer ce qu'elle y dit de sa relation à Simone de Beauvoir : *« Une relation chaleureuse et de réelle sympathie s'établit d'ailleurs entre nous, s'étendit sur plusieurs années et se suspendit plus qu'elle ne se brisa quand il fut temps d'exprimer publiquement mon point de vue sur la question du féminisme. Mes positions étaient si évidemment différentes, et même, sur certains points, tellement contraires aux siennes, qu'on fit dans son entourage comme si j'étais son ennemie. Ce fut tout à fait comme dans les histoires d'hommes que la politique sépare. Et je dus cesser de la rencontrer. »* Si vous, vous avez une « sympathie suspendue » pour Annie Leclerc, il est temps de renouer, grâce à *Origines*.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ ORIGINES, d'Annie Leclerc, Grasset, 276 p., 88 F.

(1) Grasset, 1976 et 1985.

Une voie de l'abandon

L'unique roman de Marie-Victoire Rouillier s'appelle* Un corps en trop. *Elle s'est suicidée peu après l'avoir écrit.

COURT récit à une seule voix, *Un corps en trop*, de Marie-Victoire Rouillier, est une œuvre singulière, à l'écart du temps, de ses soucis ou engouements ; une œuvre qui se rattache à la tradition des écrits brefs et intenses de la littérature amoureuse. A lire les lettres dont le livre se compose, et sans qu'il soit besoin de connaître les circonstances biographiques dans lesquelles il a été conçu, on comprend que c'est une nécessité intime et profonde qui l'a fait naître.

Le schéma est aussi simple et sans ornements que la forme. Du Mercredi des cendres à Pâques, la narratrice adresse quarante missives à sa tante, religieuse dans un couvent, sœur jumelle de sa mère, morte en lui donnant naissance. Brûlantes de passion et de haine mêlées, ces lettres, qui ne reçoivent, ni d'ailleurs ne sollicitent, aucune réponse, dressent le bilan d'un échec, d'une fracture irréparable.

L'amour s'amplifie et le désir s'exaspère de ne rencontrer, à la place de leur objet, qu'un visage lisse, installé dans la distance, à jamais détourné de cet amour. La voix unique, monocorde, du récit de Marie-Victoire Rouillier résonne dans un espace vide, clos sur lui-même, comme la folie. Elle est, dans son principe même, inaudible, et se sait telle. Toutes ses inflexions sont faites de ce savoir, de cette douleur : appel à la fusion, au retour dans un sein maternel substitutif, confusion des sentiments où le corps ne peut trouver de place qu'absent...

« Comment pouvez-vous être comblée par votre Dieu, alors que sans vous je suis vide ? Comment pouvez-vous transcender en amour pour l'humanité la haine que j'ai pour vous ? » Telle est l'impossible alternative que pose, ou plutôt sous laquelle ploie et s'épuise, la narratrice. C'est *« une voie de l'abandon »* qui s'inscrit comme destin dans son existence ulcérée, son *« cœur boiteux »* ; c'est une logique de mort plus que d'amour qui s'installe et conduit le jeu.

Cette « enfance interminable »

A poser une grille psychanalytique sur ce récit fervent, écrit d'une plume parfaitement maîtrisée, classique presque, on pourrait lire derrière les barreaux l'histoire d'une pulsion mortifère, d'un lien primitif où la dévoration tient lieu de rapport amoureux. Mais le récit de cette *« enfance interminable »* échappe fort heureusement à cette grille qu'il n'avait pas le souci de remplir. Il gagne même à s'en libérer totalement.

Marie-Victoire Rouillier s'est suicidée avant la publication de ce premier roman. C'est là une tout autre histoire que celle du livre. Il faut, par respect, laisser à l'existence son intégrité et à l'œuvre son authenticité propre et sa liberté.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ UN CORPS EN TROP, de Marie-Victoire Rouillier, Ed. Alinéa, 106 p., 52 F.

HISTOIRES BRÈVES

Nostalgies

TOUS ceux qui aiment les nouvelles connaissent Annie Saumont. Quant aux autres, il devraient se mettre à la lire. Elle les convertirait sûrement au plaisir des histoires courtes. On n'a pas oublié son magnifique recueil, *Quelquefois dans les cérémonies* (Gallimard), qui obtint le Goncourt de la nouvelle en 1981, ni le dernier, *Il n'y a pas de musique des sphères* (Luneau-Ascot 1986). Aujourd'hui, Annie Saumont revient avec *la Terre est à nous*.

Annie Saumont manie avec une dextérité extrême, de son écriture brève, « pointue » et précise, l'art de saisir des moments de la vie ordinaire, d'évoquer en quelques mots un univers de folies ou de nostalgies, et de capter avec la plus grande justesse le banal comme l'exceptionnel. Ironie, cruauté, poésie et tendresse se mêlent dans ses récits singuliers : l'obèse qui soigne les blessures de son enfance, en Algérie, à coups de loukoums, avant d'aller se raconter sur le divan d'un psychanalyste ; un jeudi et un samedi matin au café du Commerce ; l'obsédé de la propreté ; et la vieille dame américaine si frêle et si touchante, qui rencontre devant sa porte un cambrioleur et le prend pour son fils, tué à la guerre. Le jeune homme passe une journée avec elle, partage son repas, et part en lui disant qu'il reviendra. Sur chaque histoire d'Annie Saumont, petite merveille de délicatesse et de subtilité, on peut rêver, se laisser dériver, ou se prendre au jeu, et s'en faire un roman, un conte.

Témoignages

LES nouvelles de Xavière Gauthier, *le Lit clos et autres récits d'amour*, sont plus rudes, plus « brutes » que celles d'Annie Saumont. Témoignages sur la violence de la vie, elles restituent des destins de femmes et d'hommes submergés par leur existence, par les difficultés du quotidien, saisis de fureurs soudaines, et comme « possédés », parfois.

Comme l'explique Xavière Gauthier dans son avant-propos, elle a découpé des faits divers dans les journaux, ce qui lui a donné la trame de ses histoires. Et puis, dit-elle, *« quelque chose de l'horreur que j'éprouvais de ce fait divers s'est incrusté en moi »*. Alors, elle a inventé, à ceux qui sont devenus ses personnages, des émotions, des réflexions, elle a exploré leurs haines, leurs amours, leurs dégoûts.

Elle sait rendre compte, avec la sécheresse ou la dureté nécessaire, de ces tragédies qui ne font que trois lignes dans les grands journaux ou quelques articles à sensation dans les autres : l'homme qui tue *« proprement »* la danseuse du ventre avec laquelle il vient de faire l'amour ou celui qui passa des années entières dans *« le lit clos »*, allongé sur une paillasse de plumes, comme l'exigeait la femme qu'il aimait.

Petites filles riches

POUR son premier livre, Anne Wiazemsky, que l'on connaît comme actrice, a choisi de raconter, à mi-voix, six histoires de femmes, mais avec seulement quatre héroïnes, puisque les trois premiers récits ont le même personnage principal, la jeune Anna, qui a dix ans le 22 avril 1961, jour du putsch d'Alger, et qui ne comprend pas pourquoi on s'agite autant dans sa famille, où son père est un proche du général de Gaulle, tandis que son oncle Arnaud milite pour l'Algérie française...

Anna est une petite fille riche, des beaux quartiers de Paris, et illustre à la perfection le titre du recueil, *Des filles bien élevées*. Elle est touchante, comme le sont Marie, un peu perdue, quelques années après mai 68, Monique qui retrouve son père après vingt ans d'absence, et Laure, qui, en vacances avec des amis, est suspendue aux coups de téléphone de son amant.

Ces récits sont plaisants, bien écrits, mais pourtant on reste un peu sur sa faim. Surtout avec les trois « chapitres » sur l'enfance d'Anna qui ressemblent plus au début d'un roman inachevé qu'à de véritables nouvelles. Quant aux trois autres textes, ils sont agréables, eux aussi, mais n'ont ni la force âpre de Xavière Gauthier, ni la maîtrise d'Annie Saumont. Sur les souvenirs de la petite Anna, qui sont peut-être les siens, on aimerait qu'Anne Wiazemsky se laisse aller à en dire plus.

Jo. S.

★ LA TERRE EST A NOUS, d'Annie Saumont, Ramsay, 204 p., 89 F.

★ LE LIT CLOS ET AUTRES RÉCITS D'AMOUR, de Xavière Gauthier, Belfond, 200 p., 95 F.

★ DES FILLES BIEN ÉLEVÉES, d'Anne Wiazemsky, Gallimard, 228 p., 82 F.

● Signalons la reprise en poche d'*Histoires de bouches* de Noëlle Chatelet, publié originellement au Mercure de France et qui obtint le Goncourt de la nouvelle en 1987 (Folio, Gallimard, nº 1903).

L'ÉPOPÉE DE L'ÉMIGRATION ANTINAZIE



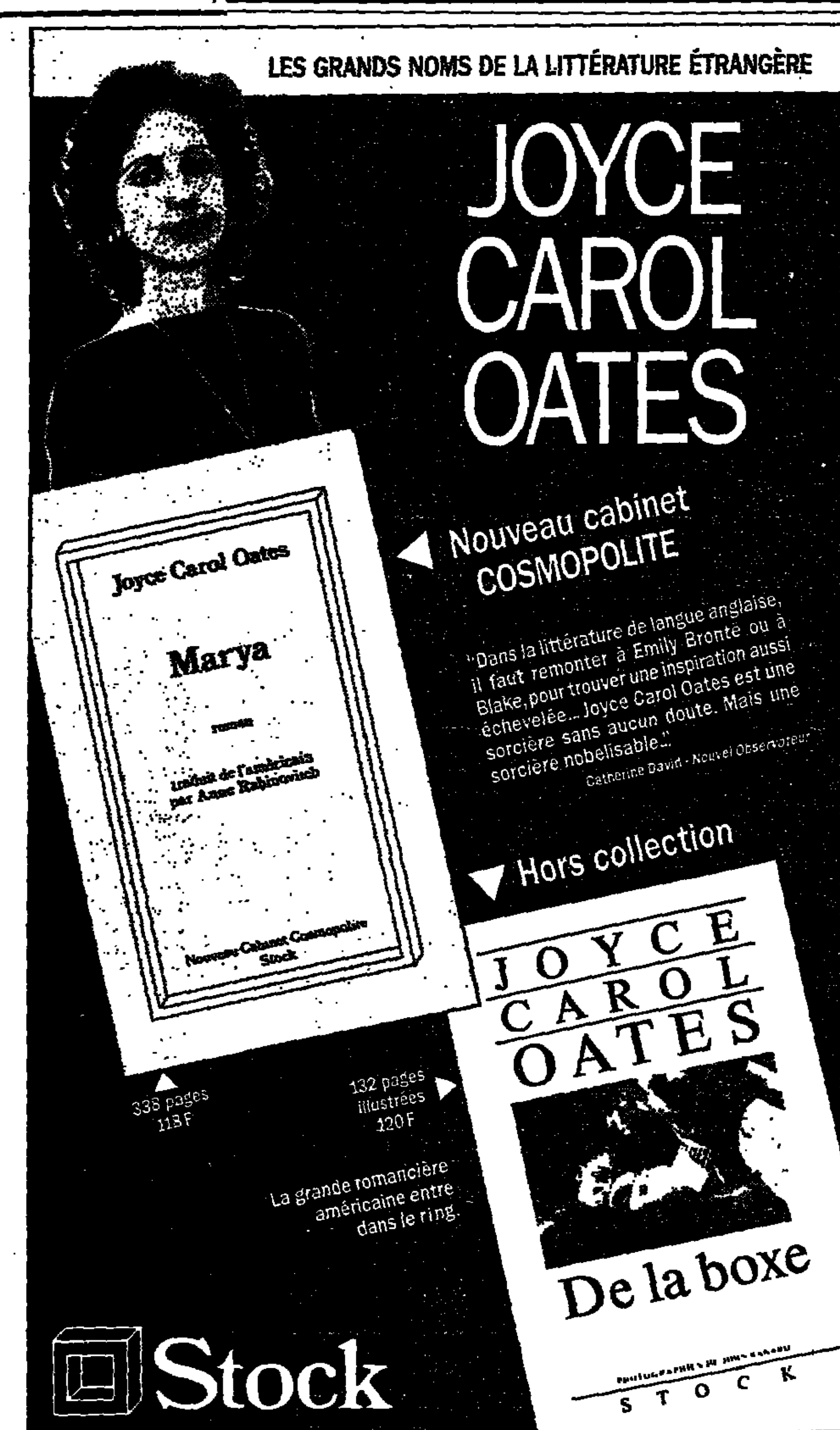
540 pages. 179 F

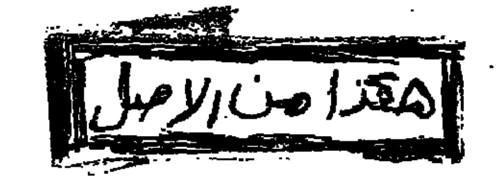


492 pages. 179 F

par Jean-Michel Palmier

PAYOT





هكذا من الأصل

Portraits d'époque

Voltaire, Diderot et quelques autres... du salon de Mme Necker à l'Europe tout entière le triomphe des penseurs

LE 17 avril 1770, Mme Necker avait rassemblé chez elle tout ce que le parti philosophique comptait comme têtes pensantes. Diderot et d'Alembert, Helvétius et Raynal étaient là pour lancer le projet d'une statue en l'honneur du patriarche, retiré à Ferney. Le sculpteur était déjà choisi, Pigalle, ainsi que l'inscription : *A Voltaire vivant, par les gens de lettres, ses compatriotes.*

C'est un des invités de Mme Necker qui nous rapporte la scène, dans des Mémoires qui restituent l'atmosphère des milieux littéraires à la fin de l'Ancien Régime et le brutal changement de décor qu'impose la Révolution. Morellet est bien oublié aujourd'hui, mais son destin est exemplaire et ses Mémoires valent une lecture. Né en 1727, il aurait succédé à son père comme papetier à Lyon, si le collège des jésuites et le séminaire ne lui avaient permis de monter à Paris *et d'approcher les philosophes.*

Il est chargé de quelques articles de l'*Encyclopédie*. En 1760, un pamphlet pour défendre ses nouveaux amis lui vaut deux mois de Bastille et attire enfin l'attention sur le petit abbé fort en thème. Le voilà lancé. Il ne néglige rien pour asseoir sa réputation. *Il* intervient sur les questions politiques, religieuses, économiques et, qu'à cela ne tienne, musicales. Il traduit le *Traité des délits et des peines*, de Beccaria et réfute le *Commerce des blés*, de Galiani. Ses amis le font entrer à l'Académie.

C'est au moment où le fils du modeste marchand lyonnais peut jouir des pensions et des honneurs qu'il s'est acquis à la force du poignet qu'éclate la Révolution. La tourmente qui, rétrospectivement, nous semble couronner l'effort des philosophes, l'afflige et l'effare. L'Académie est supprimée, les riches protecteurs doivent émigrer ou se terrer, l'ancien embastillé lui-même devient suspect. Ses Mémoires brossent un tableau sombre de la Révolution.

Les émotions que lui ont réservées la Terreur ne l'empêchent pas de fêter ses quatre-vingt-dix ans et de s'éteindre, pensionné de Louis XVIII. « *Brillant causeur, dialecticien impitoyable et rentier avisé* », selon la formule de Jean-Pierre Guicciardi qui présente le texte avec science et *finesse*, Morellet n'est pas un ténor, mais c'est loin d'être un simple figurant. Il se révèle en tout cas excellent guide à travers le siècle de Voltaire.,

Ce siècle, loué et honni s'il en est, deux ouvrages nous invitent à le reconsidérer, après plusieurs décennies de recherche. René Pomeau et Paul Vernière sont de ceux auxquels nous en devons une connaissance renouvelée. Au moment de prendre leur retraite de la Sorbonne, ils se voient offrir par leurs amis et leurs disciples, le premier un hommage dont les *quatre-vingts contributions ont* exigé deux forts volumes, le second un recueil d'une trentaine de ses propres articles, souvent dispersés dans des revues d'accès diffi^cile. Le geste pourrait être de pur conformisme académique si René Pomeau n'était l'auteur de *la Religion de Voltaire*, d'essais sur Laclos et Beaumarchais, le maître d'œuvre de la nouvelle biographie monumentale du patriarche, et si nous ne devions à Paul Vernière *Spinoza et la pensée française* et tant d'éditions de Diderot.

Le Siècle de Voltaire, édité par Christiane Mervaud, auteur d'une thèse sur Voltaire et Frédéric II, et Sylvain Menant qui a succédé à René Pomeau à la Sorbonne, aide à mesurer les apports de la recherche dix-huitièmiste. Diderot, dont les nombreux inédits ont été découverts (1), s'est imposé comme un des plus grands, à côté de Voltaire et de Rousseau, tandis que Crébillon, Laclos et Sade ont obtenu droit de cité dans les programmes universitaires. Rétif et Mercier attendent peut-être encore leur pleine reconnaissance.

L'écrivain, homme public

La révélation majeure de la recherche est sans doute le journalisme. Si Voltaire accable de ses sarcasmes les auteurs des gazettes qui se multiplient alors, c'est qu'il les lit avec attention, comprend le rôle qu'elles peuvent jouer et place ses espoirs dans quelques bons journalistes. Rares sont les écrivains du temps qui n'ont pas mis la main à la pâte, trempé dans une entreprise journalistique. La presse devient dans les années qui précèdent la Révolution le mode principal d'appel à l'opinion.

Parallèlement à cette importance prise par le journal, l'écrivain devient homme public ; il met en scène son travail et se laisse volontiers surprendre en robe de chambre. On connaît les *Regrets* de Diderot sur sa vieille robe de chambre, Voltaire abandonne l'habit de cour et Rousseau adopte l'habit arménien. Les visiteurs affluent vers eux et chacun s'empresse de raconter comment « son » grand homme l'a reçu. Le voyage à Ferney ou à Ermenonville devient un genre littéraire. Le philosophe tire une légitimité nouvelle de la dévotion sentimentale qui entoure ses faits et gestes, *puis son souvenir.*

Le recueil de Paul Vernière prolonge cette réflexion. L'historien des idées y apparaît comme celui qui tient les deux bouts de la chaîne : une attention au détail et un sens du général, un souci des manuscrits dans leur matérialité la plus concrète et un effort de synthèse sur les enjeux intellectuels d'une époque. Les œuvres littéraires doivent être conjointement analysées comme des marqueteries de souvenirs livresques et personnels et comme la métaphore de systèmes abstraits. Paul Vernière met ainsi au jour la logique interne des textes, leur construction conceptuelle, mais une prudence, qu'il veut rapporter à son atavisme paysan, lui interdit toute *conclusion définitive*, tout système clos, tout ce qu'il nomme *idéologie.*

Sa critique de *la Crise de la conscience européenne*, de Paul Hazard (1935) est éclairante. A la notion de crise, de rupture, il préfère celle de malaise : l'histoire des idées est moins une galerie de systèmes ou, dirait Foucault, *une* archéologie de strates qu'un labyrinthe de contaminations et d'hybridations. Les Lumières y perdent de leur évidence militante, elles laissent place à un clair-obscur qui rend compte du goût du temps pour les démons et autres diables amoureux, ou de ses tentations sadiennes, sinon sadiques. Le débat central est celui d'une morale laïque, d'où naît la revendication des droits de *l'homme.*

La stratégie du philosophe de Ferney

Dans l'hommage à René Pomeau comme dans le recueil de Paul Vernière apparaît nettement la dimension européenne de toutes ces questions. Anglais et Allemands se pressent dans les salons décrits par l'abbé Morellet. La stratégie du philosophe de Ferney dépasse les frontières et joue des différences politiques entre Paris et Genève, Berlin et Saint-Petersbourg : une nouvelle collec*tion, soutenue* par la recherche scientifique d'Allemagne fédérale, et dont le premier volume vient de paraître, dirigée par Jochen Schlobach, s'attache au réseau des correspondances qui se met alors à couvrir l'Europe.

On connaît les correspondances privées et les rituels mondains de lecture à haute voix qui en était faite ; on connaît la presse périodique, dont vient d'être rappelé le développement au dix-huitième siècle ; on connaissait moins les correspondances littéraires, à mi-chemin entre les unes et l'autre : gazettes manuscrites, spontanées ou commandées par tel prince qui se piquait de savoir tout ce qui se passait à Paris, capitale du goût et de l'esprit. La plus célèbre est la *Correspondance* de Grimm et Meister à laquelle Diderot confie *Jacques le Fataliste*, les *Salons* et nombre de comptes rendus.

A lire ce premier volume, on est frappé par le mélange d'intérêts intellectuels et de futilité mondaine qui occupe les chroniques parisiennes. La rumeur y *tient* une grande place, on confie à des lettres, destinées à un public restreint, ce que la censure (et l'autocensure) écarte des publications imprimées. S'y font entendre les petits cris et les chuchotements d'un monde curieux des frasques de la Du Barry et des traits d'esprit de Voltaire. Car Voltaire ici encore est à l'honneur, à travers toute l'Europe comme dans le salon de Mme Necker : une vraie bête de médias, *Voltaire superstar.*

MICHEL DELON.

★ **MÉMOIRES SUR LE XVIIIe SIÈCLE ET LA RÉVOLUTION, de l'abbé Morellet, présentées par J.-P. Guicciardi, Mercure de France, coll. « Le temps retrouvé », 559 p., 149 F.**

★ **LE SIÈCLE DE VOLTAIRE. HOMMAGE A RENÉ POMEAU, édité par Ch. Mervaud et S. Menant. Oxford, The Voltaire Foundation, 989 p. en deux volumes.**

★ **LUMIÈRES OU CLAIR-OBSCUR ? TRENTE ESSAIS SUR DIDEROT ET QUELQUES AUTRES, de Paul Vernière. PUF. 336 p., 380 F.**

★ **CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES INÉDITES (ÉTUDES ET EXTRAITS), SUIVIES DE VOLTAIRIANA, recueil édité par Jochen Schlobach, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 399 p., 384 F.**

★ **La « Bibliothèque de la Pléiade » continue la publication de la correspondance de Voltaire établie par Théodore Besterman. Le tome XII vient de paraître (janvier 1775 - juin 1777), 1 362 p., 310 F jusqu'au 31 mars. Ensuite 350 F.**

● Michel Delon vient de publier *L'idée d'énergie au tournant des Lumières*, PUF, 521 p., 195 F

(1) Le tome XVII de la nouvelle collection des *Œuvres complètes* de Diderot chez Hermann vient de sortir (*le Rêve de d'Alembert, les Eléments de physiologie*).

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Les mains presque propres

(Suite de la page 13.)

L'AMOUREUX, *en lui, n'a rien perdu pour attendre*, puisque, à quarante-trois ans, ce qui est vieux pour l'époque, Condorcet épouse par passion la ravissante et spirituelle Sophie de Grouchy. A vingt-deux ans, Sophie est sortie du couvent aussi athée que lui. C'est sous son influence, on aime à le croire, qu'avec encore plus d'avance que pour les Noirs Condorcet ajoute les femmes à la liste des opprimés pour lesquels il revendique. Sophie n'aura-t-elle pas ce mot formidable, répondant à Bonaparte, qui entendait tenir les femmes en dehors de la politique : « *Vous avez raison, général, mais, dans un pays où on leur coupe la tête, il est naturel qu'elles aient envie de savoir pourquoi* » ? Et toc !

1789 va mettre en péril l'indépendance du penseur animateur de clubs et de salons, bref de l'intellectuel aux mains propres. Deux échecs électoraux lui font regretter les douceurs académiques. Le lyrisme et *le rousseauisme ambiants l'inquiètent.* Il craint pour sa chère Raison, seule voie, à ses yeux, vers le progrès humain. Il critique l'éloquence démagogique, le 4 août, le laxisme financier de la Constituante.

> ***« Toute société qui n'est pas éclairée par des philosophes est trompée par des charlatans. » Condorcet (1793)***

Il est des périodes où l'intellectuel ne peut longtemps reconnaître pour seul parti celui de ses idées. Les risques de compromis commencent, pour Condorcet, en 1791. Nommé par le *roi* à la trésorerie, il est de ceux qui refusent tout compromis avec la monarchie après la fuite à Varenne. Assez seul, il veut la République tout de suite, avec vote des femmes. Il continue de théoriser, notamment sur une école assurant l'égalité des chances dans *la neutralité philosophique ; mais il vote la guerre* contre le roi de Bohême et se laisse aller à diffamer Robespierre, qui l'a blessé. « *Mouton enragé* », disent les aristocrates, ses pairs ; mettons que l'agneau des origines perd son sang-*froid. Par exemple lorsqu'il recommande l'autodafé des registres* nobiliaires, ces « *hochets* ».

LES massacres de Septembre achèvent de changer le moraliste de l'universel en politique de l'opportunité, *et* consomment ce que Benda appellera la « *trahison des clercs* ». Nulle part ne s'exprime le « *long frisson de dégoût* » dont parlera Jaurès. Condorcet, même lui, biaise en incriminant la « *situation* », qui a toujours bon dos dans ces cas-là. « *Malheureuse et terrible situation*, dit-il, *où le peuple, naturellement généreux, est contraint de se livrer à pareilles vengeances...* »

Cette démission durera un minimum de temps, compte tenu des passions déchaînées alentour. Condorcet se dresse face à *Robespierre, en qui il reconnaît les prêtres honnis de son* enfance. Sur le destin du roi, qu'il voue aux travaux forcés, il reste cohérent avec son opposition de principe à la peine capitale. C'est à tort que Jaurès verra une incertitude de volonté dans la « *complication de sa noble pensée* ». Le même soupçon indû resservira à l'encontre de Blum. Les meilleurs commentateurs n'aiment pas que le gouvernant s'interroge ; *a fortiori*, qu'il entre dans les vues du contradicteur. Ce qui fait la vertu de l'homme d'honneur devient le péché majeur de l'homme *d'action.*

A la Convention et face à la Terreur, Condorcet recouvre la posture exemplaire de l'intellectuel, y compris devant l'ambiguïté de tout mandat électif. Il ne s'estime pas élu pour soutenir les opinions des mandants, mais les siennes ; il n'a pas à leur complaire, mais à les « *éclairer de ses lumières* ». Bienheureuse contradiction : opposé à Marat, il refuse de voter sa traduction devant le tribunal révolutionnaire. Il dénonce le coup de force du 31 mai. Quitte à se perdre.

SA fin est celle, sordide et bénie, des indociles. Caché à l'ombre de Saint-Sulpice, loin de sa famille chérie, il retrouve la dignité du penseur à sa table, libre de rêver au progrès humain. L'étau se resserre. Il faut fuir. Ses vieux amis Suard l'accueilleront-ils à Fontenay-aux-Roses ? L'ont-ils éconduit ? Le dernier des Encyclopédistes erre à la belle étoile, sous un faux nom. Et c'est la légende de l'omelette de huit œufs commandée dans une auberge de Clamart. Le comité révolutionnaire local flaire l'aristo en cavale. Non à cause des huit œufs, mais de l'*Horace* qu'il a en poche. Louche, ça ! La culture comme insulte à l'égalité : éternel prétexte à lynchage...

Dans la cellule où, l'ayant reconnu, on l'a enfermé et promis à l'échafaud, on découvrira Condorcet inanimé. Est-il mort d'infarctus ou volontairement, grâce à un poison fourni naguère par son ami Cabanis ? Qu'importe ! Ce qui *compte, c'est que le sort, aidé ou non,* ait évité à la République, selon le mot de Michelet, la « *honte du parricide* ».

ON *ne doit pas ouvrir le Condorcet des époux Badinter* avec l'idée d'y dénicher au passage l'opinion de l'ancien garde des sceaux et du président du Conseil constitutionnel sur cet « intellectuel en politique », et sur les problèmes que pose tout passage de l'idéal à l'action. Les auteurs, sans doute parce qu'ils sont deux, se gardent d'intervenir en leur nom. Ils font œuvre d'historiens, non d'essayistes comme Edgar Faure avec sa *Disgrâce de Turgot.*

C'est à peine si l'on peut relever certaines généralités ou citations révélatrices : « *Tout procès est un piège pour le juge.* » « *Le pouvoir confère une dimension hors du commun.* » « *Nul n'exerce le pouvoir impunément* »... Mais quel beau travail, sobre, fouillé, habité de discrets élans, d'évidentes tendresses ! Et comment ne pas trouver de l'actualité à certaines vérités comme celle-ci, tirée du *Journal d'instruction sociale* (1793) et que devrait méditer notre petit monde électoral en proie aux seules images : « *Toute société qui n'est pas éclairée par des philosophes est trompée par des charlatans* » !

ELISABETH Badinter se montre plus personnelle dans la préface et les notes qu'elle signe seule pour la *Correspondance* entre Condorcet et Mme Suard. *Ces lettres en* grande partie inédites n'ont pas seulement le mérite d'éclairer la vie d'intellectuels parisiens de la fin du dix-huitième siècle à l'épreuve d'une actualité brutale. Elles montrent comment la jalousie teinte l'amitié d'amour, et comment la politique corrompt tout jusqu'à l'amitié. Et quelle subtilité dans l'analyse du cœur !

Encore une preuve qu'en laissant s'appauvrir notre vocabulaire faute de lecture nous perdons beaucoup plus que des *mots : des nuances de sentiments qui n'existent que par eux,* et qui décuplent le bonheur d'exister !

★ **CONDORCET, un intellectuel en politique, d'Elisabeth et Robert Badinter, Fayard, 660 p., 140 F.**

★ **CORRESPONDANCE CONDORCET - Mme SUARD, éditée, présentée et annotée par Elisabeth Badinter, Fayard, 264 p., 99 F.**

Montesquieu,

Du bon usage d'une pensée... grâce au livre

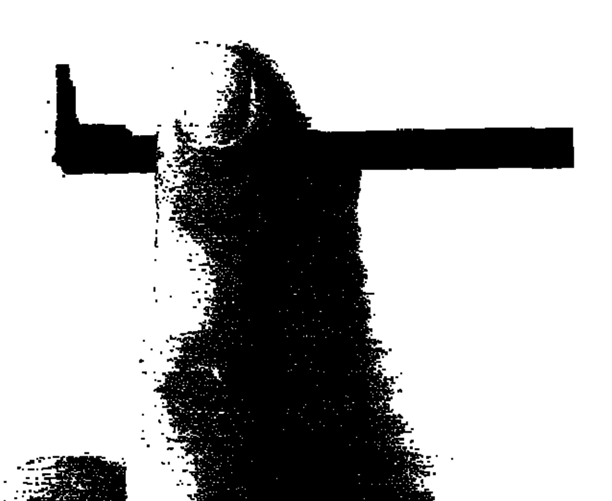
« S*I je savais quelque chose qui me fût utile et qui fût préjudiciable à ma famille, je la rejetterais de mon esprit. Si je savais quelque chose utile à ma famille et qui ne le fût pas à ma patrie, je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose utile à ma patrie et qui fût préjudiciable à l'Europe ou bien qui fût utile à l'Europe et préjudiciable au genre humain, je la regarderais comme un crime.* » A deux siècles et demi de distance, Montesquieu paraît vouloir répondre point par point à la rhétorique populiste de Le Pen selon laquelle il faut préférer ses enfants à ses cousins, ses cousins à ses voisins, etc. En matière de morale civique, le noble président à mortier du parlement de Bordeaux n'a pas pris une seule ride ; et comme il écrit avec autant d'élégance, de goût et d'esprit que d'efficacité, son œuvre ne paraît, de nos jours, avoir été écrite que pour fournir en citations les discours, les dissertations et les frontons des monuments publics.

Il faut donc savoir gré à Georges Benrekassa d'avoir, dans le petit livre qu'il consacre à *Montesquieu, la liberté et l'histoire*, mis au centre de son propos la modernité de son modèle, le bon usage qu'il convient d'en faire dans notre approche contemporaine du politique.

Cette modernité ne va pas de soi, loin s'en faut. On se souvient du petit livre très brillant, publié par Louis Althusser, en 1959, *Montesquieu, la politique et l'histoire* (1), auquel le titre de l'ouvrage de Benrekassa se réfère explicitement. Althusser y montrait, serrant de près le texte de *l'Esprit des lois*, comment l'édifice de contre-pouvoirs proposé par Montesquieu pour éviter tout despotisme – celui du roi, celui des nobles ou celui du peuple – aboutit en fait à privilégier la noblesse : « *On ne saurait mieux garantir les conditions de la pérennité d'une classe décadente à qui l'histoire arrachait et disputait ses anciennes prérogatives* ». Voilà donc Montesquieu porte-parole des libertés nobiliaires contre le pouvoir royal absolu, et donc, au sens strict, philosophe réactionnaire.

Il est vrai que, quelques années plus tard, dans ses *Etapes de la pensée sociologique* (2), Raymond Aron avait extirpé Montesquieu du débat politicien où l'enfermait Althusser au nom du sens de l'histoire, mais c'était pour en faire aussitôt le penseur d'un libéralisme platement conservateur : « *L'essence de la philosophie politique de Montesquieu est le libéralisme : le but de l'ordre politique est d'assurer la modération du pouvoir par l'équilibre des puissances, l'équilibre du peuple, de la noblesse et du roi dans la monarchie française ou dans la monarchie anglaise... Ce sont deux exemples de la même conception fondamentale d'une société, hétérogène et hiérarchique, où la modération du pouvoir exige l'équilibre des puissances.* »

Doctrinaire féodal ou adepte d'une molle république de notables et de privilégiés, Montesquieu, qu'on suive Althusser ou qu'on préfère Aron, n'a rien qui puisse apporter quelque lumière à nos discussions présentes. Faut-il pour autant se résigner à n'en faire qu'un « moment » dans l'histoire des idées, une étape dans une réflexion sur les formes souhaitables du gouvernement des hommes et du bonheur des citoyens ?



DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Nourrir Paris



Du moulin au fournil, Steven Kaplan démonte les mécanismes de l'approvisionnement parisien au dix-huitième siècle.

AU milieu du dix-huitième siècle, à Paris, un homme savait tout du commerce des blés et des farines : l'inspecteur Poussot, qui avait en charge la *surveillance* du marché. Installé à la Halle, il connaissait chacun des acteurs du petit monde de l'approvisionnement, les marchands de grains comme les meuniers marchands de farine, les courtiers et facteurs comme les officiers mesureurs et porteurs, les boulangers comme les « plumets » (autrement dit les forts des Halles). Aucune de leurs ruses pour tourner les règlements, aucune de leurs coquineries pour accroître leur profit ne lui était étrangère. Pour cela, il était craint et respecté, honni et redouté.

Mais Poussot n'était pas seulement un policier soucieux de redresser les torts et de faire prévaloir les droits du roi. Il avait aussi l'esprit à la *nouveauté*. Savant en technique, il s'attacha à la diffusion des nouvelles méthodes de mouture et de conservation des grains ; expert en administration, il imposa une profonde réforme de la Halle, établie en de nouveaux bâtiments, plus spacieux et bien couverts. Il était zélé, efficace, estimé de ses supérieurs. Pourtant un regret aurait dû assombrir sa vie : Il n'avait pas lu Kaplan.

S'il l'avait pu faire, il aurait inévitablement reconnu dans l'historien américain le seul interlocuteur digne de lui. Steven Kaplan a, en effet, voué sa vie de recherches au problème qui, dans l'Ancien Régime, a angoissé les peuples, obsédé les administrateurs, inquiété les rois : celui des *subsistances – donc du pain*. De lui, deux livres étaient déjà accessibles en traduction française, consacrés, l'un à la politique des grains, l'autre au complot de famine, compris comme un *motif fondamental* de tout l'imaginaire politique, et non pas seulement de la mentalité populaire (1).

Aujourd'hui, Fayard nous propose (sous un titre à la Zola peut-être pas très heureux) un gros ouvrage, publié en anglais il y a quatre ans, qui étudie « *les structures élémentaires du commerce de l'approvisionnement* » parisien. Kaplan y conduit les blés de la ferme au fournil, du laboureur au boulanger, promettant pour bientôt le dernier épisode de sa saga alimentaire, où la farine deviendra pain. L'œuvre ainsi édifiée par un homme de l'art, qui a mis la main à la pâte comme apprenti boulanger en même temps qu'il *dévorait* des muids d'archives, compte parmi celles qui réévaluent complètement les mécanismes de l'économie ancienne et permettent de comprendre *pourquoi*, au *milieu* du dix-huitième siècle, le royaume mange mieux et meurt moins.

Les ports et la Halle

Le livre de Steven Kaplan, riche comme ces pains complets qui dégoûtaient les Parisiens du dix-huitième siècle, farouches adeptes du pain blanc, est organisé autour de deux oppositions essentielles. La première, diachronique, fait contraste avec le système traditionnel de l'approvisionnement du marché parisien et la *nouvelle économie qui se met en* place dans les années 1730.

Le commerce de la tradition porte avant tout sur les grains, et les maîtres en sont les marchands de blé des ports et de la Halle. *Les premiers sont les hommes du prévôt* des marchands et des édiles parisiens, les seconds les favoris du lieutenant général de police qui voulait que le trafic des grains fût dominé par un marché central. *La progressive victoire* de la Halle sur la grève traduit donc à sa manière celle de l'administration royale sur l'ancien corps municipal. A la Halle, les marchands ne sont pas les *seuls vendeurs : nombre* de laboureurs, même petits, y portent leur récolte.

Au cours du siècle, cette structure est sévèrement ébranlée. Change d'abord la marchandise : la farine l'emporte décisivement sur les grains, qui, une fois acquis par les boulangers, devaient être retransportés hors la ville pour être moulus. Changent aussi les vendeurs : les marchands de grains doivent céder le pas à ces nouveaux entrepreneurs que sont les meuniers, qui ne se contentent plus de moudre à la seule demande de leurs clients boulangers mais décident de faire commerce eux-mêmes, ou par facteurs interposés, de la farine qu'ils produisent.

Change enfin la modalité même du négoce : aux dépens de la Halle, et quoi qu'en aient les autorités, se développe le commerce dit « en droiture », qui contourne le marché et fournit directement les boulangers. Bien que le trafic des grains leur soit interdit, ceux-ci prennent l'habitude d'acheter directement à la campagne, soit en personne, soit par l'intermédiaire des meuniers.

De cette grande mutation qu'est la commercialisation, souvent hors marché, *de la mouture résultent*, à la fois, le projet réformateur de Poussot – qui visait à redonner pouvoir d'attraction à la Halle, plus aisément contrôlable, – et la révolution technologique, qui commence à *transformer* la meunerie à partir de 1760. A son origine, un rêve de commerçant et d'administrateur : pouvoir obtenir plus de farine (donc de pain) avec la même quantité de grains. Cette mouture *dite* « économique » enthousiasma les physiocrates, qui y voyaient le moyen d'atténuer les déséquilibres entraînés par la déréglementation du marché, et conquit le gouvernement, qui soutint activement le prosélytisme des nouveaux meuniers.

La technique fit des adeptes puisque, à la veille de la Révolution, les *moulins* « économiques » produisent entre le huitième et le quart de la farine consommée à Paris. Révolution agricole ou pas (et le sujet est furieusement débattu), la *nouvelle manière* de moudre, moins gaspilleuse, a certainement accru de façon sensible le rendement des blés dans le dernier tiers du siècle.

Marchands de grains et meuniers

Une seconde opposition articule la minutieuse démonstration de Steven Kaplan. Elle distingue le marché comme principe théorique fondateur de l'économie politique libérale et le marché comme lieu social de l'échange commercial. Toutes les hésitations, tous les compromis de la politique *monarchique en* matière de ravitaillement sont à inscrire dans l'écart entre ces deux définitions du marché. Si, comme l'affirmait Galiani, le pain « *appartient à la police et non pas au commerce* », les autorités devaient faire respecter les réglementations serrées qui bridaient la liberté des vendeurs et des clients.

Mais à multiplier les contraintes tatillonnes et à exercer les contrôles en toute rigueur, ne risquait-on pas de décourager l'initiative marchande et, finalement, de priver Paris d'une partie *des grains* et de la farine nécessaire ? La solution était donc de faire confiance au libre jeu de la concurrence, à ce marché abstrait qui ne s'incarnait plus en aucun *lieu obligé*. Mais alors, *libérés* de toute entrave, les prix pouvaient flamber, et les peuples gronder. De là, cet équilibre incertain entre la police et le commerce, entre la *surveillance* et la *liberté*, qui caractérise l'ancien système d'approvisionnement.

La cote ainsi taillée ne convenait d'ailleurs pas si mal aux agents économiques eux-mêmes. Les entrepreneurs que décrit Kaplan ne manquent certes pas de hardiesse et souvent se rebellent contre les archaïsmes. Pourtant, à tout prendre, le capitalisme commercial qui est le leur trouve bon compte aux interdits qui préservent des appétits concurrents, aux protections qui assurent privilèges et passe-droits.

En cela, marchands de grains et *meuniers* n'échappent pas à leur temps, qui pense qu'entreprendre est toujours entreprendre aux dépens d'autrui et que la liberté du commerce est fort compatible avec les liens de *patronage* et de clientèle. La vulnérabilité des affaires donne quelque raison à ces prudences d'ancien style. La chaîne des crédits, qui remonte du boulanger au facteur, du facteur au *marchand*, et du marchand au fournisseur, est grosse de la menace de faillites en cascade, que ne suffisent pas à parer les alliances multipliées entre les différents *métiers du ravitaillement*.

A la *croisée de l'histoire* des techniques, de l'économie politique et de l'étude culturelle des comportements, le livre de Steven Kaplan est un véritable « tour de force » (comme on dit en anglais). Lentement, avec une patience qui est aussi demandée au lecteur, il tisse les fils qui liaient les existences de tous ceux qui donnaient à Paris son pain *quotidien. Derrière les chiffres* et les règlements, les rationalités affrontées et les intérêts contraires, ce qu'on y entend est le bruissement de la vie.

ROGER CHARTIER.

★ LES VENTRES DE PARIS. POUVOIR ET APPROVISIONNEMENT DANS LA FRANCE D'ANCIEN RÉGIME, de Steven Laurence Kaplan, traduit de *l'anglais* par *Sabine Boulongne*, Paris, Fayard, 1988, 702 p., 250 F.

(1) S. L. Kaplan, *le Pain, le Peuple et le Roi : la bataille du libéralisme sous Louis XV*, Paris, Librairie académique Perrin, 1986, et *le Complot de famine : histoire d'une rumeur au dix-huitième siècle*, Paris, Armand Colin, « Cahier des Annales », 1982.

résolument moderne

***de Georges Benrekassa*, Montesquieu, la liberté et l'histoire**

Ou, pire encore, devra-t-on appréhender ce représentant de la noblesse de robe éclairée comme un incorrigible et spirituel dilettante, auteur *dans* sa jeunesse d'ouvrages plein de gaieté et de discret érotisme et consacrant son âge mûr à des travaux plus dignes mais tout aussi empreints d'amateurisme, de goût du paradoxe et d'érudition aimable ? Montesquieu ne serait-il qu'un lumineux écrivain ?

L'analyse de Georges Benrekassa ne dissimule pas que certains segments de la construction de Montesquieu peuvent aisément être récupérés par des idéologues modérés ; de même, elle insiste sur les limites que la prudence de Montesquieu, tout comme le respect qu'il avait de son « état » – qu'on ne saurait confondre avec une quelconque « conscience de *classe* » – *assignent* à l'audace de son discours. Mais reprenant l'œuvre de l'écrivain aquitain dans son ensemble et dans sa généalogie, elle éclaire aussi une dialectique infiniment plus *subtile* et une *dynamique* de pensée incomparablement plus novatrice que ne le font apparaître les sempiternelles dissertations sur la séparation des pouvoirs ou sur le choix du « bon » gouvernement.

Parce que, *précisément*, il *n*'y a pas de « système Montesquieu », pas de dogmatique politique, pas de sacralisation du réel ou de l'utopie, mais la prise en compte constante, unique à son époque, de l'histoire. Certes, Montesquieu cherche à avoir de cette histoire le plus d'intelligence possible, *mais il fait* de l'impossibilité d'en maîtriser totalement la compréhension le principe même de sa méthode. D'où les contradictions, les évolutions, les apparentes incohérences : il *ne se laisse enfermer* dans aucun dogme, fût-ce le dogme de la raison ; toute pensée politique doit s'inscrire dans l'histoire, c'est-à-dire dans un espace qui déborde la seule rationalité. Sans cynisme et sans dramatisation, Montesquieu pense la crise de la pensée du politique.

On ne reprochera pas à Georges Benrekassa de ne pas toujours s'exprimer avec la clarté et avec l'élégance de son modèle. Mais on lui pardonnera d'autant plus aisément ces rugosités qu'il cite Montesquieu d'abondance. Pour notre délice, pour la volupté de l'intelligence, *pour l'émotion* aussi parfois, comme dans ce texte ultime de commentaire à *l'Esprit des lois : « J'avais conçu le dessein de donner plus d'étendue et plus de profondeur à quelques endroits de cet ouvrage ; j'en suis devenu incapable. Mes lectures ont affaibli mes yeux, et il me semble que ce qui me reste encore de lumière n'est que l'aurore du jour où ils se fermeront pour jamais. »*

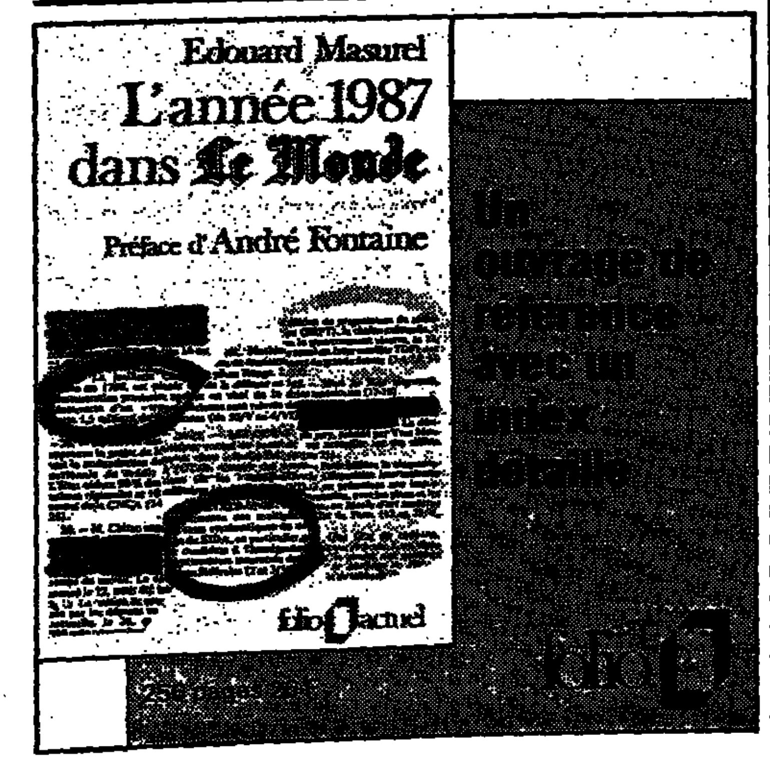
PIERRE LEPAPE.

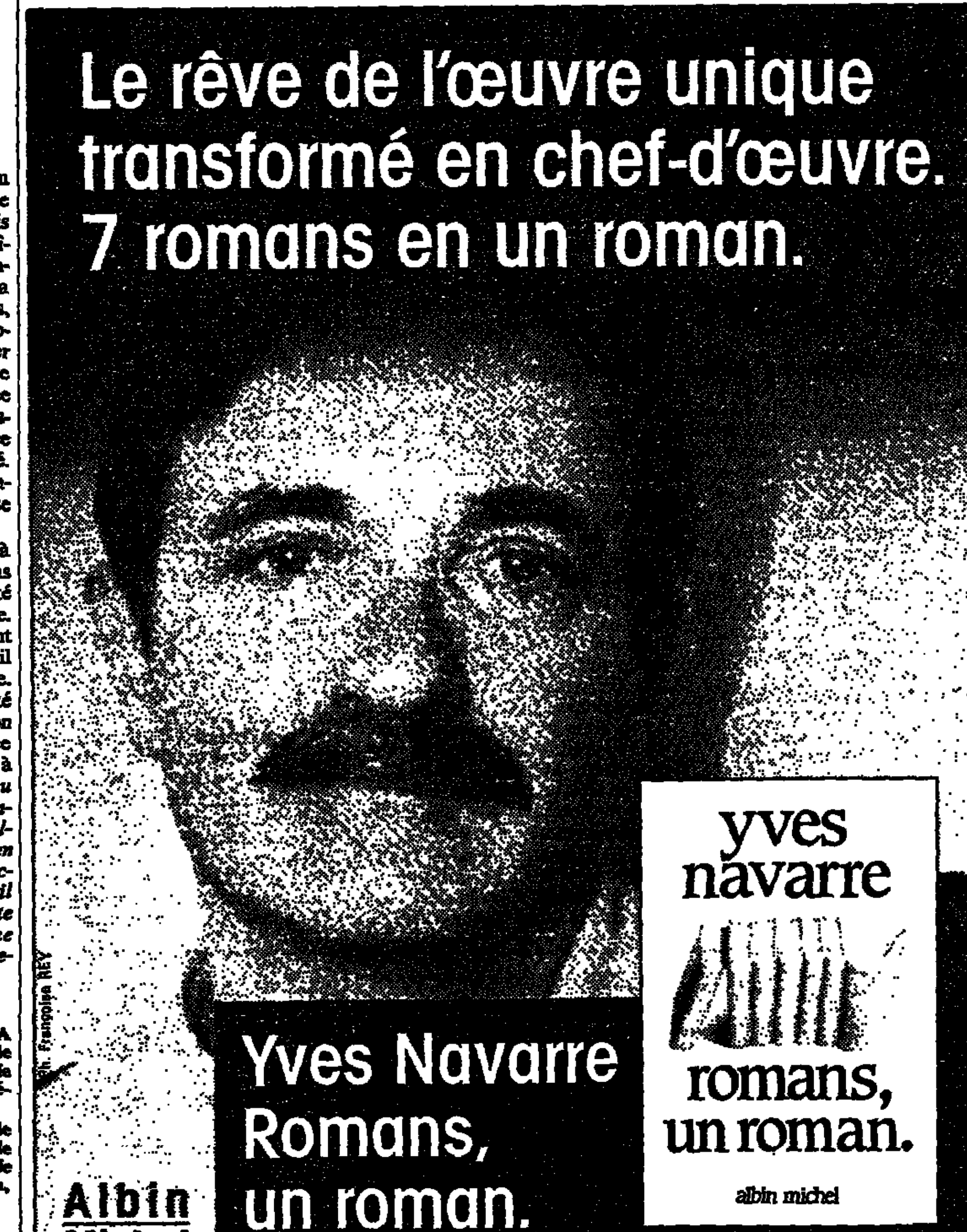
★ MONTESQUIEU, LA LIBERTÉ ET L'HISTOIRE, de Georges Benrekassa. Le Livre de poche, coll. « Biblio-Essais » (inédit), 222 p., 31 F.

★ Les Presses universitaires de Grenoble ont réédité l'an dernier le superbe *Montesquieu, bibliographie critique*, de Robert Shackleton, paru à Oxford en 1961.

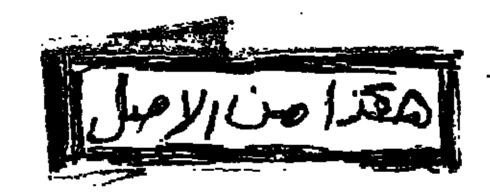
(1) Actuellement disponible dans la collection « Quadrige » des PUF.

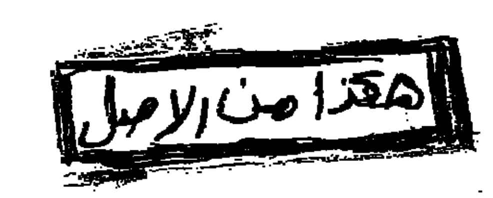
(2) Gallimard.











● LA PHILOSOPHIE par Roger-Pol Droit

La simplicité d'André Comte-Sponville

UNE philosophie *« parfaitement naïve, comme toute œuvre d'art »*, c'est ce dont rêvait le jeune Schopenhauer (1). Il n'est pas sûr qu'il y ait tout à fait réussi. D'ailleurs, aucune philosophie ne pourrait survivre sans interposer, entre l'essence du monde et la pensée, le voile prétendûment trompeur des concepts. Si elle y parvenait, elle se détruirait elle-même : il ne lui resterait qu'à se vouer au silence ou à se muer en poésie.

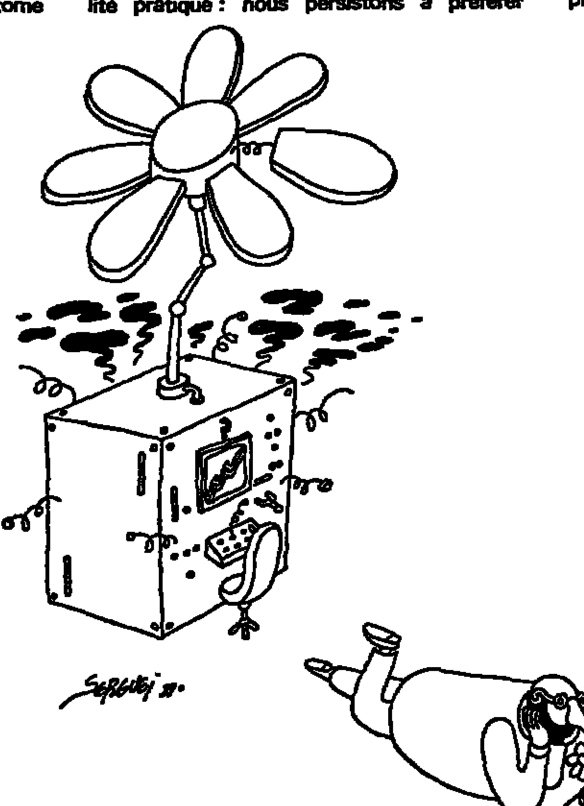
Cette limite n'empêche pas certains de cultiver la naïveté comme une vertu philosophique. En un temps où la rouerie est le fondement du savoir-vivre intellectuel, ces gens-là paraissent singulièrement rustres. C'est le cas d'André Comte-Sponville, qui écrivait il y a quatre ans, dans le tome premier de son *Traité du désespoir et de la béatitude* (2) : *« Naïveté m'est vertu. »* Avec le second tome de ce même ouvrage, intitulé simplement *Vivre*, l'auteur se révèle encore plus vertueux... C'est dire qu'il aggrave son cas, avec pas mal de culot.

Voilà en effet quelqu'un qui n'a pas entendu dire — ou pas voulu entendre... — que la philosophie est morte, la morale effondrée et la pensée dans les ténèbres. Il fait, tout bonnement, de la philosophie — comme *Epicure dans le jardin*, ou Spinoza dans sa maison de Rijnburg — sans paraître se soucier des désillusions de l'histoire. Pis : il entend philosopher pour vivre, et non pour ajouter quelque texte à nos bibliothèques surchargées. Bien qu'il n'appartienne pas à la même famille d'esprit que Pierre Hadot, il est convaincu, comme celui-ci, que la philosophie ne vaut pas une heure de peine si elle ne vise une *« métamorphose totale de la manière de voir le monde et d'être en lui »* (3). Dans ce retour à une très antique exigence de sagesse, il y a quelque chose d'inactuel et d'intempestif.

D'autres traits encore accusent sa singularité. André Comte-Sponville se coltine bravement aux questions elles-mêmes, aussi massives qu'elles soient, au lieu de se réfugier, comme tant d'autres, dans une étude pointilliste sur la place de la virgule dans les œuvres, de préférence inédites, d'un auteur oublié. Il écrit en s'appliquant, ingénument, à être compris. Sa prose veut s'inscrire dans une tradition française de limpidité qui va de Montaigne à Paul Valéry, en passant par Pascal, Lagneau et Alain. Son texte est fait pour être saisi de lecteurs qui ne soient pas des professionnels de la philosophie, mais seulement des êtres doués de raison et d'une attention un peu soutenue. Du coup, il y a des chances qu'on dise un jour d'André Comte-Sponville ce que Jean-Jacques Brochier disait naguère d'Albert Camus : ce n'est qu'un philosophe pour classes terminales. Encore faudrait-il souligner au passage que cette formule peut être jugée plus injurieuse pour les lycéens que pour le philosophe.

APRÈS avoir exploré, dans *le Mythe d'Icare*, les labyrinthes du moi, de la politique et de l'art, Comte-Sponville s'attaque ici à la question de la morale. Qu'elle soit désuète n'est rien. Elle paraît anéantie par le relativisme culturel : toute norme revendique un caractère absolu, mais se révèle relative à un temps et à un lieu donnés. Nos jugements moraux sont des faits comme les autres, et tous les faits se valent, en cela qu'aucun ne vaut rien. Faut-il en appeler, avec Platon, à une transcendance du bien ? Kant a ruiné cette issue en nous enseignant le désespoir théorique. Son « tour de force », selon Comte-Sponville, est de fonder sur ce désespoir une espérance pratique, et de restaurer la religion là même où ses fondements pouvaient paraître ruinés.

Si l'on s'en tient, comme l'auteur, à une attitude strictement matérialiste, où les mirages du libre-arbitre sont dissipés par un strict déterminisme, sur quoi peut-on encore fonder une morale ? Tout appui paraît se dérober : le pire des criminels comme le plus vertueux des hommes ne sont qu'assemblages d'atomes sans responsabilité. Toutefois, exactement comme chez Spinoza, cet amoralisme théorique *n'exclut pas une moralité pratique* : nous persistons à préférer



l'honnête homme au salaud, le résistant au collabo, et l'enfant à ses bourreaux. Ces derniers pourront être expliqués. Ils ne seront pas excusés. Le passé des bourreaux, leur époque ou leurs chromosomes permettront peut-être de les comprendre, et de cesser de les haïr. Cela ne pourra jamais faire qu'on cesse de les combattre et de les juger. Car la faute expliquée reste une faute, tout comme celui qui n'est pas responsable d'être laid n'en devient pas, du même coup, beau pour autant. A défaut de valeurs transcendantes, c'est le désir ici qui sanctionne et valorise. Ne pas croire à la morale n'exclut en rien qu'on la pratique, *à proportion de la sagesse qui* nous manque. Comme on voit, il n'y a rien là qui ne soit déjà chez Spinoza, dont André *Comte-Sponville met en lumière la puissance.*

Plus originale est la seconde partie de l'ouvrage, consacrée au sens. L'idée qui y est soutenue, plus intuitive que démontrable, est que le sens, en lui-même, n'a pas de sens. La vérité n'a rien à dire, et la vie, silencieuse, nous révèle que le réel est sans phrases. Ce silence est celui d'une éternité sans lendemain. Pur présent, atemporel et absolu, auquel nous accédons seulement par bribes et en balbutiant. *« Tout homme est éternel à sa place »*, écrivait Goethe : *la nôtre est trop* souvent encombrée de nous-même. Rejoignant pour une part certaines mystiques non-théïstes de l'Orient, notamment bouddhiques, la voie de sagesse de Comte-Sponville n'en appelle à aucun arrière-monde : *« Il y a un autre monde*, dit-il, *mais il est dans celui-ci. »* Sous les mots et sous le temps, le salut...

Parce que, pour notre part, nous n'avons jamais caché notre sympathie pour ce type de démarche, il convient de ne pas taire les réserves que suscite aussi la lecture de *Vivre*. Souvent, en effet, l'analyse passe de la simplicité à la simplification. Il n'est pas sûr que, en dépit de sa clarté, le schéma suivant lequel Comte-Sponville oppose le mouvement descendant, de haut en bas, de l'idéalisme et de la religion au mouvement ascendant, de bas en haut, de *la sagesse matérialiste* ne laisse pas de côté bien des questions plus subtiles. Il y a surtout une articulation fondamentale que le texte ne paraît pas résoudre : celle de l'éternité et de l'histoire.

ON voit mal en quoi sa sagesse diffère fondamentalement de celles de l'Antiquité grecque ou indienne, sans que pour autant il se résolve à adopter franchement le parti pris d'une *philosophia perennis*. *Il y a enfin quelques points où est* franchie la limite entre la simplicité et le simplisme. Par exemple quand Nietzsche est assimilé sans autre forme de procès à l'*« apologie de la barbarie »*, ou quand la religion, dont l'articulation à la mystique reste en blanc, est réduite aux illusions superstitieuses de l'espérance.

Cela n'empêche pas l'œuvre de demeurer, dans notre paysage, étrangement singulière, et, en son fond, philosophique. A condition toutefois d'admettre que *« l'essence de la philosophie est l'esprit de simplicité (...), toujours la complication est superficielle, la construction accessoire, la synthèse une apparence : philosopher est un acte simple »*. Schopenhauer ? Non : Bergson (4).

★ VIVRE. Traité du désespoir et de la béatitude, II, d'André Comte-Sponville. Presses universitaires de France, coll., « Perspectives critiques ». 304 p., 150 F.

(1) Voir notamment les *Neue Paralipomena*. chap. 1, fragments 9 à 18. Rappelons que l'on vient de fêter le bicentenaire de Schopenhauer, né le 22 février 1788, au long de trois journées d'études organisées du 22 au 24 par le Collège international de philosophie. Signalons également à nos lecteurs germanistes qu'une conférence en langue allemande sera donnée par M. Frithjof Rodi, doyen de la faculté de philosophie de Bochum, sous la présidence de M. Heinz Wisman : « Schopenhauer, Aktualitat eines altmodischen Denkers (Actualité d'un penseur démodé) » le lundi 7 mars, à 18 h 30, à la Maison de l'Europe de Paris, 35-37 rue des Francs-Bourgeois 75004. Tél. : 42-72-94-06).

(2) *Le Mythe d'Icare*. PUF. Voir « le Monde des Livres » du 13 avril 1984.

(3) Pierre Hadot. *Exercices spirituels et philosophie antique*, deuxième édition revue et augmentée, *Etudes augustiniennes*, 1987. Voir « le Monde des Livres » du 12 juin 1987.

(4) *La Pensée et le Mouvant*, p., 139 de l'édition de 1946.

● HISTOIRE

République et colonialisme

(Suite de la page 13.)

Si le moment est peut-être venu de réévaluer cette période, ce n'est pas seulement parce que la France a joué, somme toute, un rôle progressiste, en introduisant ces peuples dans le mouvement de l'histoire universelle. Karl Marx, en faisant dans le *Manifeste* l'éloge de la bourgeoisie, ne disait guère autre chose : *« Elle entraîne dans le courant de la civilisation jusqu'aux nations les plus barbares »* (soit dit avec le respect dû aux Samory, Behanzin et autres Rabah qui livrèrent contre l'arrivée des Français un combat courageux mais sans espoir).

Si ce n'était que cela, il faudrait faire l'éloge des Boers ou des esclavagistes ! Marx n'excuse pas le colonialisme !

En réalité, la colonisation française en Afrique ne fut pas seulement, comme la monarchie capétienne en France, une œuvre — souvent brutale — de pacification, d'unification et de centralisation. Elle ne fut pas seulement la projection d'un capitalisme rentier, économe de ses investissements et soucieux de gains rapides, qui s'illusionna beaucoup au départ sur la richesse des pays qu'il convoitait, et ne découvrit que sur le tard (avec la crise de 1930 puis au lendemain de la deuxième guerre mondiale) les vertus d'une mise en valeur systématique.

Elle fut aussi l'œuvre de la République. Avec toutes ses ambiguïtés : *« Colonisation et colonialisme se nuançaient l'un l'autre jusqu'à mêler le meilleur au pire, le progrès à l'abominable. »* S'il est vrai que selon le mot d'André Gide *« Moins le Blanc est intelligent, plus le Noir est bête »*, tous les Blancs ne sombrèrent cependant pas dans la bêtise : Gilbert Comte montre comment, à travers l'armée et l'école, la République — certes chichement — a offert aux Africains une possibilité de promotion et la lointaine promesse d'un avenir égal.

Un mythe compensateur

L'humanisme républicain, en introduisant un antagonisme continuel entre les principes et les faits, ne pouvait pas dissimuler indéfiniment l'arbitraire. Il semblait autoriser au contraire *« une possibilité d'appel »* : la promotion de Blaise Diagne, élu à la Chambre des députés en 1914 et que Clemenceau nomme en 1917 commissaire de la République pour l'AOF, illustre symboliquement la plasticité d'un système qui saura ouvrir aux Noirs les portes de l'élite républicaine : François Mitterrand, en 1951, saura de même reconnaître Félix Houphouët-Boigny.

Les soldats sénégalais d'abord — ainsi le sergent Malamine, compagnon de Brazza, — puis les anciens combattants de la première guerre mondiale s'agrégèrent les premiers à la France. Mais, bien vite aussi, les fils des chefs traditionnels, formés à *« l'école des otages »* puis, à partir de 1903, les enfants que les tirailleurs vont chercher dans les paillotes pour les encaserner de force dans les écoles : Gilbert Comte narre ces *« expéditions pédagogiques »* dont on imagine qu'elles devaient constituer une rupture avec le milieu beaucoup plus rude que le passage de la maternelle au cours préparatoire *qui* requiert aujourd'hui toute l'attention des pédagogues.

Les instituteurs formés à l'Ecole normale William-Ponty à Gorée firent merveille. Une génération d'hommes exceptionnels en sortit. Après 1945, ils furent à la tête du mouvement pour l'égalité des droits.

Gilbert Comte nous permet ainsi de redécouvrir à la fois l'histoire de l'Afrique et, à travers elle, la nôtre. Les rêves de la revanche sur l'Allemagne après 1871 nourrirent ainsi la prophétie de Leroy-Beaulieu : *« Ou la France deviendra une puissance africaine, ou elle ne sera dans un siècle ou deux qu'une puissance européenne secondaire. »* Jusqu'en 1945, l'outre-mer fonctionne face à la prépondérance allemande en Europe, comme un mythe compensateur.

Gilbert Comte observe que la contestation de l'ordre colonial éclata dans la gauche républicaine alors même que la colonisation, sous l'égide des Lumières, semblait avoir donné à la République comme une seconde légitimité, Behanzin rejoignant Louis XVI dans la trappe de l'histoire.

Son livre nous suggère que l'anticolonialisme ne fut pas toujours la reconnaissance — éminemment républicaine — de nations sœurs au-delà des mers, mais aussi, chez certaines de nos élites, un moment de doute et de découragement, un moment de la *décomposition* de l'idéologie républicaine. En nous aidant à comprendre le passé, Gilbert Comte nous aide à regarder vers l'avenir.

Son livre sert l'histoire et il sert la République. Il nous rappelle à nos devoirs envers l'Afrique : ce que la République jadis a semé — *si parcimonieusement d'ailleurs*, — c'est d'autant plus notre responsabilité que de l'aider à lever.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT.

★ L'EMPIRE TRIOMPHANT (1871-1936). — L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET ÉQUATORIALE, de Gilbert Comte. Denoël, Collection « L'aventure coloniale de la France », 416 p., 210 F.

★ Dans la même collection paraît : L'AFRIQUE NOIRE DU TEMPS DE L'EMPIRE FRANÇAIS, de Henri Brunschwig. 280 p., 138 F.

De la nature du réel

Comment savons-nous ce que nous croyons savoir ?

PAR une nuit d'hiver sombre et pleine de brouillard, le capitaine d'un navire se hasarde à franchir un détroit dont il ne possède pas la carte. S'il brise son bateau contre les rochers, il comprendra qu'il s'est trompé : il saura ce que le détroit n'est pas. Si, en revanche, il parvient à le franchir, il n'aura pour autant rien appris sur le meilleur chemin possible. Il aura eu de la chance, mais il ne saura toujours pas ce que le détroit est.

Cette fable illustre la situation dans laquelle se trouve non seulement le savant mais tout individu face à ce qu'il est convenu d'appeler le réel. La nature ultime de celui-ci nous échappera toujours. Pourquoi ? Parce que les connaissances que nous croyons avoir sur la réalité n'existent en fin de compte que dans notre cerveau. La science n'est qu'un langage ; les résultats des expériences ne sont que des données perceptives enregistrées par notre esprit. Le réel ne fait qu'un avec la conception que nous avons de lui. C'est nous qui le construisons. C'est *nous qui l'inventons*.

On peut donner le nom de « constructivisme » à une telle théorie. Elle rappelle par certains côtés le solipsisme de Berkeley mais se défend de lui ressembler. Berkeley ne supposait en effet qu'un seul sujet : le philosophe. Les constructivistes contemporains acceptent, eux, l'intersubjectivité. Rien ne prouve que je sois seul au monde ; nous sommes probablement plusieurs ; mais chacun de nous en est réduit, faute de pouvoir les connaître de l'intérieur, à inventer les autres.

C'est justement sous ce titre, *l'Invention de la réalité*, qu'une série d'essais développant les hypothèses constructivistes vient d'être traduite en français. Collectif, l'ouvrage réunit des signatures prestigieuses, celles de savants européens ou américains de première importance, bien que peu connus en France : le mathématicien-biologiste Heinz von Foerster, le linguiste-psychologue Ernst von Glasersfeld, l'anthropologue Rupert Riedl, le neurologue Francisco Varela. L'ensemble de ces contributions est présenté par un ancien disciple de Gregory Bateson, Paul Watzlawick, qui enseigne les sciences du comportement à l'université Stanford (Californie), et dont les quatre premiers livres ont déjà été publiés par le Seuil.

D'une lecture aisée et toujours stimulante, même lorsqu'il semble se complaire à développer d'insolubles paradoxes, ce travail collectif est en fait un bon exemple des voies multiples, fragmentées et originales dans lesquelles la recherche philosophique progresse actuellement hors de nos frontières hexagonales.

Le lecteur français, à qui l'on répète trop souvent que la philosophie s'est arrêtée avec Heidegger, aura donc tout intérêt à se plonger dans Watzlawick. Il y respirera une bouffée d'air frais. Et il découvrira, de surcroît, qu'il n'est pas impossible de s'appuyer sur les travaux scientifiques les plus récents en matière de biologie ou de communication pour apporter des réponses inédites à des questions que la pensée ne cesse de se poser depuis qu'elle est pensée.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ *L'INVENTION DE LA RÉALITÉ : CONTRIBUTIONS AU CONSTRUCTIVISME*, ouvrage dirigé par Paul Watzlawick. Traduit de l'allemand par Anne-Lise Hacker. Seuil, 386 p., 160 F.

centre national des Lettres

Présente

JEAN TARDIEU

L'œuvre poétique : exposition ouverte du lundi au vendredi de 14 heures à 20 heures, du 24 février au 25 mars 1988. Entrée libre.

L'accent grave et l'accent aigu : le 9 mars 1988 à 18 heures 30. Lecture par Jean TARDIEU et Christian RIST.

Mémoires du XXe siècle : Jean TARDIEU le 15 mars 1988 à 18 heures 30. Projection en avant-première d'une émission de la série Océaniques.

Poèmes en acte : le 24 mars à 20 heures 30. Lecture par Jean TARDIEU et Michaël LONSDALE.

C.N.L. – 53, rue de Verneuil 75007 Paris.

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?

Dans le stock, ou par le réseau de la

LIBRAIRIE

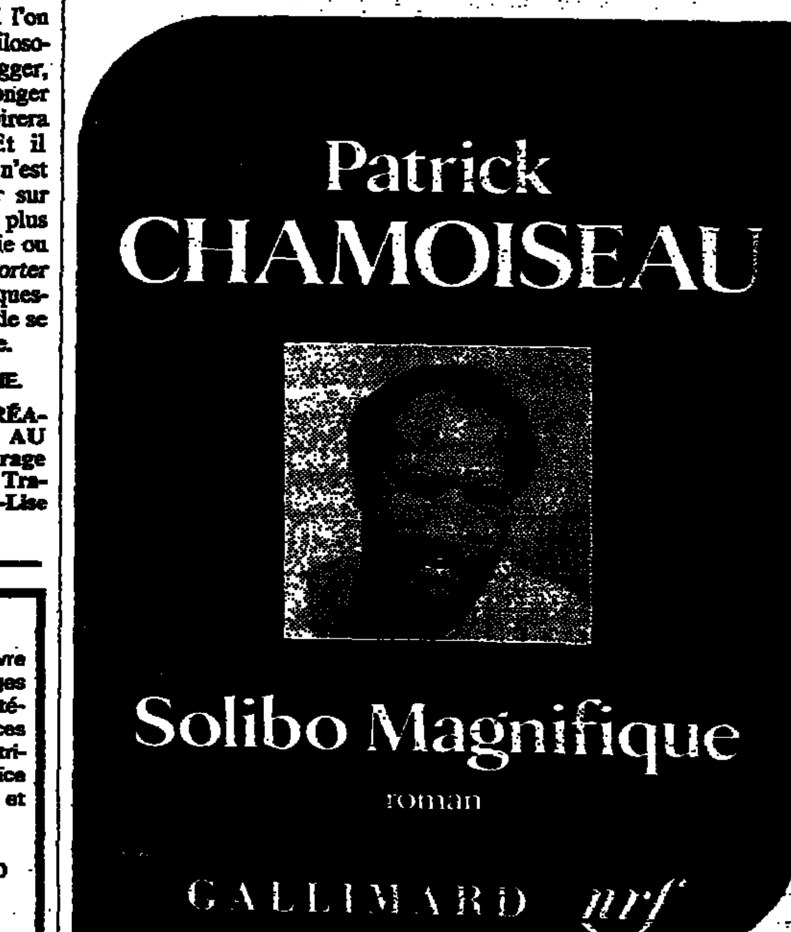
LE TOUR DU MONDE

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
45-20-87-12

STAGE D'ÉDITION

Initiation aux métiers du Livre (2, 4 ou 6 jours). Les rouages de l'édition : la direction littéraire et artistique, les services commerciaux, diffusion et distribution, la fabrication, le service de presse, droits étrangers et coédition, etc.

S.I.P.E.L. Renseignements et inscription : 45-50-23-30
8, place du Palais-Bourbon
75007 Paris.





● LETTRES ÉTRANGÈRES

L'obsession d'oublier

« Marya », le livre le plus personnel de Joyce Carol Oates

SUR le rebord de la fenêtre de l'hôpital s'entassent les cartes de toutes sortes et les présents, qui manifestent que tous souhaitent le prompt rétablissement du père, Clifford Shearing, dont tous savent qu'il ne va pas tarder à mourir. Et cette fausse sollicitude est intolérable. Comme est intolérable la chaleur caractéristique de l'hôpital, autant que son odeur. Alors Marya Knauer a envie de tout casser, ou d'échanger vraiment sa vie de gamine contre la vie *usée* du père. Ils parlent ensemble de la mort. *« Je voulais tout »*, dit Clifford Shearing, qui est un sacré bonhomme. *« Je voudrais croire »*, dit Marya Knauer, qui comprend tout, mais cela suffit-il de comprendre ?

Une scène de *Marya*, le dernier roman de Joyce Carol Oates. On y retrouve ce qu'on a aimé dans toute son œuvre : la violence, les images, la tension extrême, le crime qui guette au bord de toute vie, les éternelles questions sans *réponse*. Comme disait Iouri Trifonov, à qui l'on reprochait de décrire les maux de la société sans proposer de solution : *« Nous ne sommes pas les médecins, nous sommes la douleur. »*

Mais *Marya*, avec cet Y au milieu du prénom qui le rend très familier et cependant très bizarre – cousin de Joyce, – n'est pas une histoire *« comme les autres »* nous dit son éditeur : il s'agirait de quelque chose de plus autobiographique ; et, si l'on veut comprendre où Joyce Carol Oates est allée chercher toute la souffrance que l'on trouve dans ses livres, ici on peut trouver des clés. Soit. Que la paix soit sur les esprits policiers.

Joyce Carol Oates, habituellement cachée derrière des personnages vacillants et crispés, bouleversants ou coupables, se montre ici sous les innombrables visages en morceaux qui composent, en fin de parcours, et rétrospectivement, une vie. Ce qui fait que *Marya* est le plus romanesque, le plus énigmatique, le plus faulknérien de ses livres, bâti en abîme autour de plusieurs mystères.

Il y a d'abord le passé, aux couleurs métalliques, aux reflets dangereux du cimetière de voitures où Marya, à dix ans, se laissait caresser et brutaliser par son cousin Lee, qui peut-être l'aimait bien. Elle apprenait alors à avoir peur qu'on lui brise le cou et à ne montrer aucun sentiment. Le passé : une nuit de cris, une nuit floue, comme sont les moments de plus grand drame ; le père mort, mais pourquoi ? Et la mère, son air hagard, qui vous abandonne un peu plus tard. *Il vaut mieux ne plus y penser.* Marya Knauer se raccroche à la vie *normale* avec une obsession : *comprendre*, qui en cache une autre : oublier.

Il y a ensuite la *succession* décousue et logique des *présents*. Le livre de Joyce Carol Oates est ponctué de scènes qui semblent n'avoir d'autre lien que celui de la fatalité brouilleuse du bien et du mal, le présent où le fossé est si douloureux et profond entre ce qu'on fait et ce qu'on prétend faire. Marya Knauer est-elle responsable du calvaire du professeur Schwilk, dont elle était la meilleure élève, qu'elle a pourtant martyrisé avec les autres imbéciles.

L'armoire du professeur Fein

Elle recopie une citation de Nietzsche : *« Les expériences terribles posent le problème de savoir si ceux qui les traversent ne sont pas eux-mêmes une chose terrible. »* Elle se rappelle une phrase de Clifford Shearing : toute expérience est terrifiante. Elle cherche la vérité, elle ment tout le temps. Elle est droite et rigoureuse, et la voici fouillant dans l'armoire du professeur Fein, dont elle est amoureuse, et trouvant ces mots du professeur : *« Ma chère Marya, mon effrontée, je vous connais, je vous ai reconnue depuis le début. »*. Il savait qu'elle ferait ce geste humiliant, fouiller en cachette.

Ce qui fait la beauté de ce roman, c'est cette tension. Ce refus qui est en Marya Knauer, et qui la pousse, la fait *courir le cœur battant*. Ce refus qui *justement* l'amène à des dons absolus, exagérés. Ce qui le rend bouleversant, c'est le retour constant d'un thème jamais commenté, celui de la noyade. C'est ainsi qu'est morte Ethel Meunzer. Les gens disaient qu'il ne pouvait rien lui arriver. Noyée aussi, la fille du professeur Fein. Oui, sans doute peut-on expliquer l'extrême peur de Marya Knauer par cette vision qui ne la quitte jamais : des eaux qui se referment sur vous. Quelque chose de vert, de profond, des ténèbres qui *v o u s* aspirent vers le bas, et qui sont une sorte de baptême.

C'est ce qui donne cette urgence à l'écriture de Joyce Carol Oates : une écriture qui semble *repousser* quelque chose, inlassablement.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **MARYA, de Joyce Carol Oates, Stock, 334 p., 118 F.**

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Lernet-Holenia, le formidable raconteur

*** Alexander Lernet Holenia : LE RÉGIMENT DES DEUX-SICILES, traduit de l'allemand par Bruno Weiss. Calmann-Lévy, 276 p., 82 F.**

*** J'ÉTAIS JACK MORTIMER, traduit de l'allemand par Roger Lewinter. Ed. Gérard Lebovici, 210 p., 90 F.**

*** LE DIEU AVEUGLE, traduit de l'allemand par Jean-Luc Moreau. La Table ronde, collection « Miroir de la Terre », 220 p., 95 F.**

*** LA PIANISTE, d'Elfriede Jelinek, traduit de l'allemand par Y. Hoffmann et M. Litaize. Ed. Jacqueline Chambon, 252 p., 85 F. (Diffusion Harmonia Mundi).**

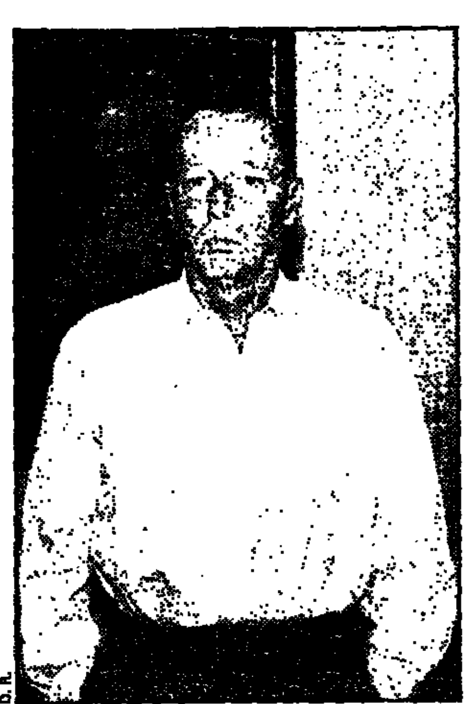
CERVELLES brûlées, duels, tombeaux vides, meurtres en série, *folles passions qui ne finissent que dans la mort au milieu d'un monde qui se décompose* : l'œuvre d'Alexander Lernet-Holenia semble appartenir à un autre temps, une autre morale, une autre société, même si, au détour d'une nouvelle *(la Licorne)*, sur un chemin de Loire, près de Chinon, au lieu de ne rencontrer *que Rabelais et Jeanne d'Arc, il s'en prend bizarrement à... Pierre Poujade et Joseph Fontanet*, leur reprochant de le conduire à la *« perception de Lerné »* pour lui *« soutirer son argent »*, grâce à un complot diabolique !

Etrange œuvre – presque entièrement inédite en français – que celle de ce pur Viennois, né en 1897, mort en 1976, auteur prolifique et polygraphe d'une virtuosité *étonnante, célèbre et admiré pendant* l'entre-deux-guerres : poésie, théâtre, opéras, romans et nouvelles, biographies, adaptations, etc. Oublié. Inclassable.

Après le superbe *Baron Bagge*, découvert il y a peu grâce aux Editions du Sorbier, nous avions envie d'en connaître plus, et voilà que trois livres viennent de paraître qui, loin de *tout éclairer, ont tout pour intriguer* : *J'étais Jack Mortimer*, un *« polar »* de 1933, chez Gérard Lebovici ; un roman de 1942, *le Régiment des Deux-Siciles*, chez Calmann-Lévy ; et un recueil de nouvelles écrites entre 1936 et 1960, sous le titre *le Dieu aveugle*, dans la nouvelle collection étrangère de La Table ronde.

Élégant auteur de cape et d'épée – et de pistolet – Alexander Lernet-Holenia a choisi *d'être un romancier populaire, un admirable dialoguiste qui sait faire lever les images*. Aristocrate, issu d'une famille de noblesse militaire autrichienne, fasciné par l'armée, mais né trop tard pour connaître Vienne dans sa gloire et pour embrasser la carrière militaire, à laquelle tout *le destinait*, il ne va cesser de hisser l'étendard où l'aigle brodé *« brille et étend ses serres sur des royaumes qui n'existent plus »*. Formidable raconteur d'histoires, il a le don de créer des situations imagées et ambiguës et éblouir par l'imagination délirante et désespérée qui est la marque de ce monarchiste hanté par la chute des rois.

FANTASME ou folie pure (?) : il se prenait pour un fils naturel de l'empereur François-Joseph, et c'est parmi les résidus de l'empire démembré des Habsbourg qu'il choisit nombre de ses personnages. Ainsi dans *le Régiment des Deux-Siciles*, déjà publié en 1953 par Manes Sperber, chez Calmann-Lévy, *Lernet-Holenia retrouve à Vienne, en* 1925, les survivants d'un *régiment* dissous après le traité de Versailles : sept hommes – six officiers et un brigadier – qui, comme les *Dix petits nègres* d'Agatha Christie, vont être « déquillés » un à un – *mais pas tous* – *jusqu'à la découverte* du criminel, grâce à la *perspicacité d'un commissaire Gordon*. Sept *hommes dont le destin va rencontrer celui de* la fille du colonel, Gabrielle, par qui tout arrive : *« J'avais constaté que les hommes qui témoignaient de l'intérêt de Mlle Rochonville, ou qui se trouvaient en relations plus ou moins intéressées avec elle, ont tous trouvé la mort.*



Alexander Lernet-Holenia : « Ce n'est qu'au moment où la vie devient irréelle qu'elle commence à devenir intéressante. »

J'en ai conclu que le seul homme qui s'intéressait à elle et qui, cependant, ne mourrait pas, devait porter la responsabilité de la mort des autres », explique le commissaire, dont ce sera la dernière affaire avant de changer de métier. Finalement, c'est l'anéantissement d'un régiment jadis célèbre que nous conte ce roman pseudo-policier. *« Ce qui, en d'autres circonstances, se serait décidé sur les champs de bataille, a pris, ici, la forme d'une intrigue amoureuse »*, explique l'auteur.

Ce qui caractérise Alexander Lernet-Holenia et qui apparaissait déjà dans le *Baron Bagge*, c'est cette faculté de mêler *les lieux, les temps, les vivants* et *les morts dans une réalité* transcendée par un prestidigitateur du romanesque qui, au milieu de sa narration, s'interrompt souvent pour nous faire part de ses pensées profondes : *« Pour certains, c'est la vie réelle qui nous raconte les plus curieuses histoires. Pour ma part, ce n'est qu'au moment où la vie devient irréelle qu'elle commence à devenir vraiment intéressante, et les récits les plus rigides sont ceux qui – tout en présentant le maximum de vraisemblance – sont les plus éloignés de la réalité. »* Voilà certainement le credo d'Alexander Lernet-Holenia.

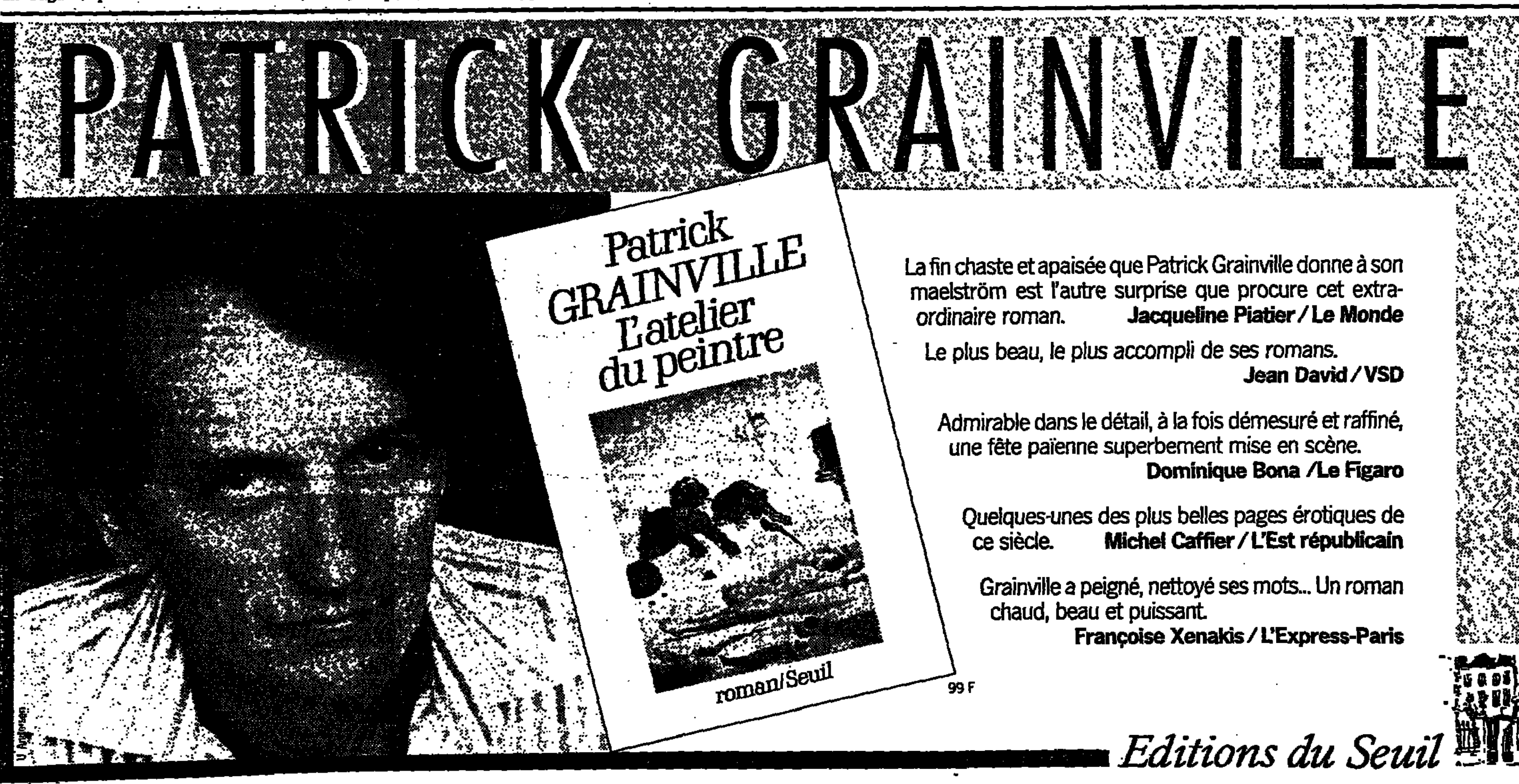
Roman de jeunesse, *J'étais Jack Mortimer* nous promène dans une Vienne qui n'est plus celle des soldats perdus, mais déjà celle des années folles. Un chauffeur de taxi découvre son client, un Américain de Chicago, mort d'une balle dans le cou, et il décide de pénétrer *pour quelques heures, croit-il*, la vie du mort, d'être Mortimer. Il en advient autrement. *« On ne pénètre pas dans une vie, fût-elle celle d'un mort, sans avoir à la vivre jusqu'au bout. »* Il en résulte une course folle dans Vienne – avec des réminiscences de La Nouvelle-Orléans, du *« Sud sauvage des Etats-Unis »* et de Paris, – une course à travers les grands hôtels de la ville, pleins de belles pépées sveltes aux cheveux platinés, *qui entretient la confusion du cauchemar...*

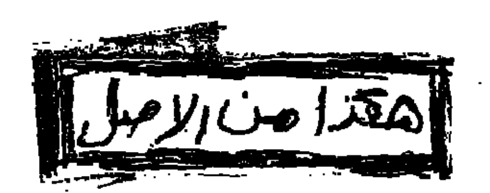
C'EST certainement dans les nouvelles qu'Alexander Lernet-Holenia montre le plus de brio, et le recueil que publie la Table ronde en est un excellent exemple. Sept histoires écrites sur vingt-cinq ans, desquelles on a *retranché le Baron Bagge, déjà publié en français*, et qui donnent un panaché des différentes personnalités de l'auteur dans des œuvres « historiques » aussi diverses que curieuses : dans *Mona Lisa*, un portrait au sourire *« enchanteur et énigmatique »* dont va s'éprendre un chevalier français, Philippe de *Bougainville, au point de tuer l'amant de cette femme irréelle* et d'être exécuté pour ce meurtre ; de Mayerling, Alexander Lernet-Holenia reprend l'ensemble de faits authentiques et légendaires concernant la mort de ce « demi-frère » qu'il aurait voulu sien, Rodolphe (la faiblesse du fils dont tous les projets tournent *mal, la folie de la mère, la morgue du père « qui donne ses audiences debout pour ne pas avoir à offrir de sièges à qui que ce soit »)* ; dans *le 20 Juillet*, il raconte l'histoire du putsch (de 1944) qui n'a pas réussi, vu du côté d'un couple quelque peu désuni, sans vraiment nous dire si la mort de Hitler aurait *représenté la fin d'un cauchemar ; dans le Dieu aveugle*, qui donne son nom au recueil de nouvelles, le monde retourne au chaos, puisque le chien d'aveugle a oublié toutes les règles essentielles, abandonnant son maître au milieu de la rue avant de revenir à l'état sauvage. *« Car ce chien n'avait plus su quoi penser d'un homme tout en n'ayant pourtant pas fini de l'aimer, bien que dans ce désaccord, ce désespoir, il avait commencé à régresser vers l'état de brute »*.

Voici donc venu le temps des exhumations, des réhabilitations. Et des règlements de comptes. Oublié, Lernet-Holenia reste mystérieux au point que, dans sa préface au *Régiment des Deux-Siciles, Georges-Arthur Goldschmidt laisse entendre qu'avec Holenia se pose une fois de plus le problème de l'attitude* de tant d'écrivains devant *« l'infamie absolue, le nazisme »*, ce que démentent des spécialistes de Vienne, comme Roger Lewinter et d'autres, ce que semblent démentir l'amitié avec Stefan Zweig et le travail d'édition *des œuvres posthumes de Leo Perutz...*

Héritier de Rilke et de Hölderlin, Holenia pensait *que les diables habitent encore les corps des vivants et qu'il y a peut-être parmi nous des êtres qui sont en réalité des démons.* Son œuvre, en tout cas, témoigne que lui n'a jamais cédé aux démons.

De Vienne encore, une découverte pour la France. Celle d'une Autrichienne de Styrie, âgée de quarante ans, Elfriede Jelinek : une nouvelle maison d'édition publie *la Pianiste* ; son septième roman. Un livre « musical » et terrible. Elfriede Jelinec, *qui fut jusqu'à dix-huit ans l'espoir de la classe d'orgue du conservatoire de Vienne, raconte* jusqu'à la folie l'histoire d'Erika, vieille fille flétrie, prisonnière des rêves de sa mère. Un livre féroce où Vienne perd sa grâce.





Culture

CINÉMA

Agnès Varda filme Jane Birkin

Une affaire de cœur

Le nouveau diptyque d'Agnès Varda : cette semaine, sortie de Jane B. par Agnès V. ; *la semaine prochaine,* Kung-fu Master *Il faut voir l'un et l'autre.*

Agnès Varda avait envie de faire un film sur Jane Birkin. Elles se sont rencontrées, pendant plus d'une année, elles ont discuté. Et, au lieu d'un film, il y en a eu deux, *Jane B. par Agnès V.*, « portrait-collage en cinéma », comme le dit la réalisatrice, et *Kung-fu Master*, une fiction inspirée par une idée de Jane Birkin, quelques pages écrites par elle. Ces deux films sont complémentaires. Il faut les voir l'un après l'autre mais pas l'un sans l'autre. Ils sortent à Paris (après avoir été présentés au Festival de Berlin) les 2 et 9 mars. Ils ouvriront et fermeront le Festival des films de femmes à Créteil, les 11 et 19 mars. Qu'en est-il de Jane et d'Agnès, d'Agnès et de Jane ?

On songe, évidemment, à *Mur murs* et *Documenteur*, qu'Agnès Varda avait filmés à Los Angeles en 1980 et qui formaient, déjà, un diptyque. Mais il y avait le portrait d'une ville à travers l'art naïf de ses peintures murales, et une chronique de la douleur d'une femme, une Française exilée à Los Angeles. A l'époque, Agnès Varda avait exorcisé par le cinéma, par son cinéma, quelque chose de personnel.

Si le principe, aujourd'hui, semble le même, la démarche est différente. Deux femmes sont en présence. L'une filme et l'autre pas, qui est comédienne et dont la fonction est d'être filmée. Comme les personnages inventés par Agnès Varda dans ses œuvres. Mais ici, la réalisatrice n'a pas le regard détaché, froid qu'elle avait adopté pour *Sans toit ni loi*, où elle disséquait le comportement d'une fille marginale et des êtres installés dans la société qui la rejetait. Car, entre Agnès et Jane, le courant a passé, et, du coup, les deux films sont empreints d'une chaleur humaine qu'on croyait éteinte chez Varda, sans d'ailleurs s'y résigner. Et si Agnès V. enquête sur la personnalité de la comédienne, Jane B. l'amène à se révéler, à sortir de sa coquille. N'appartiennent-elles pas toutes deux, en fin de compte, à la même famille.

Dans son premier film, Jane Birkin parle à Agnès Varda et à la caméra en même temps. Elle est le modèle d'une cinéaste qui veut se comporter comme un peintre en train de créer un tableau. Et Jane pose pour des tableaux, elle a l'air de vivre au milieu d'une toile composée avec des figurants. C'est un jeu, une connivence entre elle et Agnès.

Celle-ci en fait un personnage mythologique, la muse de Jean-Jacques Rousseau auprès du tombeau de l'écrivain à Ermenonville, Calamity Jane écrivant des lettres à sa fille, Laurel dans un duo avec Laura Betti, qui est Hardy. Elle la fait jouer un petit bout de scénario avec Philippe Léotard. Elle la pousse même hors de ses retranchements en la transformant en danseuse espagnole. Jane ondule, agite un éventail, balançant sa robe rouge à volants. Et puis constate que, non, vraiment cela ne lui va pas, elle a horreur de ce rôle-là. Elle ne pourrait pas... Qu'importe ! Le portrait « en collages » d'Agnès V. dit que Jane B. peut tout. Elle est, en somme, la comédienne éternelle. Non, répond Jane, je suis une femme qui aime ses enfants et sa maison.

Voilà la maison, une sorte d'oasis dans un petit jardin, quelque part à Paris, le salon où se trouve le répondeur téléphonique. Jane n'aime pas le répondeur et préfère vivre dans la cuisine, un fouillis d'objets, de meubles, de fleurs, qui doit plaire beaucoup à Agnès. Celle-ci, qui suit son idée tout en recueillant les confidences et en organisant son tournage, va pousser l'Anglaise Birkin à figurer Jeanne d'Arc. En armure, place des Pyramides, comme la statue. En tenue de suppliciée sur un bûcher à la porte d'une église. Humour ? Oui. Mais Birkin au bûcher, emportée par son intelligence, ses dons de comédienne, se met à interpréter Jeanne d'Arc de façon bouleversante. Et si l'on sait que le tournage de *Kung-fu Master* a commencé alors que le tournage du portrait n'était pas terminé, le rapport de la réalité et de la fiction paraît bien dépasser le cinéma.


D.R.

Agnès Varda a saisi l'essence même de Jane Birkin, avec une pudeur et une finesse qui préservent de toute indiscrétion. D'un film à l'autre, le style ne change pas. Admirons au passage la maîtrise de la cinéaste dans les cadrages, la composition des plans, le rythme narratif, l'assemblage des couleurs. A la perfection – ici chargée de sensibilité – de l'écriture cinématographique que répond celle du métier de la comédienne. Mûrie, griffée par le temps, irradiant un charme encore plus prenant que dans sa jeunesse, le sourire aux lèvres et la mélancolie à l'œil, Jane Birkin s'épanouit dans l'univers d'Agnès Varda, qui s'épanouit à son contact. Elles ont, en quelque sorte, réuni leurs histoires de famille en poursuivant leur relation dans ce qui se dit fiction.

La hantise du fils

Mary Jane vit avec ses deux filles, Charlotte et Lou, issues de deux mariages différents. Elles vivent toutes trois dans la maison de Jane B. qu'on connaît déjà et que Agnès V. avait enrubannée comme un œuf de Pâques, parce que cette maison *« est un cadeau »*. Un jour, Mary Jane renverse avec sa voiture un adolescent, Julien, qui va au lycée avec Charlotte et qui, en l'absence de ses parents, loge chez sa grand-mère. Julien est un fou des jeux vidéo, particulièrement du Kung-fu Master, où un héros de karaté cherche à délivrer une jeune fille retenue captive dans le grenier d'une maison où grouillent les gardiens. Un conte de fées transposé dans la technologie moderne.

Parce qu'elle s'intéresse à Julien, Mary Jane s'intéresse à son jeu vidéo préféré. Et puis ce garçon déluré tombe amoureux d'elle, le fait comprendre, lui donne rendez-vous dans un hôtel. Elle regimbe. Mais, à son tour, elle s'éprend de Julien et cherche à régler ce délicat problème au cours de vacances en Angleterre où elle retrouve ses parents, son frère.

Inutile de chercher ici quelque *Souffle au cœur* revu et corrigé. Même si l'adolescent n'y va pas par quatre chemins – en fait, il force sa timidité, – on en reste au trouble des sentiments sans tomber dans l'équivoque sexuelle. L'époque étant ce qu'elle est, Agnès Varda, qui a la même faculté que Godard pour l'assimilation de l'actualité dans ses films, note la hantise du SIDA, les campagnes de prévention (dont une inénarrable, à la télévision anglaise) et la déperdition forcée du romantisme dans les relations amoureuses entre les jeunes. Ce romantisme revient, donc, entre Mary Jane et Julien. C'est très subtil, très beau, mais, auprès de Mathieu Demy, qui est à la fois un vrai garçon de quatorze ans d'aujourd'hui et un vrai petit « pro », Jane Birkin semble s'investir tout autant comme femme que comme actrice.

Kung-fu Master, c'est le monde des femmes seules, avec les enfants. Les hommes sont ailleurs (en Angleterre, le père et le frère de Jane Birkin paraissent avec sa mère, la comédienne Judy Campbell). Charlotte Gainsbourg, doucement géniale dans la tendresse blessée, la jalousie, l'agressivité, et Lou Doillon encadrent leur mère, Jane Birkin. Agnès Varda a délégué son fils, Mathieu Demy, à son amie et interprète. Julien se confond avec Mathieu. Sommes-nous encore dans la fiction, ou à l'extrême limite d'une transposition du réel ? Agnès Varda ne fait-elle pas de la vie avec du cinéma ?

L'histoire d'amour est celle d'une femme de quarante ans qui n'a pas réussi sa vie conjugale et voudrait avoir un fils ; et d'un adolescent s'éveillant à l'amour-passion, à l'amour physique, cherchant dans une femme autre chose que l'image maternelle. Or, la hantise du fils est commune à la réalisatrice et à l'actrice. Pas besoin de solliciter les images. C'est une affaire de cœur. *Ce qu'il y a de meilleur chez Varda.*

JACQUES SICLIER.

Le vingtième Festival de Budapest

« Glasnost » à la sauce magyare

En émigrant au Palais des congrès flambant neuf, le Festival du film hongrois est devenu l'événement cinématographique de l'année à Budapest. D'autant que certains films sont pour le moins troublants.

Depuis le 1er juillet 1987, quatre studios entièrement autonomes se partagent la production hongroise de longs métrages, avec chacun un budget de 9 millions de florins (1 florin vaut environ 20 centimes). Evidemment, si vous produisez un film très coûteux comme *l'Autre*, de Ferenc Kosa, deux parties, trois heures trente de projection, vous devrez réduire les sommes allouées aux autres cinéastes.

Mais *l'Autre* est un film qui correspond visiblement à un pari politique et esthétiques du pouvoir. Sujet central, toujours brûlant, 1956, longuement traité dans la seconde partie, la plus développée. Un premier volet, sans surprise, décrit la lutte sans espoir de l'armée hongroise aux côtés des puissances de l'axe, en 1944, contre les Soviétiques.

L'auteur du fameux *Dix mille soleils*, primé à Cannes en 1967, joue un jeu très classique : photo admirablement cadrée, la vie à la campagne une fois de plus, la guerre meurtrière, la Hongrie éternelle victime de l'histoire. On attend avec d'autant plus de curiosité le noyau dur du film, 1956.

Les premières images vous sautent à la figure, avec des cercueils alignés sur deux rangées, *les jeunes insurgés au garde-à-vous*, tout un rituel quasi-mystique. Et puis le vent tourne au gré des événements et de l'intervention soviétique. Kosa désamorce progressivement l'enjeu en montrant la violence partout à l'œuvre et en orientant le spectateur vers une sorte de pacifisme à consonnance écologiste. Aimez-vous les uns les autres, cultivez votre jardin et tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Cris de Zsolt Kezdi-Kovacs, le nouveau PDG des studios Mafilm, emprunte à un roman de Gyula Hernadi, l'ancien collaborateur de Miklos Jancso, un thème exemplaire aujourd'hui : la violence exercée par un dignitaire de la police de l'époque Rakosi sur l'amant de sa maîtresse (ils se sont connus à l'usine). Zsolt Kezdi-Kovacs observe à la loupe ses insectes, réalise un film précis et cruel sur le fascisme quotidien à l'époque critique 1956-1958, après la « normalisation ».

La surprise de budapest, ce fut le retour en force du documentaire politique en noir et blanc, réservé au seul cinéma. *Le poète george Faludy*, filmé en gros plan d'une seule coulée, décrit par la voix d'un poète l'horreur et la bêtise absolues des années 1950-1943. *Dans le respect des lois*, qui obtint la récompense suprême du festival, tous genres confondus, amplifie cette analyse, montre par exemple un flic tortionnaire devenu une épave après son internement à l'asile psychiatrique. *Un seul* documentaire, le meilleur présenté cette année, osait parler de la réalité contemporaine : *l'Etau* de Tamas Amalfi. Une fonderie ferme. Socialisme ou pas, les métallos doivent chercher du travail ailleurs. Comme chez nous. Toute complaisance est exclue, ce qui n'empêche pas la tendresse et l'amitié.

LOUIS MARCORELLES.

« Les Honneurs de la guerre », de Jean Dewever

Par un beau jour d'été

1944. Il est temps de déposer les armes. A la manière de Jean Renoir, le premier film de Jean Dewever écrit en 1960 avec Jean-Charles Tacchella.

Il fait un temps superbe, ce matin d'août 1944 quelque part dans la campagne française. Mais le village de Nanteuil, où sur la place sont accrochés des lampions et des banderoles, est vide et silencieux. Une fête a été interrompue, celle de la Libération, car un détachement d'Allemands en retraite, est arrivé. Une trentaine d'hommes. Les résistants et la population se sont barricadés dans l'église. On voit, sur un mur, l'ombre d'un pendu. Il avait tiré sur les soldats. Ceux-ci sont fatigués. Ils occupent Nanteuil sans conviction.

Le lieutenant qui les commandait est à l'agonie. Pourquoi ne pas négocier la reddition aux Américains qui ne vont pas tarder à surgir ? Or, les habitants de Muzières, un village voisin, ont été alertés et préparent une opération de secours. L'annonce des tractations avec le maire de Nanteuil arrête les hostilités. Les Allemands se rendront à cinq heures de l'après-midi aux résistants et seront remis aux Américains. En somme, tout le monde dépose les armes. En attendant, les gens de Muzières vont banqueter au bord de l'eau.

Les Honneurs de la guerre, premier long métrage de Jean Dewever, écrit avec Jean-Charles Tacchella, fut tourné pendant l'été 1960, dans les Deux-Sèvres. Le réalisateur avait, alors, trente-deux ans. Il avait produit lui-même son film qui, pris en distribution par les Films Fernand Rivers, subit pendant des mois un boycottage sournois. Les salles n'en voulaient pas. Il fallut une campagne de presse et le soutien des réalisateurs français pour obtenir une sortie en exclusivité, le 25 juillet 1962. Résultat : quatre mille entrées en trois semaines. Les chiffres ne furent pas plus brillants en province. *Les Honneurs de la guerre* ne se releva jamais vraiment de cette « malédiction ». Malgré les ciné-clubs, malgré deux diffusions à la télévision en 1970 et 1985.

Un film dont les interprètes français (Pierre Collet, Paul Mercey, Henri Malk, Serge Davri, Jean-Pierre Moulin, Bernard Verley, Danielle Godet, Gaby Basset, Evelyne Lacroix, etc.) n'étaient pas des vedettes, dont les interprètes allemands étaient inconnus, pouvait-il, au début des années 60, trouver un public important ? Oui, tout autant que les œuvres de la « nouvelle vague ».

Mais un film dérangeant, bousculant sacrément l'image légendaire de la Résistance en plein régime gaulliste, ne pouvait pas être bien accepté. Car tout en montrant la lassitude de la guerre, le triomphe – provisoire – du bon sens et des rapports humains sur les idéologies et l'héroïsme de commande, Jean Dewever s'en prenait à l'absurde *conception de l'honneur militaire* propre à faire couler le sang pour rien. Un capitaine de la Wehrmacht surgit à Nanteuil pour remettre la trêve en question. Des soldats en uniforme ne peuvent se rendre qu'à des soldats en uniforme. Il en résulte une catastrophe.

Les formes panthéistes de la vie

François Truffaut, qui aimait énormément *les Honneurs de la guerre* – au point de racheter le film et de chercher à le relancer dans les années 70 – écrivait à Jean Dewever : *« J'ai la certitude qu'il sera mieux vu et apprécié par la nouvelle génération. »* D'où l'importance aujourd'hui d'une réédition en salles (Paris et province). Les idées toutes faites se sont effilochées. L'anticonformisme, le pacifisme et l'antimilitarisme de Jean Dewever ne devraient plus être ressentis comme une provocation. Donc, on peut mieux voir, mieux apprécier les qualités cinématographiques d'un film placé, par son esprit, son style, sous le signe du Jean Renoir de *la Grande Illusion*, de *Une partie de campagne* et de *la Règle du jeu*.

Par un beau jour d'été, sous le soleil, les personnages de deux camps en présence, en contact avec les arbres, l'eau, le réalisme familier du monde villageois, ne sont pas opposés selon le manichéisme du bien et du mal. Ils ont tous leurs raisons, et leurs comportements obéissant à ces raisons. Ils « perdent la paix » à cause des conventions, des règles qui dictent encore le jeu des antagonismes.

Sculptées en pleine lumière, les images de Ghislain Cloquet (en noir et blanc) chantent les forces panthéistes de la vie, tandis que la mise en scène, avec une liberté souveraine, investit l'espace naturel des rues, des places, des routes et des bords de rivière. Le regard satirique se fait compréhensif pour les Allemands vaincus, à bout de force, qui ont envie de retourner chez eux, tendre pour les convives du banquet dans une guinguette qui n'ont que faire des discours, de leurs propres rivalités, amollis qu'ils sont par la chaleur et la sensualité ambiante.

Lorsque retentit de nouveau le bruit des armes, lorsque de nouveau la violence se déchaîne, tant de gâchis fait mal. Comme le cinéaste, le spectateur porte sur les dernières scènes un regard navré. Cette reprise en salle permettra-t-elle enfin à ce grand film de ne plus être un film maudit ?

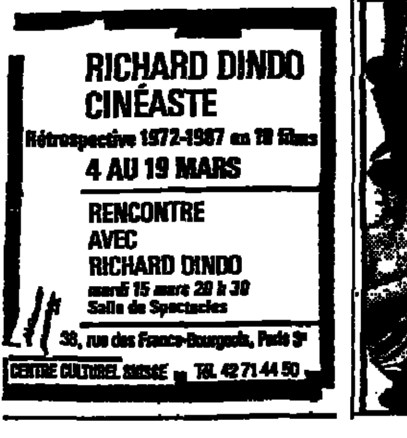
J. S.

● **Prix des jeunes comédiens.** – Le prix Jean-Gabin a été décerné par un jury de journalistes femmes à Thierry Frémont *(Noces barbares)*. Dans le même temps, un jury de journalistes hommes distinguait pour le prix Romy-Schneider la jeune comédienne Fanny Bastien.

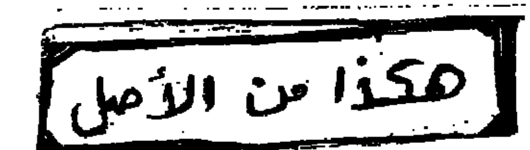
● **Le critique de cinéma, Giorgio Tinazzi, dirigera de la Mostra de Venise.** – Le critique de cinéma Giorgio Tinazzi a été nommé, le mardi 1er mars, directeur de la Mostra de Venise par le conseil de direction. Survenue à l'unanimité, la désignation de Giorgio Tinazzi a mis fin à une période d'incertitude, après l'élection de Sergio Zavoli, ex-président de la RAI (radio-télévision d'Etat italienne) – soutenu par Federico Fellini. M. Zavoli, fortement contesté par certains critiques de cinéma préférant son prédécesseur, Guglielmo Biraghi, avait finalement démissionné.



THEATRE OUVERT
Les Voix du Nord
L'ETALON OR
Daniel Lemahieu
Michel Dubois
PARIS-NORD
ATTRACTIONS POUR NOCES ET BANQUETS
Jacques Bonnaffé
Catherine Jacob
JARDIN D'HIVER 42 62 59 49







Culture

MUSIQUES

La symphonie de Denisov et le concerto de Midori

Vastes paysages

Une symphonie écrite pour le vingtième anniversaire de l'Orchestre de Paris, et la découverte d'une violoniste japonaise de seize ans.

Edison Denisov avait un beau parterre, mercredi 2 mars, salle Pleyel, pour la création de sa *Symphonie* : rien moins que Olivier Messiaen, Henri Dutilleux et Iannis Xenakis, entre autres notabilités, qui montraient l'estime en laquelle on tient à Paris ce compositeur soviétique de cinquante-neuf ans, l'auteur du *Soleil des Incas* et de *l'Ecume des jours*, d'après Boris Vian, représenté il y a deux ans à l'Opéra-Comique.

Commandée par Daniel Barenboïm pour le vingtième anniversaire de l'Orchestre de Paris, cette *Symphonie*, écrite d'une traite entre juillet et décembre 1987 pour une formation très chargée, déploie un vaste paysage intérieur pendant cinquante-cinq minutes.

Le premier mouvement, *lento*, en occupe à lui seul près de la moitié (1). Il est difficile de décrire en quelques lignes ce long discours très dense où l'on voit s'élever de beaux soli instrumentaux d'une masse indistincte, tantôt aux vents, tantôt aux cordes, qui se développent en larges phrases d'une grande noblesse et débouchent le plus souvent sur les éclats scintillants, les carillons obsédants d'une percussion fournie. Ces épisodes, souvent admirablement orchestrés, offrent des expressions très variées, plus ou moins accusées et explicites, mais on a quelque mal à discerner les raisons de ces trop nombreuses reprises qui ne renouvellent pas suffisamment la démarche et l'intérêt de l'œuvre.

Le deuxième mouvement tisse une longue trame, assez uniforme et immobile, aux cordes seules ; il débouche sur un *agitato* bien venu, qui crépite de toutes parts et réveille les sonnailleries de la percussion, tandis que le final, qui retrouve le climat du mouvement initial, semble ne pouvoir se résoudre à abandonner sa marche pensive. Une partition fort bien écrite, souvent attachante, mais démesurée, qui fut superbement créée par l'Orchestre de Paris et Daniel Barenboïm.

Celui-ci prenait ensuite un plaisir évident à nous présenter Midori, une petite violoniste japonaise de seize ans (qui en paraissait treize dans sa robe rose rouge).

Dès le début du *concerto* de Tchaïkovski, on se sentait en présence d'une nature exceptionnellement douée, avec ce jeu très phrasé, déployant une sonorité généreuse, gonflée de sentiment. Peut-être veut-elle trop en faire, en étirant à l'excès les mélodies, ralentissant pour les charger d'expression, avant de rattraper au galop les tempos très rapides, car ces chantements abusifs de mouvement désarticulent quelque peu les rythmes et l'architecture de la musique.

On ne résiste pas au joli spectacle de cette adolescente à l'expression si concentrée, qui fait corps avec son violon, la joue penchée reposant tout contre lui comme pour lui donner son âme, interprétant ce cheval de bataille des grands violonistes avec tant de fraîcheur, de maturité et de virtuosité fulgurante.

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Programme redonné ce jeudi 3 mars, salle Pleyel (20 h 30).*

(1) Les durées des mouvements sont curieusement déséquilibrées : *lento* : 25 min ; *tranquillo* : 10 min ; *agitato* : 3 min ; *adagio* : 17 min.

JAZZ

L'Orchestre national en dix séances

Plus de polémique autour de l'ONJ... Il enregistre, il donne des concerts, il se débrouille.

L'Orchestre national de jazz 87 (ONJ), version Antoine Hervé (direction musicale, piano, « emulator »), vient de publier son premier disque. Tout y est de qualité, bien exécuté, léché. Le son est réussi. On note même un certain entrain. Et parfois un ennui terrible. L'orchestre est excellent et semble manquer de musique. Partout où il passe, l'ONJ remporte un franc succès. Les débats de Clochemerle qui ont escorté sa création en 1986 (version François Jeanneau) par le ministère de la culture, version Lang, et le passage de témoin qui correspond au changement de gouvernement, est presque éteint. L'orchestre se débrouille.

Orange was the colour of her dress : la composition de Mingus est, dans le disque, interprétée dans un arrangement de Gil Evans, avec d'ailleurs Gil Evans au piano. Décidément Gil Evans (soixante-seize ans le 13 mai prochain) porte chance aux jeunes musiciens. Il aime d'ailleurs énormément jouer avec eux, paraît-il. Et eux avec lui. Il y a peu il faisait assez bonne figure dans le big band de Laurent Cugny. Cette fois, avec Glenn Ferris au trombone, il sauve l'ensemble du disque d'un vide, d'un voile d'académisme qui eussent pu, sait-on jamais, le guetter. Au Casino de Paris, l'ONJ se présente dix fois de suite. Ses invités sont de choix : Peter Eskine, Dee Dee Bridgewater et Patrice Caratini (les 3 et 4) ; Toots Thielemans, le Glenn Gould de l'harmonica (5 et 6) ; Carla Bley et Steve Swallow, le couple de l'année (du 8 au 11) ; et Randy Brecker, le frère (le 11). C'est une bonne idée d'inviter des musiciens de cette classe.

FRANCIS MARMANDE.

★ L'ONJ au Casino de Paris, du 3 au 13 mars.

Discographie : ONJ 87, direction Antoine Hervé. Label bleu. LBL 6511.

Hommage à Daniel-Lesur

Une jeunesse inaltérable

Quatre-vingts ans, Daniel-Lesur ? Allons donc, l'ancien patron de l'Opéra ne fête son anniversaire que le 19 novembre prochain, trois semaines avant son ami Olivier Messiaen.

Un des disciples de Daniel-Lesur, Jean-Jacques Werner, a profité de ce millésime favorable pour lui dédier, à l'Auditorium des Halles, le premier concert public de l'Orchestre des conservatoires, qui, depuis un an, réunit sous sa direction enthousiaste les plus brillants élèves des écoles d'arrondissement de la ville de Paris. Et la musique choisie reflétait parfaitement l'air de jeunesse inaltérable d'un compositeur que l'on ne voit pas changer.

L'*Ouverture pour un festival* (1951) frappe par sa joyeuse atmosphère de foule bruyante, à la Chabrier, avec un épisode central très dramatique, image colorée et contrastée qui convient bien à l'affiche et aux promesses d'un festival.

Les *Variations pour piano et orchestre à cordes* (1943), très joliment jouées par Catherine Brilli, rappellent le musicien du groupe Jeune France, par des dessins et des sonorités précieux ; d'une écriture très ouvragée, elles ne révèlent leurs secrets que progressivement, le lyrisme, sombre et inquiet d'abord, montant par des chemins imprévus jusqu'à une lumière de vitrail.

Dans les *Chansons populaires bretonnes* et les *Chansons de bord*, interprétées avec tant d'alacrité et de délicatesse par l'Ensemble vocal Lucien Lesage, on devine le goût, et peut-être la nostalgie, de Daniel-Lesur pour les mélodies pures, natives, qui jaillissent spontanément dans nombre de ses œuvres.

Avec quel raffinement toujours il les harmonise, comme dans la *Suite médiévale* pour flûte, harpe et trio à cordes (1946), dont les frottements, les alliages instrumentaux, l'opulence légère révèlent l'oreille la plus affûtée qui soit.

L'Orchestre des conservatoires s'attaquait enfin à la *Symphonie d'ombre et de lumière* (écrite en 1974 pour l'Orchestre de Paris), où l'enthousiasme du chef ne suffisait pas à compenser une certaine faiblesse de cohésion et de technique instrumentale, d'ailleurs compréhensible. La *Sequenza* initiale et l'*Adagio* paraissaient bien indécis dans l'écriture, alors qu'on retrouvait la spontanéité et la fraîcheur de la *Canzona*, le geste irrésistible de l'*Interlude*, avant l'amusante *Farandole* aux sangs mêlés, truculente comme du Milhaud.

Les fêtes en l'honneur de Daniel-Lesur se poursuivront par une série de concerts l'automne prochain.

J. L.

Communication

Un entretien avec M. Jean-Louis Petriat, PDG de la GMF

« J'espère que TF 1 diffusera davantage d'émissions culturelles »

A l'instar de nombreuses entreprises américaines, la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF) vient *de se doter d'un réseau privé de satellite pour dialoguer* avec ses douze mille salariés. Pour ce groupe de 12 milliards de francs (chiffre d'affaires 1986) qui va des assurances à *la FNAC en passant par la banque* et les vignobles, ce n'est pas le premier pas dans la communication. La GMF a vendu ses parts dans Canal Plus pour entrer au capital de *TF 1* (5,82 %), se lance, aujourd'hui, dans la production avec Prony Production, s'allie avec la Générale des eaux et Maxwell Media-France (Multi-Images). M. Jean-*Louis Petriat, PDG de la GMF*, explique le sens de cette diversification.

« *TF 1, le satellite, la production*... D'où vient ce brusque intérêt pour la communication ?

– Tout en étant un homme de tradition, j'ai toujours eu beaucoup d'intérêt pour la technologie. De *plus je suis persuadé qu'une grande* entreprise ne peut vivre sans communication. La GMF, particulière*ment, qui a toujours privilégié une* certaine éthique.

» Le réseau qui relie, par le satellite Telecom 1, dix bureaux régionaux de la GMF et trente-deux FNAC n'est pas un gadget. C'est le moyen *le plus traditionnel pour* entrenir un dialogue entre tous les salariés d'un groupe très diversifié, de faire circuler l'information et la formation, de dynamiser la politique commerciale.

» *A cette fonction de communica*tion interne s'ajoutent toutes les possibilités de diffusion culturelle. Le *15 janvier*, le réseau de la *GMF* a retransmis en direct, vers les FNAC et le câble de Rennes, le discours du *président* François Mitterrand à la Sorbonne, coup d'envoi des cérémonies du bicentenaire de 1789. Dans l'avenir, le satellite pourra diffuser ainsi les événements, les spectacles organisés par la FNAC. Tout cela pourrait déboucher sur la création d'une chaîne thématique pour les réseaux câblés. Nous en discutons avec la CNCL.

– Que faites-vous au capital de TF 1 ?

– Mon prédécesseur à la tête de la GMF, Michel Baroin, voulait acheter TF 1. Quand j'ai repris le dossier, après sa tragique disparition, le prix que l'Etat réclamait pour la chaîne m'a obligé à limiter nos ambitions. J'ai négocié avec les deux candidats. La GMF ne pouvait rien apporter à Hachette et serait restée à ses côtés un *sleeping partner*. La participation au tour de table de M. Francis Bouygues *nous* a offert, au contraire, un rôle actif, la vice-présidence du comité straté*gique de la chaîne et des débouchés* pour les séries (« Médecins des hommes ») et les feuilletons réalisés par Prony Productions.

– La programmation très commerciale de TF 1 satisfait-elle les *préoccupations culturelles de la* GMF ?

– Je ne suis pas tout à fait satis*fait sur le plan culturel. Mais il ne* faut pas oublier que TF 1 est une chaîne commerciale qui doit se battre contre des *télévisions publiques*, financées elles aussi par la publicité. Les annonceurs de la Une, qui ont accepté une augmentation de 14 % des tarifs publicitaires, réclament, non sans raison, des programmes capables d'attirer la plus forte audience.

» J'espère que TF 1, une fois sa position confortée, diffusera davantage d'émissions culturelles. La *GMF* y contribue en apportant à la chaîne dès ce mois-ci un magazine culturel sur la télévision, « Arrêt sur *image* », *animé par Jean-François* Kahn.

– Pourquoi avez-vous renforcé votre part du capital de la chaîne en rachetant l'été dernier des actions sur le marché ?

– Pure stratégie financière : cela diminue d'autant le prix des actions que nous avons payées très cher au moment de la cession par l'Etat. De plus, TF 1 reste la meilleure affaire boursière parmi les sociétés privatisées. Je n'en dirai pas autant de Paribas, la Société générale ou Suez. *Je constate avec regret que le* ministre de l'économie et des finances, qui nous avait demandé de *rejoindre le noyau dur* de ces trois entreprises, nous oblige aujourd'hui à provisionner les moins-values. J'en tirerai les leçons.

– La prochaine échéance électorale, le possible remaniement du paysage *audiovisuel peuvent-ils vous* conduire à modifier votre rôle dans le capital de TF1 ? On parle beau*coup d'une alliance entre la* GMF et M. Robert Maxwell, qui vous est très proche...

– *Les échéances électorales ne* déterminent pas la stratégie de la GMF, qui a toujours respecté une parfaite neutralité politique. En voulez-vous une preuve : à l'approche de l'élection présidentielle, j'ai « gelé » la vente du *Journal du Parlement* et du *Courrier du Parlement* » deux périodiques qui appartiennent au groupe et qui suscitaient depuis peu certaines convoitises.

» Quant à Robert Maxwell, il est vrai que nous nous entendons bien et que nous examinons un certain nombre de projets...

– Des projets de presse écrite ?

– Rien n'est impossible. Mais la diversification de la GMF a une limite stricte : celle de la rentabilité. Nous investissons les provisions techniques des assurances dans nos filiales. Celles-ci doivent en retour dégager assez de profits pour permettre à la maison mère de juguler l'inflation des primes d'assurances et fidéliser ainsi notre clientèle. C'est *la logique économique que nous* impose notre métier de base. Nous ne pouvons pas l'oublier si nous vou*lons* résister à la concurrence des compagnies d'assurances américaines ou japonaises quinze fois plus importantes que les compagnies françaises. La diversification, dans la communication comme dans d'autres secteurs, n'a de sens que si elle nous permet de tenir ce pari. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

En rachetant les films de Serge Silberman

La Caisse des dépôts poursuit son développement dans l'audiovisuel

La Caisse des dépôts, par le biais de sa filiale CDC-Participations, poursuit son développement dans l'audiovisuel. *Coup sur coup*, elle vient d'annoncer le renforcement des fonds propres de sa filiale Inves*tissements droits audiovisuels* (IDA) et le rachat à M. Serge Silberman du groupe Greenwich Films. *Ces deux opérations sont l'aboutisse*ment d'une stratégie mise en place il y a trois ans. Fin 1985, en effet, *CDC-Participation, créait la Sofica* Cofimage, et, en 1986, la société de capital-risque spécialisée dans la communication *IN-COM*. *Au prin*temps dernier, elle complétait son action en constituant IDA, société d'achat *de droits dont elle confiait* la gestion commerciale à la société de production Initial Groupe, fondée par M. *Jean Cazès*. *IDA détient*, aujourd'hui, les droits d'une centaine de films, après avoir racheté, notamment, Cinéphonique (la série des *Angélique*) et les droits télévision de certains films d'Ingmar Bergman.

Le renforcement des fonds propres d'IDA (portés à 85 millions de francs par l'ouverture de son capital à de nouveaux actionnaires, comme Marceau-Investissements et la Compagnie financière de Rombas) lui ouvre de nouvelles perspectives. C'est *en agissant pour* le compte de sa filiale que CDC-Participations vient de racheter Greenwich Films, *propriétaire des droits mondiaux* de cinquante-trois films importants, dont *Quai des brumes*, *Ran*, d'Akira Kurozawa, *Diva*, de *Jean-Jacques* Beineix, les dernières œuvres de Luis Bunuel et plusieurs longs métrages avec *Louis de Funès*.

P.-A. G.

● **La société éditrice de *Femmes d'aujourd'hui* et de *Femme pratique* en dépôt de bilan.** – EDIFAP, la société éditrice de l'hebdomadaire *Femmes d'aujourd'hui* et du mensuel *Femme pratique*, a déposé son bilan le mardi 1er mars. Ce dépôt était prévisible, la Société de publications économiques féminines et familiales (SOPEFF), éditrice de *Marie-France* et de *Points de vue-Images du monde*, qui contrôle en outre la totalité d'EDIFAP, ayant déposé son bilan le 2 février. L'actionnaire de la SOPEFF, l'Office général de publicité (OGP), avait fait de même mi-février. La complexité de cette cascade de dépôts de bilan, auxquels est mêlée l'Imprimerie moderne de Maisons-Alfort (IMMA), a incité le tribunal de commerce à *reporter* au 9 mars l'étude d'une solution pour cette entreprise, elle aussi en dépôt de bilan depuis décembre dernier. Les candidats au rachat partiel (Bayard-Presse, Havas) ou total (M. Bruno Bertez, Editions *mondiales*) de ces sociétés, dont le gérant est M. Maurice Brébart, attendent maintenant la nomination d'un administrateur judiciaire pour se déterminer.

● ***Le premier groupe de* presse espagnol Zeta prépare le lancement d'une télévision privée.** – *Le principal groupe de presse* espagnol, Zeta, a annoncé que la société catalane de papeterie Torras *Hostensch – dont 45 % sont* détenus par une société koweïtienne – venait de prendre une participation *de 15 % dans son capital. Cet inves*tissement permettra au groupe Zeta (qui édite *Interviu, Tiempo, Conocer, Hombre de Hoy, Viajar, etc. soit* 2,5 millions d'exemplaires par semaine) de préparer sa chaîne de *télévision privée*, Univision, et le lancement de nouveaux journaux.

● **Quatre nouvelles personnalités au comité de programmes de la SEPT.** – Quatre personnalités feront leur entrée, le 8 mars, au comité des programmes de la SEPT, la société d'édition de programmes de télévision chargée de préparer le lancement de la future chaîne culturelle : *Mme Florence Malraux, collabo*ratrice de nombreux cinéastes et metteurs en scène parmi lesquels Orson Welles, François Truffaut, Alain Resnais, Jean Vilar, Peter Brook ; M. Jean-Louis Prat, vice-PDG de la *Fondation Maeght*, l'écrivain et journaliste Daniel Rondeau et M. Pierre Bourdieu, professeur au Collège de France.

BERNARD HALLER · ALICE SAPRITCH · GUY BEDOS · MARC JOLIVET · MEL BROOKS · JACQUES SEGUELA · MICHEL BOUJENAH · RICHARD BOHRINGER · ROLAND TOPOR · RICHARD GOTAINER

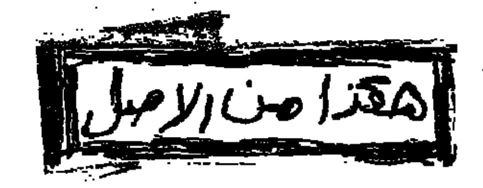
Monsieur DIM,
toi qui les planques
dans un bas de laine,
sponsorise donc le ZIGOM.

ON DIT UN COLLANT-SLIP
OU UN SLIP-COLLANT ?

GRENOBLE 88
LE ZIGOM
1er salon international de la création d'humour
du 1er au 13 juillet 1988 - Tél. 76 51 10 58

Image Langage ro Grenoble 30 b 322





Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LA FOLIE DU JOUR. Cartoucherie, Atelier du chaudron (43-28-97-04), 20 h 30.

L'EMPEREUR PANIQUE. Théâtre Essaïon (42-78-46-42), 21 h.

L'ESSUIE-MAINS DES PIEDS. Malakoff, Théâtre 71 (46-55-43-45), 20 h 30.

LE CABARET DE L'ŒUF BRISÉ. Neuilly-sur-Seine (l'Athlétic) (46-24-03-83), 20 h 30.

LES TROIS SŒURS (spectacle en langue hongroise), Odéon, Théâtre de l'Europe (43-25-70-32), 20 h.

LE DIEU DES MOUCHES. Théâtre du Tourtour (48-87-82-48), 20 h 30.

LE DISCOURS AUX ANIMAUX, de Valère Novarina. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14), 19 h 45.

IL FAUT PASSER PAR LES NUAGES. Théâtre de la Ville (42-74-22-77), 20 h 45.

SONATE A JOHANNESBURG. Espace Acteurs (42-62-35-00), 20 h 30.

◊ : *Horaires irréguliers.*

Les salles à Paris

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Gertrud : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Orgie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. L'Antre : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ La guerre de Troie n'aura pas lieu : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

ELDORADO (42-49-60-27). ◊ Aventure à Tahiti : 15 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). ◊ Le Transsexuel : 22 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Ames nues : 18 h 30. La Nuit du vérificateur : 20 h 30. Salle II. Des oranges et des ongles : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). ◊ Au secours, tout va bien ! : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Jœ Egg : 21 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Backstage : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chanson du mal-aimé : 19 h. Ne pas dépasser la dose prescrite : 20 h 30. Double je : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◊ L'Etonnante Famille Brouté : 21 h.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). ◊ Le Roi Lear : 20 h 30.

LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHE (43-46-66-33). Drapeau noir : 20 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public n°1 : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). ◊ Mort d'un commis voyageur : 20 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◊ Semaine des auteurs : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). ◊ Je ne suis pas rappaport : 20 h 45.

OLYMPIA (42-61-82-25). ◊ Profession imitateur !...et en plus... : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. Show Chiche : 20 h 30.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). ◊ L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Raguine : 21 h. Salle II. Coup de crayon : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◊ Eléphant Man : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). ◊ Un délire très mince : 18 h 30. Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid : 20 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Nuit d'amour : 20 h 45.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). L'Annonce faite à Marie : 20 h 45.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Spectacle obligatoire : 19 h et 20 h 30.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◊ Le Scorpion : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). La Légende dorée : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◊ Pimpin peint Monroë : 22 h. Salle I. ◊ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◊ Les Bonnes : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Le Festin de Pierre ou Dom Juan : 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◊ Le Pont des soupirs : 20 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Le Tragique Destin d'un héros de verre : 14 h 30 et 10 h. Grand Théâtre. ◊ Le Misanthrope : 20 h 30. Théâtre Gémier. La Princesse Maleine : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). ◊ Le Public : 20 h 30. Petite salle. Une visite inopportune : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Vallon : 20 h 30. Petite salle. Une heure avec : Andromaque : 18 h 30. Le Dialogue dans le marécage : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Bruno Coppens : 20 h. Plait it Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). En attendant : 19 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

Jeudi 17 mars

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Satan conduit le bal (1948, v.o.), de Carmine Gallone, 16 h ; Un seul amour (1957, v.o.s.t.f.), de George Sidney, 19 h ; Friday the thirteenth (1933, v.o.), de Victor Saville, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-35-57)

Le Bataillon de la mort , v.f.), de Vladimir Pogacic, 15 h ; Crainquebille (1953), de Ralph Habib, 17 h ; la Sonate à Kreutzer (1926, v.o.), de Gustav Machaty, 19 h.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Lola (1986, v.o.), de José Juan Bigas Luna, 14 h 30 ; Mambru se fue a la guerra (1986, v.o.), de Fernando Fernan Gomez, 17 h 30 ; Camada negra (1977, v.o.), de Manuel Gutierrez Aragon, 20 h 30.

Vidéothèque de Paris

(40-26-34-30)

Paris sur seine : la Seine en court métrage : la Grande Crue de 1910 (1978) de F. Compain, l'Eau (1964) de M. Gibaud, la Vie d'un fleuve (1931) de J. Lods, la Seine a rencontré Paris (1957) de Joris Ivens, 14 h 30 ; Magie sur Seine : Actualités Gaumont, l'Eau de la Seine (1982) de T. Hernandez, l'Eveillé du Pont de l'Alma (1985) de Raoul Ruiz, 17 h ; la Seine en court métrage : la Grande Crue de 1910 (1978) de F. Compain, l'Eau (1964) de M. Gibaud, la Vie d'un fleuve (1931) de J. Lods, la Seine a rencontré Paris (1957) de Joris Ivens, 18 h ; le Chaland qui passe : la Voile perdue (1959) d'un collectif, la Seine et ses Chalands (1983) de S. Dubor, Manifestation des bateliers (1985), les Lolos de Lolas (1974) de Bernard Dubois, 20 h ; Cinéma muet : la Dame de Monsoreau (1925) de M. Le Somptier, 21 h.

Les exclusivités

A NOTRE REGRETTABLE ÉPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES FILMS NOUVEAUX

BRADDOCK. (*) Film américain de Aaron Norris, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CINEMAGICA. Film allemand de Werner Nekes, v.o. : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CINGLÉE. Film américain de Martin Ritt, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES ENFANTS DE SALEM. (*) Film américain de Larry Cohen, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE. Film américain de Philip Kaufman, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

JANE B. PAR AGNÈS V. Film français d'Agnès Varda : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE LAST OF THE BLUE DEVILS. Film américain de Bruce Ricker, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES GENS DE DUBLIN. (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAMBURGER HILL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE PACTE (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA PASSERELLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAXO (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SUSPECT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 4 MARS

«Musée Picasso», 14 h 15, 5, rue de Thorigny.

«Au Musée de Cluny : les chantiers de la cathédrale et de la Sainte-Chapelle», 14 h 30, 6, place Paul-Painlevé, dans la cour.

«La place de la Nation», 14 h 30, sortie RER Nation.

«Histoire du quartier de la Défense et de la future arche», 15 heures, hall du RER, station La Défense, sortie L (Monuments historiques).

«Le Palais de justice en activité», 14 h 30, devant les grilles (Pierre-Yves Jaslet).

«Peinture française du dix-huitième siècle au Louvre», 14 h 30, hall d'entrée, 36, quai du Louvre (Michèle Pohyer).

«Hôtels de l'île Saint-Louis», 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

«De la rue du Dragon aux hôtels du quai Malaquais», 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

«Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Musée Picasso», 14 heures, 5, rue de Thorigny (Approche de l'art).

«L'hôtel de Lassay», 15 heures, 33, quai d'Orsay (Tourisme culturel).

«Académisme et romantisme au dix-neuvième siècle», 15 heures, 36, quai du Louvre (Tourisme culturel).

Exposition musicale : Paris sur cordes», 15 heures, mairie, 21, place du Panthéon (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

17, avenue d'Iéna, 19 heures : «Les femmes dans la politique : écologie pacifisme et féminisme», débat entre Solange Fernex et Petra Kelly, animé par Henri Ménudier (Centre culturel allemand).

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : «Ulysse et la Méditerranée» (Paris et son histoire).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : «Lumières théosophiques sur l'expérience des mourants», entrée libre (Loge unie des théosophes).

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 20 h 30 : «L'Inde aux mille facettes» (Clio-Les Amis de l'histoire).

AUBERVILLIERS
GROUPE TSE
18 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
Du 1er au 13 mars
«PAROLES...»
un spectacle conçu sur des textes de Jacques PREVERT
avec
BRIGITTE FOSSEY et CATHERINE ARDITI
Mise en scène : ROBERT FORTUNE
Une production Maison de la Poésie, association subventionnée par la Ville de Paris
THEATRE DE LA COMMUNE • Loc. 48346767 et FNAC






BERCY - 11 MARS - 20 H 30
SOIREE WAGNER
avec
Johanna MEIER
Reiner GOLDBERG
Günter VON KANNEN


Suzanna VARI
Peter MEVEN
Jean Philippe LAFFONT
Première partie :
la Chevauchée des Walkyries
2e acte du Crépuscule des Dieux
Deuxième partie :
Mort de Siegfried
Immolation de Brünnhilde
Chœur de l'Orchestre de Paris
Chef de Chœur : Arthur OLDHAM
Direction musicale : Daniel BARENBOÏM
LOCATIONS à BERCY - FNAC - TOUTES AGENCES
et par Tél. : 43 46 12 21 de 11 h à 18 h sauf dimanche
RENSEIGNEMENTS 43 42 06 06
FR3
PALAIS OMNISPORTS PARIS BERCY
CO-PRODUCTION ALAP - SPECTACLES LUMBROSO - SPPS

Centre Dramatique de La Courneuve
Grenier de Burgogne
LE BOUC
de FASSBINDER
3 au 27 mars

LE VALLON
AGATHA CHRISTIE
Un décor superbe, une mise en scène stylisée, et juste ce qu'il faut d'humour et de distance. Bref de quoi réjouir les yeux et l'esprit. TELERAMA
Le travail irréprochable d'une troupe. LE MONDE
Autour d'Hercule Poirot évoluent des comédiennes pleines d'humour... dignes de l'immortelle Lady du crime. LE NOUVEL OBSERVATEUR
JUSQU'AU 12 MARS
THEATRE RENAUD-BARRAULT
42.56.60.70

هكذا من الأصل

C'est pas les motifs qui manquent pour se vautrer sur nos canapés.



HENRIKSBERG
Canapé 2 places. L 175 cm.
Revêtu tissu "Vanbo."

4400F

D'abord, chez IKEA, on adore quand vous vous vautrez sur nous. C'est vrai que plus confortable, y a pas.

C'est vrai aussi qu'on ne ménage pas nos efforts pour vous plaire. On est prêt à vous en faire voir de toutes les couleurs. Avec des dessins plus raffinés les uns que les autres. Avec des matières aussi solides qu'agréables au toucher. On vous gâte, on vous dit.

Prévoyez un bon moment pour tout voir. Avec un tel choix de motifs et de tissus, sans parler des cuirs dont on ne vous parle pas aujourd'hui mais qui sont très bien pour se vautrer aussi, vous n'avez que l'embarras de vous décider si ou celui-là mais peut-être l'autre irait mieux, bien que celui-ci soit vraiment bien.

De toute façon, ce ne sont pas les prix qui vous aideront tellement tout n'est pas cher. On vous indique un truc: faites un premier tour et votre sélection. Ensuite, allez grignoter une délicieuse spécialité suédoise au restaurant IKEA. Puis revenez voir votre sélection. Le choix est plus évident? On sait, c'est un bon truc.

Pensez-y avant de vous vautrez un jour avec un fiancé sur votre superbe canapé IKEA. Un petit entracte, ça donne le temps de la reflexion. Maintenant, si c'est pour le bon motif...

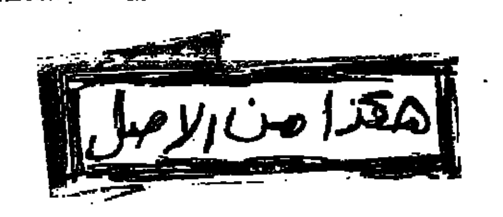
En voilà un service qu'il est bien!
Vous choisissez votre canapé (ça marche avec beaucoup de nos modèles), vous choisissez le tissu que vous voulez et 4 à 6 semaines après vous avez votre canapé habillé sur mesure et sans supplément s'il vous plaît. On attend vos ordres.

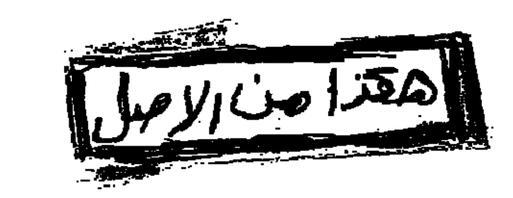
PEYRAT & ASSOCIES



Ils sont fous ces Suédois

IKEA PARIS NORD II: ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. A VEN.: 11-20 H - (NOCTURNE LE MER. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM.: 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES: ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.71.20 - LUN. A VEN.: 11-20 H - (NOCTURNE LE JEU. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM.: 10-20 H - PARADIS D'ENFANTS.
IKEA VITROLLES: RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89 96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON: ZAC DU CHAMP DU PONT - 69800 ST-PRIEST. TEL. 78.26.49.49 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. **Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

Jeudi 3 mars

TF 1

20.40 Série : Médecins des hommes. Les Karens, le pays sans péché, d'Yves *Boisset. Avec Evelyne Bouix, Christophe* Malavoy, Yves Alfonso. **22.10 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.** Le dernier meurtre. **23.00 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Spécial Asie. Avec Abel Ferrara pour son film *China girl*, Ryuichi Sakamoto, Go Nagaï (créateur de Goldorak), Jackie Chan pour son film *le Marin des mers de Chine*. **23.30 Journal. 23.45 La Bourse. 23.50 Magazine :** *Minuit sports. Spécial Coupes européennes ; Boxe : champ*ionnat de France amateur.

A 2

20.35 Cinéma : l'Incorrigible ■ Film français de Philippe de Broca (1975). Avec Jean-Paul Belmondo, Geneviève Bujold, Julien Guiomar, Charles Gérard, Daniel Ceccaldi. **▶ 22.15 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder. Présenté par Claude Sérillon. Les dessous du marché de l'art. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Cinéma : la Fille de Ryan ■■ Film anglais de David Lean (1970). Avec Robert Mitchum, Sarah Miles, John Mills, Trevor Howard. **23.45 Journal. 0.05 Musiques, musique.** Semaine Barney Willen, avec le Jimmy Gourley Quartet.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Avis de recherche ■ Film américain de Stanley R. Jaffé (1983). Avec Kate Nelligan, Judd Hirsch, David Dukes, Stockard Channing. ***22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : les Aventuriers de l'arche perdue ■■*** Film américain de Steven Spielberg (1981). Avec Harrison Ford, Karen Allen, Wolk Khaler, Paul Freeman (v.o.). **0.20 Boxe.** En direct de la fête du Trône à Casablanca : Freddy Skouma-Jack Torrance. **1.50 Série : Rawhide.**

LA 5

20.30 Cinéma : T'empêches tout le monde de dormir □ Film français de Gérard Lauzier (1981). Avec Daniel Auteuil, Catherine Alric, Anne Jousset. **22.15 Série : Capitaine Furillo. 23.10 Série : Mission impossible.** (rediff.) **0.05 Série : Kojak** (rediff.). **1.10 Série : La grande vallée** (rediff.). ***2.20 Aria de rêve.***

M 6

***20.00 Série : Les têtes brûlées. 20.50 Série : Devlin connection.* 21.45 Magazine : M6 aime le cinéma.** De Martine Jouando. Jean Douchet présente un Hitchcock de 1929 : *Blackmail ; Printemps du printemps de Prague* (film d'école de 1964) ; *l'Insoutenable légèreté de l'être*, de Daniel Lewis. **22.15 Six minutes d'informations. 22.30 Cinéma : Rambo ■** (rediff.). Film américain de Ted Kotcheff (1982). Avec Sylvester Stallone. **0.10 Magazine : Club 6. 0.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Via Dieppe-New-Haven, de Henry Miller. **21.30 Profils perdus.** Jean Carteret. **22.40 Nuits magnétiques.** Sigmaringen (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain,** avec *Jacques Reda. **0.50 Musique : Coda.** Le mail art.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert *(donné le 18 août 1987 lors du Festival suédois de musique baroque)* : œuvres de A. Gabrieli, G. Gabrieli, Dugloray, Grabbe, Borchgrevinck, Pederson, Schutz, Hwett, Vecchi, Dowland, Ferrabosco, Perderson, Ward, par le Consort of Musike (Emma Kirkby, soprano ; Evelyn Tubb, soprano ; Mary Nichols, contralto ; Andrew King, ténor ; Rufus Muller, ténor ; Alan Dwing, basse ; *Anthony Rooley, luth*). **23.07 Club de la musique contemporaine.** Œuvres de Lembert, Donatoni, Giacometti, Murail, Ligeti, par le Quatuor Sartori. **0.30 Rome à Paris-II.** Messe à huit voix, de Carissimi ; Messe pour les instruments et extraits du Miserere des Jésuites, de Charpentier.

Vendredi 4 mars

TF 1

13.45 Feuilleton : Dallas. 14.30 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. **15.00 Feuilleton : Le rire de Caïn. 16.00 Magazine : L'après-midi aussi.** Présenté par Eric Galliano. **16.45 Club Dorothée vacances. 17.10 Série : Des agents très spéciaux. 18.05 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Les uns et les** *autres. Emission présentée par* Patrick Sabatier. Avec Enrico Macias, Mireille Mathieu, Supertramp, Kassav, Catherine Lara, Jean-Patrick Capdevielle, Gipsy Kings, Jane Birkin. **22.45 Magazine : Ushuaïa.** Le magazine de l'extrême, de Nicolas Hulot. Sur les traces de Scott ; Duel : cascade en avion ; Vélo de montagne et parapente au Yémen. **23.45 Journal. 23.50 La Bourse. 23.55 Série : Les envahisseurs.** La tornade.

A 2

14.35 Magazine : Fête comme chez vous. De Frédéric Lepage. **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Fête comme chez vous** (suite). **16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. **16.45 Récré A2. 17.20 Série : Au fil des jours. 17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Le standard en folie. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Feuilleton : Un château au soleil.** De Robert Mazoyer, avec Jean-Pierre Marielle, Anny Duperey, Edwige Feuillère (2e épisode). **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Ça va saigner ! », sont invités : Pierre Darmon *(la Malle à Gouffé)*, Jean Heritier *(la Sève de l'homme)*, Charles Mérieux *(le Virus de la découverte)*, Jean-Michel Nicollet (illustrateur des *Aventures de Harry Dickson* et de la collection « Fantastique, aventure et fiction »), Jean-Paul Boux *(le Sang, mythes, symboles et réalités)*. **22.50 Journal. ▶ 23.00 Ciné-club : A l'est d'Eden ■■** Film américain d'Elia Kazan (1955). Avec James Dean, Julie Harris, Raymond Massey, Richard Davalos (v.o.).

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. **14.00 Magazine : Océaniques** (rediff.). **15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. **16.30 Jeu : Cherchez la France.** Présenté par Pierre Bonte et Vincent Perrot. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : La dynastie des Forsyte. 17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Muppet babies. 18.00 Feuilleton : Le don de Tim. 18.30 Feuilleton : Une mère pas comme les autres. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.02 Jeu : La classe. 20.25 INC. 20.30 Série : Marlowe, détective privé.** Les maîtres chanteurs, d'après Raymond Chandler. Avec Powers Boothe. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Opération Hudra VIII. **22.15 Journal. 22.35 Documentaire :** *La conquête de l'espace. 5. Vols habités en Europe.* **23.25 Musicales.** Invitée : Brigitte Engerer. La nouvelle génération française du piano, avec : Hélène Grimaud, Emile Naoumoff, Laurent Cabasso, Jean-Marc Luisada, Elisabeth Sombart. **0.20 Modes d'emploi 3** (rediff.).

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : le Miraculé ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1987). Avec Michel Serrault, Jean Poiret, Jeanne Moreau, Sylvie Joly. **15.20 Documentaire : Galapagos. 15.50 Cinéma : Sale temps pour un flic ■** Film américain d'Andy Davis (1984). Avec Chuck Norris, Henry Silva, Bert Remsen, Mike Genovese, Nathan Davis. **17.25 Cabou cadin.** Bravestarr ; Lazer tag. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Jean Lefebvre, Patrick Meney, Chantal Goya. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : André Lamy. **20.05 Football.** Les coulisses. **20.30 Football.** Championnat de France : Lens-Saint-Etienne. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : T'as pas 100 balles ? ■■** Film de montage anglais de Philippe Mora (1974). Avec James Cagney, W.C. Fields, Loretta Young, Ginger Rogers (v.o.). **0.30 Cinéma : la Fureur sauvage ■** Film américain de Richard Lang (1980). Avec Charlton Heston, Brian Keith, Victoria Racimo, Stephen Macht. **2.05 Cinéma : Un homme et une femme, vingt ans déjà ■** Film français de Claude Lelouch (1986). Avec Anouk Aimée, Jean-Louis Trintignant, Richard Berry, Evelyne Bouix. **3.55 Cinéma : Vendredi 13, chapitre final □** Film américain de Joseph Zito (1984). Avec Crispin Glover, Kimberly Beck, Barbara Howard. **5.25 Série : Mr. Gun. 5.45 Les superstars du catch.**

LA 5

13.35 Série : Kojak. 14.40 Série : La grande vallée. 15.50 Série : Mission impossible. 16.55 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.20 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel. 17.45 Dessin animé : Embrasse-moi, Lucile. 18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : Happy Days. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Les derniers beaux jours. De Jean-Claude Tramont, avec Bette Davis, Jamie Lee Curtis. **22.30 Série : Mission impossible** (rediff.). **23.20 Magazine : Bains de minuit. 0.50 Opéra.** Capriccio, de Richard Strauss, par le Ballet de l'Opéra de Nice et l'Orchestre philharmonique de Nice. **3.00 Aria de rêve.**

M 6

13.35 Série : Falcon Crest. 14.25 Feuilleton : L'homme du Picardie. **14.40 Feuilleton : Nans le berger. 15.05 Documentaire : Le monde sauvage. 15.30 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal et météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : L'île fantastique. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Père et impairs. 20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** 27e épisode : Un nouvel ami. **22.10 Série : Addams family. 22.40 Six minutes d'informations. 22.50 Sexy clip. 23.20 Série : Espion modèle** (rediff.). **0.10 Magazine : Médiator** (rediff.). **0.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. TNP 1952, avec Jean Vilar (1re partie). **21.30 Musique : Black and blue.** Jazz en vogue. **22.40 Nuits magnétiques.** Sigmaringen (4e partie). ***0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Le mail art.*

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert *(en direct de Baden-Baden). Concerto pour* violoncelle et orchestre (d'après le Concerto pour clavecin en ré majeur de Matthias Georg Monn) de Schönberg ; Symphonie n° 4 en sol majeur, de Mahler, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. Michael Gielen ; sol. : Heinrich Schiff, violoncelle, Christine Whittlesey, soprano. **22.30 Premières loges.** Extraits de Lakmé, de Delibes ; de *Werther, de Massenet ; des Troyens à Carthage, de Berlioz ;* du Petit Duc, de Lecocq ; Oh, quand je dors et Je voudrais te voir encore, de Liszt. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.40 Archives.** Robert Casadesus et la Suisse romande. Concerto n° 26 pour piano et orchestre en ré majeur K 537, de Mozart. Concerto n° 2 pour piano et orchestre en la majeur, de Liszt.

Audience TV du 2 mars 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
		Santa-Barbara	Actual. région.	Actual. région.	Nulle part	Porte magique	Ile fantastique
19 h 22	42.5	17.7	9.4	3.3	4.4	6.6	1.1
		Roue fortune	Maguy	Actual. région.	Nulle part	Boul. Bouvard	Ile fantastique
19 h 45	49.2	24.3	8.8	3.9	5.0	4.4	2.2
		Journal	Journal	La classe	Nulle part	Journal	Espion modèle
20 h 16	64.1	21.6	19.9	11.1	4.4	4.4	2.2
		Sacrée soirée	Football	Temps difficiles	Ciné salles	Croisière en...	Dynastie
20 h 55	70.7	19.9	22.7	7.7	6.1	12.2	3.3
		Sacrée soirée	Football	Temps difficiles	La Rumba	Croisière en...	Libre et change
22 h 08	66.9	18.8	22.7	7.7	5.5	13.8	0.6
		Destins	Prof. comique	Pub	Football	Loi Los Angeles	Libre et change
22 h 44	48.1	23.2	6.6	5.0	5.0	6.6	2.2

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Pipi au lit ? (consultez votre médecin)

Grâce au procédé URIFLEX, le pipi au lit doit être vaincu en 1 à 3 mois pour des patients de 5 à 40 ans.
URIFLEX permet au patient de rester au sec dès les premières nuits.
AUJOURD'HUI, UNE SOLUTION... sans aucune drogue, sans éveil brutal.
URIFLEX n'est pas un médicament - URIFLEX est efficace parce que naturel. Plus de dix ans de résultats en France.
Ecrire (en précisant votre n° de tél. S.V.P.) à : **URIVEILLE SUP. YC 39 - 258, rue de Créqui 69007 LYON**
LA REPONSE SERA DONNEE UNIQUEMENT AU PERE, A LA MERE ET A L'ENURETIQUE



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 3 mars à 0 h TU et le *dimanche 6 mars à 24 h TU.*

Les conditions météorologiques resteront médiocres jusqu'à dimanche. Le courant de nord-ouest dirigera sur la France une succession de perturbations pluvio-neigeuses : la plus active traversera le pays du nord au sud dans la journée de vendredi, une deuxième perturbation affectera l'ouest du pays samedi, enfin une nouvelle perturbation d'activité plus faible traversera une grande partie de la France dimanche.

Vendredi 3 mars : souvent gris et maussade avec un peu de neige et de pluie, éclaircies et averses dans le Nord-Ouest.

La zone de temps couvert donnant un peu de neige ou de pluie qui aura quitté le nord-ouest du pays, traversera toute la France.

Ainsi, dans *le Nord-Ouest : sur la* Bretagne, les pays de Loire, la Normandie, la Picardie et le Nord, les nuages et les éclaircies alterneront dès le matin. Au cours de la journée, les nuages l'emporteront le plus souvent et apporteront des averses de neige, parfois même de la grêle.

Sur le Poitou-Charentes, le Limousin, l'Orléanais, le Berry, l'Ile de France ainsi que sur *la Bourgogne, la* Champagne-Ardennes, la Lorraine et l'Alsace, la matinée sera maussade avec *des chutes de neige* ou de pluie. L'après-midi sera plus calme mais les nuages resteront nombreux. Un temps plus agité où averses de neige et éclaircies se partageront, le ciel reviendra en fin d'après-midi par le nord.

Sur les autres régions, la matinée sera moins tourmentée. On pourra même profiter du soleil sur Provence-Côte-d'Azur et les Alpes. Mais les nuages *envahiront rapidement* le ciel, *apportant* leur lot de neige et pluie. Près de la Méditerranée, ce sera plutôt de la pluie.

Le matin, les températures seront voisines de 3 à 5 degrés dans le Nord-Ouest et le Nord, de – 1 à 1 degré dans le Centre et de – 2 à – 3 degrés dans l'est du pays. Dans le Sud-Ouest, il fera de – 2 à – 4 degrés dans l'intérieur et de 1 à 4 degrés près des côtes. Dans le Sud-Est, les températures ne descendront pas au dessous de – 4 degrés environ et de 2 à 3 degrés sur le littoral.

L'après-midi, il fera de 3 à 6 degrés dans l'Ouest, de 2 à 4 degrés dans le Nord et le Centre, et de 2 à 3 degrés dans l'Est. Le thermomètre indiquera 4 à 6 degrés dans le Sud-Ouest et de 6 à 9 degrés dans le Sud-Est.

Samedi 5 mars : de la Manche orientale au nord-est et à la Bourgogne, le ciel restera le plus souvent très nuageux et de nombreuses averses de neige se produiront.

Des Alpes à la Corse, le ciel sera couvert le matin avec des précipitations assez abondantes (neige sur les Alpes, pluie sur le littoral et la Corse). Dans la journée, des éclaircies apparaîtront mais des averses assez fréquentes se produiront encore.

Sur le pourtour du golfe du Lion, le ciel restera dégagé.

De la Bretagne à la Basse-Normandie et aux Pyrénées, passages nuageux et éclaircies alterneront le matin et quelques averses de neige se produiront. En cours de journée, le ciel se couvrira par le nord-ouest et les pluies précédées de neige gagneront le soir le Poitou, les Charentes et le nord de l'Aquitaine.

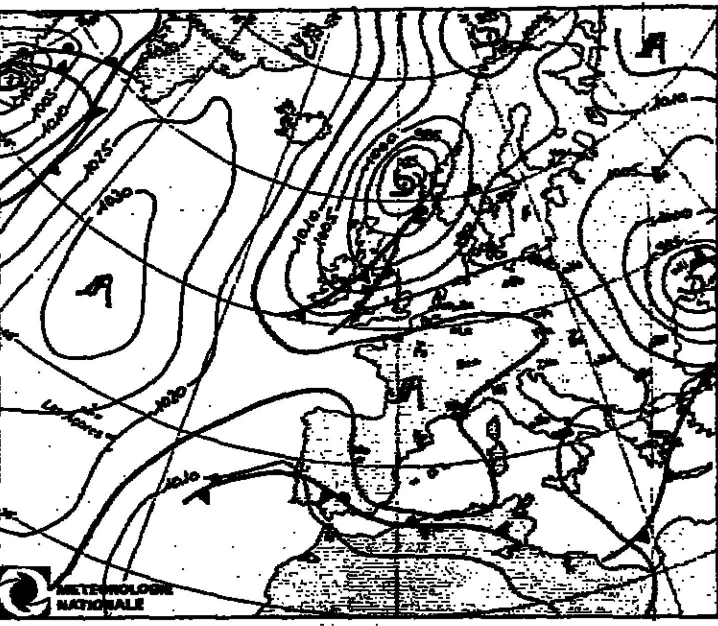
Sur le Centre et le Massif Central, les nuages seront abondants, parfois accompagnés d'averses de neige.

Le mistral, modéré le matin, se renforcera très sensiblement l'après-midi. Un vent de nord-ouest modéré à assez fort soufflera l'après-midi près de la Manche.

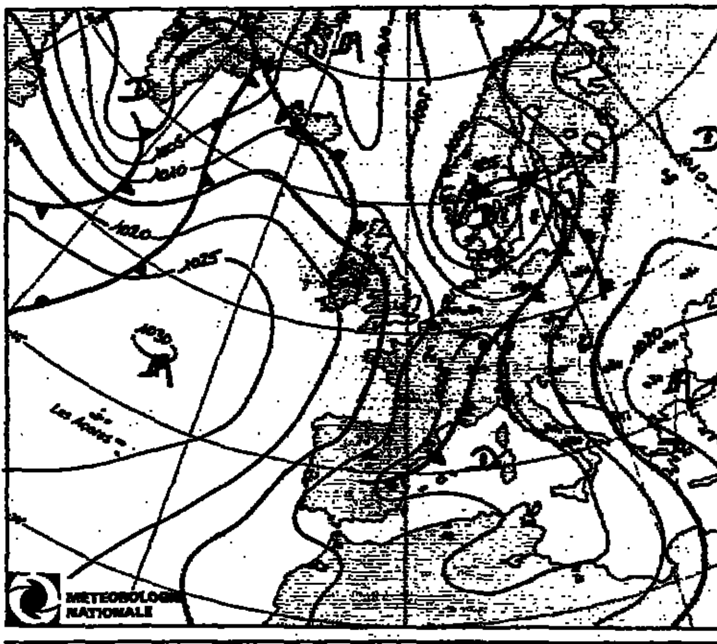
Les températures minimales seront comprises entre – 2 et – 3 degrés du Nord et du Nord-Est au centre au Massif Central et au nord des Alpes, 2 et 6 degrés dans l'extrême Sud-Est, 0 et 3 degrés sur le reste du littoral, 0 et – 2 degrés ailleurs. Les températures maximales seront de l'ordre de 1 à 4 degrés du Nord-Est au Massif central et au nord des Alpes, 6 à 9 degrés près de la Méditerranée, 3 à 7 degrés ailleurs.

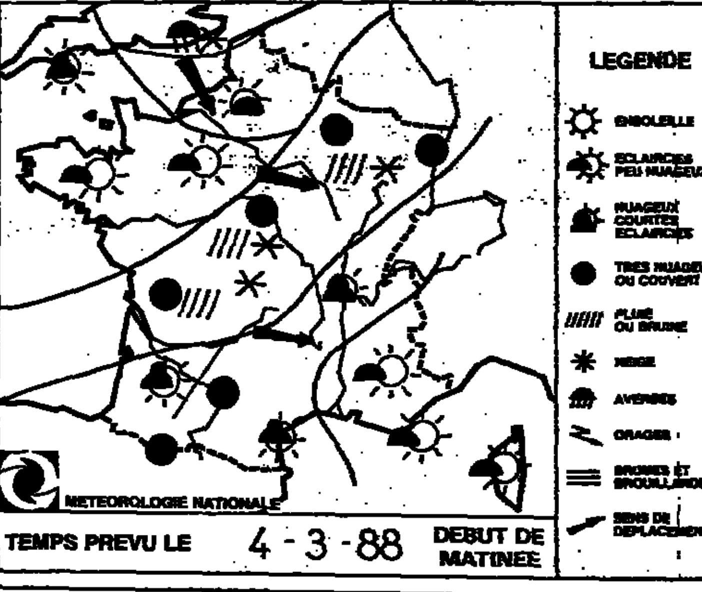
Dimanche 6 mars : le temps pluvio-neigeux qui affectera le matin les régions s'étendant de la Bretagne et du Cotentin aux Pyrénées gagnera dans la journée la Haute-Normandie, le Nord, le Bassin parisien, le Centre et le Massif central. Dans l'après-midi, le ciel deviendra plus variable sur la Bretagne, la Normandie et les pays de Loire où des averses se produiront.

SITUATION LE 3 MARS 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 5 MARS A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 2-3-1988 à 6 heures TU et le 3-3-1988 à 6 heures TU — *le 3-3-1988*

FRANCE				TOURS	6	–4	N	LOS ANGELES	19	9	D
AJACCIO	13	–2	D	TOULOUSE	6	–4	D	LUXEMBOURG	3	–4	C
BIARRITZ	6	–1	D	POINTE-A-PITRE	30	20	D	MADRID	10	0	C
BORDEAUX	8	–3	D	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	18	9	C
BOURGES	6	–4	D	ALGER	14	4	C	MEXICO	24	10	B
BREST	7	5	C	AMSTERDAM	6	2	C	MILAN	11	–4	D
CAEN	6	–1	C	ATHÈNES	13	5	P	MONTRÉAL	–10	–15	*
CHERBOURG	6	2	P	BANGKOK	35	27	N	MOSCOU	0	–7	*
CLERMONT-FERR.	4	–7	D	BARCELONE	12	2	D	NAIROBI	31	20	N
DIJON	5	–7	N	BELGRADE	5	–2	D	NEW-YORK	11	–4	C
GRENOBLE St-M-H	6	–5	D	BERLIN	0	–4	*	OSLO	2	–2	*
LILLE	6	0	C	BRUXELLES	5	1	C	PALMA-DE-MAL.	12	4	D
LIMOGES	3	–5	D	LE CAIRE	23	15	C	PÉKIN	1	–7	D
LYON	4	–5	D	COPENHAGUE	1	–3	B	RIO-DE-JANEIRO	31	23	C
MARSEILLE-MAR.	8	–4	D	DAKAR	23	16	D	ROME	11	–1	D
NANCY	4	–3	C	DELHI	26	14	D	SINGAPOUR	33	26	P
NANTES	8	0	C	DJERBA	16	10	P	STOCKHOLM	–4	–17	N
NICE	12	3	D	GENÈVE	4	–6	D	SYDNEY	28	23	D
PARIS-MONTS.	6	0	C	HONGKONG	13	10	P	TOKYO	6	5	C
PAU	7	–5	D	ISTANBUL	6	3	D	TUNIS	14	5	N
PERPIGNAN	8	–4	D	JÉRUSALEM	22	8	C	VARSOVIE	–1	–8	N
RENNES	7	–1	C	LISBONNE	15	8	C	VENISE	10	–1	D
ST-ÉTIENNE	2	–6	D	LONDRES	7	2	P	VIENNE	2	–2	A
STRASBOURG	5	–4	N								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 1er mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver *(61, boulevard Haussmann, 75008* Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige, en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 125-290; Bellecombe (Notre-Dame) : 100-195 ; Bonneval-sur-Arc : 95-200 ; Les Carroz-d'Araches : 90-180 ; Chamonix-Mont-Blanc : 70-450 ; La Chapelle-d'Abondance : 100-180 ; Chatel : 110-200 ; La Clusaz-Manigod : 110-240 ; Combloux : 80-240 ; Les Contamines-Montjoie : 80-260 ; Le Corbier : 125-180 ; Courchevel : 165-180 ; Crest-Voland : *125-210 ; Flaine : 185-340 ;* Flumet : 120-160 ; Les Gets : 130-230 ; Le Grand-Bornand : 150-250 ; Les Houches : *50-130 ; Megève : 105-230 ; Les* Menuires : 80-180 ; Méribel : 90-185 ; Morillon : 40-180 ; Morzine-Avoriaz : 80-270 ; La Norma : 50-120 ; Peisey-Nancroix : 80-250 ; La Plagne : 40-225 ; Pralognan-la-Vanoise : 105-150 ; Praz-de-Lys-Sommand : 160-190 ; Praz-sur-Arly : 90-220 ; La Rosière 1850 : 150-300 ; Saint-François-Longchamp : 120-250 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 110-*210 ; Les Saisies : 180-250 ; Samoëns :* 50-280 ; Tignes : 130-200 ; La Toussuire : 130-160 ; Val-Cenis : 40-100 ; Valfréjus : 45-140 ; Val-d'Isère : 115-160 ; Valloire : 70-180 ; Valmorel : 150-210 ; Val-Thorens : 190-240.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 160-260 ; Alpe du Grand-Serre : 90-150 ; Auris-en-Oisans : 90-140 ; Autrans : 180-220 ; Chamrousse : 150-200 ; Le Collet-d'Allevard : 110-160 ; Les Deux-Alpes : 85-370 ; Les Sept-Laux : 100-200 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 80-220 ; Villard-de-Lans : 100-160.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 50-110 ; Auron : 60-110 ; Beuil : 30-40 ; La Colmiane-Vald. : 30-70 ; La Foux-d'Allos : 70-95 ; Montgenèvre : *80-120 ; Pra-Loup* : 30-130 ; Puy-Saint-Vincent : 50-140 ; Risoul : 110-180 ; Le Sauze : 35-140 ; Serre-Chevalier : 50-200 ; *Superdévoluy : 60-*170 ; Valberg : 40-50 ; Vars : 50-110.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 80-220 ; Ax-les-Thermes : 90-200 ; Cauterets-Lys : 210-280 ; Font-Romeu : 60-70 ; Gourette : 50-200 ; Luz-Ardiden : 185-285 ; La Mongie : 170-220 ; Pyrénées-2000 : 60-70 ; Saint-Lary-Soulan : 90-150 ; Superbagnères : 100-250.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 90-175 ; Super-Lioran : 100-200.

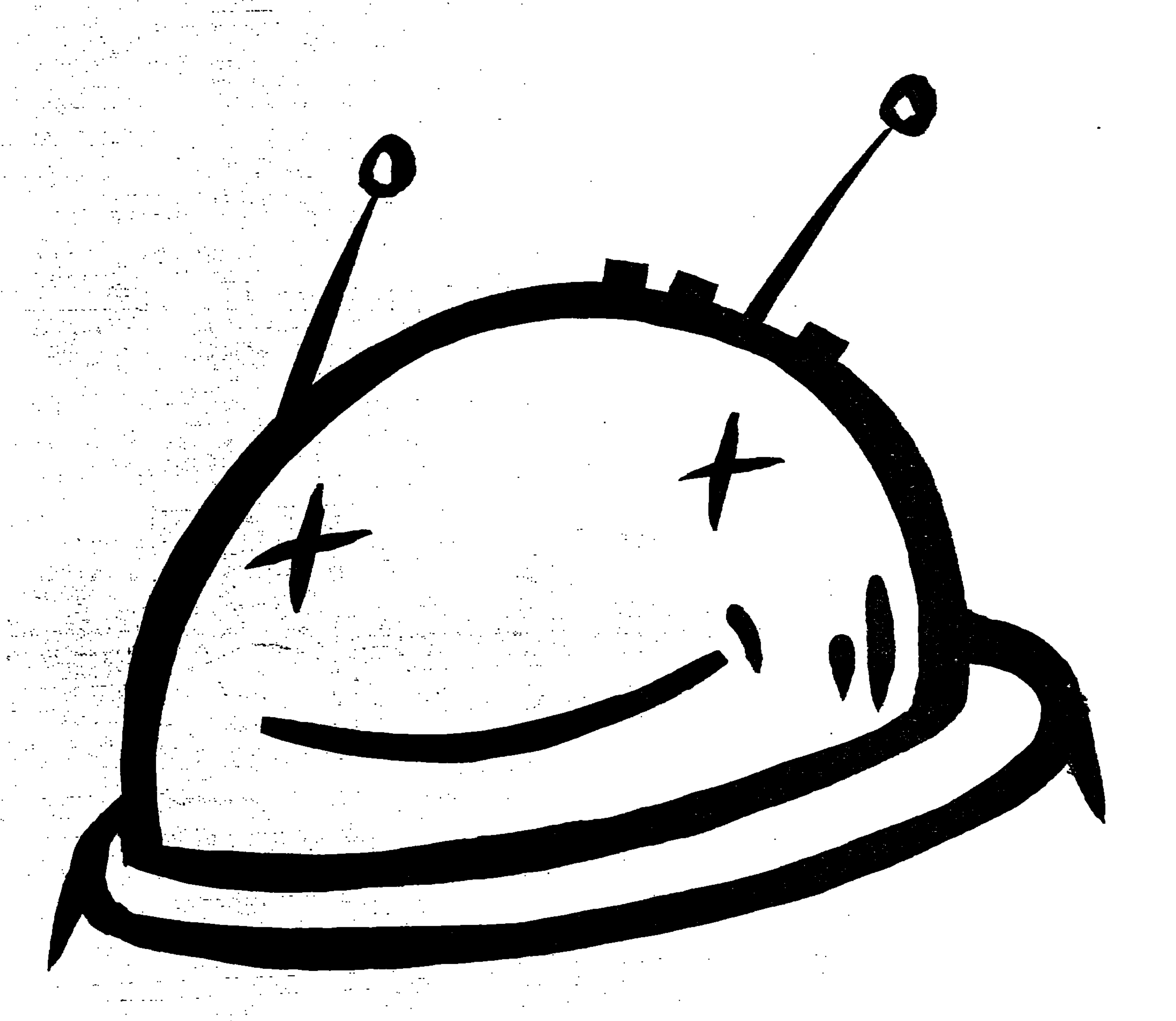
JURA

Métabief : 75-180 ; Les Rousses : 120-200.

VOSGES

Le Bonhomme : 50-120 ; Gérardmer : 60-110 ; Saint-Maurice/Moselle : 80-140 ; Ventron : 60-80.

L'INTELLIGENCE DE FRAMATOME, C'EST D'AVOIR TOUT MISÉ SUR LES HOMMES.



De l'intelligence, Framatome a fait un métier.

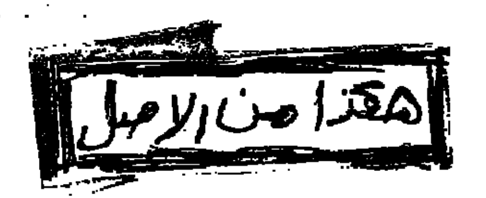
Framatome fait venir le futur, et pas n'importe lequel. Un futur réfléchi, médité, construit, minutieux, structuré, inventif.

En trente ans, Framatome ne s'est pas contenté de devenir leader mondial du nucléaire. Framatome s'est diversifié. Notamment dans l'informatique et l'électronique industrielles, aussi bien par les logiciels de calcul que par les systèmes experts. Framatome avance, perfectionne, anticipe. Dans le monde entier. Et avec l'exigence de la qualité absolue. Framatome mobilise ses énergies. Framatome mobilise ses esprits. Framatome rend le futur de plus en plus humain. Parce que de plus en plus intelligent.



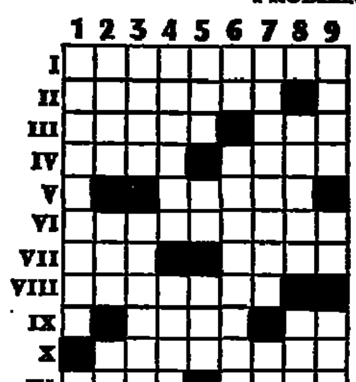
LE FUTUR EN TÊTE.

INTERMARCO • PUBLICIS CONSTELLATION



Mots croisés

PROBLÈME N° 4692



HORIZONTALEMENT

I. Fouiller comme un cochon. – II. Qui se présente comme une voûte. – III. Un mollusque carnassier. Est comme un mort. – IV. Certaines sont réunies en Société. Où il n'y a rien à prendre. – V. De mer, pour une pipe. – VI. Le gazouillis des nourrissons. – VII. Reste au fond de la pièce. On y défaisait beaucoup de liens. – VIII. Rendre moins juste. – IX. Partie d'une balance. Terme musical. – X. Une femme qui écrasait. – XI. Celui qui doit payer. Ne pas rester immobile.

VERTICALEMENT

1. Qui ne nous enverront donc pas au diable. – 2. On peut y poser des filets. A une tête très parfumée. Le troisième degré. – 3. Son eau n'est pas appréciée en littérature. Un chef. – 4. Nom qu'on donne à un paroissien. Peut porter le chapeau. – 5. Peut être flottante au dessert. Un peu de café. Esprit de l'étranger. – 6. Pronom. Qualifie un appareil particulièrement utile. – 7. On y met des garnitures. Le tiers de l'Europe. – 8. Peut être assimilé à une portion de tripes. Un canton chez des voisins. – 9. Gracieux quand ils sont petits. Une dépression. Adverbe.

Solution du problème n° 4691

Horizontalement

I. Chantiers. – II. Levain. Aa. – III. Ote. RFA. – IV. Cars. Olmi. – V. Historien. – VI. Ereinté. – VII. Se. Une. – VIII. Tunnels. – IX. Poulie. Io. – X. Issue. PTT. – XI. Ce. Séries.

Verticalement

1. Cloches. Pic. – 2. Hétaïre. Osé. – 3. Averse. Tus. – 4. Na ! Stimulus. – 5. Tir. On. Niée. – 6. Infortune. – 7. Aliéné. Pi. – 8. Râ. Me. Elite. – 9. Sapins. Sots.

GUY BROUTY.

● **Paris : excursion en sous-sol.** – Le temps d'une nuit, celle du samedi 19 au dimanche 20 mars, une des célèbres rames « Sprague » vertes du métro sortira de sa retraite pour promener ses voyageurs dans les sous-sols de la capitale en empruntant les tunnels de service ignorés des voyageurs.

★ Inscriptions, 180 F par personne, par écrit, avant le 12 mars, auprès du Cercle Ouest parisien d'études ferroviaires (COPEF), 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, en joignant chèque et enveloppe timbrée.

Vous les aurez vus
à « Apostrophes »
et vous pourrez les revoir
Jean HERITIER
et Pierre DARMON
signeront leurs ouvrages parus aux Editions
DENOËL
à la Librairie 1789
9, r. Jacques-Cœur, 75004 Paris
le samedi 5 mars, *à partir de* 15 heures

DROUOT
RICHELIEU

HOTEL DES VENTES
9, rue Drouot, 75009 PARIS
Téléphone : 42-46-17-11
Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-63-12-66
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

LUNDI 7 MARS

S. 1. – Livres, tableaux, armes, mobilier 18e, 19e siècle. – Me PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 3. – Livres anciens et romantiques. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, Mme Vidal-Mégret, Mlle Gomez.
S. 4. – Tableaux, bibelots, mobilier. – Me BOISGIRARD.
S. 5-6. – Art Islamique. – Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 10. – Bons meubles, objets mobiliers. – Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 13. – Tableaux, bon mobilier d'époque et de style. – Me DAUSSY.
S. 16. – Amand. Ec. de Paris. – Me ROBERT.

MARDI 8 MARS

S. 8. – Livres anciens et 19e siècle. – Mes COUTURIER, de NICOLAY, DAUSSY, M. Martin expert.

MERCREDI 9 MARS

S. 1. – Gravures 18e, dessins, tblx anciens, armes, porcelaine et faïence 18e et 19e, objets d'art et d'ameublement, bronzes, meubles 17e, 18e et 19e siècles. – Me DELORME.
S. 4. – Tableaux, meubles 1930-1950, verreries. - Me CHEVAL.
S. 5-6. – à 14 h 30, objets d'art et de très bel ameublement principalement du 18e siècle. – Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Dillée, Levy-Lacaze experts.
S. 7. – Importants dessins anciens du 15e au 19e siècle. – Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. de Bayser expert.
S. 10. – Jouets, tableaux, meubles. – Mes BINOCHE, GODEAU.
S. 11. – Bon mobilier. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 13. – Art nègre, archéologie, tableaux, bibelots, meubles anciens et de style. – Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 15. – Bib., meubles. – Mes BONDU.
S. 16. – Objets d'art. – Me RENAUD.

JEUDI 10 MARS

S. 10. – Lettres et manuscrits, autographes anciens et modernes. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, Mme Vidal-Mégret.

VENDREDI 11 MARS

S. 4. – Importants dessins anciens et du 19e siècle. – Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S.5-6 – Tableaux anc., objets d'art et de très bel ameublement, tapis, tapisseries. – ARCOLE groupement de Commissaires priseurs.
S. 7. – Art nouveau, Art Déco. – Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Camard expert.
S. 10. – Suite de la vente du 10 mars. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 11. – Linge, dentelle, fourrures, jouets. – Mes ADER, PICARD, TAJAN, Mme Daniel.
S. 13. – Matériel photo et bibelots. – Me BOISGIRARD.
S. 14. – 14 h 15, bijoux, argenterie, Extrême-Orient, faïences, objets d'art, bel ameublement. – Me BRIEST.
S. 16. – Meubles et objets d'art. – Mes MILLON, JUTHEAU.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
ARCOLE, 4, rue Rossini (75009), 47-70-34-91.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
J. PH. et D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
BRIEST, 24, avenue Matignon (75008), 42-68-11-30.
CHEVAL, 33, rue du Faubourg-Montmartre (75009), 47-70-56-26.
COUTURIER, de NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 45-55-85-44.
DAUSSY, 46, rue de la Victoire (75009), 48-74-38-93.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 47-27-95-34.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Line et Jean-Michel
ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Julien DESPAX,

à Manhattan (New-York), le 24 novembre 1987.

Décès

– Mme Rosa Boccara,
née Memmi,
Lina et Georges Freva,
Claudine et Georges Cohen,
Danièle et Robert Wiskich,
Hector et Nicole Boccara
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacob BOCCARA.

Les obsèques auront lieu vendredi 4 mars 1988, à 14 heures, au cimetière parisien de Pantin.

– M. le bâtonnier
Et les avocats du barreau des Alpes-de-Haute-Provence,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. le bâtonnier Léon Bernard CHARLES ALFRED,
membre de la Conférence nationale des bâtonniers,

survenu à Digne le 1er mars 1988.

– Le docteur et Mme James de Coquet
et leur fils,
ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

James, Henri, baron de COQUET,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
membre de la branche française de l'association Cincinnati,

muni des sacrements de l'Eglise, le mardi 1er mars 1988.

Ses obsèques auront lieu à la basilique Sainte-Clotilde, 23, rue Las-Cases, Paris-7e, le vendredi 4 mars, à 9 h 30.

Elles seront suivies d'une messe et de l'inhumation dans la sépulture de famille, à Langon (Gironde), le samedi 5 mars, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde du 3 mars.)

– Bernard, Michel, Chantal,
ses enfants,
Marc,
son petit-fils,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès dans sa quatre-vingt-cinquième année de

la baronne de CRISENOY,
née Mercedes Legier-Desgranges,
artiste peintre.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 2 mars 1988, au cimetière du Montparnasse.

– Mme Jean Dumond,
Mlle Janine Dumond,
Mme Roger Auzary
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean DUMOND,

décédé dans sa quatre-vingt-quatrième année, en son domicile.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 4 mars, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Versailles, suivies de l'inhumation au cimetière des Gonards.

19, rue Baillet-Reviron,
78000 Versailles.

– Le baron Fould-Springer,
La famille tout entière,
Ses proches,
ont la douleur de faire part du décès, le samedi 27 février, de

la baronne FOULD-SPRINGER,
née Georgette Aftalion.

Selon sa volonté expresse, et après son incinération, une messe sera célébrée à son intention, vendredi 4 mars, à Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, à 10 h 30.

– Jeannine Genin,
Claude et Françoise Genin,
Danièle Genin,
Vincent, François-Loïc, Katell,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert GENIN,
professeur émérite de l'université de Bretagne occidentale,

survenu à Paris, le 26 février 1988, dans sa soixante et unième année.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Montparnasse, le 2 mars 1988.

78, rue d'Alésia,
75014 Paris.

– La direction de la communication de PSA
a la douleur de faire part du décès de

Jean-François LAUGA,

survenu à Paris, le 1er mars 1988, à l'âge de quarante-six ans.

Auprès de ses nombreux amis et en particulier des journalistes avec lesquels il était en relation pour son travail, il laisse le souvenir d'un professionnel compétent, dévoué et disponible.

Ses amis tiennent à témoigner du courage exemplaire et de la dignité dont il a fait preuve face à une cruelle et longue maladie.

Josette Barroche, Arnaud de Beauregard, Brigitte Delbreil, Hugues Dufour, Geneviève Jenny, May de Lasteyrie, Jocelyne Lefebvre, Philippe Le Grégam, Jean-Marie Maulpoix, Sylvie Michon, Françoise Monard, Jean-Claude Nicolas, Monique Petenzi, Yves Rapilly, Joël Stehlin, Chantal Tison, s'associent au chagrin de son épouse, de sa fille, de sa sœur et de ses parents, et leur expriment leur profonde affection.

La levée de corps aura lieu le vendredi 4 mars, à 14 h 30, à l'amphithéâtre de l'hôpital Pitié-Salpêtrière, 22, rue Bruant, Paris-13e.

[Jean-François Lauga était né le 23 février 1942. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Toulouse, il était entré chez Peugeot-Automobiles en 1969. Il avait rejoint la direction de la communication de PSA en 1980. Originaire du Sud-Ouest, Jean-François Lauga laissera pour les journalistes du *Monde* le souvenir d'un homme chaleureux et élégant.]

– Mme Elise Leenhardt,
M. et Mme Maxime Leenhardt,
Enfants et petits-enfants,
Mme veuve Hervé Leenhardt,
Les enfants et petits-enfants de Gilbert, René, Alain,
ses frères,
Les familles Leenhardt et Moynier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Denis LEENHARDT,

survenu le 1er mars, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées au temple, rue de Grignan, Marseille-6e, le vendredi 4 mars, à 14 h 15.

Inhumation au cimetière Saint-Pierre.

« L'Eternel est mon berger. »
Ps. 23.

– M. et Mme Yves Le Poulain,
Corinne Le Poulain et Julia,
Vannick, François, Romain et Morgan Bollore,
Jean-Yves Le Poulain,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean LE POULAIN,
comédien,

survenu le 1er mars 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 5 mars, à 9 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, à Paris-1er.

L'inhumation dans le caveau de famille aura lieu le même jour au cimetière Montmartre.

– La Société des comédiens-français
Et le personnel de la Comédie-Française,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LE POULAIN,
administrateur général de la Comédie-Française,
directeur général du Théâtre national de l'Odéon,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre des arts et lettres.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er, le samedi 5 mars 1988, à 9 h 30.

Un registre de condoléances est ouvert dans le hall d'entrée de la Comédie française, place André-Malraux.

– Le Théâtre national de l'Odéon,
a la douleur de faire part du décès de

M. Jean LE POULAIN,
administrateur général de la Comédie-Française,
directeur général du Théâtre national de l'Odéon,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre des arts et lettres.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er, le samedi 5 mars 1988, à 9 h 30.

(Le Monde du 3 mars.)

– Mme Maurice Lescanne,
Benoît, Françoise,
leurs enfants et petits-enfants,
Laurent (Frère Vincent OSB),
François-Xavier,
Marie-Louise,
Luc, Dominique
et leurs enfants,
Philippe, Marie-Françoise
et leurs enfants,
Pierre, Monique
et leurs enfants,
Claire, Hermann
et leurs enfants,
Jean-Baptiste, Brigitte
et leurs enfants,
Les familles Lescanne, Daum, Thomas, Seigneur,

font part du retour à Dieu de

M. Maurice LESCANNE,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 1er mars 1988, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Vincent, Saint-Fiacre, à Nancy, le vendredi 4 mars, à 10 heures.

1, rue Alix-Leclerc,
54000 Nancy.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mary Morgan
Et le bureau de l'Amicale des directeurs de théâtre de Paris,
Jérôme Hullot
Et le comité de direction du Syndicat des directeurs de théâtres de Paris et de la région parisienne,
ont le regret et la tristesse de faire part du décès de

M. Hubert de MALET,

leur confrère et ami.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Cannes, le lundi 29 février 1988.

[Le comte Hubert de Malet-Roquefort fit partie de 1965 à 1978, avec Elvire Popesco et Robert Manuel, de l'équipe directrice qui reprit des mains de Mme Simone Volterra la direction du Théâtre Marigny et qui le réaménagea. Pendant cette période, Elvire Popesco triompha dans deux pièces d'André Roussin, *la Mamma*, et *la Locomotive*.
Marigny, qui avait été menacé auparavant d'être transformé en Kinopanorama, reprit alors vie avec également des pièces comiques du répertoire et notamment de Feydeau (*la Puce à l'oreille, Folle douce, La main passe*, etc.), des comédies musicales comme *Un violon sur le toit* avec Ivan Rebroff et *Nini la chance* avec Annie Cordy.]

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice QUONIAM,
commissaire-priseur,

survenu le 2 mars 1988, à Colombes, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 5 mars, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

– Gilbert Sagnac,
Claudie Pescarou-Sagnac,
Christian Sagnac,
Toute la famille,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Yvette SAGNAC,
née Jandou,

survenu le 1er mars 1988, à Aix-en-Provence, à l'âge de cinquante-sept ans.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 4 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Paul de Narbonne.

Anniversaires

– En ce quatrième anniversaire de la mort de

Daniel CLAVAUD,
ex-chef adjoint des informations du *Monde*.

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé.

De la part de
Jacqueline Clavaud,
Et de sa famille.

– Il y a un an disparaissait

Jean-Claude JOUVIN.

Que ceux qui l'ont connu, estimé, aimé aient une pensée pour lui.

Sa famille
Et ses amis.

Avis de messes

– Une messe à la mémoire de

Roger BRUNEAU,
ancien président du Groupe des mutuelles générales françaises accidents et vie,
ancien président du Groupement foncier français,

décédé le 27 janvier 1988, sera célébrée le lundi 7 mars, à 18 heures, en l'église de la Trinité, place d'Estienne-d'Orves, Paris-9e.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/06/87)

Le numéro **444499** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 044499, 144499, 244499, 344499, 544499, 644499, 744499, 844499, 944499 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
404499	440499	444099	444409	444490	10 000,00 F
414499	441499	444199	444419	444491	
424499	442499	444299	444429	444492	
434499	443499	444399	444439	444493	
454499	445499	444599	444449	444494	
464499	446499	444699	444459	444495	
474499	447499	444799	444469	444496	
484499	448499	444899	444479	444497	
494499	449499	444999	444489	444498	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	4499	4 000,00 F
	499	400,00 F
	99	200,00 F
	9	100,00 F

LOTO N° 9 TIRAGE DU MERCREDI 2 MARS 1988
19 20 21 28 39 49 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 32
POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 9 ET SAMEDI 12 MARS 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 2 MARS 1988 18e

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. DU 22/12/87) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES (F.)
0	370	400
	480	400
	650	400
	7230	2 500
	00960	15 000
	061150	5 000 000
	076970	30 000
	264290	30 000
1	7321	2 500
	22711	15 000
	32501	15 000
	89001	15 000
	182481	30 000
2	2	100
	4042	2 500
	078682	100 100
	130182	30 100
3	23	200
	233	400
	523	600
	563	400
	8603	2 500
	01933	15 000
	063313	100 000
	264213	100 000
4	64	200
	36774	15 000
5	15	200
	3685	2 500
	7715	2 700
	032675	30 000
	232015	30 200
6	0136	2 500
	28286	15 000
	52996	15 000
	107196	100 000
	116496	30 000
	215626	30 000
7	7	100
	347	500
	627	500
	1877	2 500
	32237	15 100
8	88	200
	019348	30 000
	062808	30 000
9	629	400
	769	400
	2569	2 500
	3219	2 500
	27049	15 000
	217369	100 000

88 TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE TIRAGE DU MERCREDI 2 MARS 1988 17e

هكذا من الأصل

Economie

SOMMAIRE

■ **M. Balladur se déclare favorable à de nouvelles modalités des privatisations : *renforcement* des noyaux durs, accroissement de la participation des salariés et progressivité des opérations** *(lire ci-dessous).*

■ **En dépit d'un classement de *Communication & Business*, Publicis resterait le numéro un des agences de publicité, devant HDM** *(lire ci-contre).*

■ **Les cours du pétrole britannique de référence sont passés, mercredi 2 mars, au-dessous de 14 dollars par baril** *(lire p. 28).*

■ **L'éventualité d'une négociation salariale dans la fonction publique avant l'élection présidentielle paraît exclue. Le gouvernement devrait décider une augmentation des traitements au 1er mars ou au 1er avril** *(lire p. 28).*

Les restructurations industrielles et financières

M. Balladur définit de nouvelles modalités de privatisation

Alors qu'il est désormais acquis qu'il n'y aura plus aucune privatisation d'ici à l'élection présidentielle, M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a fait part à la presse, après le conseil des ministres du mercredi 2 mars, des *« réflexions »* que lui inspirent le bilan des privatisations menées depuis dix-huit mois et l'évolution des marchés financiers (*le Monde* du 3 mars).

Le ministre d'Etat a indiqué que *« les dispositions ont déjà été mises en œuvre pour que la privatisation de certaines entreprises* (les sociétés d'assurances et les trois filiales régionales du CIC) *puisse être décidée rapidement ».* Dès que les circonstances politiques le permettront à nouveau, le programme de privatisation pourra — et *« devra »*, selon M. Balladur — être repris.

Mais, *« pragmatique »*, le ministre de l'économie a envisagé de nouvelles modalités pour l'avenir. Concernant l'importance du groupe d'actionnaires stables, il estime ainsi que *« le développement récent des OPA devra conduire à s'interroger sur l'utilité, dans certains cas, d'accroître la part stabilisé du capital d'entreprises particulièrement menacées et de ne sélectionner qu'un nombre plus restreint de candidats afin que le noyau stable soit moins émietté ».*

A propos de la participation des étrangers dans le capital des entreprises privatisées, on sait que leur fuite a rapidement contribué à la déprime des cours. *« Une réflexion doit s'engager,* estime le ministre *sur les modalités de placement de titres à l'étranger afin qu'elles privilégient la création de liens durables. »* Autre évolution sensible du ministre, elle porte sur la participation au capital des salariés. *« La demande ayant été presque systématiquement supérieure à l'offre, on peut se demander si la loi — qui fixe à 10% le plafond de la participation des salariés — ne devrait pas être revue sur ce point »*, le plafond étant placé plus haut.

Mais l'inflexion la plus sensible dans les « réflexions » du ministre, porte sur la progressivité des privatisations. M. Balladur, hostile à une présence conjointe d'intérêts privés et publics dans le capital d'entreprises, avait toujours refusé des privatisations partielles, avait toujours refusé des privatisations partielles. Aujourd'hui, il explique que, *« si les privatisations à 100% sont souhaitables en règle générale, elles ne sont possibles que si la situation du marché le permet et si la taille de l'entreprise ne rend pas l'opération techniquement délicate ».* Et il a ajouté : *« Des modalités de privatisation plus progessives pourront, dans certains cas, être étudiées, grâce par exemple à l'échange des certificats d'investissement existants (en actions». »* M. René Thomas, le président de la BNP, avait fait une telle suggestion dans *le Monde* du 17 février. *« D'ores et déjà, j'ai demandé que l'on étudie les problèmes que cela pose »*, a précisé M. Balladur.

Plusieurs ministres prennent la défense du personnel de Télémécanique

L'opposition résolue du personnel de Télémécanique à l'offre publique d'achat lancée par Schneider sur son entreprise rencontre un écho croissant au gouvernement.

Les déclarations faites dans *le Monde* du 1er mars par le ministre de l'économie, M. Edouard Balladur, selon lesquelles *« le temps est passé où l'on pouvait, contre la volonté des salariés, procéder à des regroupements forcés »*, semble avoir délié la langue de certains ministres. M. Georges Chavanes, chargé du commerce et de l'artisanat, s'est *« réjoui, le mercredi 2 mars, pour la Télémécanique et pour toutes les entreprises attachées au dialogue social »*, de la décision de Framatome de surenchérir sur l'offre de Schneider. Ancien président d'une autre entreprise électrique, Leroy-Somer (moteurs), M. Chavanes avait reçu des salariés de Télémécanique travaillant en Charente, département où il avait été élu député (CDS) en 1986, et où il a « favorisé » l'implantation de trois usines Télémécaniques employant deux mille cinq cents personnes.

De son côté, M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat (CDS) à la consommation et à la concurrence a mis *« fermement en garde »* dans un communiqué *« tous les repreneurs éventuels d'entreprises contre la tentation d'ignorer la réalité humaine et sociale de chacune d'entre elles ».*

Reste à savoir si ces prises de position dissuaderont Schneider de surenchérir. Le groupe, présidé par M. Didier Pineau-Valencienne, est aujourd'hui actionnaire à 24,47 % de Télémécanique. Pour le cas où il monterait jusqu'à la minorité de blocage *« nous ferons ce que Schneider a fait quand Bouygues détenait 35% du capital de Spie-Batignolles, nous attendrons qu'il s'en aille »*, a prévenu le patron de Framatome, M. Jean-Claude Lény... Une petite phrase qui montre que la compétition entre les groupes Schneider et Framatome autour de Télémécanique est loin d'être finie.

L'affaire de la Générale de Belgique

Les deux camps recherchent un règlement négocié

La bataille pour la prise de contrôle de la Société générale de Belgique (SGB) semble être entrée dans une nouvelle phase avec la *recherche d'un règlement négocié* par les deux camps, Suez et ses alliés franco-belges d'une part, Carlo De Benedetti et ses partenaires, le groupe Gevaert et Cobepa, la filiale belge de Paribas, d'autre part. Les avocats des deux blocs ont en effet entamé des discussions pour tenter de résoudre la question de la propriété des 12 millions d'actions nouvelles de la SGB créées le 17 janvier par celle-ci pour contrer l'offensive menée par l'homme d'affaires italien en diluant la participation qu'il annonçait à l'époque (18,6 %).

Le groupe Gevaert et son patron André Leysen s'étaient alors rangés du côté de la SGB en prenant une option sur 10 de ces 12 millions d'actions. Une option que lui dénie désormais la société, puique André Leysen a rejoint l'assaillant, Carlo De Benedetti. Un communiqué de la Sodecom, société-écran détenue par des « amis » de la SGB (Suez, Assurances générales, Banque générale du Luxembourg...), qui a souscrit les 12 millions d'actions nouvelles, précise, en effet, le 2 mars, *« qu'aucun accord de vente n'existe »* entre elle et Gevaert.

En fait, les deux camps souhaitent « geler », pour deux raisons, ces titres créés lors de l'augmentation de capital du 17 janvier — une augmentation que le tribunal de commerce de Bruxelles a par deux fois invalidée et que la cour d'appel a jugée valide le 1er mars, aggravant ainsi la confusion (*le Monde* du 3 mars). D'une part, les deux camps ont investi des sommes colossales pour acquérir les titres dont ils s'affirment détenteurs — 52 % pour le camp Suez, 47 % pour le camp De Benedetti — et, continuer à dépenser *de l'argent pour acheter de nouveaux* titres serait de la folie. D'autre part, l'augmentation de capital validée par la cour d'appel est toujours soumise à la menace du jugement sur le fond du tribunal de commerce, qui peut maintenir son invalidation dans les mois qui viennent. Un accord à l'amiable permettrait aux deux parties de se sortir de ce guêpier financier et juridique. Encore faut-il trouver une formule qui permettra aux uns et aux autres de ne pas perdre la face.

On a appris par ailleurs, le 2 mars, l'identité de deux des « suiveurs » de Carlo De Benedetti. La banque américaine Shearson Lehman Brothers et la banque suisse Compagnie de banque et d'investissements (CBI) ont fait part de leur intention d'apporter chacune 200 000 titres SGB à la holding Europe 1992 créée par Cerus, la holding française de l'italien, et ses alliés belges, Gevaert et Cobepa. Le capital d'« Europe 1992 » se répartira ainsi entre Cerus (50,6 %), Cobepa (20,7 %), Gevaert (20,7 %), CBI (4 %) et Shearson Lehman (4 %).

De leur côté, Suez et ses alliés ont convenu, lors du conseil de la SGB du 1er mars, de mettre sur pied un « comité de liaison » entre eux et la SGB. Réuni pour la première fois le 1er mars, ce comité a procédé à un premier examen *des « orientations stratégiques de la SGB ».*

C. B.

(Publicité)

PRÉFECTURE DU NORD — PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES
ROCADE LITTORALE - LIAISON CALAIS - BELGIQUE

Monsieur le préfet, Commissaire de la République de la région Nord —Pas-de-Calais, Commissaire de la République du département du Nord.

Monsieur le préfet, Commissaire de la République du département du Pas-de-Calais.

Informent le public que le projet de réalisation de la rocade reliant Calais à la Belgique sera soumis à enquêtes publiques préalables :

— à la déclaration d'utilité publique des travaux, et à la mise en comptabilité des plans d'occupation des sols de Saint-Folquin, Loon Plage, Mardyck, Grande-Synthe, Coudekerque-Branche, Teteghem, Leffrinckoucke, Uxem, Ghyvelde ;

— à l'attribution du caractère de route express.

Les enquêtes se dérouleront du 1er mars 1988 au 1er avril 1988 inclus.

Le public pourra consulter les pièces du dossier :

— En sous-préfecture de Calais, Saint-Omer et Dunkerque,

— en mairie de Coquelles, Calais, Marck, Guemps, Offekerque, Nouvelle-Église, Vieille-Église, Saint-Omer Capelle, Saint-Folquin, Saint-Georges-sur-l'Aa, Bourbourg, Craywick, Loon-Plage, Grande-Synthe, Mardyck, Dunkerque, Coudekerque-Branche, Teteghem, Leffrinckoucke, Uxem, Ghyvelde et Les Moeres. Aux heures habituelles d'ouverture et consigner ses observations sur les registres qui seront ouverts en ces lieux à cet effet.

Les observations pourront également être adressées par écrit, en sous-préfecture de Dunkerque, à Monsieur le président de la commission d'enquête.

La commission d'enquête est composée de :

— Président : M. Paul Depecker, ingénieur de la D.D.E. en retraite.
— Membres titulaires : M. Philippe Deberg, métreur-vérificateur en retraite.
M. Eleuthère Caridroit, ingénieur divisionnaire honoraire des T.P.E.
— Membres suppléants : M. Roger Castrique, secrétaire général honoraire de mairie.
M. Edmond Verfaillie, métreur-vérificateur.

Un des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public en mairie de :
— COQUELLES, le 10 mars 1988 de 14 h à 18 h,
— CALAIS, le 11 mars 1988 de 13 h 30 à 17 h 30,
— OFFEKERQUE, le 12 mars 1988 de 9 h à 12 h,
— MARCK, le 14 mars 1988 de 8 h à 12 h,
— SAINT-GEORGES SUR L'AA, le 14 mars 1988 de 10 h 30 à 11 h 30,
— BOURBOURG, le 15 mars 1988 de 14 h 30 à 17 h,
— VIEILLE EGLISE, le 15 mars 1988 de 17 h à 19 h,
— NOUVELLE EGLISE, le 16 mars 1988 de 17 h à 18 h 30,
— SAINT-OMER-CAPELLE, le 16 mars 1988 de 9 h à 12 h,
— LOON PLAGE, le 16 mars 1988 de 14 h 30 à 16 h 30,
— GUEMPS, le 17 mars 1988 de 14 h 30 à 18 h,
— GRANDE SYNTHE, le 17 mars 1988 de 9 h à 12 h,
— SAINT-FOLQUIN, le 18 mars 1988 de 14 h à 18 h,
— CRAYWICK, le 18 mars 1988 de 10 h à 12 h,
— MARDYCK, le 21 mars 1988 de 15 h à 17 h,
— DUNKERQUE, le 22 mars 1988 de 14 h à 18 h,
— UXEM, le 23 Mars 1988 de 10 h à 12 h,
— TETEGHEM, le 24 mars 1988 de 14 h 30 à 17 h,
— LEFFRINCKOUCKE, le 25 mars 1988 de 14 h 30 à 17 h,
— COUDEKERQUE BRANCHE, le 26 mars 1988 de 14 h à 17 h,
— GHYVELDE, le 28 mars 1988 de 15 h à 17 h 30,
— LES MOERES, le 29 mars 1988 de 11 h à 12 h 30.

Sous-préfecture de Dunkerque le 31 mars et le 1er avril 1988 de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h.

A l'issue des enquêtes, le public pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête aux sièges des enquêtes.

(Publicité)

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU LOGEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE L'ÉQUIPEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
SUBDIVISION DES ÉTUDES FONCIÈRES ET DE TOPOGRAPHIE
32, quai Gallieni — 92151 SURESNES CEDEX

— ● —

Avis d'ouverture d'enquête publique — commune de SURESNES
RN 185 ET 187. — AMÉNAGEMENT DE LA TÊTE RIVE GAUCHE DU PONT DE SURESNES. — BRETELLE DE RACCORDEMENT. ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD HENRI-SELLIER.

Le public est informé que, par arrêté préfectoral en date du 21 janvier 1988, il a été prescrit une enquête sur l'utilité publique du projet intitulé RN 185 et 187, aménagement de la tête rive gauche du pont de Suresnes, bretelle de raccordement et élargissement du boulevard Henri-Sellier sur le territoire de la commune de SURESNES.

Les pièces du dossier concernant cette enquête seront déposées pendant 32 jours consécutifs du 1er mars au 1er avril 1988 inclus à la mairie de Suresnes, direction des services techniques, 61, rue Carnot, où le public pourra les consulter du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h, et de 13 h 30 à 18 h.

Les personnes désirant émettre un avis sur ce projet pourront consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet aux jours, heures et lieu cités ci-dessus. Elles pourront de même les adresser à M. ROGER FRIEDMANN, ingénieur de l'Ecole polytechnique, Expert agréé, 22 bis, rue de Suffren, 75015 Paris, nommé Commissaire-enquêteur.

Celui-ci recevra le public en mairie de SURESNES, direction des services techniques, les 10, 17 et 28 mars 1988, de 14 h à 17 h.

A l'issue de cette enquête, les copies des conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public en mairie de SURESNES et à la préfecture des Hauts-de-Seine, direction départementale de l'Equipement, bureau des affaires générales, 23e étage, aux heures normales d'ouverture.

Cette publication est effectuée en application de l'article R. 11-14-7 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

BILLET

Bataille autour d'un classement

Publicis reste le nº 1 des agences de publicité

Heureux ! Alain de Pouzilhac, PDG de HDM, pouvait l'être en lisant, le 29 février, sur la couverture de *Communication et Business* que son agence devenait champion de France du marché publicitaire, devançant Publicis, qui campait à la première place depuis des années. Un communiqué en forme de cocorico soulignait derechef cette victoire historique. *« J'étais fou de joie »*, avoue-t-il sans bouder son plaisir. L'estimation de sa marge brute (cette rétribution des agences de publicité prise sur l'achat d'espace publicitaire de l'annonceur qui constitue le véritable chiffre d'affaires des agences pour la conception et la mise en place des campagnes) atteint, en effet, 336 millions de francs pour 1987, en progression de 24,4 % sur 1986, laissant au second rang RSCG (Roux, Séguéla, Cayzac et Goudard) avec 311 millions de francs, et Publicis, au troisième seulement, avec 303 millions.

Las ! Ce bonheur sans mélange ne devait durer que vingt-quatre heures. En effet, à la lecture de ce palmarès inversé, le sang de Maurice Lévy, le jeune successeur de Marcel Bleustein-Blanchet à la tête de Publicis, n'avait fait qu'un tour. Son agence restait bien la première française avec 366 millions de francs de marge brute, et non 303 millions ! Une simple erreur d'addition des chiffres publiés dans le tableau était la cause de l'émoi inverse des deux hommes.

Certes, les palmarès ainsi publiés ne font état que d'estimations, logiquement prudentes et modestes, faites trois mois plus tôt par les agences elles-mêmes. Il est vraisemblable que les chiffres réels seront plus élevés : entre 340 et 350 millions de francs pour Havas-Dentsu-Marsteller (HDM), filiale d'Eurocom, la société spécialisée d'Havas, de l'américain Young and Rubicam et du japonais Dentsu, et plus près de 400 millions pour Publicis.

Où l'affaire se corse, c'est que, dans la journée de mercredi, on affirmait chez Communication et Business que HDM restait en tête, avec 370 millions de francs, ayant « omis » de communiquer 34 millions de francs de marge brute ! Interrogé par nos soins, Alain de Pouzilhac confirme son chiffre de 336 millions, se bornant à souligner qu'à Paris même son enseigne dame le pion à Publicis, avec 277,5 millions de marge brute, contre 275,8 à Publicis.

Maurice Lévy ne l'entend pas de cette oreille. Dans une lettre très formelle à Communication et Business, il conteste le tableau, réfute la démarche qui *« consiste à annoncer un classement fondé sur des chiffres prévisionnels (...), qui prend en compte pour les enseignes des critères de rattachement non comparables »*, et exige un droit de réponse, ainsi que la couverture du magazine professionnel. Affaire à suivre.

Opposés il y a vingt ans dans la bataille boursière qui mettait aux prises Saint-Gobain à BSN, HDM (qui s'appelait alors Havas-Conseil) et Publicis s'affrontent aujourd'hui autour de la Télémécanique, le premier au service de Schneider, le second au service de Framatome. Qui a dit que la concurrence n'était pas une réalité vécue ?

J. D.

BIBLIOGRAPHIE

«Mémoires d'un lion», de Marcel Bleustein-Blanchet

Un «éternel Tintin»

Marcel Bleustein-Blanchet le dit lui-même. Il est un *« éternel Tintin »* doté d'un *« don d'émerveillement »* inépuisable. *« Que le cancre de l'école primaire de la rue de Clignancourt en soit arrivé là où il est aujourd'hui, pour parler vulgairement : je n'en suis pas encore revenu. »* C'est que le chemin parcouru est à la fois long, glorieux et accidenté. A quatre-vingt-deux ans, *« le fils de maman Bleustein »* se sent jeune, proche des jeunes et riche de souvenirs, d'anecdotes à faire partager.

Il avait déjà raconté sa vie dans *la Rage de convaincre*, il y a dix-huit ans, mais la confidence, tout aussi enthousiaste, était moins personnelle, plus professionnelle. Récidiviste, il dévide, tout au long des trois cents pages de ces *Mémoires d'un lion* (1) le fil de son destin de publicitaire comblé, qui, dit-il, a tout inventé et tout importé ou presque : la publicité, les jeux et le journalisme radiophoniques, les radios libres, la régie publicitaire, les sondages d'opinion, les débats télévisés, la publicité au cinéma, le drugstore à la française... Et ses rencontres avec les puissants de ce monde s'entrelacent avec les slogans qui ont fait sa fortune : *« Brunswick, le fourreur qui fait fureur »*, *« André, le chausseur sachant chausser »*, *« Shell que j'aime »*, les bas Dim, les *« blondes à croquer »* de Flodor, la *« femme à la rose »* qui vantait un soutien-gorge absent.

Fier d'avoir rencontré tous les hommes politiques qui ont compté pendant un demi-siècle, d'avoir dîné avec de Gaulle (*« soirée inoubliable »*), il garde avec la politique et ses *« jeux vénéneux »* une distance parfaitement volontaire : *« Je ne fais pas de politique. Je me suis juré de ne jamais en faire. »*

Fasciné par la publicité (c'est *« une fée »* (...) qui *« peut transformer Cendrillon en princesse de rêve, cousue d'or et de diamants »*), il se refuse à raconter Publicis, au point de ne pas citer l'homme qu'il a mis en place pour lui succéder, Maurice Lévy et de n'évoquer son neveu, Claude Marcus, que par une légende d'une photo de famille... Au passage, il donne, cependant, la clé de son comportement de chef d'entreprise : *« Ne jamais laisser s'échapper un homme de qualité. Et savoir trouver son point d'excellence, là où il donnera le meilleur de lui-même. Puis faire confiance. »* Quitte à rompre, brutalement : *« Je ne supporte pas d'être déçu. Quiconque se montre inférieur à l'idée que je me faisais de lui, sort aussitôt de ma vie [...]. Je donne* [à mes collaborateurs] *toute ma confiance mais si jamais ils s'en montrent indignes tant pis pour eux, et pour moi. »*

Pour ce jeune homme qui a fait fortune si vite (il était millionnaire à trente ans), passionné par les autos, les avions, le tango, fou de cinéma, l'argent compte peu : *« Evidemment, je suis content d'en avoir, pour les commodités qu'il apporte, mais il ne constitue en aucune façon le but de ma vie. Ce qui me plaît, ce qui me fait courir et me passionne, c'est d'entreprendre et de réussir. »* Tout au long de sa vie, les occasions d'entreprendre n'ont pas manqué, celles qu'il s'inventait, mais aussi celles que la vie lui imposait. La guerre, le nazisme et l'ignominie des lois raciales, qui l'obligent à recommencer, en 1947, puis l'incendie de Publicis, qui a détruit en 1970 l'hôtel Astoria, en face de l'Arc de Triomphe, autant d'obligations de repartir régénéré par les épreuves : *« Il faut avoir connu le pire pour apprécier les joies de l'existence. Dieu est un grand cuisinier ; il alterne l'amertume et la douceur dans les festins qu'il nous prépare pour réveiller notre goût. »*

Le pire, il le connaîtra vraiment en janvier 1968, lorsque l'aînée de ses trois filles, Marie-Françoise, mourra des suites d'un accident de voiture, laissant un chagrin dont ni lui, ni sa femme Sophie *« ne guériront jamais »*. Cette confidence — brève — d'un malheur vieux de vingt ans est sans doute celle qui a le plus coûté au vieux carnassier si amoureux de la vie et du bonheur. C'est avec une sorte de naïveté que, octogénaire, il constate que la jeunesse a fui : *« Quand les souvenirs commencent à devenir aussi nombreux que les actes, et quand le passé tend à submerger le présent, est-ce cela qu'on appelle vieillir ? »* Mais il lui faut se rendre à l'évidence : *« Je suis accompagné de plus de morts que de vivants. »*

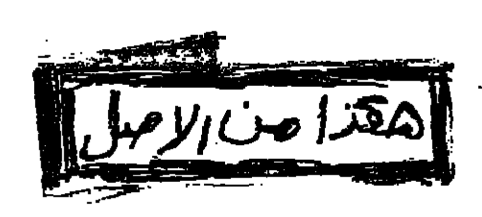
Toujours étonné de sa propre réussite, le papy de la publicité s'est ainsi donné le privilège de raconter lui-même la légende du petit Montmartrois qui avait décidé de *« vendre du vent »*...

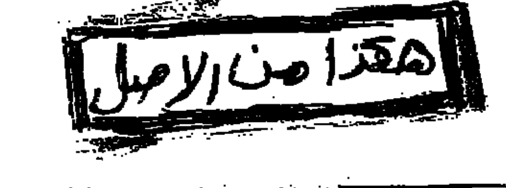
JOSÉE DOYÈRE.

★ *Mémoires d'un lion.* Librairie académique Perrin, 326 p., 120 F.

(1) Son signe de naissance dont il a fait l'emblème de Publicis.

STAGES INTENSIFS
ANGLETERRE
ALLEMAGNE
36 à 60 heures de cours
Février/Pâques/été :
5e à première
Spécial Bac/Spécial Prépa.
Toute l'année :
étudiants, adultes
Documentation gratuite :
EUROLANGUES
35, bd des Capucines
75002 PARIS
Tél. (1) 42 61 53 35





Économie

SOCIAL

En raison de l'élection présidentielle

L'ouverture de négociations salariales dans la fonction publique paraît compromise

Alors que M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, poursuit les consultations, entamées le 29 février, avec les fédérations syndicales, l'hypothèse d'une ouverture de négociations salariales pour 1988 avant l'élection présidentielle semble exclue. Un consensus paraît même s'être établi sur ce point entre le ministre et l'Union interfédéraie des agents de la fonction publique FO.

Ouvrant la concertation avec M. de Charette le 29 février, M. Roland Gaillard, nouveau secrétaire général de l'Union interfédérale FO, a jugé que l'actuel gouvernement pouvait *« difficilement s'engager »* pour l'après-8 mai : *« Il n'est pas étonnant*, a-t-il souligné, *qu'en période électorale la négociation salariale soit reportée après le scrutin et que le gouvernement prenne entre-temps une mesure à titre d'acompte pour l'année »*. De son côté, M. de Charette a *« eu le sentiment que FO estimait que la période marquée par l'élection présidentielle n'était pas propice à la négociation d'un accord mais plutôt à des mesures provisoires. C'est une solution raisonnable »*.

Cette position des fonctionnaires FO va directement à l'encontre de celle défendue par la Fédération de la métallurgie FO, dont le secrétaire général, M. Michel Huc, affirmait le 2 mars, qu'il est *« toujours plus facile d'obtenir satisfaction dans une période pré-électorale »*. Elle va également à l'encontre de la position des autres fédérations de fonctionnaires favorables à l'ouverture immédiate de négociations pour 1988. Reçues par M. de Charette le 2 mars, la FEN et la CFDT ont défendu cette attitude, en récusant le procès nourri dans certains milieux gouvernementaux selon lequel des négociations étaient d'autant plus impossibles que les syndicats ne feraient pas le cadeau d'un accord au pouvoir avant l'élection présidentielle.

Il est vrai que M. de Charette, qui s'était montré, sur le principe, favorable à l'ouverture de négociations avant l'élection présidentielle, redoute un échec alors que déjà aucun accord salarial n'a été conclu en 1986 ni en 1987. Tous les syndicats font état en effet d'un contentieux salarial à régler ; ils refusent toujours l'intégration du glissement vieillesse technicité (GVT, mesurant les promotions et l'ancienneté) dans la masse salariale, et sont demandeurs d'une clause de sauvegarde pour se prémunir contre un *dérapage des prix*.

Toutefois, la CFDT a laissé entendre que les exigences quant au contenu de cette clause de sauvegarde (qui avait fait échouer la négociation en 1987) pourraient être moins fortes dans la mesure où, à la différence de l'an dernier, l'hypothèse gouvernementale pour le glissement des prix en 1988 (2,5%) apparaît beaucoup plus crédible...

En l'absence de négociations, M. de Charette a jugé *« hautement probable que le gouvernement accordera une augmentation en mars ou avril »*. La mesure unilatérale pourrait être comprise, selon FO (démentie par le ministre), *« entre 0,7% et 1,2% »*. Une hausse au 1er mars aurait l'avantage de bénéficier aux fonctionnaires dès la fin mars, mais, pour limiter les effets de report sur 1989 et ne pas réduire la marge pour 1988, elle serait nécessairement inférieure à 1%. En revanche, une augmentation au 1er avril pourrait être de 1% mais ne serait perçue qu'à la fin avril... après le premier tour de l'élection présidentielle. Le 2 mars, M. de Charette semblait exclure une mesure supérieure à 0,7% alors que la FEN avertissait qu'une hausse commençant par un zéro serait *« très mal reçue »*.

La question devra être tranchée — entre M. de Charette, le ministre de l'économie et Matignon — dans les meilleurs délais. M. de Charette achève ses consultations le 7 mars, à la veille d'une journée d'action des fonctionnaires CGT. Et une hausse au 1er mars devrait être décidée au conseil des ministres du 9 mars. *« Nous jugerons sur pièces »*, assure la FEN. Sans trop d'illusions.

MICHEL NOBLECOURT.

Impasse à EGF

Les négociations salariales sont dans l'impasse à Electricité Gaz de France. Le 2 mars, les directions d'EDF-GDF ont proposé une légère retouche de la grille salariale — acceptée par la CFDT, FO, la CFTC et l'UNCM-CGC, la CGT ayant demandé un *délai de réflexion* — et une augmentation du niveau des salaires de 2,1 % (par rapport à un glissement des prix attendu de 2,5 %) se traduisant par une hausse de 1,57 % de la masse salariale. Les syndicats ayant rejeté ces propositions, les directions ont annoncé une augmentation en niveau de 0,7 % au 1er avril, à titre conservatoire.

Dans une déclaration commune, la CFDT, FO, l'UNCM-CGC et la CFTC considèrent qu'il s'agit d'une mesure *à valoir sur* celles qui seront décidées ultérieurement. Aucune nouvelle réunion de négociation n'est programmée, mais la direction générale d'EGF *« se situe toujours dans la perspective d'un accord »*. La CGT a annoncé une grève de quatre heures, le 17 mars, *devant entraîner des* baisses de production d'électricité.

Le coût du tabagisme aux USA

« Nous licencions les fumeurs »

(Suite de la première page.)

L'emprise du tabac à nouveau est plus que suggérée, mais cette fois sous un angle différent. *« Quels droits ont-ils ? »*, s'interroge l'auteur de l'article dans le titre. *« Jusqu'où un employeur peut-il étendre son influence dans le travail et dans l'intimité de la vie privée d'un travailleur ? »*

En trois anecdotes de la vie presque courante aux Etats-Unis, le ton pourrait être donné. Depuis que, l'an passé, l'Etat fédéral et les Etats ont multiplié, voire amplifié, les mesures d'interdiction aux fumeurs dans les lieux publics, on ne compte plus les indices d'une sorte de prohibition.

Le diktat d'un entrepreneur

Les salles des restaurants comportent des zones réservées. Quand les *abstinents sont majoritaires dans un* avion de ligne, au point d'occuper les travées réservées aux drogués de la cigarette, il leur arrive d'imposer leur aversion à toute la cabine. *Même si cela se termine, comme* tout récemment entre Chicago et Los Angeles, par un pugilat à 8 000 mètres d'altitude. Dans les lieux de réunion, de conférence et parfois les bureaux, gratter une allumette devient le premier geste de sédition qui vous met presque hors la loi. Outre le regard réprobateur des désintoxiqués de la cigarette, il faut oser risquer l'éventuel procès des *« fumeurs involontaires »*, qui pourraient vous reprocher l'aggravation de leur état de santé.

A Cambridge, dans la banlieue de Boston, il est clairement interdit de fumer dans l'enceinte du MIT (Massachusetts Institute of Technology), y compris dans les allées du campus. *Il vaut mieux interroger un* connaisseur avant d'en « griller une » sur le trottoir entre deux bâtiments universitaires.

Cette situation prend un tour encore plus éclairant dans les entreprises elles-mêmes. Des licenciements de fumeurs qui empestaient la vie de leurs collègues se sont déjà produits. Un peu partout, on signale les espaces où la moindre cigarette ne serait pas tolérée et l'on retrouve à chaque pause les drogués rassemblés dans un couloir. Avidement, ils se jettent sur leur paquet, quand ils ne sont pas obligés de sortir du bâtiment pour « tirer une bouffée ».

Cela va aussi plus loin quelquefois, ainsi que le raconte M. Michel Besson, le PDG français de Certainteed Corporation, une filiale du groupe Saint-Gobain, dont le siège est établi à Valley Forge, Pennsylvanie. *« J'ai décidé*, explique donc ce *patron d'une entreprise de huit mille* salariés répartis entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, *que l'ensemble du personnel ne fumera plus à compter du 1er janvier 1989. A partir de cette date, nous licencierons les fumeurs ! »*

D'ici là, les travailleurs seront aidés, soutenus dans leurs efforts pour renoncer à leur vice. Tout sera fait pour leur faciliter le passage. Mais, au-delà, ils devront se conformer à ce qui sera devenu la règle commune.

Annoncée à grand renfort de publicité interne, la mesure a été accueillie sans broncher, pas plus que n'avaient été discutés en leur temps le licenciement de 30% du personnel, l'augmentation de la durée hebdomadaire du travail de trente-sept heures à quarante et une heures ou l'abaissement de la couverture sociale de 100 % à 70 %.

Faute de pouvoir s'appuyer sur les délibérations d'un comité d'entreprise comme en France, ce qu'il regrette, M. Michel Besson a mené *une politique active pour convaincre* chacun. Il s'est déplacé partout, a réuni tout le monde pour exposer ses arguments et a organisé un grand show vidéo chargé de provoquer le déclic. *« Faute de syndicat et sans concertation, il faut utiliser les grands moyens qui produisent le choc*, confesse-t-il, un peu confus. *Tout le succès repose sur la technique de communication. »*

Profitant de ce qu'il y avait une *« pression sociale sur la cigarette »*, le dirigeant de Certainteed savait *que son choix serait compris. « Toute l'entreprise est intéressée »*, dit-il, puisque les dépenses de santé viennent grever le budget. Or les bronchites, les grippes, les accidents cardiaques et les *maladies* autrement plus graves ont souvent pour origine l'abus de tabac. Globalement, elles peuvent au mieux être accusées de réduire les bénéfices, au pire, et de porter atteinte à la rentabilité.

L'exigence de la rentabilité

La raison ? Elle est toute simple. Alors que le système de protection sociale en France renvoie vers la collectivité le coût d'un traitement médical ou hospitalier supporté par les cotisations sociales, le mode de fonctionnement américain maintient la responsabilité de l'entreprise. Si *celle-ci propose volontairement* une couverture sociale à son personnel, le montant de la prime est fonction du risque encouru et de la probabilité de la maladie. Passé un certain niveau, la dépense *n'est plus honorée* par la société et il faut trouver une assurance relais.

« Chez nous, indique M. Michel Besson, *nous sommes couverts jusqu'à 100 000 dollars. »* Ce qui revient à dire, par exemple, que toute intervention chirurgicale plus coûteuse empiète sur les résultats, comme ce fut le cas dans une unité où, il y a quelques mois, un cariste dut subir une opération coronarienne pour 227 000 dollars. *« Le directeur m'a tout de suite téléphoné. Il s'inquiétait pour son intéressement. »*

Du coup, le rapport à la santé se trouve modifié. On se soucie de l'état du personnel, mais l'on doit certainement éviter d'embaucher des personnes à risque. Parallèlement, on surveille de près les médecins dont les ordonnances peuvent avoir des effets directs sur le bilan de fin d'année. *« Nous travaillons avec une société de réassurance qui demande une vérification du diagnostic avant chaque intervention coûteuse*, précise M. Michel Besson. *Nous avons ainsi obtenu une baisse de 30% des prescriptions. » « Nous payons aussi le dépistage, ce que nous appelons ici la deuxième opinion »*, confirme M. Dominique Ginioux, le président et le créateur de Data Measurement Systems. *Au-delà d'une certaine limite, l'assurance paie à notre place »*, et il faut comprendre que celle-ci se montre prudente.

L'histoire de Certainteed n'est pas un cas isolé. Des entreprises font état des mêmes préoccupations et partagent ces objectifs recherchés pour la bonne santé des comptes. Un groupe de journaux à *Detroit* empêche de fumer dans son enceinte. Des sociétés réputées pourchassent les fumeurs.

Est-ce aller trop loin ?

Mais, pour autant, les unes et les autres n'outrepassent-elles pas leurs droits ? Posée par Martha H. Indes dans son article du *Detroiter*, la question va loin. Dans certaines entreprises, un dépistage s'est opéré qui n'avait pas pour seule raison de découvrir les fumeurs parmi le personnel. On pense bien sûr aux toxicomanes et, plus récemment encore, aux victimes du SIDA.

Dans plusieurs affaires, les syndicats se sont saisi du dossier et ont engagé des actions contre les employeurs. Ils font observer que ces décisions patronales modifient *unilatéralement les conditions* d'exercice du contrat de travail. Ils notent que le droit de fumer représente un acquis social vieux de plusieurs années qu'il n'est pas possible de remettre en question, même s'il n'a jamais été consigné. Surtout, ils insistent sur l'atteinte à la vie privée que de tels interdits représentent et s'inquiètent des attaques portées à la liberté individuelle.

Mais le terrain de bataille n'est guère facile, d'autant que de plus en plus d'Américains sont sensibilisés aux dommages causés par la cigarette. Comme à chaque fois aux Etats-Unis, cela se termine en procès et en jurisprudences contradictoires. Toute partie peut invoquer un texte ou un autre pour fonder son recours, que ce soit dans la législation fédérale ou dans celle, plus diversifiée encore, des Etats locaux. Même ceux qui s'inquiètent de l'évo*lution pour des raisons de principe* savent que les faits leur donnent tort.

La consommation de tabac diminue. La réprobation publique s'étend. Tant pis si, au-delà, d'autres questions fondamentales apparaissent : la nature du système de protection sociale ou, plus préoccupante, l'attitude collective à l'égard des drogués et des malades du SIDA, privés en fait de travail.

ALAIN LEBAUBE.

(Publicité)

FRANCE (Val-de-Loire)

SYNDICAT MIXTE DU PAYS BAUGEOIS

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES INTERNATIONAL POUR ÉTUDES ET PRESTATIONS INTELLECTUELLES

OBJET DU MARCHÉ :

Le SYNDICAT MIXTE DU PAYS BAUGEOIS souhaite lancer la réalisation d'un parc d'activités, industriel ou de services, situé en pays Baugeois en VAL-de-LOIRE.

Ce parc sera en relation avec les grands axes européens de communication ; au carrefour des :
- Axe Nord-Sud : Angleterre-Espagne
- Axe Ouest-Est : Atlantique-centre Europe

L'aspect novateur du projet est d'offrir à partir de 1992 — ouverture du marché unique européen, — en particulier aux entreprises étrangères souhaitant venir s'implanter en France et plus spécialement dans l'ouest du pays, des structures d'accueil immédiatement disponibles et opérationnelles.

A cette fin, il est recherché un bureau d'ingénierie capable de :
- réaliser l'étude de faisabilité du projet (phase 1),
- concevoir les dispositions techniques d'aménagement proprement dit (phase 2),
- participer à la commercialisation, notamment à l'étranger, du parc d'activités (phase 3).

Les trois phases décrites sont fractionnées dans le temps.

MAITRE D'OUVRAGE :
Le SYNDICAT MIXTE DU PAYS BAUGEOIS
3, rue Guérin-des-Fontaines, 49150 BAUGE

MODE DE PASSATION DU MARCHÉ :
Marché sur appel d'offres restreint après appel de candidatures (objet de la présente publicité).

DÉCOMPOSITION DES LOTS :
Lot unique

DÉLAI D'EXÉCUTION DE LA PHASE 1 - ÉTUDE DE FAISABILITÉ :
4 mois

Les dossiers de candidatures devront être déposés avant le Lundi 28 mars 1988 à 17 heures à l'adresse suivante :
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'EXPANSION ÉCONOMIQUE
2, rue Denis-Papin, 49018 ANGERS CEDEX (FRANCE). - Tél. : 41-87-03-85. - TÉLEX : 722-439.
(sous double enveloppe)

Ils comprendront :
- *une déclaration d'intention de soumissionner*
- photocopies des qualifications
- une liste détaillée des références concernant des opérations similaires
- une note sur les moyens des entreprises intéressées notamment en matière de commercialisation à l'étranger.

ÉNERGIE

Passant au-dessous de 14 dollars le baril

Les cours du pétrole au plus bas depuis dix-huit mois

Tandis que, à New-York, les prix continuaient de glisser, les cours du pétrole britannique de référence, le *« Brent »*, sont passés, le mercredi 2 mars à Londres, au-dessous de 14 dollars par baril. C'est le plus bas niveau atteint depuis octobre 1986, lorsque l'OPEP, à peine remise de la guerre des prix qui avait fait plonger les cours pendant *l'été jusqu'à* 10 dollars, essayait de reprendre le contrôle du marché.

Cette rechute des cours du brut, après un an et demi de relative fermeté autour du prix officiel moyen de 18 dollars, n'est pas une surprise. Depuis le semi-échec de la conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à Vienne le 14 décembre dernier, le marché, hypersensible, oscille entre 2 et 3 dollars au-dessous du barème officiel, la plupart des observateurs ne voient guère comment les pays producteurs pourraient parvenir à redresser les cours (*le Monde* du 17 février).

De fait, bien que les treize pays membres aient, conformément à leurs engagements, réduit leur production dans les limites du plafond prévu (1), le rythme d'extraction demeure trop élevé pour équilibrer le marché. La production de l'OPEP, qui avait baissé de 18,3 à 17 millions de barils/jour de décembre à janvier, est légèrement remontée en février à 17,4 millions de barils/jour.

« C'est tout bêtement trop », dit un expert. En effet, la consommation au cours des deux premiers mois de l'année a été plus faible que prévu, en raison notamment de la clémence de l'hiver en Europe. Les stocks accumulés pendant l'automne restent donc très élevés pour la saison, ce qui *incite les compagnies* à réduire leurs achats et déprime les cours. Les raffineurs, notamment japonais, refusent en effet d'enlever *du brut aux prix officiels*, supérieurs de plus de 4 dollars par baril aux cours effectifs du marché.

Mais, contrairement à ce qui s'était passé *il y a un an*, les treize pays de l'OPEP ont préféré, après une brève période de résistance, « s'arranger » avec leurs clients pour maintenir leur rythme de production, grâce à diverses *formules* de rabais ou de compensations occultes, plutôt que de voir leurs enlèvements totalement arrêtés. L'Arabie saoudite, premier producteur de l'Organisation, qui, au début de 1987, avait accepté, pour défendre les prix de 18 dollars, de laisser chuter sa production d'un bon million de barils au-dessous de son quota, a refusé cette année, comme il l'avait répété en décembre, de jouer une fois de plus les producteurs d'appoint, préférant constituer des stocks plutôt que de fermer les robinets, ce qui pèse sur le marché.

De fait, il semble que certains pays membres aient, au moins pour un temps, renoncé à défendre le prix officiel de 18 dollars. *« Les 18 dollars sont mis de côté tant qu'il n'y a personne pour les défendre »*, a noté, mardi 1er mars, M. Yamani, l'ancien ministre saoudien du pétrole, qui s'exprimait pour la première fois en public depuis son limogeage, à l'automne 1986. Un signal remarqué : M. Yamani avait été le principal avocat de la politique de *« défense des parts du marché »*, qui, mise en place à la fin de 1985, avait entraîné la guerre des prix et le contre-choc pétrolier de 1986...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Le plafond de l'OPEP a été fixé, pour le premier semestre 1988, à 15,06 millions de barils par jour, sans *l'Irak*, ce qui donne au total une production de 17,3 à 17,7 millions de barils par jour.

ÉTRANGER

Le président de la Fed plaide pour une réduction des déficits budgétaires américains

Depuis l'accession de M. Alan Greenspan à la présidence de la réserve fédérale, en août dernier, les Américains s'interrogeaient sur la capacité du responsable de l'institut d'émission à prendre vraiment la relève de M. Paul Volcker. Ses interventions devant le Congrès, cette semaine, *ont levé une grande* part du doute qui restait à ce sujet. Allant même au-delà de la légendaire prudence de son prédécesseur, M. Greenspan n'a pas hésité à faire, le mercredi 2 mars, des propositions sur la manière de réduire, par un relèvement des impôts s'il le faut, l'impasse budgétaire. Un objectif *« crucial »* selon lui, compte tenu du ralentissement probable des flux de capitaux étrangers qui ont longtemps permis aux Etats-Unis de financer leurs déficits.

Une augmentation de 15 cents par gallon (3,8 litres) de la taxe sur les carburants assurerait des recettes supplémentaires de 15 milliards de dollars, tout en laissant le prix de l'essence en deçà de son niveau du début des années 80, a-t-il notamment indiqué, provoquant une certaine *surprise parmi les sénateurs*, peu accoutumés à *s'entendre* préconiser ce qu'ils doivent faire par un président de la Fed. Mais, pour M. Greenspan, de nouvelles réductions des déficits budgétaires constituent la seule façon d'apporter aux marchés financiers la preuve de la volonté politique du gouvernement de *s'attaquer* au problème : une telle prise de conscience permettrait aux taux d'intérêt de baisser *« sans tenir compte de ce que fera la Fed »*.

FAITS ET CHIFFRES

● **Production industrielle : hausse de 2,2% en janvier en RFA.** — La production industrielle globale de la RFA a progressé de 2,2% en janvier, le bâtiment ayant connu une forte activité. Ces chiffres, provisoires, sont corrigés des variations saisonnières. La hausse de la production manufacturière (bâtiment et énergie exclus) augmente, quant à elle, de 1,4 %.

● **Pêche : les professionnels espagnols mécontents de l'accord CEE-Maroc.** — Une trentaine de chalutiers de la flotte de pêche des Canaries, qui opèrent habituellement dans les eaux marocaines, bloquent, depuis le 2 mars, le port de Las Palmas. Les marins-pêcheurs veulent protester contre l'accord récemment signé entre la CEE et le Maroc, qu'ils ont qualifié de *« franchement mauvais »*. Pour le même motif, une grande partie de la flotte andalouse (au total près de quatre cents bateaux), qui travaille traditionnellement sur les bancs de pêche marocains, restait toujours à quai en dépit de l'entrée en vigueur de l'accord CEE-Maroc. — (*AFP*.)

● **Houillères de Lorraine : échec des négociations.** — Les syndicats (FO, CGT, CFDT, CFTC et autonomes) ont jugé insuffisantes les propositions de la direction des Houillères du bassin de Lorraine faites le 2 mars. Après trois heures de discussions, les négociations ont été arrêtées, et les syndicats ont entamé *une consultation de leur* base. Un mouvement de grève sur les bas salaires, entamé la semaine dernière, avait entraîné des incidents violents le 26 février, puis le chômage technique d'un tiers du personnel. Selon FO, il semblerait que la direction attende les négociations salariales nationales du 11 mars.

● **Un beaujolais sur deux surchaptalisé, selon *Que Choisir ?*** — Selon une enquête que publie le mensuel *Que Choisir ?*, une bouteille sur deux de beaujolais est surchaptalisée, de façon totalement illégale. Une analyse confiée au laboratoire de l'université de Nantes révèle que onze vins sur vingt et un contiennent *du sucre en excédent*, sept d'entre eux ayant un degré alcoolique initial inférieur à la limite réglementaire, ce qui aurait dû leur retirer leur appellation d'origine.

(Publicité)

75 - PARIS VILLE DE PARIS - SEMEA XV

ZAC CITROEN-CEVENNES (XVe arrondissement)

APPEL A LA CONCURRENCE

1) OBJET :
La SEMEA XV lance un appel à la concurrence en vue de la construction et de l'exploitation d'un hôtel de catégorie 4 étoiles d'une capacité d'environ 150 chambres à l'intérieur de la ZAC Citroën-Cévennes dans le XVe arrondissement.

2) PARTICULARITÉS DE LA CONSULTATION :
L'appel à la concurrence a pour objet la formulation :
- d'un prix d'acquisition des droits de construire pour cet équipement hôtelier,
- des propositions sur le programme, s'agissant de la clientèle visée et des modalités de gestion.

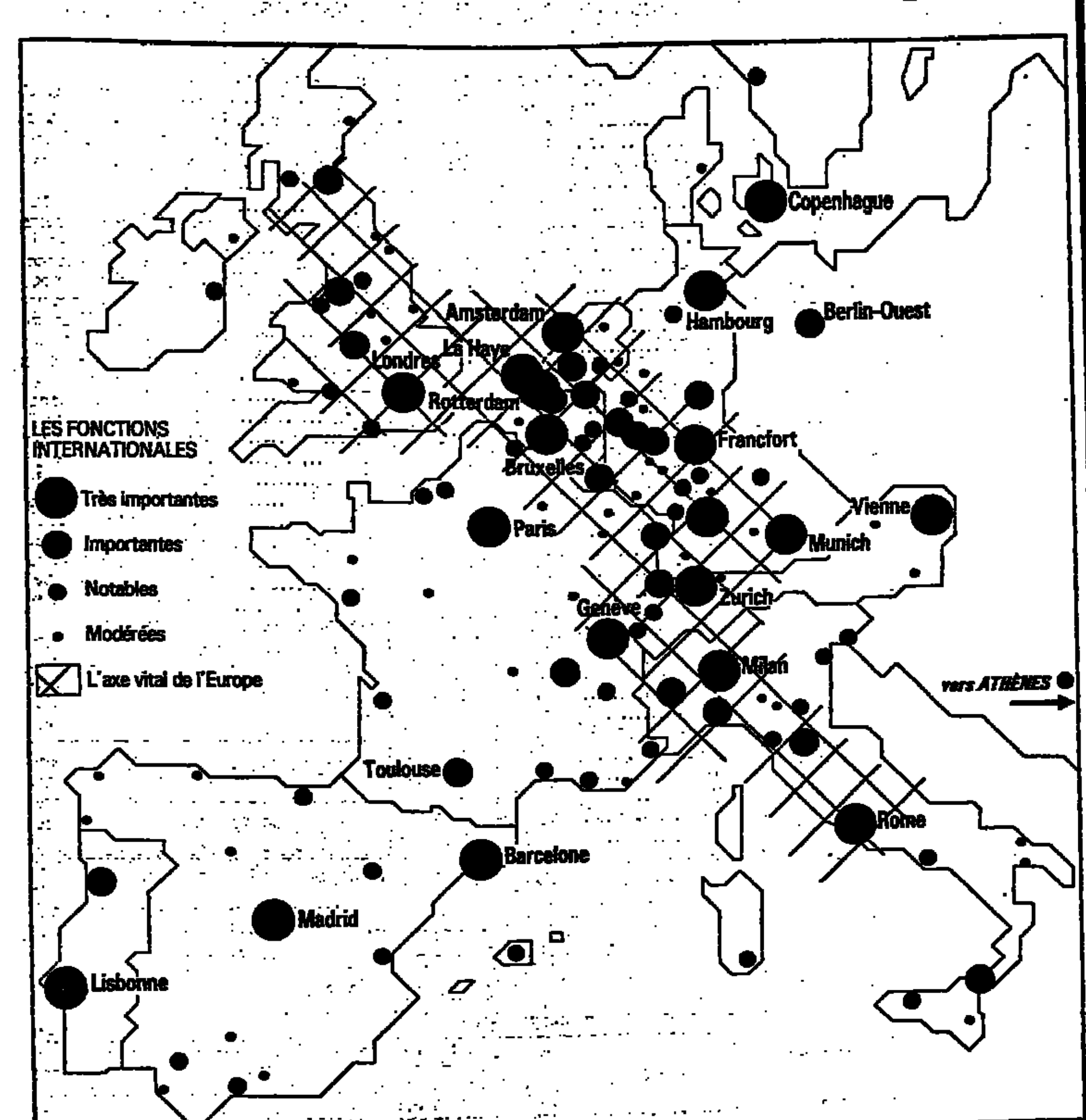
3) RETRAIT DES DOSSIERS :
Les dossiers comportant le règlement de la consultation sont à retirer à partir du lundi 7 mars 1988 à la SEMEA XV (55, quai de Grenelle, 75015 PARIS) contre un chèque de 500 F hors taxes pour participation aux frais de constitution du dossier.

4) DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES PROPOSITIONS :
Les propositions devront être transmises à la SEMEA XV avant le lundi 18 avril 1988 à 17 heures soit par pli recommandé avec accusé de réception, soit par dépôt contre reçu à la même adresse.

Économie

AFFAIRES

Les fonctions internationales des villes européennes



Cette carte est le résultat d'une étude demandée l'été dernier par la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), à l'équipe de géographes de RECLUS de Montpellier. Ceux-ci ont associé plusieurs critères (sièges sociaux de grandes firmes, capacités de communication, salons, congrès internationaux) pour essayer de mesurer le degré d'attractivité et d'influence internationale des grandes villes européennes (de plus de 200 000 habitants). On constate que les métropoles françaises présentent un caractère de fragilité en Europe par rapport à celles des autres pays voisins. Un « axe lourd » de développement partant de l'Ecosse traverse le sud de l'Angleterre, le Benelux, l'Allemagne centrale et du sud, et descend vers Rome. En France, seules Lyon, Toulouse, Strasbourg et Paris « comptent » vraiment. Au moment où la concurrence entre grandes villes se durcit pour attirer entreprises américaines ou japonaises, centres de recherche, organismes internationaux, grandes écoles, les handicaps français sont de nature à interpeller vivement tous les responsables de l'aménagement du territoire.

AGRICULTURE

La CEE propose de réduire les prix garantis pour la distillation de vin

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Pour mieux lutter contre la surproduction, la Commission européenne préconise une réduction très sensible des sommes accordées au titre du soutien aux viticulteurs. Aux termes de la réglementation européenne, la production excédentaire de vin de table fait l'objet chaque année d'une distillation obligatoire dont le montant fixé par la Commission se situe désormais aux alentours de 30% de la vendange. Actuellement, les quantités ainsi distillées sont payées aux producteurs à un prix égal, en moyenne, à 43% du prix d'orientation. Il faut croire que les viticulteurs y trouvent leur compte puisque la production augmente.

Pour mieux maîtriser celle-ci, l'idée est donc de rendre la distillation obligatoire réellement dissuasive, en réduisant de manière brutale le prix consenti aux producteurs. Personne ne conteste l'objectif, mais il y a tout lieu de croire que les Français, les Italiens et les Espagnols, victimes désignées de l'opération, trouveront que ces propositions aboutissent à sanctionner de façon excessive les viticulteurs, à leur imposer un sacrifice supérieur à celui qui résulte, par exemple pour les producteurs de céréales, de la mise en œuvre des « stabilisateurs » décidée lors du Conseil européen des 11 et 12 février. La Commission suggère en effet, lorsque la distillation obligatoire est déclenchée, de limiter l'indemnité à une partie seulement du vin porté à l'alambic. Le prix payé serait fixé à 50 % du prix d'orientation, mais ne serait versé que dans des limites de 10 % de la production de vin pour laquelle il existe un débouché, soit environ 10 millions d'hectolitres. Au-delà de cette quantité, considérée comme le surplus maximum acceptable, les producteurs ne toucheraient plus rien.

Les experts bruxellois ont calculé que, dans l'hypothèse où la proposition de la Commission serait approuvée par les ministres de l'agriculture, la distillation obligatoire serait payée en moyenne à 17 % du prix d'orientation au lieu de 43 % aujourd'hui ! Pour rendre ses propositions plus acceptables, la Commission suggère d'élargir les dispositions en vigueur visant à encourager l'arrachage des vignes. L'octroi des primes à l'arrachage serait désormais étendu aux vins de qualité, ce qui est important en Espagne.

PHILIPPE LEMAITRE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Précision Mécanique Labinal et la société anglaise Lucas Cav Ltd sont convenus de l'acquisition par Précision mécanique Labinal de la Division filtres Crosland de Lucas.

La transaction envisagée porte sur les actifs de cette Division qui fabrique, dans deux usines situées en Grande-Bretagne, des filtres à huile, air et combustible pour l'industrie automobile et le poids lourd.

L'ensemble, qui sera ainsi constitué par les Divisions « Filtres Purflux » de Labinal et « Crosland Filters » de Lucas, dont les synergies et complémentarités industrielles et commerciales sont importantes, produira une cinquantaine de millions de filtres par an et réalisera un chiffre d'affaires de l'ordre de 700 millions de francs.

Il se situera dans le peloton de tête des fabricants de filtres pour l'automobile en Europe.

Francic-Pierre La Sicav des Bâtisseurs

Sicav CEA-Monory, éligible au PER
Créée le 29 mai 1987
Clôture du 1er exercice : 30.09.1988
Performance 1987 (depuis sa création) : –8,05 %

Nouveaux administrateurs :
- COGEPA, représentée par Jean Gonot, directeur général
- Grindlays Bank, représentée par Dominique Virally, directeur
- A.I.D.E.R., représentée par Christian de Limé, administrateur et trésorier.

Consultation des cours quotidiennement sur Minitel : composer le 36.15 code ASSOCIC.

GROUPE CIC

Le Président Claude Lamotte a déclaré :

"Avec Francic-Pierre, Sicav à vocation immobilière, le Groupe CIC met à la disposition des épargnants un instrument de gestion à long terme de leur patrimoine, auquel sont attachés des avantages fiscaux non négligeables.

L'actif net de Francic-Pierre ressort désormais à F 243 millions et le portefeuille se répartit de façon équilibrée entre S I I, Sicomi et grands groupes disposant d'importants patrimoines immobiliers."

(A.G.O. du 19.01.1988)

RSCG FINANCES

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Le Cabinet ETAP a proposé aux lecteurs du MONDE les postes suivants :

- Chez un premier mondial **RESPONSABLE MARKETING** — Paris — réf. 8 A 931-8 MR
- CA 350 millions de francs **CHEF COMPTABLE** — Paris — réf. 8 A 934-8 MR
- Agro + MBA ou HEC... **INNOVER ET DÉVELOPPER A L'ÉCHELLE INTERNATIONALE** — Paris — réf. 8 A 915-8 MR
- Importante société industrielle CA 1 milliard **CHEF DU SERVICE JURIDIQUE** — Paris — réf. 1 B 873-8 MR
- VIA — Pour sa division transports de voyageurs **FUTURS DIRECTEURS DE FILIALES** — Bourgogne — réf. 8 A 918-8 MR; Champagne-Ardennes — réf. 8 A 919-8 MR
- Contrôles thermiques - ingénierie France et international **INGÉNIEUR ÉTUDES ET GESTION D'AFFAIRES** — Est France — réf. 8 A 928-8 MR
- Au sein d'un groupe de 20 000 personnes **DIRECTEUR DE FILIALE** — Ouest France — réf. 8 A 933-8 MR
- Un des leaders de l'alimentaire français **JURISTE D'ENTREPRISE** — Paris — réf. 8 C 567-7 MR
- Le Bassin d'essais des Carènes **JEUNE INGÉNIEUR RESPONSABLE DE PROJET** — Paris — réf. 8 A 924-8 MR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez un dossier de candidature au Cabinet ETAP, en précisant la référence.

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Centre d'hébergement Seine-Saint-Denis recherche Personne ayant expérience dans industrie ou commerce, motivée par réinsertion, réadaptation sociale. Adresser candidature + C.V. détaillé s/nº 8448 M., LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Ing. + 3e cycle économique. Libre de suite à restructuration entreprise propose sa collaboration à entreprise Paris ou région paris. Désir. investir dans une gestion pragmatique des ressources humaines, développée par un spécialiste, la cinquantaine expérimentée par des participations au sein d'organismes paritaires, notamment Prud'hommes. Etud. ttes propositions. Ecr. nº 300/M à PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transm.

Jeune F. 28 ans, sérieuse, cherche travail dans crèche ou jardin d'enfant en région paris. Tél. : 64-27-62-29 après 19 h.

Homme 34 ans, célibataire, expér. commerce international, cherche emploi dans ce secteur d'activités à Paris. Tél. : 42-49-59-00.

J.F. 23 ans, lic. L.E.A., anglais, allemand, cherche poste commercial. Tél. : 45-69-15-11

Homme 34 ans, célibataire, expér. commerce international, cherche emploi dans ce secteur d'activités à Paris. Tél. : 42-49-59-00

Animateur-éduc. 35 a., 10 a. d'exp. prof., ch. collab. avec établiss. scol. dans le cadre d'un projet pédagogique. Tél. : 40-12-01-28 ou 40-11-16-45

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

PRÈS VAL-DE-GRACE
Beau 3 p. rénové s/rue, vraie cuis., bains, w.c. séparé, chff. individuel, cheminée, 58 m² env. Visite sur R.-V. : (1) 43-29-60-60.

9e arrdt

PROCHE HOTEL DROUOT dans imm. 1900, 2e étage, asc., appt 134 m², poss. prof. libérale ou habitation mixte. 2.500.000 F. Tél. H.B. : 42-83-74-40.

16e arrdt

Vds appt BD MURAT, 100 m², triple living + 2 ch. + gde entrée + cuis. équip., gds placards, box, cave. T. 46-04-86-78, 18 h-21 h.

EXELMANS
Petit 2-pièces, très clair, vue Seine, faibles charges. 720.000 F. 42-47-13-00.

18e arrdt

Particulier vend STUDIO, 32 m², cuisine séparée, w.-c., premier étage cour. Métro : Château-Rouge. Téléphone. : 46-06-80-21.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE, exception., 6 p., plein sud, en duplex, 3 chbres, 4 chbres poss., parf. état. Px 2.550.000 F. Tél. : 45-51-57-90.

Province

CANNES
Superbe stand. 200 m². Px 2.300.000. Facilités. Tél. : 16 (1) 46-77-66-66.

CANNES LA BOCCA
Près bord de mer appt récent, 5 p., cuis., cft (100 m²). Px 700.000 F. Facilités. S/pl. samedi, dimanche, 4 impasse des Vignes. Renseignements tél. : 16 (1) 47-26-09-69.

A vendre appartement à Marina-Baie-des-Anges (entre Nice et Cannes), 3 pces + salle de séj. 112 m², tt cft, gde terrasse 141 m², balc. 35 m², vue impren. à la mer, 1 gar., 1 park., mouillage à demande, environn. except. 2,6 millions. A contacter : W. Gmelin, Erlenstr. 21, D-7298 Lossburg, R.F.A. Tél. : R.F.A. 07446 2002.

Etranger

Crans-Montana Valais Suisse
A vendre dans petit immeuble résidentiel neuf. Encore quelques appartements de 3 et 4 pièces. Choix personnel d'aménagement possible. Situation tranquille plein sud, vue sur les Alpes et la vallée du Rhône. Renseign. directem. du construct. : P. Schlegel, CH-3962 Montana. Tél. : (19.41) 27 41 15 35.

appartements achats

Rech. 2 à 4 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. PAIE CPT chez notaire, 48-73-48-07, même le soir.

IMMO MARCADET
Rech. urgent ttes surfaces même à rénover. Paris ou portes. Tél. : 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

Prox. ESPLANADE DES INVALIDES dans bel imm. 1930, 2e ét., asc., fenêtres s/verdure, 2 p., cft, parf. état, calme. 5.500 F + 940 F ch. Tél. le matin SEGECO : 45-22-69-92.

A LOUER PARIS-XXe Av. Gambetta (face Mº) dans imm. bon stand. 7e ét., un appt tt cft, libre 1er mars, 3 p., cuis., w.c., s. de bns, 64 m² env., cave et garage. 5.500 F mensuels, compris acompte chauff. et charges. Sérieuses références exigées. Garantie d'emploi. Ecr. Mme A. CATELAIN, 42, r. F.-Villon, 93190 Livry-Gargan.

Région parisienne

A louer centre SURESNES (92) refait neuf, ensoleillé, vue sur T. Eiffel, 2 pièces + cuis. + s.d.b., penderie + cave. T.l.j. à partir de 20 h. Tél. : 47-74-60-34.

Mº CHARENTON-ÉCOLES dans résidence de stand. studio 31 m² avec park. et cave 2.920 F + 180 F ch. POG - 45-87-71-00.

LA VARENNE, de résidence de stand. studio 4e ét. avec park. et cave. 2.100 F + 250 F ch. Libre de suite. POG - 45-87-71-00.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GDE CLASSE, belles récept., avec minimum 3 chambres.
T. (1) 45-62-78-99.

Jeune couple cherche sur Paris ou banlieue studio ou 2 pces. Loyer 3.000 F max. Tél. : 42-03-04-43 le soir.

pavillons

MAUREPAS LIG. MONTPARNASSE, luxueux pav. « Breguet », liv. (50 m² avec cheminée), cuis. installée, 5 ch., 3 bains, gar., terrain 1.500 m². 1.690.000 F. MONAL - 30-50-28-15.

maisons individuelles

ST-CLOUD, VAL-D'OR, maison meulière s/3 niv., bon état, 150 m², terrasses, gar., jard., vue. 3.700.000 F. COMADIM, 42-96-15-63, p. 192.

terrains

Vends TERRAIN SAINT-BARTHELEMY, Guadeloupe, 3.000 m² viabilisé, très bien situé bordure de route, avec permis de construire. Terrain très bien ventilé. Construction citerne déjà effectuée. Prix 1.200.000 F. Tél. : 35-03-10-66 h.b.

fonds de commerce

Ventes

RUEIL centre (92)
50 m², 8,50 m façade. Agct neuf. Actuellement déco/cadeaux. Autres possibilités. Prix : 460.000 F + loyer. Tél. : 47-51-70-34. Direct sans intermédiaire.

42 MONTS DU FOREZ
AUBERGE RURALE
1 s. de bar, 2 s. restaurant 80 couverts, cuisine, gde dépendance, cave. 1er ét. 8 ch., 2 salles de bains, grosses possibilités. Prix murs et fonds 500.000 F. Tél. : 77-97-81-75.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous serv., 43-55-17-50.

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION CCIALE 8e
Bureaux, secrétariat, télex, télécopie, traitem. de textes. AGECO - 42-94-95-28.

8e PRÈS PARC MONCEAU, pour société de services, offrons 2 pièces, bureaux R.D.C. + commodités. Tél. : 42-93-69-37.

L'AGENDA

Camping-car

Vds Autosleeper Ford 1980, 20.000 km, 6 places, couchage 2 adultes, 2 enfants, frigo, évier, réchaud gaz, placards. Impecc. 80.000 F. Tél. : 69-41-13-02.

Instruments de musique

A saisir, parfait état CLAVIER D'ORGUE Italien Electronic organs 2.000 F à débattre sans ampli. Tél. bur. : 45-56-12-66.

Minéraux

RENNES
TROISIÈME BOURSE EXPOSITION-VENTE
MINÉRAUX FOSSILES
SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 MARS 1988 de 9 h à 19 h
salle Rennes congrès 27, bd de Solferino.

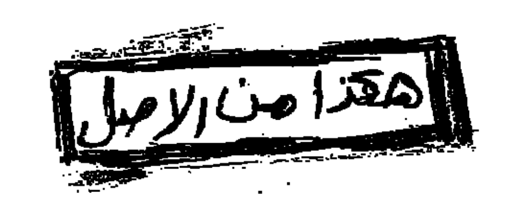
Vacances Tourisme Loisirs

PAQUES 88
Séjours enfants dans le Jura, alt. 900 m., 3 h TGV Paris. Yves et Liliane, 38 ans, accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIIe s. confortablement rénovée, située au milieu des pâturages et des sapins. Le nombre d'enfants est limité à 14 pour offrir un accueil familial, personnalisé. Activités proposées : tennis, ski de fond, jeux collectifs, poney, découverte du milieu rural, des fleurs, fabrication du pain (selon saison... et conditions météorologiques). Pour ts renseignements : Tél. : 81-38-12-51.

A LOUER
F2 à Sagone (38 km nord Ajaccio), bord de mer, couchage 5 personnes mai, jui, septembre. Tél. le soir : 46-31-70-84.

Sur les collines de Vallauris VUE SUR LA MER
A louer vacances au mois et à la semaine. Au r.-d.-c. grand 2 pièces, cuisine. Parking voitures. Confort et calme. Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants. Libre à partir du 1er mars. Prix abordable. Renseignements : Tél. : (16) 93-64-10-29. M. CARON.

هكذا من الأصل



Marchés financiers

La Société générale joue le crédit à la consommation

Sur le marché en plein développement qu'est le crédit aux particuliers, la Société générale, *« le premier groupe bancaire privé »* français, met, à son tour, les bouchées doubles. Quelques mois après ses deux grands concurrents (la BNP et le Crédit lyonnais) et à l'instar de la plupart des autres banques françaises, la Générale propose à ses clients, depuis le 1er mars, un *« crédit revolving »*, c'est-à-dire une réserve de crédit sur laquelle le client peut tirer à volonté et qui se reconstitue au fur et à mesure des remboursements. Le taux de ce *« crédit confiance »* a été fixé à 15,15 % hors assurance.

Dans le même temps, les filiales spécialisées dans le crédit à la consommation du groupe Société générale (la Société auxiliaire de crédit, le Crédit général industriel et le Creg) ont annoncé le lancement, à partir du 15 mars, d'une carte de crédit multicommerces, la carte Pluriel. Gratuite, sans abonnement et reliée elle aussi à un compte revolving, cette carte sera acceptée au départ dans environ dix mille commerces (trente mille d'ici à la fin de l'année). Elle pourra être délivrée par des distributeurs et sera accompagnée de services particuliers offerts aux porteurs.

Présentant cette initiative, M. Michel Delorme (le PDG du Creg) a souligné qu'elle s'inscrivait dans une volonté de la Générale de fédérer les trois filiales du groupe dans ce secteur. Une fédération puissante, puisque *« ses décaissements ont atteint en 1987 16 milliards de francs, et son encours global 23,5 milliards »*. Malgré une forte augmentation de son activité en 1987 (des encours en hausse de 31 %), le Creg a néanmoins enregistré pour sa part une baisse de son résultat net (ramené à 19 millions de francs), du fait à la fois du pincement des marges financières et des importants investissements réalisés.

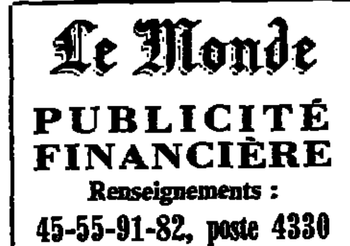
Au-delà, la Société générale compte accélérer son développement européen. Après la prise de contrôle l'an dernier de la troisième société italienne de crédit à la consommation, Fiditalia, le groupe prépare la création d'une filiale en Espagne, et a d'autres projets, en Belgique notamment.

E. I.

M. Bockel (PS) dénonce le « désordre » régnant dans la monétique

Considérant que *« les pratiques anti-concurrentielles se multiplient autour de la carte bancaire »*, M. Jean-Marie Bockel, député (PS) du Haut-Rhin, ancien ministre du commerce, demande *« la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur les moyens de paiement et la monétique »*. Son travail devant permettre au prochain gouvernement, *« quel qu'il soit »*, d'ouvrir une concertation entre les parties intéressées et d'*« effacer les distorsions de concurrence introduites par les banques »*.

Pour M. Bockel, le *« désordre complet »* qui règne dans ce secteur et qui ouvre la voie à des opérations spectaculaires comme l'offensive des centres Leclerc est imputable autant aux banques qu'aux pouvoirs publics. Le député socialiste s'inquiète, en particulier, du *« désintérêt total du gouvernement »* à l'égard de la carte à puce, *« une technologie française promise à un très grand avenir »*.



PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

NEW-YORK, 2 mars ↑

Pause

Comme la veille, les cours des valeurs à la Bourse de New-York se sont effrités mercredi 2 mars. En progression de plus de 15 points durant la séance, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a fluctué dans les deux sens, avant de clôturer en hausse de 0,83 point, à 2 071,29. Quelque 200 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses : 909 contre 559.

En dépit des prises de bénéfice qui pèsent sur les cours, Wall Street reste relativement ferme. Une baisse brutale, après le seuil de hausse atteint lundi, a été évitée. Les investisseurs pensent, en effet, qu'une récession peut être écartée. L'enquête de l'Association américaine des économistes d'entreprise, qui montre qu'un quart seulement des spécialistes prévoient une récession en 1988, contre plus de la moitié après le krach du 19 octobre, renforce cette confiance. Les offres publiques d'achat jouent également un rôle important dans la bonne tenue du marché. La dernière en date conserve un des premiers producteurs américains de textile, J.P. Stevens and Co., qui est la cible de trois offres de rachat concurrentes. Mercredi en fin de matinée, l'action Stevens s'échangeait à 56 dollars (320 F), en hausse de 7,25 dollars (41 F) par rapport à mardi soir.

VALEURS	Cours du 1er mars	Cours du 2 mars
Alcoa	47	48 1/2
Allegis (ex-UAL)	75 3/4	75 7/8
A.T.T.	29 1/4	29 3/8
Boeing	47	48
Chase Manhattan Bank	25 3/8	26
Du Pont de Nemours	88 7/8	86 3/8
Eastman Kodak	43 3/8	44 1/8
Exxon	42 5/8	42 5/8
Ford	45 1/2	45 7/8
General Electric	45 1/8	45 1/8
General Motors	71 1/4	71 1/8
Goodyear	59 1/2	60
I.B.M.	117	117 1/4
I.T.T.	48 5/8	48 3/8
Mobil Oil	43 3/4	43 3/8
Pfizer	54	55 3/8
Schlumberger	34	33 5/8
Texaco	42 5/8	44
Union Carbide	23 1/2	24
U.S.X.	33 3/4	33 1/4
Westinghouse	52 1/2	52
Xerox Corp.	59 1/4	61 3/4

PARIS, 2 mars ↓

Accélération de la baisse

Au fur et à mesure de la séance, la baisse s'est accélérée avant de se stabiliser et de se redresser légèrement. Ce mouvement, que de nombreux opérateurs pressentaient depuis le début de la semaine, s'est traduit durant la matinée de mercredi par un repli des valeurs de 1,5 % en moyenne. L'indicateur de tendance descendait ensuite au-dessous de 2 %, pour clôturer la journée à – 1,36 %. A l'origine de ce repli, le tarissement des OPA. Pour preuve, tous les titres dits « opéables », comme DMC, Lucheire ou Midi, figuraient parmi les plus fortes chutes de la séance. A cela s'est ajoutée une certaine prudence des opérateurs, qui commencent à se demander quel sera le montant du déficit commercial de janvier, dont l'annonce est encore reportée. Ils s'interrogent également sur l'issue de l'élection présidentielle. Quelle sera la réaction du marché lorsque, prochainement, M. François Mitterrand annoncera sa candidature ou sa non-candidature ? Le tout se combine avec les prévisions des analystes sur graphiques, qui n'excluent par une descente de l'indice CAC sous la barre des 300 pour s'établir aux alentours de 280.

Dans cette ambiance de doute, les institutionnels ont préféré ralentir leurs achats, de même que les étrangers. Tandis que les boursiers prenaient connaissance de la surenchère de Framatone sur les conditions de son OPA sur Télémécanique, à l'extérieur du palais Brongniart plus d'une centaine de salariés de la firme convoitée apportaient leur soutien à Framatome, qu'ils préféreraient voir gagner plutôt que Schneider. La nouvelle offre porte sur 710 000 titres au prix unitaire de 5 800 F.

Effet pervers des batailles boursières, la rareté des titres. Ayant constaté l'impossibilité d'assurer le report des positions en fin de la liquidation de février, la Chambre syndicale des agents de change a radié les actions Martell de la cote du marché RM. Le titre est transféré au comptant et les vendeurs à découvert devront donc aller sur ce marché pour régulariser leur situation. Le prix fixé pour dénouer ces opérations est de 4 000 F par action Martell, qui cotait avant sa suspension 3 450 F.

La BNP annonçait ne plus détenir que 6,5 % de Saint Louis. Quant à Pernod-Ricard, son conseil d'administration se réunira le 9 mars pour constater la réduction du capital social et l'annulation des actions achetées.

Enfin les employés de la charge Lavandeyra poursuivaient mercredi leur mouvement de grève, qui serait dû à des problèmes d'ordre salarial notamment.

LONDRES, 2 mars ↑

Nette progression

Les cours des valeurs ont enregistré une nette progression, mercredi, au Stock Exchange. L'indice FT a gagné 2 %, pour clôturer à 1 467,9. L'indice Footsie des cent valeurs a terminé, pour sa part, à 1 808,7, revenant ainsi au-dessus de la barre des 1 800 qu'il avait franchi en baisse le 22 octobre dernier. Toutefois, selon de nombreux opérateurs, ce seuil de résistance sera difficile à franchir à la hausse...

La plupart des titres ont progressé, notamment après la publication des résultats d'activités. Le groupement minier Consolidated Goldfields ayant des intérêts dans les mines sud-africaines a annoncé une hausse de 87 % de son bénéfice imposable pour le semestre terminé fin décembre à 182,7 millions de livres. Dans le secteur des assurances, Commercial Union a révélé une progression de 42 % de son bénéfice avant impôt pour l'année 1987, qui a atteint 170,1 millions de livres. General Accident a, pour sa part, vu son résultat progresser de 65 %, à 204,4 millions de livres. En dépit de cette performance, les actions de cette compagnie ont perdu plusieurs pence.

British Aerospace s'est distingué en hausse après une forte baisse mardi, jour où il annonçait son intention de racheter le groupe automobile Rover.

TOKYO, 3 mars ↓

Consolidation

Après une hausse de 73,13 yens en fin de matinée, l'indice de la Bourse de Tokyo a terminé la journée en baisse de 86,51 yens, à 25 596,31 yens, soit – 0,3 %. L'indice Nikkeï avait pourtant dépassé, en cours de matinée, les 25 746,56 yens, niveau de la Bourse de Tokyo à la veille du krach d'octobre.

Les responsables de la Banque du Japon estiment le mouvement de croissance enregistré à la Bourse de Tokyo trop rapide. Les autorités monétaires nippones s'inquiètent de cette progression, car elle leur semble fondée en partie sur des éléments spéculatifs. L'institut d'émission a ainsi lancé un appel à la prudence et souligné qu'il serait pour le moins inconséquent de s'exposer, cinq mois après le 19 octobre, à de nouveaux revers.

Les prises de bénéfice ont touché plus particulièrement les maisons de courtage, les sociétés de services, les immobilières et la distribution.

VALEURS	Cours du 2 mars	Cours du 3 mars
Akai	535	535
Bridgestone	1 430	1 410
Canon	1 180	1 180
Fuji Bank	3 470	3 470
Honda Motors	1 580	1 590
Matsushita Electric	2 410	2 430
Mitsubishi Heavy	642	633
Sony Corp.	5 000	5 130
Toyota Motors	2 310	2 330

FAITS ET RÉSULTATS

● **Kaisertech porte plainte contre son président.** – Le producteur américain d'aluminium Kaisertech Ltd. a annoncé qu'il avait porté plainte contre son président, M. Alan E. Clore, accusé d'avoir enfreint la législation boursière. Selon la direction de Kaisertech, M. Clore et ses associés, qui avaient acquis 27 % du capital de cette société l'an dernier lors d'une OPA, aurait réalisé, dans les six mois après cette acquisition, environ 4 millions de dollars de profits lors de transactions effectuées sur les titres Kaisertech. La législation boursière oblige tout actionnaire détenant plus de 10 % du capital d'une société à verser à celle-ci les bénéfices retirés de la vente ou de l'achat à court terme de titres de cette firme. Cette législation a pour but d'éviter de faire des profits en se servant d'informations confidentielles (« délit d'initiés »). M. Clore n'aurait pas informé la direction de ces transactions ni reversé d'argent à Kaisertech. Cette plainte intervient quelques jours après que M. Clore soit parvenu à un accord pour vendre, pour environ 200 millions de dollars, sa participation de 27 % dans Kaisertech au groupe pétrolier Maxxam Group, dirigé par l'investisseur texan Charles Hurwitz.

● **Bientôt des cartes de crédit en URSS.** – Des cartes de crédit seront introduites, cette année, en Union soviétique, grâce à un accord conclu avec le groupe Visa, a annoncé, mercredi, l'hebdomadaire soviétique *les Nouvelles de Moscou*. L'hebdomadaire a précisé que les cartes, à puces, seront disponibles auprès des banques soviétiques et seront, dans un premier temps, valables uniquement dans un petit nombre de grands magasins à Moscou, en raison de l'insuffisance de l'informatisation soviétique. Grâce à ces nouvelles cartes, les Soviétiques pourront retirer de l'argent au cours de leurs voyages à l'étranger, car celles-ci seront raccordées au système informatique Visa, a précisé le journal. – *(AFP.)*

● **General Motors devance Ford en Europe par les bénéfices.** – General Motors (GM) Europe est enfin sorti du rouge, en 1987, avec un résultat net de 1,25 milliard de dollars (*contre une perte* de 340 millions en 1986) pour un chiffre d'affaires de 14,8 milliards de dollars. Le numéro un américain de l'automobile passe ainsi, en Europe, devant son « challenger » Ford, qui affiche 1 milliard de dollars de bénéfices en Europe. Au niveau mondial, Ford est pourtant devant GM, avec respectivement 4,5 et 3,5 milliards de dollars de profits. GM a notamment enregistré des ventes records en Europe, avec 1,31 million de voitures (contre 1,27 en 1986).

● **Baisse de 1/4 de point du taux d'escompte en Belgique.** – La Banque nationale de Belgique a décidé de réduire, à partir du jeudi 4 mars, d'un quart de point son taux d'escompte, qui passera ainsi de 6,75 % à 6,50 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Le conseil d'administration qui a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987 proposera à l'assemblée générale qui sera réunie sur première convocation le 9 mars 1988 (et à défaut de quorum sur deuxième convocation le 25 mars 1988), de fixer le dividende net de l'exercice 1987 de la SICAV à 19,05 francs par action assorti d'un crédit d'impôt de 3,38 francs portant son montant global à 22,43 francs.

Pour l'actionnaire personne physique relevant de l'impôt sur le revenu, le dividende distribué par la SICAV AMPLITUDE se décompose comme suit :
- revenus d'obligations françaises non indexées à concurrence d'un montant de 13,90 francs assorti d'un crédit d'impôt de 1,01 franc.
- revenus d'actions françaises à concurrence d'un montant de 3,30 francs assorti d'un crédit d'impôt de 2,22 francs.
- autres revenus à concurrence d'un montant de 1,85 franc assorti d'un crédit d'impôt de 0,15 franc.

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, ce dividende sera détaché le 8 avril 1988 et mis en paiement le 11 avril 1988.

SIÈGE SOCIAL : 56, RUE DE LILLE - 75007 PARIS
BUREAUX : 5, AVENUE DE L'OPÉRA - 75001 PARIS - TÉL. : (1) 49 27 04 51



SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Le conseil d'administration qui a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987 proposera à l'assemblée générale qui sera réunie sur première convocation le 9 mars 1988 (et à défaut de quorum sur deuxième convocation le 23 mars 1988), de fixer le dividende net de l'exercice 1987 de la SICAV à 43,30 francs par action assorti d'un crédit d'impôt de 6,85 francs portant son montant global à 50,15 francs.

Pour l'actionnaire personne physique relevant de l'impôt sur le revenu, le dividende distribué par la SICAV HORIZON se décompose comme suit :
- revenus d'obligations françaises non indexées à concurrence d'un montant de 27,04 francs assorti d'un crédit d'impôt de 2,27 francs.
- revenus d'actions françaises à concurrence d'un montant de 15,06 francs assorti d'un crédit d'impôt de 4,35 francs.
- autres revenus à concurrence d'un montant de 1,20 franc assorti d'un crédit d'impôt de 0,23 franc.

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, ce dividende sera détaché le 8 avril 1988 et mis en paiement le 11 avril 1988.

SIÈGE SOCIAL : 56, RUE DE LILLE - 75007 PARIS
BUREAUX : 5, AVENUE DE L'OPÉRA - 75001 PARIS - TÉL. (1) 49 27 04 51

PARIS

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	202 30	221 10 d	Loca Investissement	253	248
Armault & Associés	380	370	Locamic	150	146
Asystel	339	325	Marin Immobilier	289	288
B.A.C.	449	440	Metallurg. Minière	106 30	108 30
B. Demachy & Assoc.	380	375	Micrologie Informat.	320	318
B.I.C.M.	620	623	Mémotronics	140	130
B.I.P.	474	481	M.M.B.M.	466	480
Boiloré Technologies	790	788	Molex	220	232 50
Buitoni	690	690	Navale-Delmas	880	828
Câbles de Lyon	921	922	Olivetti-Logabax	207	188 70
Calberson	639	618	Om. Gest.Fin.	302	307
Canal Plus	418 50	420	Presbourg (C. In. & Fin.)	100 50	100 50
Cardif	1325	1295	Razel	897	781
C.A.T.C.	125 50	129 50	St-Gobain Emballage	1120	1120
C.D.M.E.	900	900	St-Honoré Matignon	151 80	162 70
C. Equip. Elect.	300	300	S.C.G.P.M.	98	128 60 d
C.E.G.I.D.	512	532	Segin	258	255
C.E.G.E.P.	146 50	146	Seine-Meuse	520	500
C.E.P.-Communication	1210	1210	S.E.P.	1100	1120
C.G.I. Informatique	610	611	S.E.P.R.	1230	1210
Ciments d'Origny	483 10	....	Sligos	934	1032
C.N.I.M.	311	311	S.M.T.Goupil	200	202
Concept	201	204	Sodexho	700	672
Conforama	475	465	Sopra	280	288 80
Delta	156	156	TF 1	194	186 20
Dauchy	1180	1130	Unilog	116	115
Deville	830	840	Union Financ. de Fr.	426	442
Drouot-Ch. comment.	....	....	Valeurs de France	297 70	301
Editions Belfond	126	127			
Elect. S. Dassault	385	385			
Elysées Investiss.	21 50	20 90			
Finacor	421	425			
Guintoli	630	627			
Guy Degrenne	692	748			
I.C.C.	221	220			
IDIA	181 10	180			
I.G.F.	120	115 20 o			
IN2	131 50	128 50			
Int. Metal Service	182	184			
La Commande Electro.	238	241			
Le gd livre du mois	276	257 o			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 2 mars 1988

Nombre de contrats : 7 641

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	280	59	65	0,20	2
Lafarge-Coppée	1 100	100	155	12,50	55,50
Michelin	160	19,25	29	3	11
Midi	1 100	230	300	8	67
Paribas	280	21	35	5,50	20
Peugeot	840	100	170	9	46
Saint-Gobain	400	24	–	3,25	21,10
Thomson-CSF	152	15	28	5	11

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 mars 1988

Nombre de contrats : 32 131

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88
Dernier	104,45	103,40	103,05
Précédent	104,25	103,15	102,85

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
102	2,37	2,72	1,05	1,88

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7370 F ↑

Le dollar a clôturé en hausse, jeudi, à Tokyo, progressant à 129,30 yens, contre 128,47 yens en clôture la veille. A Paris, sur un marché plus actif que précédemment, il revenait à 5,7370 F, contre 5,7190 F au fixing de mercredi, et 5,7315 F à la clôture des échanges interbancaires.

FRANCFORT	2 mars	3 mars
Dollar (en DM)	1,6906	1,6950

TOKYO	2 mars	3 mars
Dollar (en yens)	128,47	129,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (3 mars)	7 1/2-7 9/16 %
New-York (2 mars)	6 1/2-6 9/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	1er mars	2 mars
Valeurs françaises	108,1	106,7
Valeurs étrangères	106,4	106,8

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	1er mars	2 mars
Indice général	306,9	303,4

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	1er mars	2 mars
Industrielles	2 070,46	2 071,29

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	1er mars	2 mars
Industrielles	1 439,1	1 467,9
Mines d'or	238,6	241,4
Fonds d'Etat	90,47	90,61

TOKYO

	2 mars	3 mars
Nikkei Dow Jones	25 682,82	25 596,31
Indice général	2 112,39	2 106,20

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	5,7330	5,7370	+ 24	+ 36	+ 55	+ 80	+ 240	+ 320
$ can.	4,5427	4,5480	– 62	– 37	– 105	– 67	– 223	– 106
Yen (100)	4,4438	4,4488	+ 104	+ 124	+ 223	+ 257	+ 760	+ 849
DM	3,3838	3,3864	+ 104	+ 121	+ 208	+ 235	+ 705	+ 772
Florin	3,0145	3,0167	+ 80	+ 94	+ 155	+ 178	+ 533	+ 591
FB (100)	16,1873	16,1999	+ 120	+ 203	+ 242	+ 383	+1 073	+1 510
FS	4,0929	4,0973	+ 201	+ 223	+ 373	+ 403	+1 112	+1 197
L (1 000)	4,5902	4,5955	– 137	– 94	– 257	– 198	– 679	– 564
£	10,1328	10,1404	– 167	– 127	– 326	– 259	– 882	– 691

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6 1/2	6 3/4	6 9/16	6 11/16	6 5/8	6 3/4	6 11/16	6 15/16
DM	3 1/4	3 1/2	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2
Florin	3 1/2	3 7/8	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8
F.B. (100)	6 1/8	6 5/8	6	6 3/8	6	6 3/8	6	6 3/8
F.S.	0 3/4	1 1/4	1 1/2	1 5/8	1 5/8	1 3/4	2 1/4	2 3/8
L (1 000)	9 1/2	9 7/8	10	10 1/4	10 1/4	10 1/2	10 1/2	10 3/4
£	8 3/4	9	8 7/8	9	9 1/16	9 3/16	9 3/8	9 1/2
F. franç.	7 1/4	7 1/2	7 1/8	7 3/8	7 1/4	7 1/2	7 15/16	8 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 2 MARS

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1601	4,5 % 1973	1583	1625	1615	+ 2 02
3908	C.N.E. 3%	3880	3880	3880	....
1066	B.N.P. T.P.	1080	1080	1080	− 0 92
997	C.C.F. T.P.	1024	1026	1029	+ 0 49
1056	Créd. Lyon. T.P.	1072	1072	1072	....
1254	Renault T.P.	1299	1319	1319	+ 1 54
1465	Rhône-Poul. T.P.	1550	1565	1565	+ 0 97
1255	St-Gobain T.P.	1292	1283	1283	− 0 70
1190	Thomson T.P.	1217	1210	1210	− 0 58
390	Accor	374 50	358	358	− 4 14
520	Air Liquide	513	506	500	− 2 52
1950	Alcatel	1880	1870	1880	....
1240	Als. Superm.	1439	1419	1419	− 1 39
220	A.L.S.P.I.	261	260 50	253	− 3 07
250	Alsthom ★	248 20	248 20	247 50	− 0 28
1850	Arjom. Prioux	1965	1940	1930	− 1 78
385	Arnaudet-Rey	405	390	395	− 2 47
890	Aux. Entrepr. ★	884	873	851	− 3 73
690	Av. Dassault ★	662	660	640	− 3 32
330	BAFIP	351 10	350	350	− 0 31
280	Bail-Equipem. ★	308	300	293 50	− 4 71
860	Bail Investiss.	890	890	890	....
220	B.N.P. C.I.	252	251	248	− 1 59
406	Cie Bancaire ★	438	438	429	− 2 05
290	Bazar H.-V.	309	308 90	307	− 0 65
360	Béghin-Say ★	378	377 90	373 90	− 1 08
670	Berger (Mal)	770	735	735	− 4 55
550	Bic ★	552	552	551	− 0 18
1000	B.I.S.	986	1015	981	− 0 51
2050	Bongrain S.A.	2010	1970	1970	− 1 99
900	Bouygues ★	879	865	860	− 2 16
48	B.P. France ★	57 50	56 50	63	+ 9 57
4050	B.S.N. ★	4090	4081	4125	+ 0 86
1610	Cap Gem. S. ★	1630	1640	1630	....
1210	Carnaud	1250	1250	1250	....
2320	Carrefour ★	2300	2295	2299	− 0 04
114	Casino	127	125	125	− 1 57
98	Casino A.D.P.	103	101 10	101 70	− 1 26
970	C.C.M.C.	940	941	941	+ 0 11
685	Cetelem	702	699	698	− 0 57
540	Cerus	501	485	485	− 3 19
1320	C.F.A.O. ★	1295	1275	1280	− 1 16
250	C.G.E.	243	240	238 10	− 2 02
845	C.G.I.P. ★	869	869	865	− 0 46
790	Chargeurs S.A. ★	818	812	815	− 0 37
825	Ciments franç. ★	894	880	885	− 1 04
450	Club Méditer. ★	432 90	430	421	− 2 75
160	Codetel ★	163 90	163	163	− 0 55
300	Cofimeg	300 50	300 50	302	+ 0 50
1830	Coles	1860	1775	1783	− 4 14
179	Compt. Entrepr.	182	187	182 10	+ 0 05
545	Compt. Mod. ★	553	580	557	+ 0 72
980	Créd. Foncier	930	920	924	− 0 65
370	Crédit F. Imm. ★	418	402	398 50	− 4 67
104	C.C.F.	114	112	113	− 0 88
515	Créd. Lyon. (CI)	582	581	580	− 0 35
795	Crédit Nat. ★	870	867	832	− 4 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
182	Crouzet ★	190	193 40	181 10	− 4 68
1900	Damart S.A.	1832	1841	1835	+ 0 16
305	Darty ★	330 50	328	333 60	+ 0 91
250	Darty (DP)	246 20	245 60	253	+ 2 76
1470	De Dietrich	1550	1520	1480	− 4 52
192	Dév. R.N.-P.d.C. (Li)	210	210	210	....
520	D.M.C.	490	480	487	− 0 61
315	Drouot Assur.	310	305	301	− 2 90
1700	Docks France ★	1690	1680	1680	− 0 59
515	Dumez ★	577	570	565	− 2 08
1020	Eaux (Gén.)	1072	1080	1059	− 1 21
1020	Ecco ★	999	985	993	− 0 60
700	Electrofinanc. ★	714	707	710	− 0 56
255	Elf-Aquitaine	260 10	257	261	+ 0 35
225	— (certific.)	235	230	231	− 1 70
600	Epeda-B-Faure	611	613	614	+ 0 49
2500	Essilor	2360	2340	2302	− 2 46
1580	Essilor Int. (DP)	1516	1500	1526	+ 0 66
280	Esso S.A.F. ★	291	290	287	− 1 37
1330	Eurafrance	1315	1310	1263	− 3 95
910	Eurocom ★	885	885	885	....
2470	Euromarché	2570	2595	2400	− 6 61
445	Europe n° 1 ★	430	420	430	....
27	Eurotunnel ★	29	29 15	30 15	+ 3 97
855	Exor ★	850	858	839	− 1 29
695	Facom	670	678	657	− 1 94
960	Fichet-Bauche	972	950	950	− 2 26
215	Fonciale	215 50	214 60	215 90	+ 0 19
100	Fives-Lille ★	101 50	100	95	− 6 40
1070	Fromageries Bel	1031	1095	1050	+ 1 84
785	Gal. Lafayette ★	911	915	870	− 4 50
260	Gascogne	279	270	270	− 3 23
1190	Gaz et Eaux	1240	1259	1219	− 1 69
325	Géophysique ★	368	370	360	− 2 17
505	Guilland	511	510	510	− 0 20
420	GTM-Entrepose	509	509	481	− 5 50
520	Guyenne-Gas. ★	539	539	520	− 3 53
1740	Hachette ★	1840	1849	1815	− 1 36
545	Havas ★	540	530	534	− 1 11
440	Hénin (La)	473	470	448	− 5 29
1110	Hutchinson ★	1189	1180	1157	− 2 69
....	Imétal	149 80	148 10	148	− 1 20
300	Imm. Plaine-M.	300 10	....	....	....
1100	Ingénico	1044	1060	1065	+ 2 01
3300	Inst. Mérieux	3420	3410	3301	− 3 48
540	Intertail ★	521	519	529	+ 1 54
900	Intertechnique	992	987	951	− 4 13
705	J. Lefebvre	721	720	710	− 1 53
1000	Lab. Bellon	1180	1162	1145	− 2 97
1190	Lafarge-Coppée	1206	1206	1195	− 0 90
1340	Lebon ★	1375	1380	1359	− 1 16
2550	Legrand ★	2389	2399	2455	+ 2 76
1940	Legrand (DP) ★	1917	1920	1900	− 0 89
590	Leroy-Somer ★	607	599	595	− 1 98

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1830	Lesieur	1726	1722	1722	− 0 23
745	Locabail Immob.	740	750	745	+ 0 68
375	Locafrance ★	445 10	455	455	+ 2 22
905	Locindus	905	935	914	+ 0 99
230	Luchaire	315	293 20	275	− 12 70
1840	L.V.M.H. ★	1820	1801	1799	− 1 15
1290	Lyonn. Eaux ★	1283	1280	1277	− 0 47
48	Mais. Phénix	54 05	50	49 50	− 8 42
335	Majorette (Ly)	354	345	345	− 2 54
255	Mar. Wendel ★	270 50	275	259 50	− 4 07
3450	Martell	3450	....	....	....
139	Matra	149 80	146 90	146 50	− 2 20
1780	Merlin-Gerin ★	1770	1790	1735	− 1 98
181	Michelin	182	182 50	177 90	− 2 24
1478	Midi (Cie)	1415	1409	1310	− 7 41
185	Midland Bk SA ★	197 50	203	201	+ 1 77
456	Min. Salsig. (Ms)	458	455	455	− 0 65
32	M.M. Penarroya	34 50	34 10	33 40	− 3 19
56	Moulinex	56 20	54 50	54	− 3 91
896	Navig. Mixtes	890	860	860	− 3 37
101	Nord-Est ★	105 80	106	101	− 4 54
320	Nordon (Ny)	336	335	335	− 0 30
345	Nouvelles Gal.	379	370	366	− 3 43
705	Occid. (Gén.) ★	723	719	684	− 5 39
990	Omn.F.Paris	966	971	971	+ 0 52
195	Olida-Caby	188 50	188	190	+ 0 80
....	Opfi-Paribas	297	298	298	+ 0 34
2740	Oréal (L')	2950	2950	2935	− 0 51
290	Paribas	303	303	298 50	− 1 48
385	Paris-Réesc. ★	373	372	369 60	− 0 91
895	Pechelbronn ★	875	870	865	− 1 14
270	Penhoet	325	321	320	− 1 54
....	Pernod-Ricard ★	759	741	758	− 0 13
920	Peugeot S.A.	941	945	935	− 0 63
425	Poliet	420	405	404	− 3 81
705	P.M. Labinal	675	630	625	− 7 41
2530	Presses Cité ★	2710	2710	2651	− 2 18
1130	Préfabail Sic.	1129	1129	1139	+ 0 89
580	Primagaz	619	598	615	− 0 65
405	Printemps ★	445	446	431	− 3 15
1150	Promodès	1400	1420	1375	− 1 79
890	Radiotechn.	892	857	858	− 3 81
....	Raff. Dist. Total	86 90	87	86 50	− 0 46
2300	Redoute (La) ★	2210	2200	2180	− 1 36
270	Rober financière	330	326	326	− 1 21
880	Roussel-Uclaf	855	849	869	+ 1 64
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3560	R. Impériale (Ly)	3510	3520	3520	+ 0 28
150	Sade	169	169	169	....
1460	Sagem ★	1499	1499	1488	− 0 73
425	Saint-Gobain	429 80	427 50	424	− 1 34
1050	St-Louis	1060	1000	1035	− 2 36
960	Salomon	995	980	980	− 1 51
510	Salvepar	625	615	615	− 1 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
500	Sanofi ★	577	570	569	− 1 39
470	S.A.T. ★	517	517	503	− 2 71
38	Saulin.-Chât. (H)	35 40	35	34 85	− 1 55
950	Saupiquet (Na)	1089	1075	1075	+ 0 56
280	Schneider ★	290	289	298 50	+ 2 93
39	S.C.O.A.	42 20	41 60	41 50	− 1 66
625	S.C.R.E.G.	571	570	570	− 0 18
685	Seb ★	649	645	647	− 0 31
410	Sefimeg ★	415	415	411	− 0 96
1340	S.F.I.M.	1581	1571	1600	+ 1 20
29	S.G.E.	34 90	34 40	32 50	− 6 88
420	Signaux ★	508	490	480	− 5 51
750	Silic	760	750	735	− 3 29
530	Simco-U.P.H. ★	525	529	528	+ 0 57
315	Simnor (Li)	311	311	311	....
740	Skis Rossignol	816	830	795	− 2 45
705	Simioco	720	710	718	− 0 28
275	Société Générale	323	320	320	− 0 93
170	Sodecco	180	179	179	− 0 56
169	Sodero (Na)	170	180	180	+ 5 88
2000	Sodexho ★	2136	2135	2135	....
92	Sogenal (Ny)	115	111 50	111 50	− 3 04
260	Sogerap	268 90	276	270	+ 0 41
2130	Sommer-Allib. ★	2020	2010	2002	− 0 89
620	Source Perrier	604	599	590	− 2 32
840	Sovac ★	714	725	699	− 2 10
335	Spie-Batignol.	367	341	340 50	− 7 22
410	Strafor ★	462 50	457	440	− 4 86
260	Suez	267	267	259	− 2 99
345	Synthelabo ★	360	360	360	....
610	Talcs Luzenac	710	684	684	− 3 66
3735	Tél. Elect.	5505	....	....	....
166	Thomson-C.S.F.	168	166	165	− 1 78
330	Total (CFP) ★	350	348	346	− 1 14
71	— (certific.)	72	73 50	72	....
1150	T.R.T. ★	1130	1130	1066	− 5 66
375	U.F.B.	425	440	425	....
725	U.I.C. ★	843	830	814	− 3 44
625	U.I.F. ★	550	540	555	+ 0 91
850	U.I.S.	861	874	861	....
160	U.C.B. ★	203	200	189 10	− 6 85
725	Unibail	730	725	731	+ 0 14
380	Valéo	370	363	363	− 1 89
45	Vallourec	59 50	58	58 05	− 2 44
310	Vie Banque	328	325	316	− 3 66
620	Elf-Gabon	645	601	600	− 6 98
103	Amax Inc.	101 50	100 50	100 50	− 0 99
143	Amer. Express	149	150	149 50	+ 0 34
170	Amer. Teleph.	169	166	166	− 1 78
94	Anglo Amer. C.	91	91 40	91 40	+ 0 44
490	Amgold	485	496	496	+ 2 27
800	BASF (Akt)	845	840	840	− 0 59
865	Bayer	895	888	888	− 0 78
100	Buffelsfont.	99 80	102	101 80	+ 2

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
133	Chase Manh.	142 80	143 10	144	+ 0 84
50	De Beers	52 45	53 20	53 20	+ 1 43
1400	Deutsche Bank	1465	1465	1465	....
790	Dresdner Bank	834	824	824	− 1 20
69	Driefontein Ctd	64 80	64 80	64 80	....
490	Du Pont-Nem.	504	504	504	....
240	Eastman Kodak	249 50	248 20	248 20	− 0 12
33	East Rand	30 80	30 95	30 90	+ 0 32
210	Electrolux	218 60	217 20	217 20	− 0 59
189	Ericsson	188	188	187 80	− 0 11
245	Exxon Corp.	250	249	249	− 0 40
250	Ford Motors	261	258	258	− 1 15
65	Freegold	62	61 50	61 40	− 0 97
89	Gencor	87 50	87 50	87 50	....
250	Gén. Electr.	259	257	257	− 0 77
780	Gén. Belgique	1201	1201	1270	+ 5 75
400	Gen. Motors	416 50	416 80	416 80	+ 0 07
84	Goldfields	80 10	83	83 70	+ 4 49
45	Gd Metropolitain	47 70	48 90	48 90	+ 2 52
52	Harmony	49	49 90	48 90	− 0 20
56	Hitachi	58 35	60 10	59 90	+ 2 66
765	Hoechst Akt.	864	860	834	− 3 47
107	Imp. Chemical	112 50	114	113 50	+ 0 89
655	IBM	675	672	675	....
270	ITT	280	282	282	+ 0 71
189	Ito-Yokado	189 50	188 50	188	− 0 79
102	Matsushita	103 50	108	107 50	+ 3 86
910	Merck	948	948	947	− 0 11
340	Minnesota M.	344	348	347 50	+ 1 02
260	Mobil Corp.	251	253	253	+ 0 80
210	Morgan J.P.	218 50	214	214	− 2 06
35020	Nestlé	35480	35400	35400	− 0 23
155	Norsk Hydro	157 20	157 50	157 50	+ 0 19
164	Olivetti	152	155	156	+ 2 63
1780	Petrofina	1730	1740	1740	+ 0 58
520	Philip Morris	540	546	550	+ 1 85
85	Philips	79 60	81 60	81 60	+ 2 51
69	Placer Dome	66 50	67 80	67 80	+ 1 95
345	Quilmès	355	360	359	+ 1 13
456	Randfontein	449	438	445	− 0 89
855	Royal Dutch	650	645	644	− 0 92
34	Rio Tinto Zinc	35 20	35 50	35 60	+ 1 14
52	St Helena Co	51	50 20	50	− 1 96
200	Schlumberger	197 70	194	194	− 1 87
104	Shell transp.	102 20	102 30	102 50	+ 0 29
1260	Siemens A.G.	1315	1284	1295	− 1 52
215	Sony	218 30	220 20	221	+ 1 24
200	T.D.K.	200	201 20	201 20	+ 0 60
34	Toshiba Corp.	34 10	34 10	33 90	− 0 59
335	Unilever	341	345 50	344	+ 0 88
220	Unit. Techn.	234	231 50	231 50	− 1 07
550	Vaal Reefs	508	518	518	+ 1 97
295	Volvo	300	305	305	+ 1 67
225	West Deep	206	213 20	213 20	+ 3 50
325	Xerox Corp.	332 50	339 50	343	+ 3 16
1 35	Zambia Corp.	1 36	1 35	1 35	− 0 74

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128 40	6 852
8,80 % 78/93	101 25	8 292
10,80 % 79/94	104 07	5 341
13,25 % 80/90	104 65	9 919
13,80 % 81/89	104 86	1 810
16,20 % 82/90	113 27	2 213
16 % juin 82	116 32	11 716
14,60 % fév. 83	115 66	0 439
13,40 % déc. 83	119 10	2 673
12,20 % oct. 84	112 66	4 800
11 % fév. 85	113	0 331
10,26 % mars 86	106 32	10 008
ORT 12,75 % 83	1865	..
OAT 10 % 2000	106 10	7 678
OAT 9,90 % 1997	107 31	2 191
OAT 9,80 % 1996	104 30	0 884
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 36	1 708
CNB Paribas	102 35	1 708
CNB Suez	102 35	1 708
CNI janv. 82	102 38	1 708
PTT 11,20% 85	109 50	2 727
CFF 10,30% 88	....	..
CNE 11,50% 85	108 80	7 748
CNT 9% 86	98 35	7 325
CRH 10,90% déc. 85	107 50	1 715
Métrologie I. 6% 6/7	75 50	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Stá Fin.)	1500	....
A.G.F. (St Cent.)	620	605
Applic. Hydraul.	671	680
Arbel	345	345
Astorg	201	193 o
Avenir Publicité	529	528
Bain C. Monaco	180	180
Banque Hypoth. Eur.	369	372
Béghin-Say (C.I.)	315	306
B.G.I.	510	....
Blanzy-Ouest	595	597
B.N.P. Intercontin.	234	233
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	780	790
B.T.P.	130	127 50
Cafl	640	650
Cambodge	701	680
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	....
C.A.M.E.	139	133 40
Campenon Bern.	200	199
Carbone-Lorraine	470	465
C.E.G.Frig.	536	536
Centen. Blanzy	1739	1789
Cerabati (Ny)	205	210

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cambat	134	128
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	149	148 90
C.I.C. (Franc. de)	190	190
C.I. Maritime	755	737
Cissan (B)	585	587
Citram	383 70	....
Cofradel (Ly)	1015	1030
Cogifi	352	355
Comiphos	350	384 d
Cie Industrielle	2850	....
Comp. Lyon-Alem.	257	250
Concorde (La)	801	801
C.M.P.	18 90	....
C.N.C.A. (T.P.)	....	....
Créd. Gén. Ind.	553	543
Cr. Universel (Cie)	545	545
Créditel	137	137
Darblay S.A.	410 80	444 d
Delalande S.A.	1100	1100
Delmas-Vielj. (Fin.)	1552	1556
Didot-Bottin	870	835 o
Eaux Bass. Vichy	923	960 d
Eaux Vittel	2030	2030
E.C.I.A.	858	848
Economats Centre	315	327 60
Electro-Banque	280	286
El-Antargaz	518	520
E.L.M. Leblanc	620	595 o
Emili-Bretagne	235	225
Entrepôts Paris	460	....
Epargne (B)	2700	2832
Europ. Accumul.	40	38 40
Europe Soufre Indust.	80	83 20 d
Eternit	1600	1600
Finalens	181	180
FIPP	144 70	232 d
Fracs	443 50	461 20
Foncière (Cie)	450	432
Fonc. Lyonnaise	511	510
Foncina	420	432
Forinter	1080	1080
Fougerolle	232 30	240
France I.A.R.D.	308 80	319 80 d
France (La)	5440	5550
From. Paul Renard	518	528
GAN	858	850
Gaumont	340	342
Gévelot	505	490
Gr. Fin. Constr.	431	442
Gds Moul. Paris	272	269
Groupe Victoire	433	430
G. Transp. Ind.	442	436
Immindo S.A.	402 10	395 o
Imminvest	256	....
Immobail	390	392
Immobanque	709	700
Immob. Marseille	7350	7500
Immofice	449	449
Invest. (Sté Cent.)	800	789
Jaeger	101 30	97 25
Lafitte-Bail	438	435
Lambert Frères	183	189 10
Lille-Bonnières	600	576 o
Loca-Expansion	279	281
Locafinancière	341	340

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	763	760
Louvre (Sté)	1240	1240
Lucia	919	882 o
Machines Bull	75	78 d
Magasins Uniprix	157	155
Magnant S.A.	125	....
Maritimes Part.	248	245
Métal Déployé	418	426 40
Mors	64	....
Navig. (Nat. de)	45 50	45 50
OPB Paribas	195 50	196
Optorg	201 60	193
Oréal (L') C.I.	1740	....
Origny-Desvroise	946	945
Palais Nouveauté	470	465
Parfinance	166	166
Paribas-CIP	264	264
Paris France	182	183
Paris-Orléans	240	240
Part-Ledes	289	....
Patern. Risq. Div.	1200	....
Pathé-Cinéma	384	356
Pechiney (cert. inv.)	244	235
Piles Wonder	770	774
Piper-Heidsieck	1058	859
P.L.M.	97 60	101 50
Poclain	14 45	16
Porcher	344 60	330 60
Promodès	973	938
Providence S.A.	1250	1254
Publicis	1980	1970
Rhône-Poul. (c. inv.)	304	303 50
Ricqlès-Zan	158	215 d
Rochefortaise S.A.	502	543
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	639	620
Rondière	205	195
Rougier et Fils	87	76 10 d
Sacer	505	....
SAFAA	260	....
Safic-Alcan	798	798
SAFT	1255	1255
Saga	184	184
St-Gobain C.I.	522	501
Salins du Midi	530	530
Santa-Fé	130	133
Satam	72 50	70 10
Savoisienne (M)	190	....
SCAC	429	434
Semelle Maubeuge	324	325
S.E.P. (M)	150	150
Sici	190	190
Siconal	303	301
Sinvim	270 40	259 50 o
Siph (Plant. Hévéas)	364 50	365
Sté Générale-CIP	252	245
Sofal financière	1800	1750
Sofical	855	855
Sofio	500	500
Soficomi	725	720
S.O.F.I.P. (M)	124	....
Sofragi	783	781
Soudure Autog.	320 50	315
Sovabail	625	625
S.P.I.	536	529
Suez (Fin. de)-CIP	161 50	161
Stemi	781	780
Taittinger	1580	1580

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tastet-Acquitaine	295	....
Tour Eiffel	361	350
Ufiner S.M.D.	535	513
U.A.P.	324	311
U.T.A.	1000	989
Veuve Clicquot	3090	3100
Vicat	1190	1200
Viniprix	1120	1100
Vinax	119	....
Waterman S.A.	655	670
Brass. du Maroc	144 10	150

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	720	790
Akzo	297	....
Alcan Alum.	150 10	160
Algemeine Bank	117	118
American Brands	246	258
Am. Petrofina	342	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	121	117
Banco de Santander	281	280 50
Bco Pop Espanol	410	412 10
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	....	....
B. Régl. Internat.	47890	48100
Br. Lambert	456	455
Canadian-Pacific	105 50	100
CIR	24	23
Commerzbank	745	735
Dart. and Kraft	315	329
De Beers (port.)	50 30	....
Dow Chemical	489	480
Gén. Belgique	1201	1270
Gevaert	1031	1134 d
Glaxo	104	105
Goodyear	325	....
Grace and Co	160	....
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	380	380
I. C. Industries	213	201
Johannesburg	730	620 o
Kubota	26 80	27 20
Laonia	....	....
Midland Bank Plc	43	40
Mineral-Ressourc.	62 50	57 50
Nixdorf	1814	1903
Noranda	98 40	100
Olivetti	25	24 10
Pakhoed Holding	215	215
Pfizer Inc.	309	310
Procter Gamble	470	470 10
Ricoh Cy Ltd	51 90	53
Rolinco	249	248
Robeco	277	270 50
Rodamco	447 50	460
Saipem	9 90	10
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	216	211
Steel Cy of Can.	107	100
Squibb	374	373
Tenneco	240	....
Thorn EMI	55 80	....
Toray indust. inc	35 80	35 60
Vieille Montagne	982	....
Wagons-Lits	730	756
West Rand	13	12 90

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	228 d
Calciphos	160	169
C.E.M.	....	....
Cochery	172	....
Cogenhor	132	142 50
C. Occid. Forestière	185	....
Coparex	337	336
Dubois Inv. (Casto.)	620	610
Gachot	85	80
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	13	....
Nicolas	850	840
Révillon	330	....
Rorento N.V.	170	170
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	330	....
Sté Lecteurs du Monde	708	700
Ulinex	380	....
Union Brasseries	125	....

SICAV (sélection) — 2/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	729 51	711 72
Actilion	193 33	188 16
Actions France	407 37	392 65
Action Invest.	339 09	323 71
Actions sélectionnées	522 35	509 47
Aedificandi	598 50	576 87
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1019 70	984 83
A.G.F. 5000	507 03	494 66
A.G.F. ECU	1094 06	1083 23
A.G.F. Interfonds	429 48	419
A.G.F. Invest	99 12	96 70
A.G.F. OBLIG.	1114 05	1108 51
A.G.F. Sécurité	10596 87	10596 87
Agfimo	574 58	560 57
Altefi	224 97	216 84
A.L.T.O.	195 40	188 34
Amsel-Gan	4841 59	4717 51
America-Valor	677 58	646 96
Amplitude	491 81	477 49
Arbitrages court terme	5317 31	5306 69 ◆
Argonautes	348 58	337 61
Associc	1122 40	1122 40
Aurecic	1378 09	1337 95
Axa Europe	116 74	111 45
Axa Investissements	100 97	96 39
Bred Associations	2533 86	2526 28
Bred International	80 52	78 94
Capital Plus	1785 59	1785 59
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterastraits	104 91	101 85
Convertimmo	336 70	322 79
Cortal court terme	1300 13	1300 13
Cortal Intérêt trim.	1059 53	1039 28
Cortexa	858 10	817 28
Credister	483 81	469 72
Drouot-France	562 08	536 59
Drouot-Investiss.	888 42	848 13
Drouot-Sécurité	249 48	238 17
Drouot-Sélection	140 02	133 67
Ecucic	1137	1120 20
Ecureuil Privatisations	322 84	313 44
Energie	227 50	217 18
Eparcic	2889 46	2886 57
Eparcourt Sicav	4252 82	4242 01
Epargne Associations	25453 75	25415 63
Epargne-Capital	7813 88	7798 32
Epargne-Croiss.	1378 58	1341 68
Epargne-Industr.	87 46	84 40 ◆
Epargne-Inter	586 69	570 99
Epargne J	52103 41	52103 41
Epargne Long-Terme	171 23	166 65 ◆
Epargne Première	12286 56	12286 56
Epargne-Oblig.	200	194 65
Epargne-Ouest	1087 22	1067 22
Epargne-Unie	1129 07	1077 87
Epargne-Valeur	401 01	390 28
Eparoblig	1259 23	1256 72
Epsilon	1051 43	1041 02
Eurinvest Croissance	1097 32	1047 56
Eurinvest Rendement	1100 41	1050 51
Eurocic	8806 71	8775 08
Euro-Croissance	519 40	504 27 ◆
Eurodyn	950 42	919 17
Euro-Gan	4155 72	3967 27
Exofina Orient Sicav	530 50	515 05
Finord Placement	63485 70	63295 81
Finord Valorisation	13805 84	13635 14
Fonsicav (div. par 10)	11181 89	11181 89
Foncival	241 77	230 81
France-Gan	5186 12	4950 95
France-Garantie	291 71	291 13
France-Investiss.	385 23	367 76
France-Net	128 15	128 88
France-Obligations	453 02	448 53
Francic	340 31	330 40
Francic Pierre	93 18	90 45
Francic Régions	940 64	913 24

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1382 98	1382 98
Fructi-Epargne	261 03	254 66
Fructicapi	315 85	311 18
Fructicourt	108231 11	108231 11
Fructidor	243 31	239 71
Fructifrance	875 54	859 06
Fructimmo	237 10	231 32
Fructivar	86047 06	84834 97
Fructi ECU	582 33	573 72
Fructi-Première	11588 62	11417 36
Futuroblig	1106 12	1089 75
Gestilion	60041 75	59892 02
Gestion Sécuricourt	10880 79	10872 07
Gestion Associations	143 77	140 61
Gestion Mobilière	600 53	573 30
Haussmann Associat.	1262 18	1262 18
Haussmann court terme	1239 94	1239 94
Haussmann Epargne	1456 92	1456 92
Haussmann Europe	1994 60	1922 51
Haussmann France	828 42	798 55
Haussmann Oblicroiss.	1350 74	1289 49
Haussmann Obligation	1487 68	1433 91
Horizon	1058 31	1027 49
Interoblig.	12119 89	11853 74
Intersélect France	388 28	375 03
Intervaleurs Indust.	521 01	497 38
Invest. net	14525 30	14498 31
Invest. Obligataire	17934 32	17898 52
Japacic	174 06	168 99 ◆
Jeune épargne	236 85	233 45
Laffitte-Amérique	238 87	228 04
Laffitte Europe	232 38	221 84
Laffitte-Expansion	249 09	237 79
Laffitte-France	277 85	265 06
Laffitte-Immobilière	222 28	212 20
Laffitte-Japon	355 90	338 78
Laffitte-Oblig.	145 17	138 59
Laffitte-Rend.	212 83	203 18
Laffitte-Tokyo	353 31	337 29
Lion-Associations	11129 76	11129 76
Lion court terme	113488 68	113488 68
Lion-Institutionnels	22499 83	22443 72
Lionplus	754 21	746 74
Livret Bourse Investis.	404 48	392 68
Livret portefeuille	802 82	585 07
Méditerranée	148 61	141 87
Mimonex	28565 10	28565 10
Mondiale Investissem.	404 55	386 21
Monecic	5771 82	5771 82
Monedco	53026 98	53026 98
Moné J.	53648 63	53648 63
Mutuelle Unie Sél.	138 40	132 12
Natio.-Assoc.	8491 06	8478 10
Natio.-Epargne	14140 82	14000 81
Natio.-Court terme	206922	206922
Natio.-Immobilier	919 99	895 37
Natio.-Inter.	1206 49	1176 15
Natio.-Obligations	532 01	517 77
Natio.-Patrimoine	1267 85	1233 92
Natio.-Placements	83324 74	83324 74
Natio.-Revenu	1048 68	1038 30
Natio.-Sécurité	11157 98	11157 98
Natio.-Valeurs	619 85	603 25
Nippon-Gan	5243 43	5005 66
Nord-Sud Dévelop.	1229 73	1227 28
Normat IF	12708 68	12459 49
Oblicic Régions	1085 96	1069 93
Obligations Convert.	391 41	373 68
Oblilion	1073 35	1062 72
Optimavalor	177 41	173 08
Orvalor	5054 52	5054 52
Paramérique	542 84	518 22
Paraurope	731 36	698 20
Paribas Croissance	552 11	528 60
Paribas Epargne	16184 31	16152 01
Paribas France	82 20	79 81
Paribas Opportunités	99 87	96 96

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	488 32	478
Paribas Revenu	95 16	94 22
Parnasse-Valor	1062 07	1061 01
Patrimoine-Retraite	1892 06	1658 88
Parvalor	541 99	526 20
Phénix Placements	259 96	258 67
Pierre Investiss.	658 83	627 05
Placements A	838 74	838 74
Placement crt-terme	74457 96	74457 96
Placements J	57236 03	57236 03
Placement Premier	56323 78	56323 78
Placements Rendement	10908 46	10908 46
Placements Sécurité	108900 42	108900 42
Plénitude	105 40	102 58
Première Obligations	10813 68	10891 88
Prévoyance Ecureuil	104 67	101 87
Priv'Association	21688 59	21688 59
Province Investiss.	425 52	406 22
Quartz	109 65	106 95
Rentacic	161 93	159 54
Revenus Trimestriels	5550 44	5495 49
Revenu Vert	1164 31	1163 15
Rivoli Plus	1114 04	1063 52
St-Honoré Assoc.	13750 73	13682 32
St-Honoré Bio-aliment.	712 04	679 75
St-Honoré Pacifique	503 16	480 34
St-Honoré P.M.E.	413 89	395 12
St-Honoré Réel	11732 11	11685 37
St-Honoré Rendement	12007 86	11947 92
St-Honoré Services	448 25	431 31
St-Honoré Technol.	694 29	662 81
St-Honoré Valor	12507 20	12407 94
Sécuricic	11346 24	11334 91
Sécuri Taux	10339 92	10339 92
Sélection Croissance	477 30	463 40
Sicasden (Casden BP)	725 91	715 18
Sicav-Associations	1450 75	1448 58
S.F.I. fr. et étr.	582 48	565 61
Sicav 5000	316 38	307 91
S.I. Est	1215 61	1160 39
Silvafrance	485 38	472 37
Silvam	390 85	390 39
Silvarente	213 60	211 49
Sinistar	402 31	391 54
S.N.I.	1119 34	1086 74
Sogepargne	354 51	341 70
Sogevar	968 37	924 46
Sogister	1259 24	1202 14
Soleil Investissement	465 93	444 80
Stratégie Actions	995 14	947 25
Stratégie Rendement	1094 58	1080 13
Technocic	1066	1034 95
Techno-Gan	5742 59	5482 19
Trilion	5358 59	5305 53
U.A.P. Investiss.	383	369 16
Uni-Associations	110 46	110 45
Unifrance	425	405 73
Unifoncier	1134 58	1083 13
Uni-Garantie	1305 40	1279 78
Unigestion	820 11	782 92
Uni-Régions	2426 28	2338 58
Unirente	2291 22	2215 88
Univar	179 72	179 72
Univers-Actions	998 38	965 55
Univers-Obligations	1536 19	1484 71
Valorem	472 05	460 54
Valorg	1537 70	1536 16
Valnel	82733 46	82692 13

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

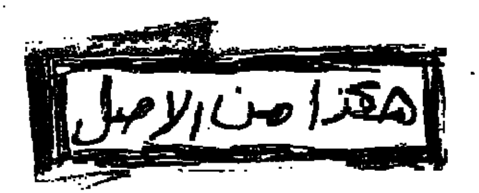
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/3	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 719	5 719	5 510	5 910
ECU	6 984	6 992	....	....
Allemagne (100 DM)	338 530	338 450	328	347
Belgique (100 F)	16 197	16 195	15 650	16 600
Pays Bas (100 fl.)	301 590	301 530	290	310
Danemark (100 krd)	88 680	88 600	84	91
Norvège (100 k)	90 180	89 840	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 136	10 138	9 800	10 550
Grèce (100 drachmes)	4 224	4 225	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 593	4 594	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	410 350	409 750	397	417
Suède (100 krs)	95 530	95 380	92	98
Autriche (100 sch)	48 215	48 220	46 700	49 700
Espagne (100 pes.)	5 027	5 038	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 135	4 132	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 543	4 554	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 453	4 436	4 310	4 510

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/3
Or fin (kilo en barre)	79200	79500
Or fin (en lingot)	79500	79650
Pièce française (20 fr)	520	520
Pièce française (10 fr)	360	.....
Pièce suisse (20 fr)	539	537
Pièce latine (20 fr)	459	460
Souverain	587	590
Pièce de 20 dollars	2995	3025
Pièce de 10 dollars	1520	1520
Pièce de 5 dollars	875	.....
Pièce de 50 pesos	3080	3135
Pièce de 10 florins	475	479
Or Londres	428 15	431 55
Or Zurich	429 60	428 50
Or Hongkong	431 15	431 85
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu



Le Monde

En marge de l'affaire des écoutes du CSM

Un ancien gendarme interpellé en Corse

M. Fabien Caldironi, l'un des trois « plombiers » de l'affaire des écoutes du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), a été interpellé, le mardi soir 1er mars, à Bastia, par la police judiciaire.

Le jeudi matin 3 mars, il était toujours en garde à vue, dans le cadre d'une enquête préliminaire demandée par le parquet de Bastia. Les policiers l'interrogeraient sur la disparition d'un scellé contenant 300 grammes d'héroïne, alors qu'il était en poste à la brigade de recherche de gendarmerie de Bastia.

Tout comme Robert Montoya – chef de l'équipe des « plombiers », – M. Caldironi a quitté la gendarmerie en 1986, avant de se reconvertir dans la sécurité et le gardiennage privés. Auparavant, ils avaient tous deux, sur commission rogatoire du juge d'instruction Frédéric Nguyen, enquêté sur un trafic de stupéfiants, en tentant d'infiltrer un réseau ayant des ramifications au Proche-Orient. Dans les unités de police ou de gendarmerie chargées de lutter contre la drogue, le détournement de doses de stupéfiants pour « *tenir* » ou « *appâter* » les informateurs est une pratique répandue.

L'interpellation de M. Montoya, qui, si l'accusation de vol d'un scellé était retenue contre lui, pourrait être déféré au parquet, semble un nouvel épisode de la lutte sourde entre gendarmes et policiers *(lire page 11)*. Des gendarmes avaient, de même, tenté d'accuser le commissaire Yves Jobic après la découverte dans son bureau de diverses doses de stupéfiants.

AUTRICHE

Des intellectuels déposent une plainte contre M. Waldheim

Trois cents intellectuels autrichiens ont décidé, le mercredi 2 mars, de déposer une plainte contre M. Kurt Waldheim. Ils demandent au ministère public d'examiner si le président est passible de poursuites judiciaires « *pour meurtre ou participation à meurtre* ».

Ils se fondent sur le rapport de la commission internationale d'historiens, et une « *série d'autres informations et documents* » publiés dans la presse « *qui confirment* », selon eux, « *le soupçon que M. Waldheim a été coresponsable de meurtre, dans plusieurs cas, dans l'Etat nazi* ». Ils demandent à la justice autrichienne de retrouver les victimes survivantes des crimes nazis et d'« *attirer leur attention sur le fait qu'elles ont le droit de participer à la procédure judiciaire contre M. Waldheim* ».

Par ailleurs, à Londres, le chef d'un commando britannique, qui a combattu dans les Balkans en 1944, a fait savoir au ministre britannique de la défense qu'un de ses hommes, « Bunny » Warren avait été exécuté à Salonique, en Grèce, à l'époque où le lieutenant Kurt Waldheim était en poste dans cette ville. – *(AFP, AP.)*

AFGHANISTAN

Les conditions de détention du photographe Alain Guillo se sont améliorées

Le sort du journaliste-photographe français Alain Guillo s'est récemment amélioré, avons-nous appris à Paris le jeudi 3 mars. Après avoir été détenu dans une cellule minuscule, sans électricité et mal chauffée, il a été transféré dans une autre cellule, plus grande, qu'il partage avec trois personnes.

D'autre part, pour la première fois depuis le 25 janvier, il a été autorisé à rencontrer le chargé d'affaires français à Kaboul. M. Lambert lui a remis des vivres, des médicaments et des vêtements chauds. Selon M. Lambert, cité par un porte-parole du Quai d'Orsay, sa nourriture « *paraît suffisante* » désormais et il est « *en meilleure forme physique* ». « *Cela ne nous empêche pas*, a poursuivi le porte-parole, *de poursuivre nos efforts constants et renouvelés pour obtenir sa libération.* »

Dans un rapport soumis à M. Balladur

La commission Aicardi propose de créer un livret d'épargne succession

Un remodelage profond et progressif de la fiscalité du patrimoine s'impose en vue, notamment, de la simplifier et de l'adapter au marché *unique européen de 1993 : tel est le* diagnostic formulé par la commission Aicardi (1) dans le rapport qu'elle vient de remettre à M. Balladur. Par son poids et sa complexité la fiscalité actuelle place la France dans une situation défavorable par rapport à ses concurrents européens, estime le rapport.

La commission Aicardi propose notamment une réforme des droits de succession comportant une modification des taux et la création d'un « livret d'épargne succession » permettant aux héritiers et aux successibles en général d'acquitter une partie des droits du vivant du testateur ; une simplification et un allégement des droits d'enregistrement, notamment ceux qui pèsent sur les entreprises ; un allégement de l'impôt frappant les opérations boursières ; une simplification et une harmonisation des taux de droits de mutation applicables aux acquisitions d'immeubles.

La commission estime, en revanche, qu'il n'est pas nécessaire de supprimer immédiatement l'un quelconque des impôts existants et qu'il serait inopportun d'en établir de nouveaux, notamment sous la forme d'un impôt général. Selon elle, l'impôt sur les grandes fortunes a été « *techniquement inadapté, économiquement nocif,et il n'a pas pleinement rempli son objectif social* ». Etablir un impôt général de remplacement à taux plus faible serait, selon elle, injustifié. La superposition des impôts divers frappant le patrimoine « *contribue à leur lourdeur et à leur complexité* ».

En outre, le prélèvement sur le produit intérieur brut représenté par ces impositions est double de ce qu'il est en RFA. Enfin, les difficultés prévisibles d'évaluation ainsi « *que les demandes inévitables d'abattement et d'exonération conduiraient nécessairement à retrouver les défauts de l'impôt supprimé pour un résultat financier très limité* ».

(1) M. Aicardi, qui est membre du Conseil économique et social, avait déjà présidé une commission sur l'amélioration des rapports entre les citoyens et les administrations fiscales et douanières.

A Ablon (Calvados)

Accident dans une fabrique d'explosifs

Cinq morts, quatre blessés

Cinq personnes ont été tuées dans une explosion, le jeudi 3 mars vers 9 heures, à l'usine Nobel PRB Explosifs à Ablon, près de Honfleur (Calvados). Il semble que ce soit au cours de la réparation d'une machine récemment livrée à l'entreprise que l'explosion a eu lieu, entraînant la mort du directeur, d'un sous-directeur, un d'ingénieur, d'un chef de travaux et d'un ouvrier.

Les services de secours – pompiers, protection civile, SAMU – ont, dans la matinée, pu dégager vivantes quatre personnes, qui ont été hospitalisées.

Deux accidents avaient déjà eu lieu à Ablon : le 12 mars 1985, plusieurs centaines de kilos de nitroglycérine avaient explosé dans un atelier spécialisé. Trois ouvriers avaient été tués. Le 5 mars 1987, une nouvelle explosion se produisait dans une réserve contenant 1,2 tonne de nitroglycérine qui avait été littéralement pulvérisée, mais il n'y avait pas eu de victimes, aucun ouvrier ne se trouvant dans ces locaux au moment de l'accident, qui avait entraîné la fermeture de l'usine pendant plusieurs mois.

Sur le vif

Des socialistes libéraux

Qu'est-ce qui se passe, dites donc, aux P et T ? Tout le monde se plaint autour de moi. Le courrier musarde, s'égare, prend du retard. Tiens, l'autre jour encore, un de mes copains dépose une lettre express pour Bruxelles au bureau de poste de son quartier. Le surlendemain, elle était toujours par arrivée. Fureur de ceux qui l'attendaient. Enfin, qu'est-ce qu'elle foutait ? C'est quand même un peu raide ! Il y a tout plein de trains, il y a des avions, on l'obligeait pas à venir à pied ! Où est-ce qu'elle avait bien pu passer ?

Cherchez pas, madame devait traînasser au fond d'un sac ou d'un panier à discutailler avec les copines : Où c'est que tu vas, toi ? A Birmingham ? Ah ! c'est pas ma direction. Attends qu'on bavarde un peu. Il y a pas le feu. Allez quoi, on est pas payé à la pièce !

Dans le public, non. Dans le privé, oui. Et c'est pour ça que ça marche, les petites ou les grosses boîtes de transports, les sociétés de courses, genre G. de Roux et DHL sur Paris, la province ou l'étranger. Là, on bosse au bon. A 10 balles la livraison, on arrive à se faire 1 million de centimes par mois. Alors, croyez-moi, ça y va. Ça délivre à tour de bras.

Ça délivre même si vite et si bien que les potes à mon Mimi, les socialos, oui, ces champions de la nationalisation, ne confient plus *la Lettre du PS*, vous savez, l'hebdo de Jospin, à ces vieilles toupies de P et T, complètement dépassées fossilisées, mais à une boîte privée. Laquelle en profite pour agrafer, pas folle, son nom et son numéro de téléphone en tête de ce précieux courrier.

C'est assez farce, avouez. Si mon Jacquot savait ça ! Il a l'air fin avec son ministre libéral qui rame comme un malade pour améliorer le service public à coups de chronoposte et tout, alors que Maggie est en train de le larguer et qu'ici même ses plus fervents adeptes n'hésitent pas à le plaquer en espérant que ça se saura pas. Là, c'est raté.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 3 mars

La baisse se poursuit

Le mouvement de baisse se poursuivait jeudi matin. L'indicateur de tendance, qui affichait – 0,83 % à l'ouverture se maintenait à – 0,88 % à l'issue des transactions de la matinée. En hausse figuraient : BP (+ 9,5 %), Eurotunnel (+ 5,4 %), Séfimeg (+ 4,6 %), Primagaz (+ 3,6 %), CFI (+ 2,4 %), Comptoirs des entrepreneurs (+ 2,1 %), Essilor (+ 1,2 %), et Midi (+ 1,1 %). En baisse on notait : Moulinex (– 5,4 %), SGE (– 4,6 %), Cételem (– 4,6 %), Alspi (– 4,4 %), Sanofi (– 4,2 %), Luchaire (– 4 %), Essilor (– 3,1 %), et Signaux (– 3,3 %).

M. Jean Costet nommé directeur général de la SNCF

M. Jean Costet, directeur général d'Aéroports de Paris, a été nommé, le 2 mars, directeur général de la SNCF en remplacement de M. Philippe Rouvillois, nommé président du conseil d'administration de la SNCF par le conseil des ministres du 24 février.

[Né le 20 septembre 1927, à La Voulte-sur-Rhône (Ardèche), M. Jean Costet est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Ingénieur au service de la navigation Rhône-Saône en 1958, puis au service des ponts et chaussées du département du Rhône, il devient conseiller technique, en 1966, au cabinet de M. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au logement. Il est nommé, en 1967, chef de service à la direction de l'aménagement foncier. Il dirige, à partir de 1972, le personnel et l'organisation des services du ministère de l'équipement puis, en 1975 et 1976, les cabinets de deux ministres de l'équipement successifs, MM. Jean-Pierre Fourcade et Fernand Icart. Il est nommé, en 1978, directeur général des transports intérieurs. Il dirigeait Aéroports de Paris depuis 1981.]

Le numéro du « Monde »
daté 3 mars 1988
a été tiré à 502 921 exemplaires

Une scénariste condamnée pour poursuite abusive contre Tahar Ben Jelloun

Mme Myrtille Büttner, cette scénariste *qui poursuivait Tahar Ben Jelloun*, lui reprochant de s'être inspiré de l'un de ses scénarios pour écrire *la Nuit sacrée* a été condamnée, mercredi 2 mars, par la première chambre du tribunal civil de Paris à verser le franc symbolique de dommages et intérêts à l'écrivain et aux Editions du Seuil, pour avoir « *abusivement engagé une action en contrefaçon* ».

En outre, Mme Büttner devra faire publier à ses frais dans deux journaux un texte en caractères gras de 1 centimètre de hauteur indiquant cette condamnation.

A l'audience du 3 février 1988, le conseil de Mme Büttner avait demandé au tribunal d'ordonner la saisie de tous les exemplaires de *la Nuit sacrée*, prix Goncourt 1987, et de condamner Tahar Ben Jelloun et son éditeur à lui verser 250 000 francs de dommages et intérêts. Selon Mme Büttner, l'écrivain aurait puisé dans son scénario intitulé *la Croix de Dieu* la trame, les personnages, le cadre et les détails pittoresques pour écrire son roman (*le Monde* du 5 février).

Mais le tribunal, présidé par Mme Huguette Le Foyer de Costil, note dans son jugement : « *La contrefaçon en matière littéraire invoquée en réalité par la demanderesse sous le terme de plagiat, ne peut résulter de la reprise d'une idée ou d'un thème, mais seulement de la reproduction de la forme dans laquelle cette idée ou ce thème se trouvent exprimés.* »

Après avoir souligné les nombreuses différences entre les deux ouvrages, les juges déclarent que *la Nuit sacrée* « *diffère* » essentiellement de l'œuvre de Mme Büttner tant par sa conception générale et son esprit, que par le caractère des personnages et le développement des scènes.

« *Si peuvent être retrouvées des expressions semblables* [...] *celles-ci portent sur des mots si banals ou usuels dans certaines situations-types, qu'il ne peut être fait recours à la notion d'emprunt pour expliquer la similitude.* »

Aussi les magistrats condamnent sévèrement l'attitude de Mme Büttner, en observant : « *Il résulte* [...] *de la faiblesse extrême de l'ensemble de ses arguments, qui procèdent de comparaisons hâtives entre les deux ouvrages en présence, que celle-ci ne pouvait, de bonne foi, se méprendre sur l'étendue de ses droits.* »

En conséquence, le tribunal a débouté Mme Büttner, en estimant que le préjudice « *causé par l'introduction de cette procédure abusive* » devra être réparé par le franc symbolique que réclamaient l'écrivain et son éditeur.

M. P.

Au tribunal d'Alençon

Procédure annulée pour 91 personnes impliquées dans une affaire de drogue

Opération spectaculaire à Alençon en mars 1987 : à la suite d'une longue enquête avec filatures et tables d'écoute, quatre-vingt-onze personnes – des jeunes surtout, moyenne d'âge : vingt-quatre ans – étaient interpellées dans une affaire d'usage, recel ou vente de drogue.

L'affaire a été examinée le mercredi 2 mars par le tribunal d'Alençon. Mais le procès, prévu pour trois jours, a tourné court : après deux heures d'audience, le tribunal a annulé l'ensemble de la procédure d'instruction qui avait abouti à quatre-vingt-onze inculpations. Les prévenus, qui ont quitté le tribunal libres, pourraient être rejugés à condition que l'instruction soit entièrement reprise dans un délai de trois ans.

Le tribunal a notamment considéré que l'un des premiers actes du dossier d'instruction ouvert en décembre 1985, était entaché de nullité : selon les magistrats, le juge d'instruction avait, en effet, instruit des faits postérieurs à l'ouverture de l'information, le 17 décembre 1985, sans avoir eu un nouvel avis du parquet.

● **Un juge américain interdit le dépistage de drogue sur des personnels de l'armée.** – Un juge fédéral américain vient d'interdire à l'armée de procéder sur ses employés civils aux tests de dépistage de drogue qui sont déjà pratiqués à intervalles réguliers sur les militaires. En vertu du quatrième amendement de la Constitution américaine, le magistrat a estimé que ce procédé constituait une intrusion de l'administration dans la vie privée des citoyens. Toutefois, il a affirmé avoir agi à regret et il a incité le département de justice à faire appel de cette décision *(AFP.)*.

HOMMES NICOLL FEMMES
Cercle 1677
La tradition anglaise du vêtement
à Paris, 29, rue Tronchet
vous propose
jusqu'au 12 mars
COSTUME à vos mesures 2990 Frs

MONTRE MULTI-TIME
CASIO.
laissez-la faire le tour du Monde !
Étonnante CASIO – sur son cadran, les 5 continents – dans sa mémoire, les heures locales du monde entier – A votre choix, 29 villes autour du globe, leurs heures d'été ou d'hiver – Casio "Multi-Time", elle est universelle. 399 F
CASIO – *LE TEMPS MODERNE*

(Publicité)
المصرف العربي عبر القارات
BANQUE INTERCONTINENTALE ARABE
S.A. au capital de 300 000 000 F
Banque d'Affaires à vocation Internationale
– FINANCEMENTS A COURT ET MOYEN TERMES, en Francs et en Devises,
– CRÉDITS EXPORT,
– FINANCEMENT DE LETTRES DE CRÉDIT,
– ESCOMPTE,
– M.C.N.E.
– ETC...
67, avenue Franklin-Roosevelt – 75008 PARIS
Tél. : 43-61-49 – Télex 644 030 BIAPA
Téléfax nº 42-89-09-59

هكذا من الأصل

Le Monde

VILLES AU FUTUR

Supplément au numéro 13404 · Ne peut être vendu séparément – Vendredi 4 mars 1988





Le Sanctuaire du Martyr, symbole du nouvel Alger.



CETTE ville tient du sortilège. Son orgueilleuse beauté *s'impose au premier regard.* Son charme intrigue ensuite et captive. Cité millénaire, capitale juvénile. Au commencement était le site, superbe. Heureux celui qui aujourd'hui le découvre et l'approche en venant du large : la rade en demi-lune, la courbe des arcades que la mer, miroir flatteur, reflète complaisamment, les blanches collines de la Casbah, où Camus voyait, les jours d'été, *« un jeu de cubes éclatant »*. Silhouette altière, *visage radieux* : Alger a « du chien ».

Marcher le nez en l'air autour de la Grande Poste, joyau « néo-mauresque », où le cœur de la *ville battit pendant soixante-dix* ans, *c'est revivre* une formidable aventure urbaine. Pour plusieurs générations d'architectes ayant quitté, pleins d'idées et d'audace, une métropole trop pusillanime, Alger fut une muse prodigue. Les uns y firent leurs gammes, d'autres y épanouirent leur talent : Chassériau et son coup de génie — les voûtes du front de mer, — les élèves d'Auguste Perret, le groupe de l'Aérohabitat, Fernand Pouillon. Le Corbusier y testa quelques idées, poursuivies ailleurs. Beaucoup trouvèrent leur meilleure inspiration en ce *lieu privilégié, où, de crête en ravin*, la ville n'est jamais plane. En architecture, Alger devança longtemps Paris.

Cent trente-deux ans de présence française ont déteint pour toujours sur le décor d'Alger. Les façades ont un *style épicurien, parfois* jusqu'à l'exubérance. Symbole et vestige d'une époque de certitude, qui « triomphera » lors du centenaire de la colonie en 1930, l'architecture y est à la fois harmonieuse et fleurie, moderne et pittoresque, régulière et grandiloquente. Frontons sculptés aux motifs éclectiques, balcons et rotondes à colonnes, immeubles d'angle en poupes de vaisseaux. Boulevards élégants, esplanades ombragées, escaliers descendant en cascades vers la mer. Avec le recul, une chose frappe : Alger fut dessinée avec amour.

Héritière d'un décor et d'une histoire, Alger s'est peu à peu réconciliée avec sa mémoire coloniale. L'âme guérie, il lui fallut soigner son corps, menacé *d'étouffement*. Le mal, déjà ancien, n'avait fait qu'empirer, l'indépendance venue. Dès les années *20, la mise en* valeur des terres fertiles chassait vers Alger les fils de la campagne. Plus tard, les déplacements forcés de *population* dus à la guerre attisèrent l'exode rural. Après 1962, l'industrialisation massive et maladroite, l'échec du socialisme agraire et la démographie galopante, familière au tiers-monde, aggravèrent le mal. Alger manqua *suffoquer sous le poids des hommes.*

Quelques chiffres situent la crise urbaine. Essor stupéfiant, la population d'Alger tripla en vingt-cinq ans : 500 000 habitants en 1962, plus de 1 500 000 en *1987*. Et encore ! Il faut, pour être dans le vrai, gonfler ces trop modestes statistiques officielles *(voir page II)*. Alger est une ville jeune, à l'image du pays. Sur 23 millions d'Algériens, 6 millions sont sur les bancs de l'école. Un Algérien sur deux n'a pas dix-huit ans, deux sur trois sont nés depuis l'indépendance. 640 000 jeunes affluent chaque année sur le marché du travail. Combien trouvent un emploi ?

où l'on se ravitaillait en eau, au coin de la rue, *jerrican à la main, a pratiquement disparu. La jeunesse* est scolarisée à 99 %. La sécurité physique de la population est mieux garantie que dans la plupart des capitales.

Un casse-tête toutefois reste intact : se loger. L'*abandon soudain, en 1962, par 300 000* Européens d'un vaste parc immobilier avait passagèrement masqué la pénurie. *Elle* refit vite surface. Refuge, pendant la guerre, des « rebelles » algériens, la Casbah était pleine à craquer. Ailleurs surgissaient des bidonvilles. Dans les années 70, on sous-estima gravement la poussée démographique

Peau neuve

Le pire appartient peut-être au passé. Lieu de transhumance et creuset national depuis toujours, Alger conservera longtemps sa force d'attraction. Mais, tout en restant rapide, sa croissance démographique ralentit. Celle du pays aussi. Elle atteignait 3,2 % il y a dix ans, elle est redescendue à 2,8 %. *« Alger commence à respirer »*, observent ses édiles. Un symptôme parmi d'autres : les classes sont légèrement moins surpeuplées. Ce progrès résulte d'une politique d'aménagement du territoire, baptisée « option hauts-plateaux » et mise en œuvre au seuil de la décennie. Pour stopper *l'hémorragie rurale* et *contenir l'embonpoint* des villes côtières, on redéploya l'activité économique vers le sud. Ce changement de cap donne un peu d'air à la capitale.

Le destin d'Alger reste maîtrisable. Elle ignore la pollution de Mexico, l'anarchie urbaine du Caire, l'insalubrité de Rio. Ses équipements collectifs et sociaux feraient ailleurs bien des envieux. L'eau courante, l'électricité sont à la portée de tous, le gaz municipal à celle du plus grand nombre. Trois foyers sur dix ont le téléphone. On rénove le labyrinthe des canalisations en tous genres, dans des conditions rendues difficiles par l'absence d'archives fiables. Les *ordures ménagères sont* collectées chaque jour. Le spectacle des « chaînes », et l'afflux citadin. C'est l'époque où le cinéma popularise avec humour, sous les traits d'« Omar Gatlalou », le personnage du fonctionnaire algérois consacrant tout son temps à l'improbable quête d'un logement.

Onze ans plus tard, le film de Merzak Allouache conserve son actualité. Baromètre de la crise, le taux d'occupation atteint 7,8 habitants par logement. De l'aveu des autorités, ce chiffre est proprement « pathologique ». Encore s'agit-il d'une moyenne. Un *appartement familial* abrite *souvent* dix à douze personnes. Le soir venu, on déplie les *matelas dans les chambres. Facile d'imaginer* les désagréments d'une promiscuité que les jeunes supportent de plus en plus mal.

Dans ce domaine, Alger paie cher les erreurs du passé. Tardivement créé en 1977, le ministère de l'habitat se fixa un objectif devenu vite chimérique : 100 000 nouveaux logements par an à partir de 1980. On resta loin, très loin du compte. Les prix grimpèrent, les listes d'attente s'allongèrent. L'État n'avait pas assez d'argent pour importer le ciment nécessaire à son programme. Aujourd'hui, 150 000 logements font défaut à Alger.

Entre-temps, la capitale fit peau neuve, *nettoyant ses kystes de misère. A Alger, comme ailleurs* dans le pays, on rasa les bidonvilles. La plupart de leurs habitants, venus des hauts plateaux, *furent contraints de regagner les petites villes de* leur région natale, où l'Etat dispensa industries et emplois. Ce « retour » au pays, de quelque 200 000 anciens citadins, à l'origine souvent mal vécu par ces transfuges, est maintenant chose acquise. Quant aux familles évacuées au fil des ans de la Casbah, elles retrouvent un gîte dans les nouvelles banlieues.

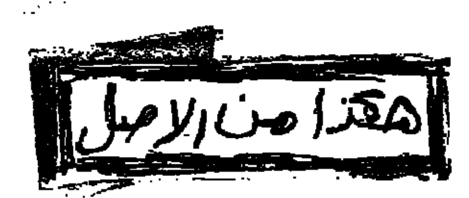
Pour atténuer la crise, l'Etat fit barrage au flot migratoire vers Alger et y découragea les investisseurs. Il prit surtout une mesure choc : la mise en vente de tout son patrimoine immobilier, très largement constitué des biens laissés vacants en 1962 par les Français. Cette privatisation avant la lettre eut l'heureux *effet de délester l'Etat d'un fardeau* coûteux, la gestion et l'entretien de ces biens *publics ayant pendant vingt ans mobilisé une véritable* armée de fonctionnaires. Depuis 1982, l'Etat a vendu *la* moitié de ses 500 000 logements, dans des conditions défiant toute concurrence. Le reste est peu à peu rénové avant d'être mis sur le marché. Qu'importe si cet immense solde permit quelques spéculations juteuses, l'essentiel, pour l'Etat, est de « responsabiliser » le citadin en favorisant son accès à la propriété.

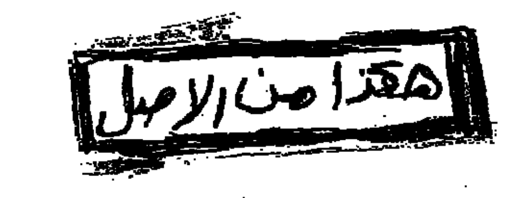
A Alger, il faut construire, construire encore. Les dix mille logements prévus chaque année permettront tout juste de stabiliser le déficit. Le Trésor public subventionne classiquement des programmes sociaux, mais surtout, chose nouvelle, l'Etat libéralise et stimule la promotion immobilière publique, et — suprême audace — privée. Seul le temps dira l'importance de cette dernière initiative. En attendant, la crise semble avoir franchi son paroxysme. *Mais elle sera lente à s'apaiser. Après tout, la pénurie* de logements n'est que l'un des symptômes d'une métamorphose, celle d'une *société algérienne* de plus en plus jeune, urbaine et exigeante.

Alger n'est plus dans Alger. La ville s'est progressivement décentrée, en *s'étirant vers le sud et* l'est. Douze kilomètres, à vol de mouette, séparent *maintenant les deux sentinelles de la rade*, l'ancienne, Notre-Dame d'Afrique, qui veille sur Bab-El-Oued, et la nouvelle, ce Sanctuaire du Martyr, dont les trois immenses palmes de béton, du haut de leurs 92 mètres, saluent la Méditerranée, en symbolisant, à elles seules, le nouvel âge d'Alger.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page VII.)





BANQUE NATIONALE D'ALGÉRIE

Siège social : 8, bd Ernesto-« Che »-Guevara, Alger
Direction de l'Etranger :
12, rue Hassiba-Ben-Bouali, Alger
Tél. : 61-00-45 – 61-00-48 – 64-26-95
Télex : 67.303 DRICC – 67.305 DRICC – 67.445 DRICC

Jouant un rôle majeur dans le financement du développement de l'Algérie, la Banque nationale d'Algérie est une banque moderne qui fonde ses relations internationales sur l'efficacité et la coopération à long terme. Présente dans tous les secteurs de l'activité bancaire, disposant d'une clientèle diversifiée, industrielle et commerciale, privée et publique, d'un large réseau de correspondants à l'étranger, la Banque nationale d'Algérie est votre interlocuteur naturel dans toutes vos relations avec **l'Algérie**



Capitale et préfecture

ALGER est à la fois capitale et préfecture. Mais, à la différence de Paris par exemple, la ville ne recouvre pas intégralement le département. Si son statut n'a pas changé depuis l'indépendance, en revanche son organisation a évolué au fil de ce dernier quart de siècle. De 1962 à 1967, la gestion de la ville était directement issue de la colonisation française : un administrateur présidait à sa destinée.

Le code communal promulgué en 1967 allait changer quelque peu les choses. Il créait à travers tout le territoire national des assemblées populaires communales (APC), l'équivalent des mairies françaises. A cette époque, Alger, qui couvrait la même étendue qu'aujourd'hui, avait son assemblée unique dirigée par un président d'APC, le maire en quelque sorte.

La volonté de rapprocher l'administration du citoyen allait aboutir, en 1977, à la décentralisation administrative. Bien sûr, les APC étaient concernées au premier chef. C'est à ce moment que les arrondissements d'Alger ont été érigés en communes de plein exercice, à ceci près que, pour des raisons d'unité, toutes les responsabilités ont pu être transférées aux APC.

Ce besoin de coordination a conduit à la création, par un décret en date du 12 janvier 1985, du Conseil populaire de la ville d'Alger (CPVA), dont les trente-sept membres sont issus des quinze communes qui constituent le Grand Alger (1).

Le président du CPVA est élu parmi les quinze présidents d'APC. Il est assisté de huit vice-présidents qui, eux, sont élus parmi les vingt-trois membres du Conseil non présidents d'APC. Chacun des huit vice-présidents dirige l'une des commissions prenant en charge tous les aspects de la gestion de la capitale : administration, finances et affaires économiques, équipements et travaux, hygiène, santé et assainissement, animation culturelle ; planification, urbanisme et circulation ; aménagement urbain et embellissement ; formation, jeunesse et sports ; affaires sociales et transports.

Voilà pour l'aspect politique du Conseil populaire de la ville d'Alger, chacun des membres étant évidemment militant du FLN. Le CPVA s'appuie également sur un appareil administratif et technique structuré et adapté aux huit commissions existantes. Il est dirigé par le secrétaire général du CPVA, qui supervise quatre directions : services techniques ; finances et affaires économiques ; personnels ; affaires socio-culturelles et de la réglementation.

Le secrétaire général a également sous sa coupe le bureau municipal d'hygiène et plusieurs unités économiques autonomes. Il s'agit en fait de trois entreprises communales (travaux, carrières et génie urbain), du bureau d'études du CPVA, de la régie foncière qui gère le patrimoine de la capitale et de l'ECOVAL, une fabrique de drapeaux et fanions.

Cette structure supra-municipale unique en Algérie et, en quelque sorte, intermédiaire entre les assemblées populaires communales et les assemblées populaires des wilayas a une fonction spécifique. Ses missions sont clairement définies : maintenance et extension des réseaux (éclairage, voirie) ; collecte, transport et destruction des ordures ménagères ; développement des infrastructures socio-culturelles (centres culturels, écoles d'arts traditionnels, garderies d'enfants, conservatoires) ; développement des parkings et passages souterrains ; aménagement urbain (mobilier, agencement de parcs, de places, murs de soutènement). Alger, dans sa partie urbanisée, s'étend sur 210 kilomètres carrés. Mais la topographie de cette ville, construite au flanc de plusieurs collines, impose un entretien constant que chacune des communes qui la composent ne pourrait assurer pour la superficie qui la concerne.

Un budget de 10 millions de dinars

Les actions du CPVA sont essentiellement techniques. Les attributions strictement municipales, comme l'état civil par exemple, restent du ressort des APC. Il n'y a pas non plus conflit d'intérêts ni confusion des rôles respectifs du CPVA et de la wilaya d'Alger. Le premier est représenté par les élus municipaux, la seconde par des représentants des ministères qui rendent compte eux-mêmes au wali (préfet), nommé par le président de la République sur proposition du ministre de l'intérieur. La wilaya a la tutelle administrative naturelle des communes. Elle a donc, par extension, celle du Conseil populaire de la ville d'Alger.

D'une grande discrétion, les autorités algéroises estiment disposer d'un budget avoisinant 10 millions de dinars (2). Les ressources viennent en grande partie des impôts sur le revenu et des taxes sur les activités industrielles et commerciales, mais aussi de subventions de l'Etat et de la wilaya, d'emprunts auprès des banques et de la Caisse nationale d'épargne (CNEP), et de quelques ressources propres, comme les taxes à l'abattage, les revenus des parkings et le produit des patrimoines.

Contrecoup de la crise économique qui frappe le pays, les recettes budgétaires, importantes jusqu'en 1986, ont diminué « *sans entraîner la suspension des actions engagées* », précise-t-on au CPVA. Cela explique cependant que le coût de programmes ambitieux, comme la construction de 5 000 places de parking d'ici à la fin 1989, ait nécessité le recours à l'emprunt pour ne pas mettre en péril l'équilibre du budget.

Le CPVA ne manque pas de projets. Les usagers de la nouvelle autoroute qui dessert l'aéroport et permet d'entrer et de sortir vers l'est, parallèlement à l'autoroute du front de mer, seront heureux d'apprendre que la décharge d'Oued-Smar est condamnée : finies les nuisances, les odeurs nauséabondes et les nappes de fumées lourdes et sombres qui s'étalaient jusqu'aux pistes de l'aéroport.

L'aménagement d'une nouvelle décharge contrôlée à Ouled-Fayet (dans la wilaya voisine de Tipaza) a commencé. Elle s'étendra sur une quarantaine d'hectares et comprendra un incinérateur et une usine de compostage qui produira 200 tonnes de compost par jour, tandis que des stations de transfert seront installées à l'intérieur de la capitale pour le prétraitement de nuit de 4 000 tonnes d'ordures ramassées quotidiennement.

Dans le domaine culturel et des loisirs, le CPVA a prévu avant la fin 1990 l'ouverture d'un nouveau conservatoire au centre-ville et la fin de la réhabilitation du Palais du peuple (l'ancienne résidence du gouverneur général) en deux tranches. D'ici à la fin de l'année, le Palais du peuple lui-même et ses dépendances seront transformés en musées, restaurants, cafés, bref en centre de loisirs et, en 1989, sera réalisé l'aménagement de la Cité de l'enfance, qui jouxte le parc du Palais du peuple.

D'autre part, le paysage sur le front de mer a déjà changé d'aspect. La première partie d'un grand projet qui, à terme, ira du port d'Alger jusqu'à Fort-de-l'Eau est quasiment terminée. Une vaste zone de détente et de loisirs est déjà aménagée jusqu'au Jardin d'essai, l'un des plus riches jardins botaniques du monde, situé à l'aplomb du Maqqam Ach Chahid (le sanctuaire du martyr), qui domine la baie d'Alger et surplombera dans la décennie prochaine le nouveau centre hyper-moderne d'une capitale qui entend être au rendez-vous du vingt et unième siècle.

F. F.

(1) Le Conseil populaire de la ville d'Alger englobe quinze communes. Lors du dernier découpage, plusieurs d'entre elles ont éclaté, donnant naissance à d'autres communes qui ne font pas partie du CPVA. La wilaya (préfecture) d'Alger, de son côté, regroupe cinq daïras (sous-préfectures) et trente-trois communes.

(2) Un dinar vaut approximativement 1,15 F.

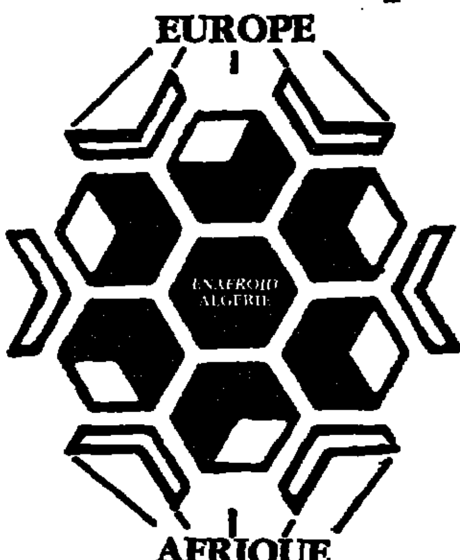
ENTREPRISE NATIONALE DU FROID

ENAFROID

Première en Algérie dans le domaine de l'entreposage et du transport frigorifique.

ENAFROID :
établit la relation entre l'Afrique et l'Europe.

EUROPE



AFRIQUE

Et se PROPOSE dans le cadre de la chaîne ininterrompue du froid comme PARTENAIRE dans les échanges Nord-Sud et Sud-Sud par la mise à disposition de :

— Ses capacités frigorifiques
— Sa flotte de transport isofrigorifique

ENAFROID : LE RELAIS DE VOS ECHANGES

Adresse : BP 134 - Dar-El-Beida - ALGER
Télex : N° 64-538 - FROID - DZ

ANEP

9 % de la population active

COMBIEN d'habitants à Alger ? La question vaut d'être posée, car toutes les estimations ont été avancées ces dernières années. De 2 à 4 millions de personnes selon les interlocuteurs. Le très officieux Office national des statistiques (ONS), dépendant du ministère de la planification lorsque celui-ci existait encore, n'estimait-il pas lui-même la population d'Alger à 1 721 607 personnes au 1er janvier 1983 ?

La réponse officielle a été apportée par le recensement général de la population effectué au mois de mars 1987. Les résultats rendus publics au cours de l'été suivant ont surpris plus d'un observateur. D'abord, parce que la population totale de l'Algérie n'atteint pas tout à fait les 23 millions (22 972 000), ensuite parce qu'Alger, le monstre tentaculaire, ne recèle que 1 483 000 habitants en agglomération et 1 687 579 âmes pour l'ensemble de la wilaya.

Dix ans auparavant le Grand Alger comptait 1 353 000 personnes lors du recensement de 1977. Le taux d'accroissement de 9,6 % est particulièrement faible, comparé à celui des autres grandes villes algériennes. Cependant, il peut s'expliquer par la saturation de la capitale ; par la « *dégourbisation* » qui a débarrassé la couronne algéroise de sa frange de bidonvilles surpeuplés ; la destruction de quartiers entiers, notamment le Hamma, qui a provoqué un transfert important de population ; la restructuration des entreprises nationales, dont bien souvent seul le siège social reste à Alger ; et, finalement, le taux d'expansion démographique de la wilaya (2 % l'an) plus faible que la moyenne nationale (3,06 %).

Rien ne se perd, rien ne se crée. Lavoisier aurait fait un bon démographe. A l'inverse de la capitale, les cités avoisinantes ont crû souvent de plus de 100 % ces dix dernières années. Alger s'est donc dégonflée au profit de sa banlieue, en pleine expansion.

Savoir jouer sur les chiffres

Autre révélation : contrairement à toute attente, le ménage algérois composé de 6,7 personnes est moins important que la moyenne nationale (6,9). A 18 % seulement, la population est active en Algérie, ce qui signifie qu'une personne sur 5,5 travaille. Mais Alger, qui abrite 7 % des Algériens, représente à elle seule 9 % de la population active, soit un travailleur pour 4,3 personnes. Ce qui n'est pas si surprenant. Alger concentre une bonne part des activités. Elle abrite le gouvernement, le parti, le Parlement, les siège des administrations et des grandes entreprises. C'est un centre de décisions, un lieu de passage et de transit. Alger est saturée le jour. Elle se vide la nuit.

Quels chiffres faut-il retenir lorsqu'il s'agit de statistiques et de prévisions ? Dans le domaine des transports par exemple : combien de personnes circulent-elles à Alger ? De la santé, à l'approvisionnement, combien sont concernées par les services compétents de la capitale ? Les administrations savent utiliser à bon escient tour à tour les chiffres officiels et leurs propres estimations.

Il est flatteur pour les services de santé de diviser le nombre officiel d'habitants par le nombre de lits d'hôpitaux pour arriver à 2,4 lits pour 1 000 habitants, alors que la norme fixée par le ministère était de 2 pour 1 000. En revanche, pour décider les pouvoirs publics à dégager les crédits indispensables à l'achat de bus et de taxis, les services compétents utilisent leurs propres estimations. C'est de bonne guerre.

Mais personne n'est en mesure de dire vraiment combien d'habitants compte la capitale. Même si l'unanimité se fait pour affirmer qu'il y a plus d'un million et demi d'habitants à Alger, en dépit du chiffre officiel jailli du dernier recensement.

F. F.



Ravitaillement : un appétit d'ogresse

ALGER est une ogresse boulimique. De gigantesques entreprises publiques et une multitude de petits commerçants privés s'efforcent quotidiennement de la rassasier. C'est un défi ! Elle engloutit chaque jour 400 tonnes de farine, 320 tonnes de semoule, 110 tonnes d'huile, 63 tonnes de légumes secs, 230 tonnes de sucre, 22 tonnes de café, et continue de réclamer.

Voilà bien le souci des responsables de l'Entreprise de distribution de produits alimentaires (EDIPAL) d'Alger, qui a la redoutable tâche de pourvoir aux besoins en alimentation générale, c'est-à-dire en céréales, fruits et légumes et viande.

Elle sert trente-six grandes surfaces (les Galeries algériennes et les souks El Sellah, des entreprises publiques), huit cents collectivités locales et plusieurs milliers de détaillants installés dans tous les quartiers. Ces derniers ont le redoutable *privilège* d'être aux premières loges, confrontés quotidiennement à la population.

Pénuries sporadiques

« Quand il y a de la tension sur un produit [doux euphémisme utilisé par les autorités et la presse pour évoquer la pénurie], *je préfère ne pas en avoir plutôt que d'en vendre des quantités infinitésimales et susciter la convoitise et la jalousie »*, explique un petit épicier mozabite (1) d'un quartier populaire, en se justifiant : *« C'est le seul moyen d'éviter les bousculades, les bagarres, et de conserver mon magasin intact. »* Le système choisi par EDIPAL veut en effet que la distribution soit faite de manière égalitaire entre les détaillants. *On* divise le plus *simplement* du monde la quantité disponible par le nombre de revendeurs potentiels. Ce qui, parfois, conduit à des aberrations.

Bon an mal an, EDIPAL délivre 200 000 tonnes de nourriture, en réservant 50 % aux petits épiciers, 10 % aux cafés et 40 % aux grandes surfaces. De manière cyclique, certains produits manquent. Ce fut le cas du café au début de 1986, puis de l'huile de table au premier semestre de 1987. C'est le beurre depuis deux mois. Pourtant de gros efforts de prévision sont faits pour définir un programme d'approvisionnement annuel.

Mais l'Algérie est dépendante à 60 % de l'étranger dans le domaine de l'agro-alimentaire, et la crise économique y frappe durement *depuis décembre 1985*. Elle a amputé de 45 % le pouvoir d'achat du pays. Si pénurie il y a en ce moment, c'est bel et bien celle des devises, avec lesquelles on achète à l'extérieur ce que l'on ne produit pas.

A force de serrer les boulons au maximum dans tous les secteurs pour *maintenir une nécessaire* austérité, les situations de rupture sont inévitables. Ainsi l'expérience et la sagesse montrent qu'il est indispensable à un pays de disposer de six mois de stocks de denrées alimentaires de base. Mais pour des raisons tenant à la fois à l'économie et à des infrastructures insuffisantes, ces stocks *« de sécurité »* n'existent pas.

Si quelques produits sensibles manquent sporadiquement, les fruits et légumes – introuvables il y a *quelques années – ont* réapparu. Impossible toutefois de savoir quelles quantités sont consommées. Les provenances sont trop diverses, les contrôles difficiles à exercer. Les grandes surfaces d'Etat vendent des produits *achetés au secteur* public, mais aussi à des agriculteurs privés. Les prix de vente au kilo sont définis quotidiennement par le ministère du commerce. Cette mercuriale a un double effet : permettre à une partie de la population *d'acheter dans* la limite des quantités disponibles des produits à prix bloqués ; freiner les ardeurs inflationnistes des détaillants privés, qui ne conçoivent pas de mettre un produit sur le marché sans lui avoir fait faire plusieurs *fois la culbute.*

On trouve tout, mais très cher. *La liberté des prix accordée en* 1980 a eu des conséquences bénéfiques. *Mais elle a aussitôt* réveillé le goût de l'argent facile qui sommeillait chez les intermédiaires, particulièrement astucieux.

Ils maintiennent les prix forts par une rétention spéculative des produits dans les champs, les producteurs vendant aux plus offrants. Les structures départementales de commercialisation, que ce soient les Galeries algériennes, les souks El Sellah ou les organismes spécialisés dans les fruits et légumes comme la COFEL et l'ENAFLA, n'ont plus les *moyens de s'interposer* et de réguler les prix en inondant le marché au moment voulu des produits sujets à spéculation.

Quand bien même le pourraient-elles, elles ne disposent, toutes entreprises confondues, que de 83 points de vente dans la willaya, alors que l'on trouve *en ville* une quarantaine de marchés couverts, quelque 2 000 *magasins d'alimentation* générale et 2 100 vendeurs de fruits et légumes. Mais les autorités espèrent que de la « libéralisation du secteur » sortira bientôt la vérité des prix.



La viande aliment de luxe

En attendant, les consommateurs payent de plus en plus cher les produits locaux disponibles *chez les commerçants privés. Il en* est ainsi des fruits et légumes comme de la viande. En l'absence de carcasses importées, les magasins d'Etat sont dans l'impossibilité de s'approvisionner auprès des éleveurs privés, qui détiennent 96 % *du cheptel national. Bœuf et* mouton sont payés trop chers pour pouvoir être achetés et revendus avec une marge bénéficiaire, fût-elle minime.

Les mille bouchers d'Alger s'en donnent à cœur joie. Pendant l'une des premières semaines de janvier, les abattoirs de la ville ont mis en vente 75 tonnes de bovins et 80 tonnes d'ovins, tandis que les services vétérinaires départe*mentaux contrôlaient* seulement 8,5 tonnes de bovins et 2 tonnes d'ovins abattus ailleurs pendant la même période. Ces quelque 165 tonnes de viande ont été débitées par le secteur privé, auquel se consacrent les abattoirs, devenus *simples prestataires de services.* Les maquignons y conduisent leurs bêtes, que les chevillards astucieux achètent sur crochets, après le contrôle des services vétérinaires. Et les bouchers viennent se fournir sur place au prix de gros.

Au détail, la viande est excessivement chère : 150 dinars (2) le kilo de mouton, 180 dinars le kilo de filet de bœuf, que l'on ne peut obtenir, le plus souvent, qu'à condition d'acheter autre chose. *C'est un aliment de luxe que les* plus défavorisés n'arrivent pas à acheter, même dans les grandes surfaces, où les prix atteignent 90 dinars le kilo, alors que le SMIG avoisine 1 200 dinars par mois. Les Algérois se rabattent *sur le poulet, qui frise 30 dinars* le kilo. Mais la qualité n'est pas au rendez-vous. Restent les œufs, accessibles à un dinar l'unité.

Réforme agricole

Les autorités ne s'y trompent pas qui, depuis quelques semaines, font de la publicité à la télévision pour inciter la population à consommer ces œufs dont *« deux douzaines équivalent à 1,2 kilo de viande de bœuf. »* Le couffin de la ménagère est décidément de plus en plus difficile à remplir. L'alimentation grève exagérément le budget de bien des familles.

La réforme des domaines agricoles socialistes entreprise à l'automne dernier devrait cependant contribuer à améliorer rapidement cette situation. Les grands domaines d'Etat, issus du remembrement des propriétés coloniales, puis de la nationalisation des terres au moment de la révolution agraire, et qui avaient surtout fait la preuve de leur *improductivité, sont maintenant* morcelés et attribués aux paysans et cadres du secteur agricole. La terre à ceux qui la travaillent, en quelque sorte.

L'abondance de la production nationale est une condition nécessaire au bon approvisionnement de la capitale, mais pas suffisante. Les lacunes sont trops graves dans la distribution. Les halles *détruites n'ont pas été remplacées.* Actuellement, un seul marché de gros existe à une quarantaine de kilomètres d'Alger, dans la willaya limitrophe de Blida, sur le territoire de la commune de Bouffarik. A l'évidence, il ne suffit pas. *Le* problème est cependant en voie d'être résolu. Avant la fin de l'année 1989, selon les responsables algérois, quatre marchés de gros devraient voir le jour, harmonieusement répartis autour de l'agglomération : à Bordj-El-Kiffan, aux *Eucalyptus,* au *Gué* de Constantine et à Dally-Ibrahim.

Le plus important d'entre eux, celui des *Eucalyptus,* dont les travaux de terrassement ont déjà commencé, jouxtera de nouveaux abattoirs ultra-modernes. Dans le même temps, une vingtaine de marchés forains heddomadaires ou bihebdomadaires viendront au devant d'une clientèle injustement éloignée des commerces. Car la population croît inexorablement et la ville grossit de manière concentrique. Les quartiers jadis périphériques sont aujourd'hui à l'intérieur de l'agglomération, sans que les infrastructures aient suivi.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) Musulman appartenant à la secte des Kharijites, implantée dans le Sud algérien.

(2) 1 Dinar vaut approximativement 1,15 F.



المؤسسة الوطنية لعتاد الأشغال العمومية
Entreprise Nationale des Matériels de Travaux Publics

CINQ COMPLEXES DE PRODUCTION
400 millions de $ US de chiffre d'affaires



Matériels très variés pour le terrassement, le compactage, le transport de béton, le levage et la manutention

Les matériels E.N.M.T.P. sont déja utilisés sur plusieurs chantiers d'Afrique, d'Asie, d'Europe et du Moyen-Orient

E.N.M.T.P.

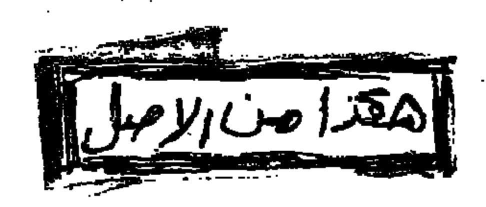
Siège social : B.P. 67 Zone industrielle AIN-SMARA, CONSTANTINE, (Algérie)
Tél. 93-71-14 - 94-58-25. - Télex 92.322 -92.418

ANEP/ALGER



*LA COTITEX - SEBDOU EXPORTE :
- DES TISSUS SPORTS-WEAR
Bleu Jean .... 100 % COTON
Jean Teint .... 100 % COTON
Gabardine .... 67 % POLYESTER COTON 33 %
Gabardine imperméable .... 67 % POLYESTER COTON 33 %
- DES TISSUS D'AMEUBLEMENT ET LITERIE
Toile d'ameublement .... 100 % COTON
Drap de lit teint .... 100 % COTON
- DES TISSUS D'HABILLEMENT
(Teints et Imprimés COTON 100 % et Fibrane 100 %)
*Un grand choix de coloris et de motifs.
*Contactez la COTITEX - SEBDOU
Adresse : BP.79 SEBDOU 13200 TLEMCEN - ALGERIE -
Télex : 18854 DGTEX – Tél : (07) 34.33.37 / 34.30.55 / 34.31.53.

ANEP



هكذا من الأصل



El Djezaïr : « Une éblouissante lessive passée au bleu »

LES maisons chaulées sont suspendues
En cascade en pain de sucre
En coquille d'œufs brisés
En lait de lumière solaire
En éblouissante lessive passée au bleu
En dentelle en entre-deux.

On se sent quitté par l'envie d'écrire sur Alger quand on tombe sur ces vers définitifs d'Anna Gréki, poétesse disparue, mais que l'Algérie indépendante reconnaît toujours comme sienne ; ne serait-ce que pour avoir écrit, en 1963, ce poème à la dévotion d'une ville qui fait mal aux yeux, *Algérie, capitale Alger.*

L'avion a beaucoup nui à la réputation de beauté d'Alger. On y arrive désormais à travers des faubourgs pas très édifiants, des échangeurs hostiles au conducteur raisonnable.

La lumière à gros bouillons, les *éclats* d'un blanc surnaturel, la crème fouettée de la Casbah, le promontoire orangé de Notre-Dame-d'Afrique, le front de mer du plus beau Napoléon-*III*, les villas turques dans des parcs noirs d'où un temps de Gaulle gouverna, les cités du plan de Constantine ou de l'indépendance battant la lessive quotidienne, toute cette prodigieuse accumulation urbaine, suspendue par l'audace humaine à un vertigineux théâtre naturel, ne prend sa pleine mesure que de la mer.

Cinq millions d'habitants en l'an 2000 ?

Du haut des airs on assiste, en revanche, au grignotement immobilier quotidien des molles collines du Sahel – le littoral – par la conurbation. Le Grand-Alger risque peut-être d'avoir quatre ou cinq millions d'habitants au début *du prochain millénaire* ; elle en comptait 35 000 en 1830, lors de l'invasion française.

Cette invasion qui vint de la mer, comme en vinrent les fondateurs phéniciens d'Ikosim, le christianisme d'Icosium, et jusqu'au nom d'Alger, dérivé, c'est le cas de le dire, des îlots – *El Djezaïr*, en arabe – que rattachèrent au rivage trente mille esclaves des Ottomans et qui, par habitude, portent encore aujourd'hui le nom français d'Amirauté.

Plus originaux, les musulmans préférèrent arriver par terre, et cela leur réussit puisqu'ils furent les seuls envahisseurs que le port corsaire aima définitivement. Islamique de toute son âme, vouée à un patron musulman, Sidi Abderrahmane (1347-1471), saint poète qui se disait originaire de Médine-en-Arabie (1), Alger n'en est pas pour autant uniformément arabe, une bonne partie de *sa population* descendant de la proche montagne kabyle avec son idiome non écrit, son patriotisme moustachu, ses particularismes rebelles et ce qui est sans doute son invention la plus fameuse : le couscous.



DESSIN DE SALADIN

Ikosim : l'île aux mouettes.

Littérature en trois langues

Jadis cactus barbaresque qui irrita jusqu'à Louis XIV, naguère emporium colonial curieusement féru de beaux-arts (le musée du Hamma avec ses Chassériau, ses Dinet et ses Pierre Famin en est une des preuves), la capitale algérienne est aujourd'hui une mégapole aux mœurs rustiques, rugueuses même, fourbue d'encombrements automobiles et humains, négligée, encore que le voile éternellement blanc de ses femmes console l'œil d'un environnement *moins soigné.*

Mais surtout, et cela échappe à la plupart des étrangers, Alger a le goût de la poésie ; berbère, arabe, française, peu importe la langue pourvu qu'on ait l'ivresse. Et pas des rimes portuaires, immanquablement faciles, un vrai goût populaire, irrépressible, frondeur *même* et donc pudique, pour la composition, la lecture ou l'écoute d'une poésie terrienne, masculine, charnue :

Tu es sensuelle Soleil ;
la rêverie fond dans tes cuisses
le renouveau gicle entre tes vulves
ô Soleil. Tu es l'épouse impossible
tu es la mère bigame
tu es la mer tumultueuse
tu es le reflet de la virginité bafouée
ô Soleil
le cri n'a d'égal que ton silence (2).

Dans ce pays où les mœurs ne sont pas faciles et où les hommes sont des hommes et les femmes des femmes, l'amour prend souvent saveur tragique. Un témoignage fréquent de passion est d'éteindre longuement une cigarette sur la main, sous le regard *supposé de l'aimée, derrière* le rideau, alors que parfois c'est le père ou le frère qui regarde... La « preuve par la cigarette » est un usage algérois que contrarient les gratte-ciel. Mieux vaut être amoureux dans la plus humaine Casbah...

Refuge nationaliste

Dans cette Casbah, matrice et emblème de la ville, refuge identitaire sous les Français, malgré la honte des bordels à zouaves, champ privilégié de la lutte nationaliste (splendidement immortalisée par l'Italien Gillo Pontecorvo dans la *Bataille d'Alger*), la surpopulation est en train de ronger ce que les *excavations des spéculateurs* européens n'osèrent pas attaquer hier, ce que l'on empêcha Le Corbusier de placer sous l'ombre monstrueuse d'une tour gigantesque qui aurait coupé la vieille cité de la mer Blanche – la Méditerranée des Orientaux.

Il faut maintenant sauver la Casbah comme on sauve Venise ! Les palais algérois avec l'arc *sui generis* de leurs ouvertures ont droit à autant de ménagements que les palais vénitiens.

Les grands travaux coloniaux, dans leur voracité, eurent l'heur de barrer la falaise urbanisée de trois saignées verdoyantes, les jardins Marengo-Guillemin à Bab-el-Oued, le Forum et ses entours au centre-ville, le jardin d'Essai, sur la route du Constantinois. Trois haltes, trois *poumons*, trois voies directes de la mer au ciel, trois défis « gratuits » à la monotonie. Un coup de génie urbanistique.

L'Alger moderne n'a pas pu résister à mordre un peu dans ce luxe arboré : l'ancien Forum, aujourd'hui esplanade de l'Afrique, se couronne depuis une quinzaine d'années d'un hôtel béton-béton, *meurtrier* de la perspective. La crête du jardin d'Essai s'en est mieux sortie avec son monument polono-québécois de la Victoire, ses statues soviétiques de « moudjahidines » algériens, ses divertissements pour gosses de riches, les trop célèbres *tchi-tchis*. Là, l'essentiel de l'envol vertigineux du rivage à l'espace est quand même épargné. Alger y reste glorieuse, éperon de cette « Andalousie de l'Occident » qu'est l'Algérie.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) « Sidi Abderrahmane, le saint patron d'Alger » par Slimane Zéghidour, in *Notre Histoire*, mars 1985.

(2) Extrait de *Le Soleil*, poème de Youcef Sebti (né en 1943) publié in *Anthologie de la nouvelle poésie algérienne*, librairie Saint-Germain-des-Prés.

Fromentin l'arabophile

EN 1962, lors de l'indépendance, les Français rebaptisèrent « Descartes » le lycée Fromentin de *crainte que ne leur soit reproché* le nom de cet artiste « *colonialiste* »... Or le Rochelois Eugène Fromentin (1820-1876) fut précisément l'un des rares créateurs français du XIXᵉ siècle à oser dire, vers 1850, pendant qu'on sabrait la basse Casbah de rues latines : « *En vérité Alger est déshonorée puisqu'elle est française.* » Il pensait esthétique. Mais dans *Un été au Sahara*, il ne craignit point de décrire les excès militaires de la prise de Laghouat, « *d'où même les pigeons s'exilèrent* ».

L'auteur de ces « reportages » *d'outre-mer, et qui* devait aussi publier, en 1863, sans une ombre d'exotisme, ce qui reste un chef-d'œuvre du roman psychologique français, *Dominique*, fut également et surtout un grand peintre de l'Algérie, de l'Orient, de l'art de vivre et de combattre arabes.

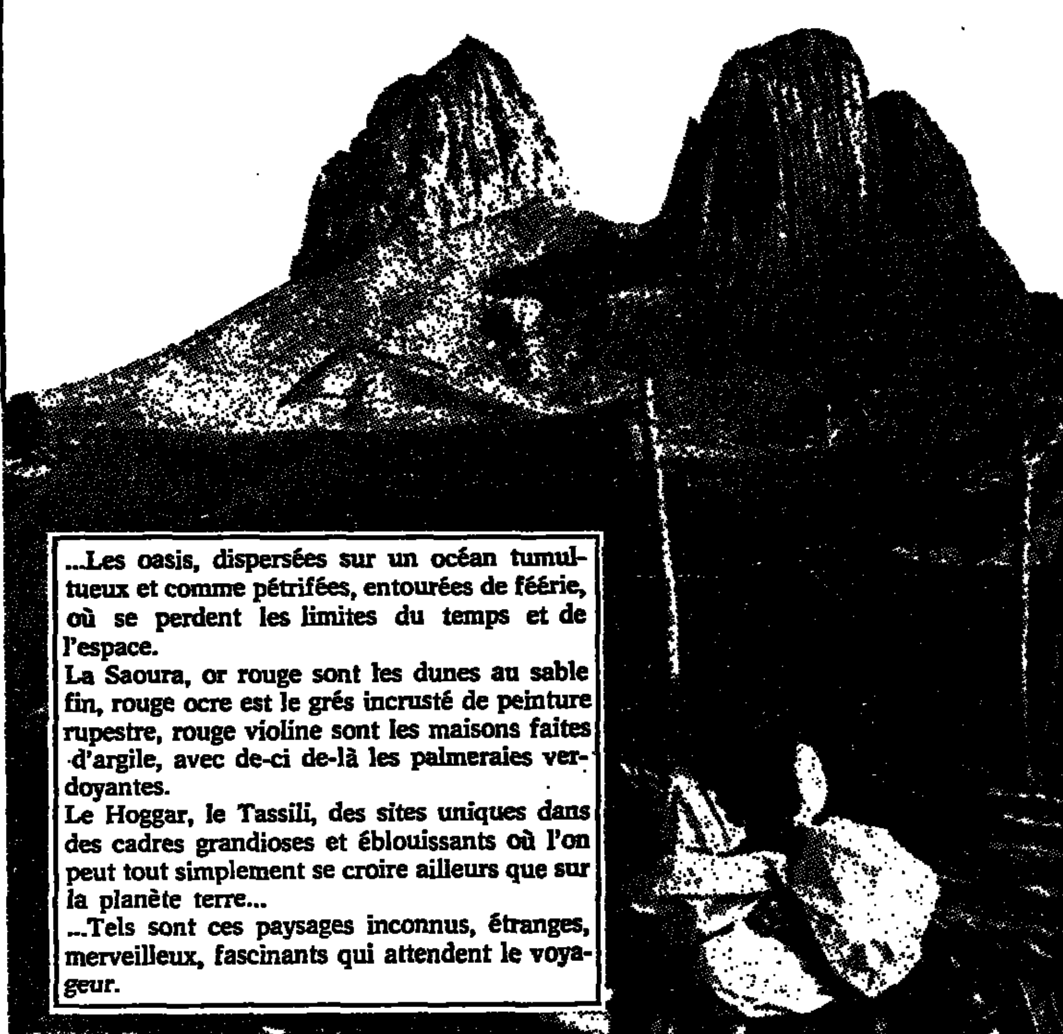
Le Musée d'Orsay à Paris ou celui des Beaux-Arts à Alger peuvent permettre, à travers quelques toiles, de prendre un peu la mesure de la chaude pâte orientaliste de Fromentin. Mais la majorité de ses tableaux sont dans des collections privées. Aussi faut-il se réjouir du livre que deux éminents universitaires irlandais, James Thompson et Barbara Wright, ont récemment publié en français. C'est à la fois une étude artistique et littéraire et un catalogue complet en couleurs d'une œuvre foisonnante.

Le lycée Descartes d'Alger devant être repris par les autorités algériennes, peut-on émettre le vœu que le nouvel établissement français de cette ville relève le nom de l'arabophile Fromentin plutôt que de reprendre celui d'un grand savant français dont le nom parle si peu outre-Méditerranée ?

J.-P. P.-H.

★ J. Thompson et B. Wright, *Eugène Fromentin*, col. « les Orientalistes », Ed. ACR, Courbevoie, 336 pages. Préface d'André Chastel.

Un peu plus loin ... le sud



ALGERIE
un autre accueil, d'autres paysages... ONAT

information, documentation et catalogue de voyages organisés sur simple demande à :

Office National de l'Animation, de la Promotion et de l'Information Touristique.
25-27, Rue Khelifa Boukhalfa - Alger -
Tél : 61.29.86 – 61.26.55 Telex : 66339

ANEP/ALGER

Une empreinte française encore nette

DANS le centre-ville, dont une récente campagne d'embellissement a mis en valeur les façades des immeubles de style IIIᵉ Empire, des panneaux indicateurs tout neufs sont rédigés en arabe et en français. L'arabisation progresse chaque année dans l'enseignement et dans l'administration, mais certaines surenchères, qui avaient conduit par exemple au badigeonnage des plaques de rue à l'indépendance, ne semblent plus de mise. Néanmoins, un débat, souvent vif, reste ouvert sur la place que doit conserver le français, actuellement au rang de seconde langue.

L'empreinte française demeure assez nette dans la capitale, à cause de la présence d'une importante communauté francophone et, surtout, parce que les Algérois ont conservé certaines habitudes héritées de la colonisation, à commencer par leur goût pour la baguette de pain. Sur 26 000 étrangers, de 119 nationalités, résidant à Alger, il y a 6 500 Français. Le nombre des « *pieds noirs* » *restés sur place* va s'amenuisant et n'est plus que de quelques centaines.

De même, les effectifs de la coopération diminuent (1 400 Français sur les 4 000 coopérants techniques étrangers recensés à la wilaya d'Alger). En revanche, des cadres appartenant aux entreprises qui avaient décroché les grands contrats du début des années 80 ont pris la relève, certains d'entre eux ne faisant d'ailleurs que passer sans être enregistrés.

Parmi les autres étrangers, il y a 2 500 Tunisiens, 2 000 Marocains, 1 800 Yougoslaves, 1 400 Soviétiques, 1 300 Italiens, 600 Polonais, plusieurs centaines de Syriens, Egyptiens et Libanais et quelque 1 800 étudiants africains, dont beaucoup de Noirs francophones. Ces Africains constituent, avec les Polonais, le gros des fidèles qui fréquentent les cinq églises catholiques encore ouvertes à Alger.

Sous la conduite de Mgr Duval, toujours actif malgré son grand âge, et de Mgr Henri Teissier, archevêque coadjuteur depuis 1981, membre du conseil du synode, auteur d'un *Eglise en Islam, méditation sur l'existence chrétienne en Algérie* (Le Centurion), l'Eglise catholique a adopté un profil bas en raison de l'impossibilité de tout prosélytisme. Aucun Algérien ne fréquente les lieux du culte, bien que quelques centaines d'entre eux aient gardé la foi catholique dans le secret des consciences.

Les dizaines de religieuses et de religieux français qui vivent encore dans le diocèse d'Alger exercent le plus souvent un métier ; plusieurs ont opté pour la nationalité algérienne. Il y a quelques mois, quelqu'un, dans la haute administration, prit une initiative individuelle visant à séparer les religieuses, qui, après le travail, se retrouvent en communauté, pour les envoyer dans le sud du pays. Depuis la nationalisation de l'enseignement, la majorité de celles-ci gagnent leur vie dans le secteur de la santé. Cette tentative tourna court en raison de vives protestations.

Certains récits révèlent une relative montée de l'intolérance, surtout parmi les jeunes soumis à un enseignement peu amène à l'égard de tout ce qui n'est pas l'islam. Toutefois, au niveau officiel, les rapports sont courtois. Les hiérarchies catholique et protestante sont invitées, en tant que telles, à certaines cérémonies, tout comme le président du consistoire israélite, dont la très petite communauté dispose d'une synagogue. Enregistrés dans l'intimité, les offices des grandes fêtes catholiques sont diffusés par la troisième chaîne de radio essentiellement francophone. Novation remarquée, une messe célébrée à la basilique Notre-Dame d'Afrique a été retransmise en direct par cette chaîne le 1ᵉʳ janvier dernier.

Le lycée Descartes menacé

Autre reliquat d'avant l'indépendance, le lycée Descartes, géré par l'Office universitaire et culturel français pour l'Algérie (OUCFA), paraît menacé après avoir connu une période faste. Cet établissement conduit jusqu'au baccalauréat non seulement les jeunes Français *expatriés* mais aussi la plus grande partie des jeunes étrangers et surtout un grand nombre d'Algériens, dispensés de *suivre* l'*enseignement* local pour des raisons qui tiennent, en principe, à la profession de parents appelés à travailler hors du pays.

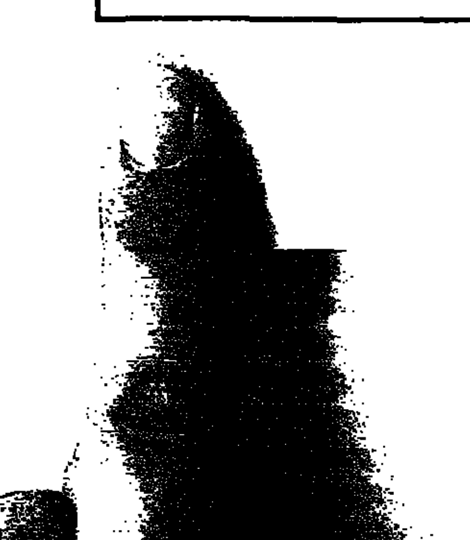
Véritable bastion de la francophonie, au cœur d'un quartier destiné à abriter de plus en plus de bâtiments officiels, le lycée Descartes est régulièrement la cible d'une partie de la presse. Il y a peu, la responsable de l'éducation nationale a *déclaré intolérable* à ses yeux le spectacle des attroupements d'élèves, souvent conduits en voiture, devant ce lycée, que surplombait le ministère de l'enseignement primaire et secondaire, jusqu'à ce que celui-ci échangeât ses locaux avec l'information, en janvier.

Bien que certains parents fassent grise mine, et pas seulement parmi les étrangers, il est probable que Descartes devra s'installer un jour dans un quartier périphérique, comme l'ont déjà fait les écoles *primaires dépendant* de l'OUCFA. L'avenir de ce « monument » d'Alger – sur les murs duquel on voit encore les camouflages contre les bombardements, tracés à l'époque où il servait de siège au gouvernement du général de Gaulle, pendant la Seconde Guerre mondiale – est un des éléments du problème plus vaste de la francophonie en Algérie.

La politique actuelle ne vise apparemment pas à mettre fondamentalement en question le fait francophone, mais plutôt à le banaliser en en faisant un des aspects du « cosmopolitisme » de la capitale. Depuis longtemps la chaîne de radio numéro 3 est dite « *internationale* », parce qu'elle diffuse – outre ses émissions en français – quelques bulletins d'information en anglais. Le nouveau quotidien du soir *Horizons* comporte deux pages rédigées dans la langue de Shakespeare.

Régulièrement, des escarmouches sont *livrées pour diminuer* l'importance de la deuxième langue. Tout récemment, le bulletin d'information en français, sur l'unique chaîne de *télévision*, a *été* supprimé. Ces initiatives ne font pas l'unanimité parmi les Algérois, dont beaucoup mesurent le rôle que *peut jouer* le *bilinguisme* dans l'émergence d'un Alger futur ambitionnant un rôle de « carrefour international ».

J. G.



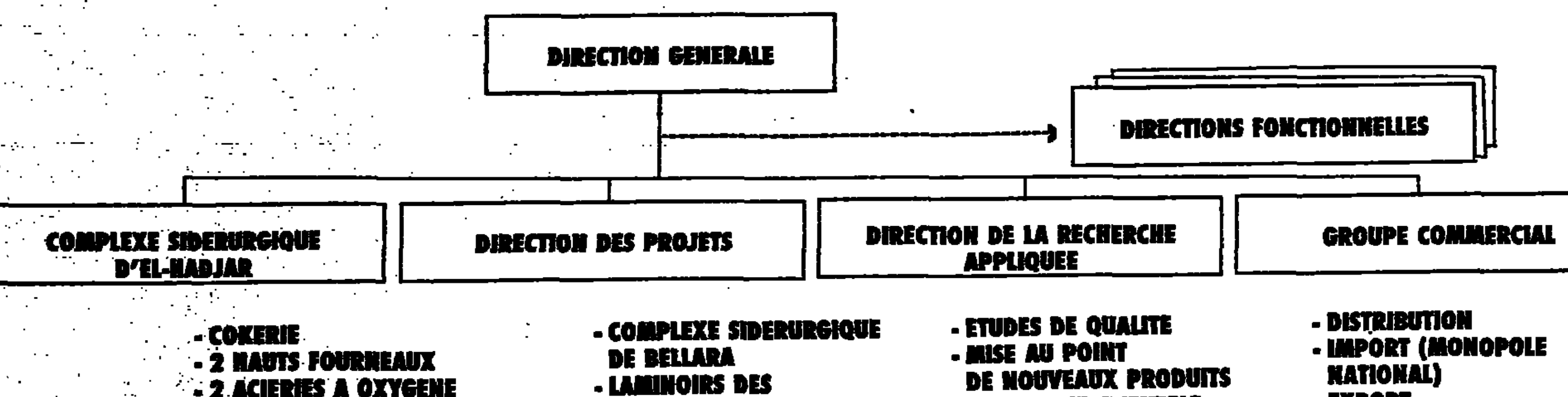
المؤسسة الوطنية للحديد والصلب

SIDER

• ANEP

SIDER Est chargée de la recherche, du développement, de la production, de l'importation et de la distribution, relevant des produits de la sidérurgie et de la métallurgie.

SIDER **SON ORGANISATION.**



COMPLEXE SIDERURGIQUE D'EL-HADJAR:
- COKERIE
- 2 HAUTS FOURNEAUX
- 2 ACIERIES A OXYGENE
- 1 ACIERIE ELECTRIQUE
- 1 LAMINOIR A CHAUD
- 1 LAMINOIR A FROID
- 1 LIGNE D'ETAMAGE
- 2 LIGNES DE GALVANISATION
- 1 TUBERIE SANS SOUDURE
- 1 TUBERIE SPIRALE
- 1 LAMINOIR A FIL ET ROND
- 1 LIGNE DE PROFILAGE DE TOLES

DIRECTION DES PROJETS:
- COMPLEXE SIDERURGIQUE DE BELLARA
- LAMINOIRS DES HAUTS PLATEAUX

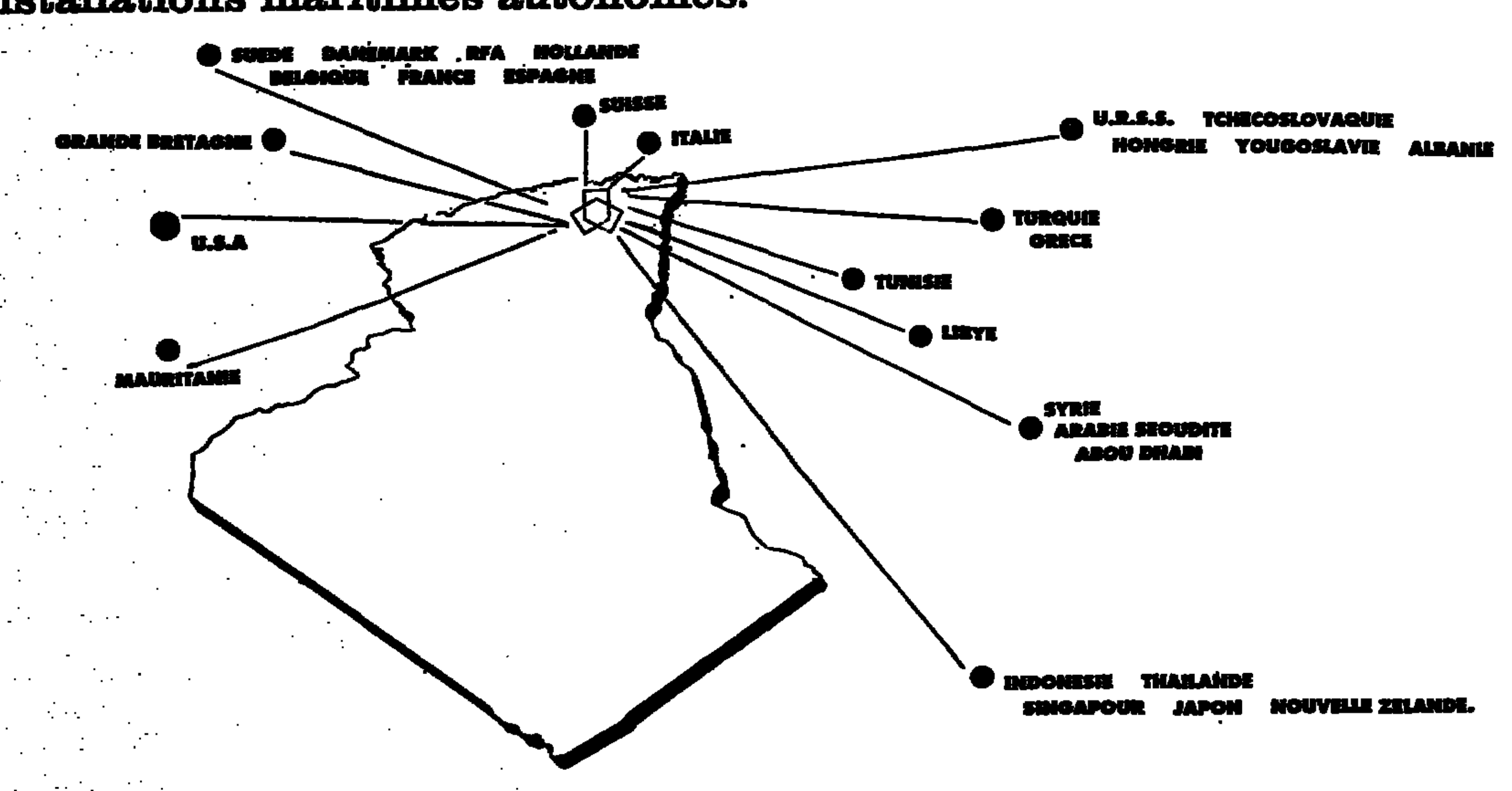
DIRECTION DE LA RECHERCHE APPLIQUEE:
- ETUDES DE QUALITE
- MISE AU POINT DE NOUVEAUX PRODUITS
- ASSISTANCE CLIENTELE
- ETUDE DE VALORISATION DES SOUS PRODUITS.

GROUPE COMMERCIAL:
- DISTRIBUTION
- IMPORT (MONOPOLE NATIONAL)
- EXPORT
- TRANSFORMATION A FACON
- PROGRAMMATION USINES NATIONALES.

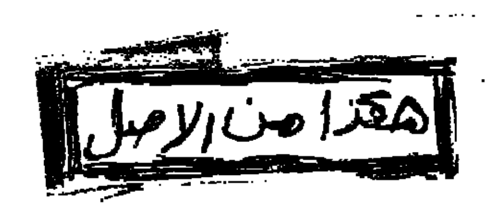
SIDER **SES PRODUITS COMMERCIALISABLES**

- *COKE*
- *TOLES LAC OXYCOUPEES*
- *TOLES LAC CISAILLEES*
- *TUBES SOUDES SPIRALES*
- *BILLETTES*
- *FIL MACHINE*
- *TOLES PROFILES (TOG TON)*
- *FONTE HEMATITE D'AFFINAGE*
- *BOBINES LAMINEES A CHAUD*
- *BOBINES ET TOLES GALVANISEES*
- *TUBES SANS SOUDURE*
- *COURONNES*
- *ROND A BETON*
- *SOUS PRODUITS (GOUDRON, LAITIER, FERRAILLE...).*

SIDER **EXPORTE** environ 40 % de sa production à destination d'une trentaine de pays selon les termes C et F ou FOB, à partir de ses installations maritimes autonomes.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ECRIRE A : SIDER, GROUPE COMMERCIAL RAVIN DE SIDI-YAHIA BP. 109 - HYDRA - ALGER - ALGERIE.
TELEX : 66.135 - 66.060 SIGCO. TELEPHONE : 60.80.00 - 60.15.44.



Transports : des voitures par milliers

ALGER est en permanence au bord de la paralysie. Quelques gouttes de pluie et les chaussées rendues glissantes s'encombrent instantanément de milliers d'automobiles. Qu'une voiture stationne en double file et c'est le drame : un embouteillage surgit aussitôt sur plusieurs kilomètres. Que dire de cette invention diabolique, le sabot ? La police algéroise en raffole.

La moindre bagnole mal garée est illico immobilisée. Et pour un bon moment, car un chauffeur en infraction doit s'acquitter d'une amende – modique – à la poste la plus proche puis se présenter au commissariat central avec papiers et volet du procès-verbal attestant du paiement avant de regagner son véhicule et d'attendre patiemment que la Land Rover bleu et blanc de la police vienne le libérer. En règle générale, il faut compter une bonne demi-journée. Heureux possesseurs d'automobile avec radiocassette !

Comme les Algérois ne sont pas dévorés de civisme, ils stationnent volontiers là où il ne faut pas. Dans un virage pour acheter un bouquet de fleurs, sur un arrêt de bus pour aller prendre un café ou acheter un journal. Or quelques secondes seulement suffisent à l'agent le moins expérimenté pour immobiliser le contrevenant. Et par-là même perturber la circulation déjà bien difficile en temps ordinaire. La topographie de la ville construite à flancs de colline est déjà un problème. Les rues sont pour la plupart étroites, parfois avec des virages en épingle à cheveux et, neuf fois sur dix, à sens unique. Le double sens est réservé au boulevard du Front de mer et aux grandes avenues desservant les quartiers résidentiels.

En dépit de ce réseau de voies uniques, de l'aménagement de nombreux carrefours et de l'attention des policiers réglant le trafic, la circulation est un casse-tête. Les automobiles sont trop nombreuses dans un centre-ville qui n'a pas été conçu pour de tels flots. Le stationnement aggrave la situation : 50 % des véhicules en circulation cherchent à stationner.

Alger n'est pourtant pas Tokyo où chaque propriétaire d'automobile doit prouver qu'il possède une place de parking pour obtenir son autorisation de circuler. Cependant, 6 000 places vont être aménagées d'ici à la fin de l'année, alors qu'il en faudrait 35 000, d'après les estimations.

Cet engorgement permanent, les jours ouvrables, rend plus aigu le manque crucial de transports en commun. Les bus ne sont pas assez nombreux. Ceux qui circulent sont pris d'assaut. Les horaires, même lorsqu'ils sont affichés, ne sont pas respectés. Malgré la création de dix-sept couloirs couvrant une distance de 22 kilomètres réservés au trafic des autobus, la vitesse commerciale est tombée ces vingt dernières années de 16 kilomètres à 6 kilomètres à l'heure.

Les « taxieurs »

La solution pour les Algériens démunis de véhicule personnel est le recours aux taxis. Ailleurs considérés comme un luxe, à Alger ils servent d'appoint aux transports en commun. Mais ils ne sont pas assez nombreux : 5 705 pour toute la ville dont 461 équipés de radio. La réglementation est stricte. Les *« taxieurs »*, comme on les appelle ici, ne sont autorisés à charger leurs clients que dans les stations qui leur sont réservés. Pas de maraude.

Il y a presque autant de monde aux stations de taxis qu'aux arrêts de bus. La principale différence : le taxi est plus cher et son chauffeur seul maître à bord. Les tarifs varient du simple au double pour un même parcours. Les taximètres existent, bien sûr, mais quand ils fonctionnent, le chauffeur exige un prix qui n'a pas de rapport avec celui inscrit au compteur. Enfin, ils sont là et rendent malgré tout d'immenses services.

La législation est en train de s'assouplir. Les autorités espèrent, en instaurant un permis de place provisoire et en n'exigeant plus certaines pièces auparavant nécessaires à l'obtention de la licence, susciter de nouvelles vocations et porter ainsi le nombre de taxis en circulation à 10 000 d'ici à la fin de cette année.

Les projets ne manquent pas du reste pour améliorer la situation des transports dans la wilaya où, pour l'instant, trois grosses entreprises publiques officient : la Régie syndicale des transports algérois (RSTA) au sein de la capitale avec ses bus ; l'Entreprise publique de transport des voyageurs du centre (EPTVC) dans le tissu suburbain vers la banlieue et les grandes villes de l'intérieur du pays ; la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF).

Le développement des transports publics n'a pas suivi l'essor économique du pays, notamment près d'Alger où l'activité est intense. Les entreprises étaient, jusqu'à présent, obligées d'assurer le transport de leurs employés. Chacune d'entre elles disposait d'un parc particulier qui n'était utilisé que deux à trois heures par jour. L'ensemble de ces véhicules a été transféré à l'EPTVC qui, dorénavant, assure le transport des personnels mais peut à sa convenance utiliser les cars dans la journée pour transporter le public. Près de 1 700 véhicules ont été ainsi rapatriés à l'EPTVC qui pourra, au fil du temps, homogénéiser un parc quelque peu hétéroclite.

La gare routière, actuellement proche du port, va être déplacée vers le quartier du Caroubier. Elle regroupera la totalité des terminus des grandes lignes avec toutes les commodités pour les voyageurs et des correspondances avec le réseau urbain de la RSTA et une station de taxis. Des travaux de rénovation viennent également d'être entrepris pour les gares de la SNTF qui n'étaient plus en mesure d'accueillir tous les usagers, notamment celles de l'Agha, d'El Harrach, de Hussein Dey, d'Oued Smar et de Dar El Beida où sera implantée la nouvelle gare centrale nationale et internationale puisqu'il existe une ligne Alger-Tunis. Le trafic sur le réseau de banlieue devrait augmenter de manière importante avec le dédoublement de la voie El Harrach-Thenia (ex-Ménerville).

La solution des téléphériques

Parallèlement à ces réseaux traditionnels de transport public, Alger dispose de moyens moins conventionnels. Peu de capitales au monde peuvent affirmer disposer d'ascenseurs publics. Alger, si ! Et notamment celui qui relie le siège du parti FLN (ancien gouvernement général) à la rue Larbi Ben M'hidi (ex-rue d'Isly). Alger dispose également de quatre téléphériques : Bologhine (Saint-Eugène) – Notre-Dame d'Afrique, Belcourt-El Madania (Clos Salambier), Anassers (Jardin d'essai)-Palais de la culture et Anassers-Makkam Echahid (Sanctuaire du martyr) mis en service à la fin de l'année dernière, dont la capacité de 1 500 personnes à l'heure permet déjà de soustraire quinze autobus de la circulation routière.

Etant donnée la parfaite adaptation de ce moyen de transport à la configuration de la ville, des études sur le transport par câble ont été faites. Deux projets ont été retenus; qui pourraient être mis en chantier dès cette année si la décision était définitivement prise : le premier est un circuit de télécabines qui partirait de la Grande Poste au centre-ville, pour grimper jusqu'à l'hôtel Aurassi dans un premier temps, puis continuer vers El Biar en passant par « les Deux-Entêtés ». Equipé de cabines de douze places, il aurait une capacité de 2 400 personnes à l'heure. Le deuxième suivrait un itinéraire aussi pentu : place du 1er Mai-le Golfe-Hydra.

D'autres études sont en cours pour le transport aérien par câble avec des cabines Jumbo de cent quatre-vingts places pour un tracé plus plat qui pourrait desservir le nouveau parc des loisirs du Caroubier. Ces études ont été réalisées avec le concours de la société française Pomajarski, spécialiste du transport par câble. Rien ne permet d'affirmer cependant qu'elles seront réalisées un jour, particulièrement la dernière qui se trouverait en concurrence avec le métro d'Alger dont on dit avec insistance qu'il sera construit *(voir encadré)*.

De gros efforts d'infrastructure ont déjà été faits ces dernières années. Ceux qui étaient dans l'obligation de se rendre à l'aéroport Houari Boumedienne de Dar El Beida à une vingtaine de kilomètres à l'est d'Alger en conviendront. Un seul axe, la RN 5, encore appelée *« la Moutonnière »*, permet d'entrer et de sortir d'Alger dans cette direction. Il fallait entre une et trois heures pour atteindre l'aéroport. En 1984, l'autoroute de l'Est était inaugurée. Ce fut un immense ballon d'oxygène. Depuis, une vingtaine de minutes suffisent pour gagner l'aéroport. En 1986, la rocade sud, un périphérique en quelque sorte, venait doubler l'autoroute de l'Est. Les deux axes se rejoignent à hauteur de l'aéroport.

Plusieurs *« pénétrantes »* et *« radiales »* les relient l'un à l'autre au plus grand bonheur des automobilistes. Il n'est plus besoin de traverser Alger d'est en ouest. L'alternative existe maintenant et aucun point de la capitale n'est à plus d'une demi-heure de l'aéroport. La rocade sud, en cours de prolongation, devrait atteindre Zeralda et desservir les stations balnéaires de l'Est algérois dès l'été prochain.

D'ores et déjà, plus de 80 kilomètres d'autoroutes ont été construits, ainsi qu'une centaine d'ouvrages d'art. Le réseau n'est cependant pas encore terminé. Plusieurs voies rapides doivent encore être aménagées, qui relieront les deux autoroutes et aideront à résoudre le problème d'engorgement de la capitale, paradoxalement d'autant plus aigu que l'on pénètre maintenant facilement en ville.

F. F.

Métro ou pas métro ?

CONSTRUIRA, construira pas ? *« Le métro, on en parle beaucoup, on voit des trous au centre-ville, mais on n'y croit plus. »* Voilà, brièvement résumée, l'opinion des Algérois jusqu'à ces dernières semaines. Le début des travaux a été annoncé tant de fois pour ce projet, qui figure pourtant au plan quinquennal 1985-1989, que les espoirs les plus sérieux ont fondu.

Or il semble bien, si l'on en croit les pouvoirs publics et la presse algérienne, que le chantier débutera à l'automne prochain. Les études initiales, corrigées pour réduire les coûts en devises, ont été bouclées en novembre dernier, et le conseil des ministres a pris, au début de cette année, la décision de construire la première ligne.

20 000 passagers à l'heure

D'une longueur totale de 26 kilomètres, celle-ci partira d'Oued-Koriche, à l'ouest de la ville, longera le littoral vers l'est en desservant le centre-ville, puis le nouveau quartier du Hamma avant de poursuivre vers Belcourt, El-Harrach et l'aéroport Houari-Boumedienne, à El-Beida, tandis qu'une bretelle reliera Hamma, au Gué-de-Constantine. La majeure partie de cette ligne utilisera le réseau ferroviaire déjà existant. Seuls 8 kilomètres du tracé seront souterrains. Cette première ligne devrait pouvoir transporter 20 000 passagers à l'heure dans chaque sens grâce à des rames de six voitures d'une capacité supérieure à mille places.

Aucune information n'a été donnée sur le coût de l'entreprise. Quant aux travaux, ils devraient durer *« entre dix et douze ans »*, si l'on en croit le quotidien du soir *Horizons*, qui s'interroge : *« Qu'est-ce que douze ans dans une vie ? »*

F. F.

(Publicité)

entreprise des industries textiles cotonnières de Laghouat

COTITEX laghouat

Vous êtes dans les textiles,

COTITEX-LAGHOUAT vous propose une gamme variée de ces articles réalisés dans ses unités de production.

Vous êtes intéressés par :

- Des filés en coton ou mélange coton polyester.
- Des tissus en blanc teint et imprimé.
- Des velours d'habillement et d'ameublement.
- Un traitement à façon en finissage.

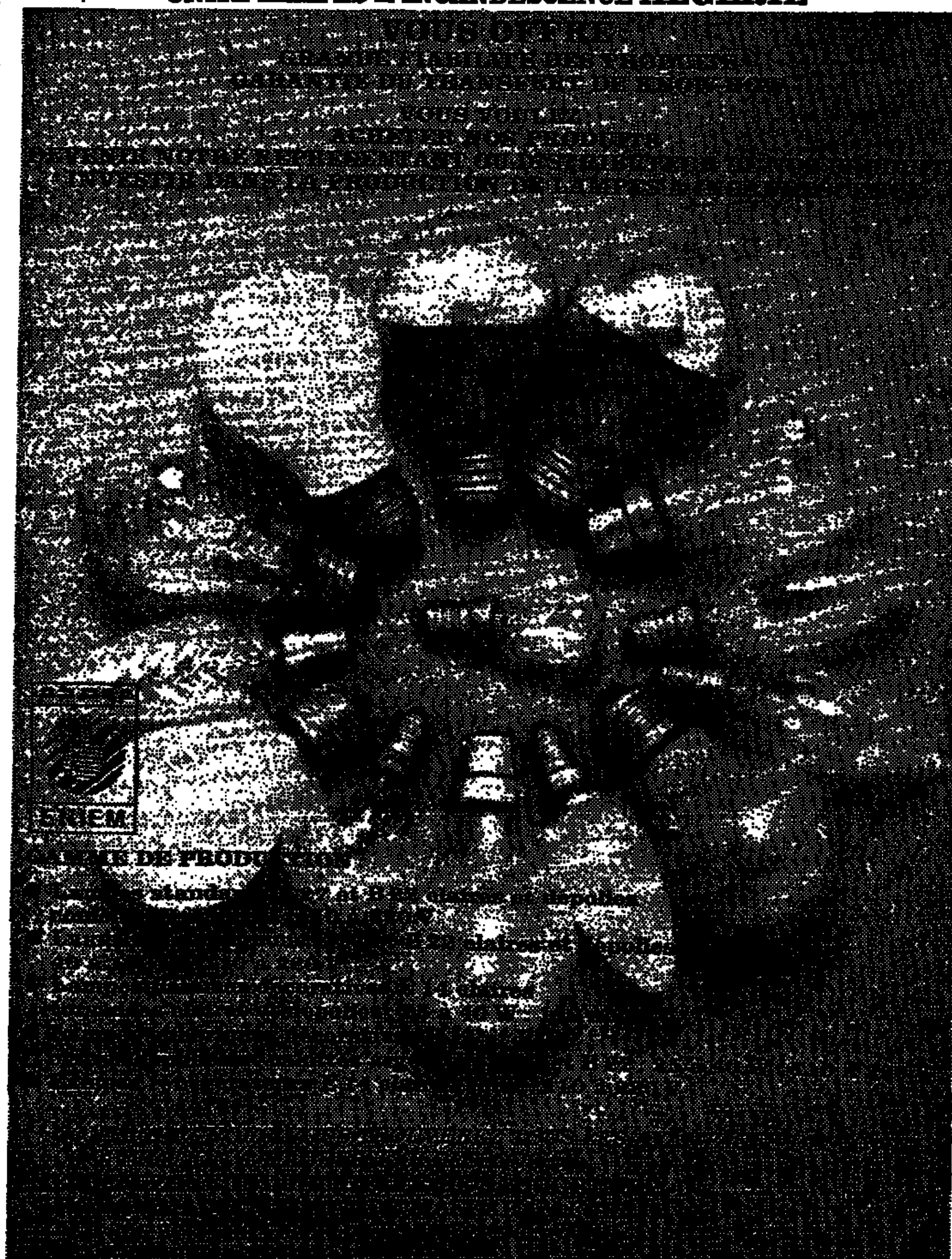
Dès aujourd'hui, pour vos besoins contactez-nous à :

COTITEX-LAGHOUAT
Direction générale
route de Ghardaia
B.P. 253 LAGHOUAT (Algérie)
Téléphone 72-10-30 - Télex 41.927

ANEP/ALGER

ENIEM

ENTREPRISE NATIONALE DES INDUSTRIES DE L'ELECTROMENAGER
UNITE LAMPES A INCANDESCENCE ALGERIE



هكذا من الأصل

Dans le port, l'engorgement n'est plus ce qu'il était...

L'ÉVOLUTION du commerce extérieur d'un pays *reflète* bien les forces et les faiblesses de son économie. Et comme en Algérie plus de 95 % du commerce extérieur emprunte la voie maritime, les statistiques portuaires sont un miroir fidèle de sa situation.

Les ports ? Leur trafic total, l'an passé, a atteint 75 millions de tonnes. Mais, une fois défalquée la part des hydrocarbures, liquides et gazeux, expédiés essentiellement par Skikda et Arzew, à l'est et à l'ouest du pays, par des gros navires, le reste des échanges de marchandises dites « générales » (céréales, sucre, huiles, machines, produits manufacturés, véhicules, ciment...) n'a pas atteint 16 millions de tonnes, alors qu'il dépassait 21 millions il y a quatre ans. Autant dire que les difficultés de l'économie algérienne, depuis trois ans, se lisent dans les comptes *maritimes*.

Hors pétrole et gaz liquéfié, le port d'Alger, à lui seul, concentre 34 % du trafic total de la République algérienne. Un trafic extrêmement déséquilibré, dont les importations de marchandises représentent plus des 9/10es. Viennent après El-Djazaïr (nom arabe d'Alger qui signifie « *les îlots* ») Oran et Annaba.

Alger est donc un peu le Marseille-Fos ou le Rouen-Le Havre de l'Algérie. Mais les comparaisons s'arrêtent là, aux frontières des statistiques. Car, si les ports français s'étendent, voire se perdent, dans d'immenses zones industrielles, le port d'Alger « *fait corps* » géographiquement et physiquement avec la ville, et la rade, superbe, marie leurs destins.

Du haut de la casbah ou du téléphérique qui grimpe au monument des Martyrs, le regard embrasse les quais, les navires au mouillage ou en relâche, les digues, l'amirauté et la ville éclatante, sise en amphithéâtre, veillant sur son port. Il y a quelques années encore, quand l'économie algérienne en plein boom « avalait » avec frénésie les importations les plus diverses, les encombrements du port d'Alger étaient légendaires, et l'on pouvait recenser un même jour jusqu'à soixante cargos ou ferries, en rade, attendant un quai libre pour décharger leurs cales (1).

Ces temps ne sont plus, et les terre-pleins, hangars ou aires de stockage — à l'*exiguïté si décriée* entre 1980 et 1985 par les armateurs et les transitaires européens — suffisent amplement aujourd'hui pour faire face aux allées et venues des navires et aux besoins de transbordement. Le 3 février, lorsque avec le bateau-pilote nous avons fait le tour des bassins, une trentaine de navires étaient en opération et deux sur rade. Des bâtiments algériens, panaméens, italiens, allemands, chypriotes, turcs, polonais, hongrois même... mais aucun français. La plupart étaient des navires d'un âge respectable...

Le trafic total du port a nettement chuté : 6,8 millions de tonnes en 1985, 6,6 en 1986, 5,6 l'an dernier, alors qu'en 1987 les objectifs fixés par le Plan tablaient sur 6,3 millions. Les capacités des installations portuaires n'ont été utilisées qu'à 66 %. Même effondrement dans les mouvements de passagers : 380 000, 238 800, 197 000 durant les trois dernières années.

Une grande majorité des marchandises débarquées ici viennent des pays européens riverains de la Méditerranée. Mais Marseille, qui jouissait jusqu'à une date récente d'une sorte de « rente » (historique et géographique) pour le trafic vers l'Algérie, perd peu à peu de sa prééminence. Non seulement parce que les échanges franco-algériens ont diminué mais aussi et surtout à cause de la concurrence que livrent Barcelone, Sète, Gênes, Livourne et, au nord, Caen — particulièrement Anvers — au port phocéen, empêtré dans des conflits sociaux répétés et affublé d'une réputation (qui n'est pas fausse) de port cher.

En 1984, 962 000 tonnes (hors hydrocarbures) étaient passées par Marseille vers l'Algérie, ainsi que 526 000 passagers. En 1987, les chiffres sont tombés à 325 000 et 278 000. Au total, alors que 33 % des exportations françaises transitaient par Marseille en 1984, le pourcentage est tombé à 20 % en 1987. Le directeur général du port d'Alger, M. Lazhar Hani, a d'ailleurs signé une convention de coopération et d'amitié avec le port... d'Anvers.



Le port d'Alger fait corps géographiquement et physiquement avec la ville.

J.-P. FAVREAU

Gestion autonome

Depuis 1982, chacun des dix principaux ports d'Algérie est géré par une « entreprise portuaire », c'est-à-dire une société nationale comparable en France à nos ports autonomes. Celle d'Alger est la plus importante, avec cinq mille salariés. La réforme économique en cours, qui vise à donner plus d'autonomie de gestion aux entreprises, galvanise M. Hani, économiste de formation. « *C'est une véritable révolution. Il faudra qu'à la fin de l'année nous fassions des bénéfices. La tutelle de l'Etat s'estompe. Le système bancaire ne sera plus là automatiquement pour éponger les déficits. Il faut faire la chasse aux surcoûts, réduire les heures supplémentaires.* »

Cette année, les tarifs de manutention, qui n'avaient pas bougé depuis douze ans, vont augmenter de 20 %. Mais, pour réduire ses coûts, le port d'Alger a décidé de diminuer en 1988 de 750 (sur un total de 3 000) le nombre des dockers, par préretraites essentiellement. L'opération sera renouvelée en 1989. Coût pour l'entreprise portuaire : 110 millions de dinars (2).

La modernisation future du port d'Alger relève davantage d'aménagements rationnels des équipements existants et de récupération des terre-pleins mal utilisés que de grands projets. D'ici à 1989 (fin du plan quinquennal) est programmé l'achat de portiques pour débarquer les marchandises en sacs (44 millions de dinars), afin de quadrupler le rendement. La rénovation des formes de radoub coûtera, elle, 27 millions. Le port achètera aussi dix grues et continuera à aménager six débarcadères pour les navires qui transportent des remorques et camions dénommés bateaux « roll on roll off ». Enfin — et c'est le plus coûteux des projets mais il fera accéder le port au « club des grands » — Alger programme la construction d'un terminal à conteneurs à l'horizon 1994. Devis : 240 millions.

La décentralisation commençant à exercer ses effets, les autres ports prennent progressivement et proportionnellement plus d'importance. A Jijel, à 200 km à l'est d'Alger, un nouveau et vaste port (lié au futur complexe sidérurgique) sera opérationnel dans trois ou quatre ans. D'autre part, la Banque mondiale a été sollicitée pour financer un quai à conteneurs à Oran et un terminal céréalier à Annaba. Sans être « cerné », voilà Alger sous le feu de la concurrence. Un mouvement qui explique que M. Hani ait décidé d'organiser en octobre prochain à Alger un symposium international sur les équipements, la gestion et la politique commerciale comparée des grands ports du monde. « *Non seulement pour montrer ce que nous faisons mais pour écouter les souhaits et les critiques de nos clients.* » Opération vérité ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) 5740 navires ont fréquenté le port en 1985, 4204 en 1987.

(2) Un dinar = 1,10 F au cours officiel.

Peau neuve

(Suite de la première page.)

Là-haut, sous la longue esplanade artificielle du Parc de la Victoire, une foule jeune et nonchalante, qui regarde plus qu'elle n'achète, flâne entre les étages et les galeries d'un vaste complexe commercial et culturel, à l'architecture élégante.

Le futur centre d'Alger se trouve bien ici, et un peu plus loin, au pied de la colline, dans le quartier de La Hamma (« La Fièvre ») où l'on s'active jour et nuit sur l'un des plus grands chantiers d'Afrique. En bordure du célèbre Jardin d'essai, aux trois mille essences, verront bientôt le jour un Palais des congrès, un hôtel de luxe, une Bibliothèque nationale, le nouveau Parlement, etc.

Les promoteurs du nouveau plan d'urbanisme, mis au point en 1985, nous expliquent leur ambition : contenir et guider la croissance d'Alger, modifier ses structures, bref lui donner un nouveau visage. Découpée en huit secteurs urbains, la capitale de demain se recentrera autour des quartiers de La Hamma et d'Hussein-Dey. Elle grandira de manière axiale, le long d'amples boulevards, et non plus de manière concentrique. D'où une meilleure respiration du tissu urbain. Les périphéries seront reliées entre elles, indépendamment du centre. L'habitat sera mixte, mêlant logements et bureaux. De petites zones d'activités essaimeront dans la ville. Un métro rapide rapprochera le vieil et le nouvel Alger.

Quand tout cela sera fait, à l'aube du prochain siècle, il restera aux Algérois eux-mêmes à donner à leur nouvelle ville un « supplément d'âme ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Publicité)



ENTREPRISE NATIONALE DES INDUSTRIES TEXTILES LAINIÈRES

elatex

ELATEX vous recommande :

- Ses draperies pure laine vierge Woolmark ;
- Ses draperies mélange laine/fibres synthétiques dans des coloris et dessins très variés, sélectionnés selon les goûts et les tendances de la mode.

Demandez nos catalogues pour en connaître plus sur la qualité de nos draperies.

elatex

Siège social : route de Rafana
B. P. 298 - Tébessa Algérie
Tél. : (08) 97-42-58 — 97-48-69
Télex : 95105 - 95020

ANEP/ALGER

L'« axe » Alger-Anvers

LA flotte marchande algérienne se répartit entre trois sociétés nationales. L'une qui gère le transport d'hydrocarbures (18 navires), l'autre qui exploite les navires à passagers (5 ferries), enfin la CNAN (Compagnie nationale algérienne de navigation) dont le siège est à Alger, qui possède 47 cargos. Dans quelques semaines, la compagnie réceptionnera un 48e navire, un minéralier de 50 000 tonnes pour l'importation de charbon. A cela s'ajoute une compagnie algéro-libyenne qui possède 5 navires mais en exploite, en fait, une quinzaine.

Hors hydrocarbures, le pavillon algérien transporte 15 % du commerce extérieur du pays, ce qui est encore faible et provoque des sorties de devises. Mais si l'on prend en compte les navires étrangers affrétés par les importateurs algériens et par la CNAN, ce pourcentage s'élève à 47 %, et même à 50 % pour les lignes régulières.

L'accord maritime qui liait depuis 1967 la France et l'Algérie a été dénoncé en août 1987. Les deux Etats disposent encore de six mois pour aboutir à un nouvel arrangement, mais l'appartenance de la France à la CEE et la réticence de l'Algérie vis-à-vis de toute organisation en « conférences » (qui fixent les tarifs ou les horaires des armateurs et une certaine répartition du fret) rendent les négociations difficiles.

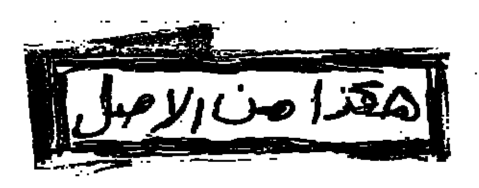
« *Les ports français sont chers*, déclare M. Amar Mokhtar, directeur général de la CNAN. *C'est le cas de Marseille, mais aussi de Rouen, dont nous venons de supprimer l'escale. Anvers est beaucoup plus dynamique. Pour les neuf premiers mois de 1987, 90 000 tonnes de marchandises françaises pour l'Algérie sont passées par le port belge.* »

F. GR.

Réalisation de ce dossier :

JEANNE PROD'HOMME





هكذا من الأصل



Médias : à l'heure de la transparence

C'ÉTAIT un soir de janvier, frais et pluvieux. Les rues d'Alger étaient vides.

A la télé, droite comme un *i* dans un décor sans recherche, une présentatrice trop fardée s'effaçait pour laisser place à un reportage de commande dans une unité industrielle moderne. Une de ces fiertés nationales en béton et tubulures, dont la révolution algérienne impose la visite à tous ses visiteurs de marque et, par contrecoup, aux téléspectateurs autochtones.

Encadré par un ou deux ministres et une brigade de hauts fonctionnaires grisonnants, le président turc, sur l'écran bleu, prenait l'air vaguement intéressé. Spectacle peu captivant, on en conviendra. En plein « prime time », et pas moyen de « zapper » puisque la seconde chaîne algérienne ne verra le jour que dans quelques années...

A la « une » du *Moudjahid* (le combattant) le même jour, une photo plus noire que blanche montrait les mêmes personnages. Sur quatre colonnes et pour la troisième édition consécutive : journées culturelles turques au Palais de la culture, émissions spéciales de radio, télé, journaux... Pas question d'échapper à l'accès de « turcomania » soudainement décrété en haut lieu pour la visite du président Kenan Evren.

Echantillon des titres consacrés à cet événement, sans doute de première importance : « Liens profonds », « Entretiens dans une ambiance cordiale », « Ghardaia accueille l'hôte de l'Algérie », « L'Algérie a réalisé de grands progrès sous la direction dynamique et clairvoyante du président Chadli Ben Djedid, déclare le président Evren », etc. Quand le pouvoir propose, la presse dispose.

Attention ! N'allez pas piocher pour autant dans votre stock de clichés idéologiques. L'Algérie n'est pas la Corée du Nord, et les journalistes n'y manquent ni d'idées ni de talent. C'est, comme le précise un document officiel du ministère de l'information, que la presse nationale a tout simplement *« la charge de traduire la politique étrangère du pays au regard des préoccupations et des aspirations de l'Algérie »*.

C'est clair : pas question, par exemple, de publier en ce moment un papier antitunisien ou un article favorable à la politique extérieure de Hassan II, roi du Maroc. *« De toute façon*, jubile un haut fonctionnaire, *vous ne trouveriez pas d'auteur pour les écrire... »*

Monopole d'Etat

L'information, en Algérie, appartient à l'Etat. Il a le monopole de tout ce qui se publie, s'écrit, se diffuse et s'imprime sur papier, pellicule ou bande magnétique. Tous les médias sont placés sous la tutelle du ministère de l'information et tous les directeurs de journaux ou de magazines doivent avoir l'agrément du pouvoir. Il est préférable qu'ils soient membres du FLN, mais ce n'est pas obligatoire. Seules les publications du parti unique, comme *Révolution africaine*, l'hebdo du FLN, sont dispensées de tutelle...

Le ministère de l'information *« veille »* notamment — peut-on être plus franc ? — *« à l'unité d'orientation de l'information »*. Il est secondé par un *« haut conseil de l'information »*, créé en 1984, qui *« garantit l'égalité du droit à l'information »* pour tous les citoyens et diffuse des nouvelles qui *« assurent la sauvegarde de la cohésion nationale, et protège la jeunesse contre toute atteinte à l'identité et aux valeurs nationales »*.

Heureusement, il y a de plus en plus moyen, en Algérie, de trouver des accommodements avec les grands principes. C'est un fait admis par presque tous à Alger : la presse locale, sauf exception, suscite l'ennui. Et pourtant elle vend *(voir encadré)*, et elle pourrait vendre encore beaucoup plus, si le papier ne coûtait pas si cher en devises (l'Algérie n'a pas d'industrie papetière et importe le papier journal).

Le citoyen algérien, alphabétisé et éduqué à un rythme record par la révolution — c'est même l'un de ses plus grands succès, — a une immense fringale de nouvelles. C'est un être branché, au sens littéral du terme, le problème étant bien sûr qu'il l'est plus souvent sur Radio-Trottoir, France-Inter ou Monte-Carlo que sur les réseaux mis à sa disposition par le pouvoir... Cela dit, comme on le rappelle au ministère, la presse algérienne ne vit pas du tout en autarcie, et l'Algérie serait même l'un des plus gros importateurs de presse étrangère parmi les pays en développement.

Anonymat oblige

« Il faudrait ouvrir les fenêtres plus grand ! », s'énerve cependant le rédacteur-vedette de telle publication. *« Il faudrait dépoussiérer les discours, nous laisser la possibilité de censurer le verbalisme et la phraséologie en bois des dirigeants. Il faudrait qu'on nous laisse interroger et citer les gens comme on le souhaite. Il faudrait... il faudrait... qu'on nous laisse travailler tout simplement... Bien sûr, vous pouvez citer mes paroles... Mais non, pas mon identité, s'il vous plait... »*

C'est ainsi, à Alger, dès que s'engage une conversation privée, le mythe unanimiste véhiculé par la grande presse d'Etat, avec ses mots trop sages et ses phrases au garde-à-vous, vous explose au visage. Mais rares sont ceux qui prendraient le risque de mettre en péril leur place au soleil en acceptant une citation dans un organe étranger. Des ministres aux fonctionnaires, en passant par les journalistes et les artistes, que nous avons pu rencontrer, ce fut chaque fois le même leitmotiv : *« Ne citez pas mon nom, je vous prie... »*

Personne ne nie pourtant que le poids de l'autoritarisme s'est sérieusement allégé ces dernières années, et que, dès lors qu'on ne touche pas aux tables de la loi révolutionnaire — parti unique et hégémonie du FLN sur la vie politique, — on peut dire et écrire beaucoup de choses au pays des wilayas. Reste à se débarrasser des vieilles pesanteurs du conformisme et de l'autocensure.

L'heure est à *l'ouverture*, à la transparence et le chef de l'Etat lui-même encourage les journalistes à faire leur métier avec un peu plus de punch. Des articles contre l'envahissante bureaucratie nationale ont commencé à apparaître jusque dans l'organe d'Etat numéro un, ce *Moudjahid* que les jeunes irrespectueux appellent par dérision l'*« ancien-combattant »*.

Alors, pour ne pas heurter de front sa clientèle traditionnelle et toucher quand même cette jeunesse omniprésente en Algérie, le vieux *Moudjahid* a créé un nouveau quotidien. Gros succès, celui-ci s'arrache chaque soir, dès sa sortie dans les kiosques. *Horizons* c'est son nom, traite certes beaucoup de sport, mais il publie également des nouvelles politiques redigées dans un style moins conventionnel que son illustre ancêtre. C'est un pas.

Manque d'audace

« Attention ! prévient un intellectuel réformiste, le Moudjahid *n'est pas la* Pravda, *mais* Horizons *n'est pas non plus* Libération. *»* Les changements de mentalité ne se font pas en un jour. *« Ça, depuis le temps qu'on s'est habitué aux « ça va très bien merci » et aux « je vous en prie Monsieur, après vous », on accepte mal, très mal, qu'un marginal ou un égaré ne ronronne pas comme le font tous les chats. On accepte mal « en vérité » que quelqu'un émette son opinion... »*

Qui dit cela ? Encore un courageux anonyme ? Non, l'auteur de cette philippique s'appelle A. L. Ezzine, il est rédacteur à *Algérie-Actualités*, un vieil hebdomadaire récemment *« dépoussiéré »*. Que cet article de « société » ait été découpé par nous à la rubrique « sports » du magazine n'enlève rien à la justesse du constat. C'est un fait qu'avec *« Contact »*, l'émission-vedette de la troisième station nationale de radio, *Algérie-Actualité* s'est fait une réputation de provocateur.

Interview-scandale du général Bigeard il y a quelques années, citation du nom, pestiféré, de Ben Bella à l'occasion d'un papier anniversaire sur l'Organisation armée secrète, édition entièrement rédigée par les lecteurs tout récemment et pleine de critiques sur le fonctionnement du système, etc. *Algérie-Actualités* se distingue nettement de la grisaille ambiante, à la fois par la pugnacité de ses enquêtes et par un style plus cursif, un vocabulaire plus pétillant que le béton armé utilisé, par exemple, dans les colonnes de *Révolution africaine*.

En principe, il n'est plus besoin de métaphore pour dire clairement les choses, plus la peine de ruser avec le censeur : *« Dès lors qu'on ne remet pas en cause la politique extérieure ou les grandes lignes de la stratégie intérieure du parti, on peut y aller »*, confirme un hiérarque de la maison. *« En réalité, le FLN* — dont notre interlocuteur est membre, disons-le... — *est souvent plus audacieux que les journalistes »*, ajoute-il.

En clair, comme partout ailleurs, il y a ceux qui osent leur talent et les autres... Mais tous, en Algérie, savent jusqu'où ne pas aller trop loin. Exemple : il y a quelques années *Algérie-Actualités* avait publié une page de caricatures, dont une du chef de l'Etat. *« C'était drôle sans être insultant*, raconte-t-on dans la rédaction. *Pourtant, le ministre de l'époque a interdit la sortie du numéro. Même le président n'a pas compris pourquoi... »* N'empêche que l'expérience n'a jamais plus été tentée...

Alors ? Le re-positionnement de *« l'hebdo-branché-des-masses »*, comme ironise un artiste, s'inscrit-il, comme il le prétend, *« dans le cadre d'un quadrillage total de l'opinion publique jusque dans ses humeurs contestatrices » ?*

« Regardez le numéro qui va sortir demain, nous conseille t-on au ministère de l'information, *vous verrez que notre presse a une grande liberté. C'est très critique, très virulent même... »* N'est-ce pas, après tout, en forgeant qu'on devient forgeron ?

P.C.

Les principaux titres

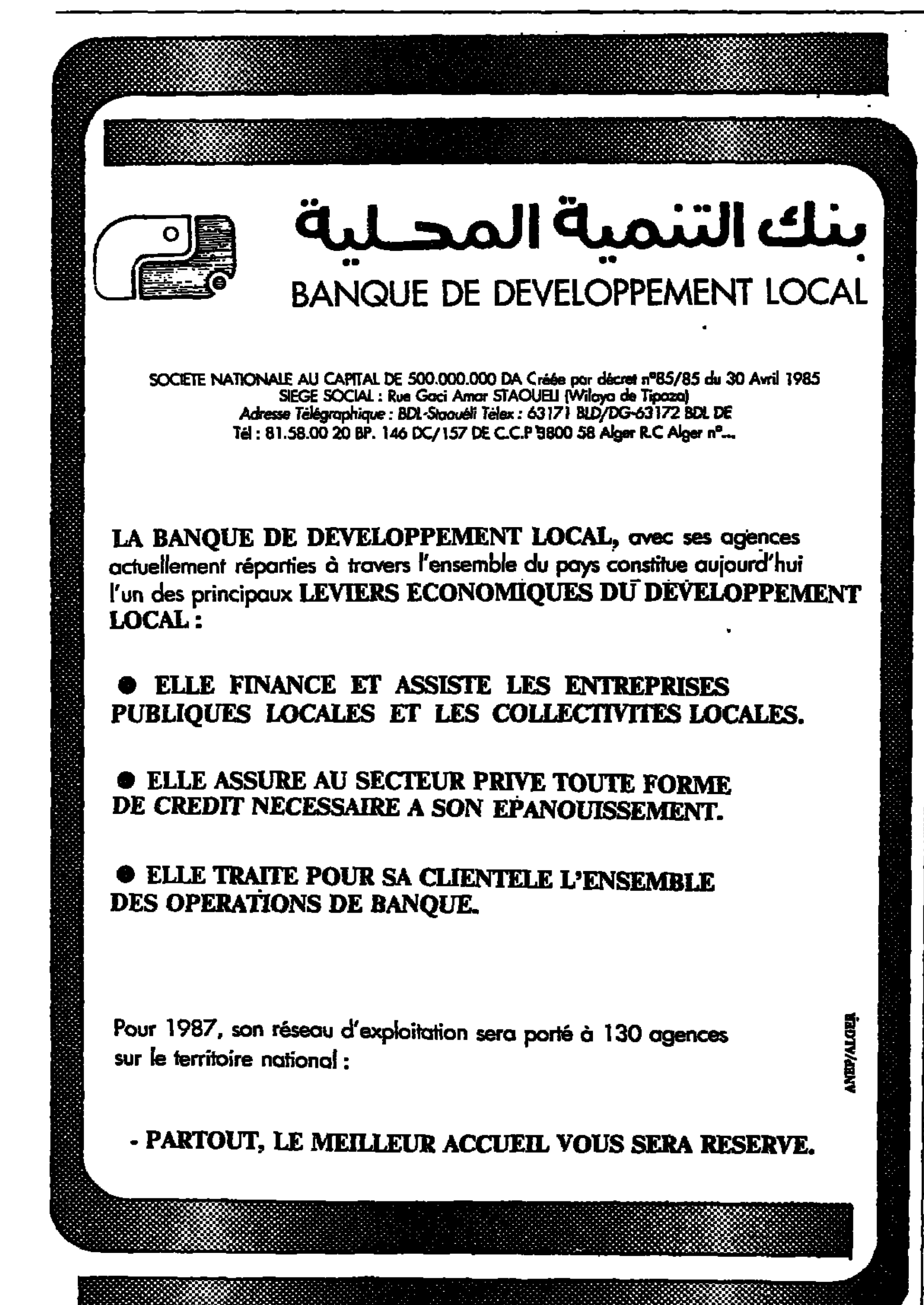
UNE chaîne de télévision nationale et quatre stations de radio d'Etat. Les volumes horaires de diffusion quotidienne des stations sont de 24 heures pour la première, 14 heures pour la deux, 18 heures pour la trois et deux heures seulement pour la quatrième.

PRESSE ÉCRITE

Quotidienne :	
Ech-Chaab	78 000 ex. tirés
El Moudjahid	367 000 ex. tirés
El Massa	45 000 ex. tirés
Horizons	200 000 ex. tirés
An-Nasr	60 000 ex. tirés
Périodique	
Algérie-Actualité .	235 000 ex. tirés
El Mountakheb ..	120 000 ex. tirés
El Hadef	125 000 ex. tirés
Actualité-Economie	90 000 ex. tirés
Parcours Maghrébins	70 000 ex. tirés

A ces titres s'ajoutent ceux directement contrôlés par le Parti unique FNL comme *Révolution africaine* (tirage 50 000, et le mensuel de l'armée, *El-Djeich*).

Source : L'édition 1987 du « Guide économique et social » de l'Algérie.



(Publicité)



المؤسسة الوطنية للأنابيب وتحويل المنتجات المسطحة

ANABIB

L'Entreprise nationale de tubes et transformation de produits plats a été créée par décret N° 83-627 du 5 novembre 1983.

Elle transforme les produits de filière produits plats (larges bondes d'acier laminé à chaud et à froid) en produits finis prêts à l'emploi.

Ses produits sont principalement des tubes livrés nus ou revêtus (brai type C ou polyéthylène), des profilés lourds et légers, des matériels motorisés d'irrigation (pivot).

ANABIB met au service de l'agriculture :

Tubes et matériels d'irrigation (pivot), des tôles profilées pour construction des abris d'élevage des silos, hangars de stockage. Des produits servant à la pratique de la plastification.

ANABIB met au service de l'agriculture :



Des industries de transformation :

— Des produits sidérurgiques divers pouvant satisfaire les besoins de plusieurs secteurs économiques de l'industrie lourde, des industries légères et des constructions.

Des travaux publics :

— Des glissières de sécurité avec accessoires.
— Des garde-corps de pont.
— Des palplanches légères.



De la construction :

— Des tubes soudés de série légère et moyenne, noirs ou galvanisés, pour les canalisations d'eau et de gaz.
— Des tubes minces de différentes formes pour les travaux de serrurerie et de chaudronnerie.
— Des profilés à froid divers nus ou revêtus.
— Des profilés à froid parachevés ou façonnés.
— Des tôles profilées.



De l'hydraulique :

— Des tubes hydrauliques soudés longitudinalement ou en spirale, nus ou enrobés, dans une gamme de dimensions très étendue.

Des hydrocarbures :

— Des tubes pour pipe-line destinés au transport des hydrocarbures.

Direction générale, direction commerciale
Route de la gare. BP n° 131. REGHAIA W. BOUMERDES. Tél. : 80-91-86/89 NR TELEX : 68116 ANAB DZ.

ANEP/ALGER



Une édition qui cherche sa voie

AU milieu des années 80, Alger aura laissé un souvenir ému à quelques éditeurs français. Oubliés les problèmes de paperasserie et l'éternel contentieux sur les retards de paiement du client algérien, devant le spectacle des foules se pressant pour acheter aussi bien les 10/18 que la plus coûteuse des encyclopédies. Tout ce qui portait le label parisien s'est arraché, jusqu'en 1985, aux différentes foires du livre tenues aux Pins maritimes, à quelques kilomètres de la capitale.

Ces foires, où les éditeurs en langue arabe faisaient aussi des chiffres d'affaires impressionnants, révélèrent la grande soif de lecture d'une population que le développement de l'enseignement avait ouverte à la culture mais qui ne trouvait guère de quoi s'abreuver avec la production locale. A cette époque, l'Algérie était le premier client de l'édition française, non pas en raison de sa demande en fiction, mais à cause de ses achats de livres scolaires, universitaires et techniques. Les commandes de romans et d'essais étaient toutefois d'un niveau très encourageant et révélaient la curiosité d'un peuple à l'esprit agile, assez porté aux activités intellectuelles malgré ses problèmes de vie quotidienne.

Dans ce domaine comme dans les autres, la chute des revenus des hydrocarbures a contraint le pays à une politique d'austérité. L'autorisation globale d'importation de l'ENAL (Entreprise nationale du livre), le principal acheteur algérien, est tombée de 120 millions de francs en 1984 à 30 millions en 1987.

« Importer utile »

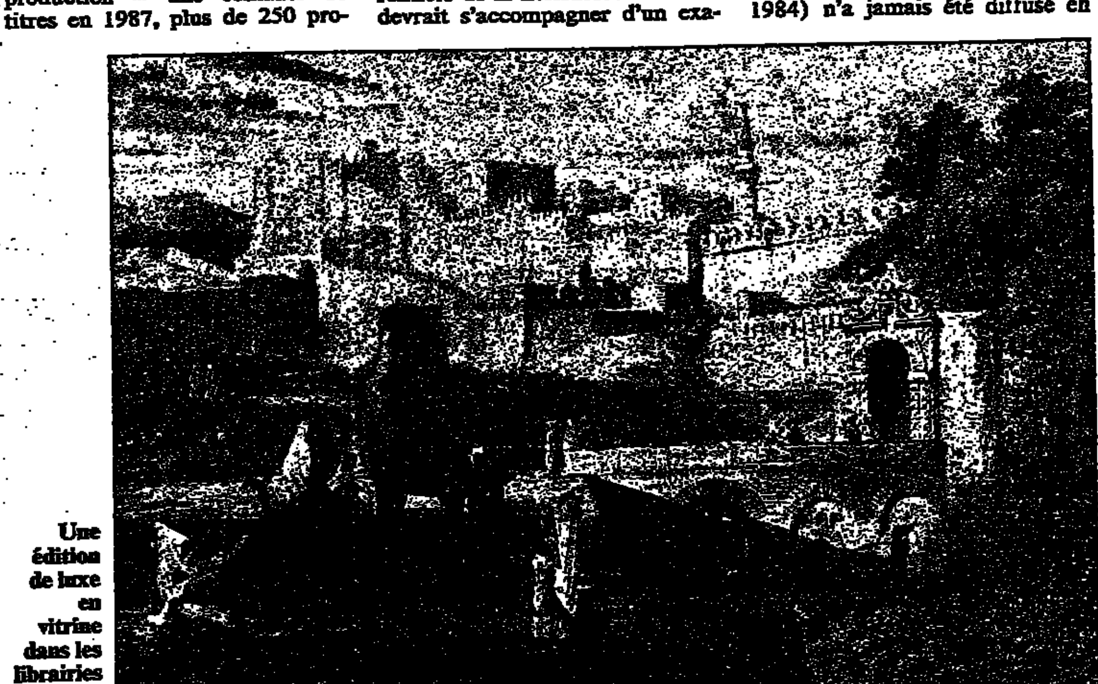
A la fois éditeur, importateur, distributeur, l'ENAL, avatar allégé de la SNED, doit chercher sa voie alors que la notion de saine gestion et de rentabilité vient à l'ordre du jour, ici comme dans les autres entreprises nationales. Nécessité d'autant plus impérieuse qu'un début de concurrence se fait sentir.

Nouveau directeur de l'ENAL restructurée, M. Abdelkader Bouzid est l'un de ces hauts cadres algériens qui ont la tâche ingrate de faire bonne figure devant le visiteur étranger malgré les raisons de pessimisme qu'ils sont mieux placés que quiconque pour connaître. Faute de devises pour les importations massives, la Foire du livre a été supprimée. Le directeur de l'ENAL déclare que, finalement, cela est une bonne chose, car *« la Foire avait un succès ambigu, elle avait fait perdre le chemin des librairies aux Algérois »*.

L'ENAL a un réseau de distribution de soixante-dix agences qui lui sont propres (dont une bonne dizaine à Alger) et de deux mille librairies privées. *« Les professionnels de la vente du livre étaient pénalisés par la Foire »*, insiste M. Bouzid. Sans doute, mais, à part quelques exceptions – telle la Librairie du parti, près de la grande poste, qui bénéficie de sa propre enveloppe pour les importations, – combien de prétendus *« professionnels »* ne sont que des fonctionnaires assoupis dans leur boutique, vivant davantage de la vente du taille-crayon que de livres dont ils ignorent tout...

Renonçant à donner le change, M. Bouzid poursuit : *« On m'a demandé d'importer utile, avec les sommes dont je dispose. Qu'est-ce qui est utile ? Je pose la question. J'importe beaucoup plus d'ouvrages techniques, parascolaires et para-universitaires que de fiction. »* S'agissant de sa seconde casquette – celle d'éditeur, – notre interlocuteur sait que la maison qu'il dirige est sévèrement critiquée par les intellectuels pour la qualité très relative de ses choix. *« La mission de l'ENAL est empreinte d'une certaine confusion,* observe-t-il. *Pour encourager la création, on a parfois négligé de faire un tri trop sévère. Les choix étaient parfois anarchiques ; songez que jusqu'à maintenant il n'y avait pas de directeurs de collection. »*

Le « comité de lecture » n'avait lui-même qu'une existence formelle si l'on en croit les doléances des jeunes écrivains, dont les plus talentueux, las de leurs envois sans réponse, s'adressèrent aux éditeurs parisiens. La faible production quantitative de l'ENAL est souvent déplorée par les responsables de la culture. En fait, si on la compare avec celle des autres pays maghrébins, cette production – une centaine de titres en 1987, plus de 250 programmés pour 1988 – est plus qu'honorable. Le problème est plutôt d'ordre qualitatif.



Une édition de luxe en vitrine dans les librairies d'Alger

Les rentiers de la littérature militante

Pendant longtemps, des besogneux ayant quelques relations ont exploité le filon du récit de guerre. En français et en arabe, en caractères d'imprimerie ou en bandes dessinées, le combat pour l'indépendance a inspiré toute une production militante où les bonnes surprises sont rares. Au nom de l'encouragement à l'éclosion des talents, on versait aux auteurs 25 % du prix de vente... calculés sur le nombre d'exemplaires imprimés, sans tenir compte des achats effectifs.

En vertu des nouvelles consignes de rentabilité et d'équilibre budgétaire, l'ENAL a mis fin à ces largesses. Elle a soldé un stock immense d'invendus et ne sert plus à ses auteurs que 18 % au prorata des ventes. En principe, l'abandon de ce système pour les rentiers de la littérature officielle devrait s'accompagner d'un examen plus critique et plus ouvert des manuscrits.

De création plus récente, l'ENAG (Entreprise nationale des arts graphiques) s'est diversifiée en lançant récemment une collection d'œuvres du patrimoine universel tombées dans le domaine public. Elle prévoit de publier, en format et prix de poche, dix titres par mois : six en arabe et quatre en français. Premiers auteurs retenus dans la langue de Descartes : Jules Vallès et Frantz Fanon. Le militantisme ne perd pas ses droits, mais les responsables paraissent vouloir faire preuve d'ouverture d'esprit.

Pour préfacer *la Cité de Dieu*, de saint Augustin, on a fait appel au cardinal Duval. Le prélat, qui opta pour la citoyenneté algérienne après l'indépendance, est, en principe, bien vu dans les milieux officiels, mais certaines administrations sont si pusillanimes que le livre dans lequel il racontait sa vie à une journaliste de *la Croix (le Cardinal Duval, évêque en Algérie*, le Centurion, 1984) n'a jamais été diffusé en Algérie malgré les demandes de l'éditeur français.

Dans l'édition, comme dans les autres domaines, le secteur privé commence à faire parler de lui à Alger. Fondé par un homme entreprenant et aux goût diversifiés, la maison Laphomic (7, rue du Colonel-Haouas, Alger) a bénéficié d'un incontestable succès de curiosité en secouant tout un petit monde endormi. Puisque l'État veut économiser les devises en limitant les importations, Laphomic a trouvé une solution de remplacement : acheter des droits de reproduction et imprimer en Algérie.

Les promesses du privé

Pas des droits pour un Larousse de poche *« avec davantage de noms propres algériens »*, comme l'ENAL en a le projet, mais des droits pour des œuvres *« explosives »*. C'est ainsi que Françoise Sagan se retrouve dans les librairies d'Alger, en compagnie de Rachid Mimoumi. Après avoir publié deux romans dans le circuit officiel, le jeune auteur contestataire avait émigré chez Robert Laffont.

Aujourd'hui, son *Tombéza*, salué par la critique parisienne, sort chez Laphomic, précédé par un entretien en forme de réquisitoire sur le livre en Algérie : *« Une censure qui n'a pas le courage de s'avouer et qui estropie, édulcore le plus bénin des textes, une hérésie utilitariste qui veut privilégier l'ouvrage scientifique et technique en repoussant d'un revers méprisant ce qu'on commence à qualifier de littérature. »*

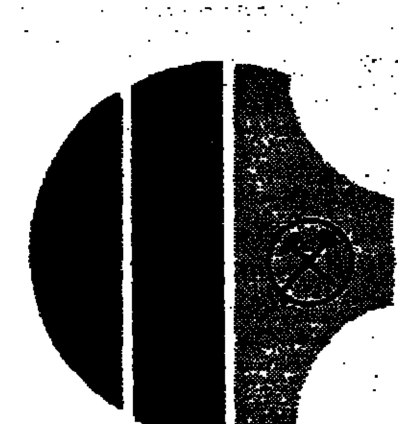
Qu'au ministère de la culture on conseille au journaliste de passage de rencontrer le directeur de Laphomic témoigne incontestablement d'un esprit nouveau.

Ceux qui suivent attentivement les progrès de l'intégrisme en Algérie font peut-être une « fixation » sur des phénomènes secondaires. En tout cas, ils ne manquent pas de souligner l'abondance des écrits islamistes dans certaines librairies. Ils ont parfois d'étranges surprises. Ainsi, en soulevant la couverture illustrée façon moderne d'un livre relatif à la place de la femme dans la société, ils découvrent qu'il s'agit d'un texte vieux de plusieurs siècles et particulièrement réactionnaire, sous un emballage alléchant.

Dans l'Alger du vingt et unième siècle, les débats courageux ouverts par les *« voix multiples »* de Laphomic risquent d'être passablement dépassés. Actuellement, 65 % de la production de l'ENAL se fait en arabe et 35 % en français. Quelle sera la place de chaque langue dans une société tiraillée entre deux cultures et quelle sera l'inspiration des ouvrages écrits dans la langue du prophète ? Voilà sans doute les vraies questions à long terme.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Publicité)



ENTREPRISE NATIONALE DES PRODUITS MINIERS NON FERREUX ET DES SUBSTANCES UTILES

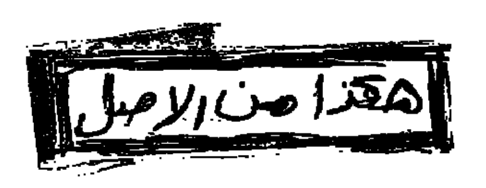
E.N.O.F. Siège social : 31, rue Mohamed Hattab Belfort Alger

Pour les besoins des industries métallurgiques, chimiques, alimentaires, L'E.N.O.F. produit et propose à l'exportation :

- Bentonite de forage répondant aux normes OCMA/API.
- Bentonite de fonderie à fort pouvoir liant.
- Terres décolorantes (terres à foulon) appréciées par l'industrie du raffinage des huiles minérales et végétales.
- Kieselguhr produit à partir des *diatomées* pouvant être utilisé en qualité d'agent filtrant (bande rouge) dans les brasseries et autres industries (engrais, raffinage du sucre ou comme produit de charge dans les industries du caoutchouc et de la peinture.
- Baryte, répondant aux normes OCAM/API pour les besoins des forages pétroliers et hydrauliques, ainsi que la Baryte blanche pour d'autres usages (peinture...).
- Kaolin recherché par les fabricants de porcelaine.
- Dolomie pour les besoins de l'industrie du verre.
- Mercure vierge 99,99 % en potiches de 34,5 kg.
- Concentré de plomb.

Pour vos besoins, prenez contact dès à présent avec nous :
Télex : 64.161 ou 64.220 - Tél. : 76-62-42 A 46

ANEP/ALGER





L'Université submergée par le nombre

L'UNIVERSITÉ des sciences et de la technologie Houari-Boumediène, *le fleuron des* « fac » algériennes, est vide. Pas à cause de la grève *qui* l'a paralysée plusieurs semaines en fin d'année dernière. Non, les cours ont repris. La raison est bien plus simple : l'année universitaire est coupée en deux par trois semaines de vacances généralement bien méritées. Voilà au moins un sujet qui fait l'unanimité parmi les étudiants, *les « prof » et l'administration*. Le vent maussade qui souffle sur Alger sied bien à cet univers de béton brut tel que celui conçu par Oscar Niemeyer, l'un des créateurs de Brasilia.

Mais le béton, qui, dans la vision de l'architecte, doit écraser l'homme, convient-il à la jeunesse algérienne ? Rien n'est moins sûr. D'autant que ce chef-d'œuvre d'architecture bâti à *Bab-Ezzouar* sur d'anciens marécages a été créé *pour* accueillir 8 000 étudiants et qu'ils sont aujourd'hui 18 600 à s'y entasser. Les problèmes ne manquent pas, concrets et lancinants : transport, logement, nourriture, manque d'enseignants, surcharge des « amphi », pénurie de documents et, surtout, une sélection de plus en plus sévère avec l'apparition progressive ces dernières années du « numérus *clausus* ».

La liste n'est pas limitative, et ces problèmes *ne sont pas propres* à Bab-Ezzouar. Le mal ronge l'*Université* algérienne tout entière. Il est seulement plus aigu dans la capitale qu'ailleurs. Cette année, ils sont 55 700 sur un total de 160 000 étudiants à y étudier, soit 35 %. C'est une proportion énorme. Du reste, les quatre grandes agglomérations algériennes, Alger, Oran, Constantine et Annaba, accueillent *70 %* de l'effectif national. Les 30 % res*tants étudient dans* les *vingt-trois* autres villes universitaires dissé*minées* à l'intérieur du pays.

Dans un étau

La prépondérance d'Alger a, malgré tout, fondu *au cours* des vingt-cinq dernières années. A *l'indépendance*, ils étaient 2 630 étudiants sur 2 725 concentrés dans la capitale. Une dizaine d'années plus tard, lors de la création du ministère de l'enseignement supérieur, ils étaient 14 000 sur 19 300 (72,5 %) ; en 1980, ils étaient 32 000 sur 57 400, (56 %). Ce mouvement a continué cette année, ils étaient 13 000 à s'inscrire dans les « fac » et les instituts algérois *sur un total de* 42 000.

Les effectifs sont le problème majeur qui maintient depuis des années l'*Université dans* un étau dont les mâchoires se resserrent inexorablement. D'un côté, le marché de l'emploi n'en finit pas de se rabougrir ; de l'autre, la pression démographique injecte dans le système des dizaines de milliers d'adolescents. Le niveau des connaissances des jeunes bacheliers est souvent peu compatible avec les programmes universitaires, ce *qui* explique *un* taux d'échec important (la moitié dans *certaines filières*).

D'autant que le système se rigi*difie*, les étudiants *ne* pouvant redoubler que deux fois, la première pendant le tronc commun des études, la seconde au cours de la spécialisation. Ces obstacles viennent renforcer une sélection solidement établie depuis cette année. Les disciplines très convoitées comme la médecine, l'informatique ou l'*architecture sont* « protégées » par des concours.

La *volonté* de canaliser le *flux* des étudiants vers des secteurs que les autorités tiennent pour prioritaires dans le développement du pays apparaît clairement. Cette « *orientation* », quelque peu forcée, s'accentuera jusqu'à adapter l'Université aux besoins de l'économie. Une mutation *nécessaire mais difficile*. De nombreuses professions sont d'ores et déjà saturées. Il y a trop de spécialistes en économie et sciences sociales. Il y a pléthore d'avocats, les derniers inscrits au barreau n'étant pas sûrs de pouvoir vivre de leur cabinet.

L'exemple le plus frappant est incontestablement *celui* de la médecine. L'engouement pour ces études a été tel depuis l'indépendance que l'on dénombre dans la wilaya (préfecture) d'Alger 730 médecins, c'est-à-dire un praticien pour 975 habitants, alors que la carte sanitaire estimait *le* bon équilibre à un médecin pour 1 200 habitants. Ce résultat est d'autant plus absurde que la population du pays est *extrêmement* jeune.

Les trois quarts des Algériens ont moins de trente ans et ne requièrent pour l'instant aucune attention particulière de la faculté. En revanche, l'Algérie a besoin de se nourrir. Elle importe les deux tiers de son alimentation et, en dépit de tous les sacrifices déjà consentis, elle ne peut imaginer atteindre l'*autosuffisance* alimentaire avec un déficit en tech*niciens* et ingénieurs agronomes si grave qu'il ne pourra être résorbé avant l'an 2000.

Élitisme

Sous la poussée démographique, le système universitaire est devenu élitiste. A Alger, le taux de scolarisation est voisin de 100 %. C'est, indéniablement, l'un des grands succès de l'Algérie indépendante. L'école fondamentale est obligatoire de six à seize ans. Ils étaient *41 000* nouveaux élèves cette année à Alger dans le premier *et le deuxième* niveau correspondant *grosso modo* à l'école primaire française. On y trouve environ 253 000 élèves, dont 48,5 % de filles. Dans le cycle moyen (jusqu'à la 3e française), dont la dernière année correspond en principe à la fin de la scolarité obligatoire, ils sont 152 000, dont 49,63 % de filles.

Au-dessus, on compte 61 000 lycéens, dont *56,6 %* de jeunes filles, ce qui n'est pas surprenant, *les traditions étant moins* rigides dans les grandes villes, et particu*lièrement* à Alger où les filles ont plus de facilités pour étudier qu'à l'intérieur du pays. A la fin de cette phase d'enseignement secondaire générale, les élèves de terminale passent le bac. Ils étaient 30 000 candidats dans ce cas en 1987. Le taux de réussite de 33 % dans la wilaya d'Alger est légèrement supérieur à la moyenne nationale (27 %). Ceux qui ont réussi se dirigent *généralement* vers l'université, de grandes *écoles ou des instituts* de technologie où sont également admis sur concours, des non-bacheliers.

Trois possibilités s'offrent aux recalés. 30 % d'entre eux redoublent. Ils sont si nombreux que des classes spéciales ont été créées à leur intention. Les autres se dirigent soit vers des centres de formation professionnelle soit vers le monde du travail. *Mais la société* n'est pas tendre pour cette jeunesse. *Pas plus quand il s'agit de* faire son entrée dans le monde des adultes qu'au moment de sortir du cocon national. Qui n'a pas vu des flopées de gosses gicler d'une cour d'école au centre d'Alger a du mal à saisir ce que la démographie galopante signifie.

C'est simple, ils sont partout. Ils envahissent à heures fixes les artères de la capitale en hordes *multicolores, ils bondissent* d'un trottoir à l'autre sans le moindre regard pour les automobiles qui prétendent passer. Cartable au dos ou balle au pied, ceux qui viennent tôt le matin croisent en sortant ceux qui entrent l'après-midi : car dans certains quartiers, pour les scolariser tous, les mêmes salles servent souvent à deux classes. C'est le système de la double, *voire de la triple*, vacation. Ce pis-aller a été cependant à *peu près* abandonné grâce à la conjoncture de deux facteurs extra scolaires.

D'une part, le taux d'expansion démographique d'Alger est légèrement inférieur à la moyenne nationale. D'autre part, le dernier découpage du territoire national en 1984 a fait sortir de la capitale plusieurs communes désormais rattachées aux wilayas voisines. Premier effet de ce *tour* de passe-passe, les inscriptions en première année d'école *fondamentale ont* baissé et la tendance ne s'est pas *infléchie* depuis. Ils *étaient* 2 200 de moins au mois de septembre 1987 à prendre le chemin des écoles algériennes que l'année précédente.

Les responsables de l'éducation dans la wilaya d'Alger ont bon espoir de revenir à un régime plus orthodoxe dans les années qui viennent.

F. F.

Loisirs : le blues d'une jeunesse-trottoir



Ils passent de longues heures d'indolence, dans les rues d'Alger, adossés aux immeubles. On dit, en arabe, qu'ils « tiennent les murs ».

« *A ya ! mon frère, si tu savais comme on s'em... nuie...* » Œil *bilare*. Mohammed, Idriss ou Tahar, peu importe leurs noms. Ils étaient trois ou quatre là, dehors, jeans et baskets, rien dans les poches et tout dans le regard, à battre la semelle sous la pluie. Tristes comme un journal télévisé national. *C'était un mercredi soir*, veille de week-end en Islamie et *tout ce qu'ils avaient à faire*, c'était d'attendre. Quoi ? « *Bof, rien de spécial...* » Gros mensonge évidemment. Les teenagers algérois sont comme les autres, à dix-huit ans on attend tout. « *On veut tout, ici et maintenant* », braillait-on jadis de l'autre côté des vagues. Bien sûr, avoir vingt ans à Alger *en* 1988, *c*'est beaucoup moins dangereux que de les avoir fêtés il y a un quart de siècle dans les Aurès. Mais guère plus drôle.

Il n'y a qu'à les voir, par volées bruyantes, tous les soirs qu'Allah fait, prendre possession des trottoirs de la ville, des parkings, du *moindre* bout de terrain vague et même de ce macadam encombré d'autos qu'ils évacueront nonchalamment à l'approche d'une paire de phares. Jeunesse-trottoir. On joue au foot avec une grosse boule de papier, on discute à n'en plus finir les mérites comparés de Maradona et de Platini, on phantasme à tout va sur le bout de sein que le « *coupeur de bises* » (le censeur) a oublié d'effacer dans le navet américain qui passe au ciné du coin, on se bouscule, on s'invective, on s'empoigne, bref « *on se marre entre nous* », résume Tahar. « *Entre mecs.* » Les filles ? On en parle tout le temps, mais on ne les voit pas. A la tombée de la nuit, la rue algéroise est mâle à 99,9 %.

Et c'est là, sous un éclairage public blafard en guise de lumière tamisée, avec les mêmes frustrations qui leur taraudent la colonne vertébrale, que les moineaux d'Alger s'inventent *leur dolce vita*. Caboche frisottée ou chère-petite-tête-blonde, ils ont les mêmes désirs de paillettes et de fureur, les jeunes. Le rock, la fringue, le cinoche, les jeux vidéo, les monstres d'acier rugissant. Voilà ce qu'ils veulent ! Tout ce que Pauwels et aussi certains de leurs aînés vomissent comme de la sous-culture et qui branche tant leurs cousins, frères et copains immigrés dans les banlieues de France.

A Alger quand on a vingt ans, on ne connaît ni les foyers de la Sonacotra *ni les logeurs racistes*. Alors on les envie et on en parle tout le *temps*, de ces beurs sur leurs pétoires, Perfecto en skaï et baladeur à la ceinture. Ah ! pouvoir passer la moitié de la nuit dans un bar de quartier à siroter un thé en jouant aux cartes... A Alger, tout est fermé à l'heure où les familles s'installent devant la télé. Sauf le Terminus, près de la gare, et quelques « boîtes » ségréguées par le dinar et réservées *de facto* aux étrangers, à la nomenklatura et à ses enfants.

Paillettes et fureur

« *Seuls les tchi-tchis ont les moyens d'entrer au Triangle* », ronchonne Tahar. « *Tchi vois ?* » Compris. Le « tchi-tchi », c'est celui *qui* parle un peu *comme* le faisaient les pieds-noirs de Bab-el-Oued, celui qui n'a pas lu Franz Fanon — « *ne pas singer l'Europe !* », — bref, le BCBG, le fils à papa, Weston au pied et whisky au poing.

Le Triangle, un complexe de trois boîtes — disco, jazzy et cabaret oriental — enfoui au cœur de l'ensemble culturo-commercial du Ryad-el-Fathr (le parc de la Victoire), c'est leur QG, leur tanière à ces jeunes et *vieux* loups de la bourgeoisie d'Etat. Bel ensemble en vérité que cette citadelle de luxe et des loisirs chics où les dames sont élégantes et le champagne abondant. Il n'a que deux défauts : il est loin de la ville et il est cher, très cher. Hors de portée de la jeunesse-trottoir, qui forme pourtant 60 % de la population d'Alger.

Pour elle, dira-t-on, il y a le feuilleton égyptien à la télé — débile, il faut bien l'avouer — et des séries américaines. Pas chères et plutôt vieillottes la plupart du temps. Ce n'est *pas* avec cela qu'on leur fera épouser la religion cathodique de leurs parents. « *Y faudrait deux chaînes*, propose Idriss, *une pour les vieux et une pour nous.* » Implacable logique des quinze ans. Allez donc leur expliquer que le pays n'a pas pour l'instant les moyens, qu'il y a d'autres priorités, etc., ils rétorqueront, comme Mohammed, qu'« *il n'y a qu'à rogner sur le budget de la défense* ». Et il faudra leur avouer que le pouvoir politique étant en Algérie adossé à l'armée, c'est bien peu probable. Alors, en attendant de comprendre et peut-être d'en grappiller une parcelle, de ce pouvoir, que fait-on quand on a dix-sept ans et que le sang vous bout dans la tête ? On s'occupe comme on peut.

Cinés coupe-gorge

Malheureusement, à part les *musées* qui sont « *très-beaux-et-très-intéressants* », comme il se doit, mais qu'on ne va pas visiter toutes les semaines, il faut bien admettre qu'en ce domaine Alger la Blanche offre un tableau plutôt sombre. Un palais de la culture où passe une « *semaine des musiques et danses traditionnelles d'Irak* », un seul théâtre digne de ce nom — outre le théâtre de verdure, mais aucune scène nouvelle n'a *été* bâtie depuis l'indépendance — et une *cinquantaine* de cinémas, en majorité délabrés, mal équipés et parfois carrément glauques. « *De vrais coupe-gorge pour les filles, qui d'ailleurs n'y vont jamais seules* », se décourage un « *papa moderne* », responsable culturel de son état.

Il y a aussi quatorze maisons de jeunes, sous-équipées, quatre centres culturels — plus cinq en cours de réalisation — et un camp, dans la forêt de Baïnem, à côté d'Alger. *Bref*, en principe, l'organisation du temps libre passe obligatoirement par les structures municipales ou départementales. De quoi rendre *rétif* le plus docile de ces petits « *djoundis* » (soldats) à qui les adultes ont laissé la rue pour terrain de jeux, et la course à l'emploi pour avenir.

« *Les jeunes ne font rien de ce qu'on leur offre* », pleurniche un respectable monsieur qui s'occupe, entre autres, des musées d'Alger. Et il ajoute, compréhensif : « *C'est une question d'éducation. On ne les a pas formés à aimer le beau.* » Question de goût. Eux, les « *ados* », ils ont fait récemment un triomphe à Jacques Higelin, que ce monsieur ne connaît même pas. Eux, ils aiment le « raï », ce blues local qui parle du mal-vivre et dont les princes du moment ne passent quasiment jamais à la télé. Un haut responsable de ministère condamne même le genre à la peine capitale « *dans un avenir tout proche* ». Pour cause d'« *épiphénomania* ».

Les élites algériennes font, disent-elles, ce *qu'elles* peuvent pour occuper les jeunes et éviter la délinquance qui pointe *parfois* — rarement — son nez au coin des rues. Des efforts sont faits, des fêtes sont organisées, des concerts de masse aménagés, des échanges *culturels* encouragés. Le mot d'ordre, semi-officiel, aujourd'hui est de combattre l'appel du muezzin, pas n'importe lequel, bien sûr, mais le « *frère musulman* », le fana de la Charia qui menace l'ordre établi. Le combat vaut d'être mené car le risque existe de voir cette jeunesse habillée d'ennui basculer par dépit dans la psalmodie des mosquées intégristes. Mais pour vaincre, il faut des moyens. Et si Mohammed, l'antimilitariste, avait raison ?

PATRICE CLAUDE



MINISTERE DE LA CULTURE ET DU TOURISME
ENTREPRISE DE GESTION TOURISTIQUE DE TLEMCEN

AVEC

EGT TLEMCEN

PROFITEZ :

des bienfaits de la nature dans nos Stations Thermales.
- BOUGHRARA (W. TLEMCEN)***
- BOU-HADJAR (W. A. TEMOUNCHENT)***
- BOU-HANIFIA (W. MASCARA)***

VISITEZ :

Tlemcen ville d'art et d'histoire en séjournant dans nos Hôtels :
- LES ZIANIDES - TLEMCEN ****
- LE MAGHREB - TLEMCEN **

PRENEZ :

Les relais-Hôtels pour votre transit au Sud ou à l'Ouest :
- EL-FORSANE - SAIDA ***
- LA TAFNA - MAGHNIA **

Pour toute information complémentaire ou documentation, s'adresser au siège de l'E.G.T.T.

Bd Pasteur - Tlemcen - Algérie
Tél. : 20.64.58 et 20.64.63
Télex : DZ 22 969

ANEP/ALGER

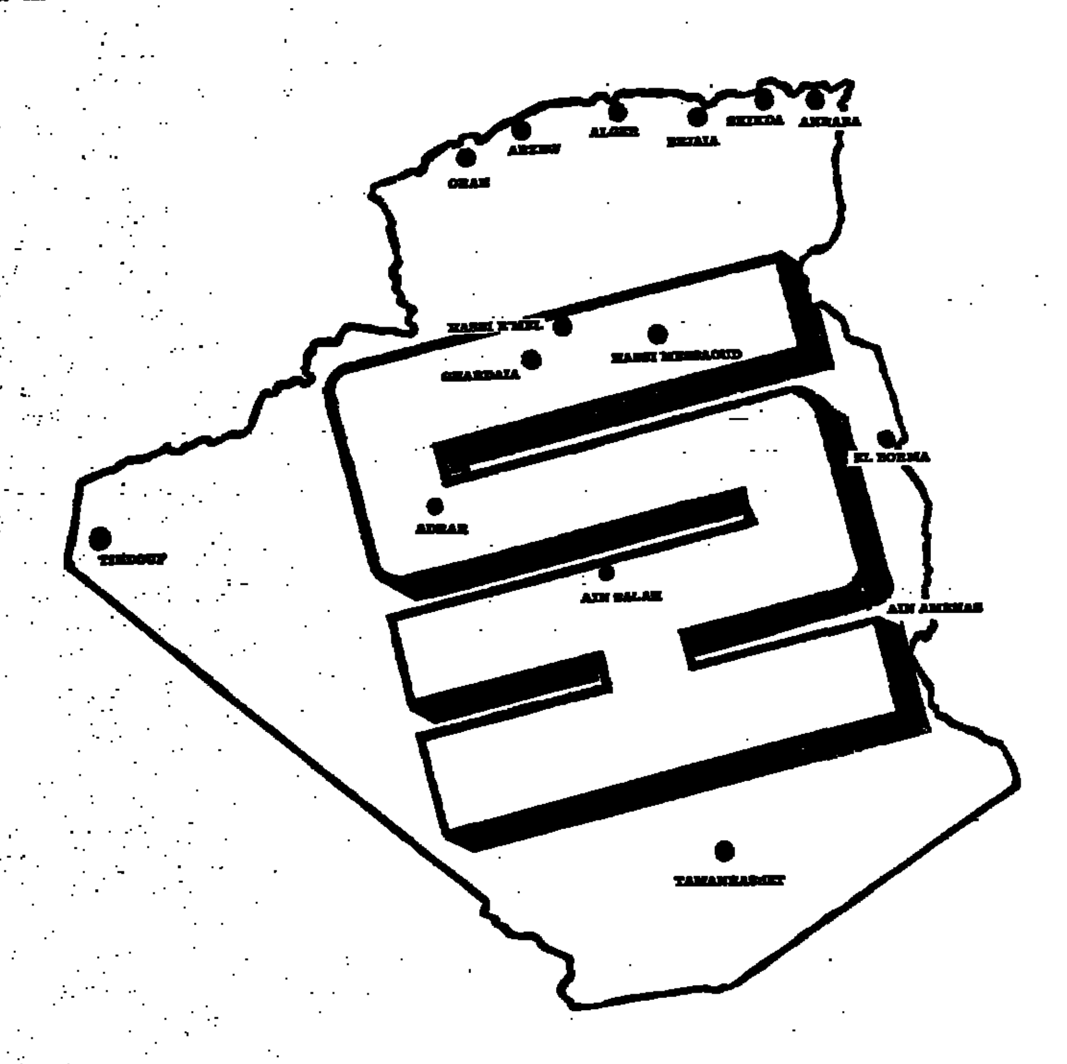
(Publicité)

Depuis plus de vingt ans,
la SONATRACH
intervient dans tous les domaines
où l'HYDROCARBURE
joue un rôle important :

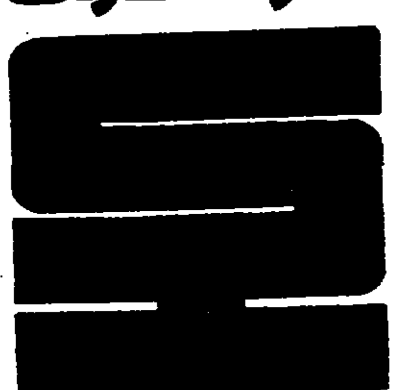
Recherche géophysique, Forages,
Production et transport d'hydrocarbures,
Unités de liquéfaction de gaz naturel à très haute technologie,
Unités de GPL.

La SONATRACH valorise cette source d'énergie et de bases pétrochimiques qu'est l'hydrocarbure et imagine sa place dans le monde de demain.

« L'HYDROCARBURE EST SA RAISON D'ÊTRE »



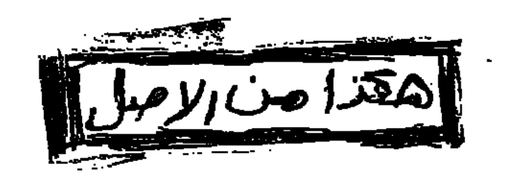
سوناطراك

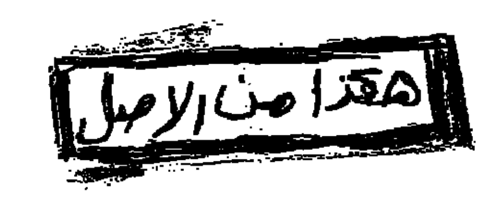


SONATRACH

10, rue du Sahara - HYDRA (ALGER) ALGÉRIE
Code postal 76.300
Téléphone : 56-90-54 - Télex : 62.106/62.134/62.137

ANEP/ALGER







La Casbah, mémoire de la cité

LA Casbah, patrimoine historique et mémoire de la capitale, aura-t-elle encore sa place dans l'Alger du futur ? Il y a seulement trois ans, cette question en apparence incongrue paraissait appeler une réponse négative, tant ce vieux quartier en gradins sur la Méditerranée se trouvait dans un état de délabrement avancé. Aujourd'hui, l'espoir est de nouveau permis après une prise de conscience du scandale que constituait l'inertie administrative devant ce chef-d'œuvre en péril.

Dans un article au titre évocateur – « La seconde bataille d'Alger », par allusion au combat que livrèrent les parachutistes français aux nationalistes cachés au cœur de la vieille ville en 1956 et 1957, – le quotidien *El Moudjahid* présentait ainsi les données du problème en 1982 : *« Une véritable ruche. La Casbah abrite soixante-dix mille personnes, peut-être plus. Cette population se partage 1 700 maisons... Trois ou quatre personnes par pièce, six à huit dans certaines zones... La qualité initiale des sols est compromise par les effets conjugués de la non-utilisation des puits, l'abandon des citernes et la mauvaise évacuation des eaux. »*

A l'indépendance, l'ancien fort, ou citadelle, qui comprend notamment le palais du dey, siège du Musée Franchet-d'Esperey pendant la période française, est « squattérisé » par la population rurale brusquement attirée par le mirage de la capitale. Les mêmes ruraux, peu préparés à ce mode de vie, s'entassent dans les autres habitations, souvent abandonnées par les précédents occupants qui ont pu s'installer dans les « biens vacants » laissés par les Européens.

En quelques années, le processus de dégradation, déjà amorcé du fait de la guerre, s'accélère. Des études d'experts, des thèses universitaires, se multiplient. Entre 1974 et 1983, *El Moudjahid* ne consacre pas moins de soixante-quatorze articles ou entrefilets au problème. Mais, de la réflexion au passage à l'acte, il y a un abîme pour un gouvernement et des autorités municipales confrontés à bien d'autres problèmes *« prioritaires »*.

Des ateliers d'architectes tirent des plans sur la comète, des bureaux d'études étrangers font d'interminables relevés tandis que, jour après jour, des maisons sapées par l'humidité s'effondrent sur leurs habitants. Le 26 avril 1985, la population de la Casbah, exaspérée par un nouvel accident et une interminable coupure d'eau, descend ses ruelles insalubres pour aller manifester dans le centre d'Alger devant le siège du FLN.

Un tiers à détruire

Cette révolte sans précédent donne sans doute des arguments à ceux qui ne se résignent pas à ce qu'on tire un trait sur la Casbah au nom du réalisme financier. Un wali (préfet) énergique prend le dossier à bras le corps. Une nouvelle structure administrative est mise en place : l'Office d'intervention et de régulation des opérations d'aménagement sur la Casbah (OFIRAC). Animée par un homme de vaste culture qui habite lui-même la Casbah, une Association des amis d'Alger, créée en 1986, a droit à la parole auprès de l'administration.

« Avant tout, il fallait décongestionner les lieux », nous a-t-on déclaré à la wilaya d'Alger au cours d'une rencontre avec les différents responsables concernés. Quelque 30 000 personnes qui occupaient des îlots insalubres ont été invitées à partir, pour être relogées dans de nouveaux quartiers à la périphérie du Grand Alger. Au dernier recensement officiel (août 1987), la Casbah avait 55 000 habitants. C'est encore 10 000 de trop, estiment les autorités.



COLLECTION F.V.

J. GEISER, ALGER. 449 ALGER. – Rue de la Casba

Sur l'ensemble du site, un tiers – palais, maisons bourgeoises, habitations traditionnelles à peu près conservées – a une valeur incontestable et doit être sauvé sans hésitation, dit-on en substance à la wilaya. Un deuxième tiers est dans un état *« honorable »* et doit faire l'objet d'examens et de devis. Le dernier tiers, ayant atteint un point de non-retour, doit être rasé. *« Nous avons abandonné la méthode du saupoudrage*, poursuit-on, *pour agir de façon coordonnée, îlot par îlot. A la place des maisons détruites, il faut des espaces verts et des équipements collectifs. Pour la première fois, un médecin vient de s'installer à la Casbah. Il ne faut pas faire de celle-ci une sorte de musée. Ce n'est pas un quartier d'Alger momifié, c'est et ça doit rester une cité ayant sa vie propre. »*

Du ciment sur le harem

Depuis des années, la citadelle, évacuée par ses illégitimes occupants en 1974, est interdite au public *« en raison des travaux »*, avertit un panneau. Personne ne s'est surmené sur le chantier destiné essentiellement à réunir les éléments d'information qui permettront la future réhabilitation de ces lieux où le dey, quittant la partie basse de la Casbah, s'installa en 1817.

La cour du palais proprement dit offre toujours des vues admirables sur la mer. C'est là que le consul Deval fut repoussé par le dey en 1827 et non pas, comme le montre une certaine iconographie, dans le petit kiosque à musique, toujours visible. Une couche de ciment, déjà fissurée, dépare hideusement les murs du harem, résultat d'un travail bâclé supervisé par des Italiens. On a arrêté le massacre, enfin convaincu que rien ne valait le bon vieux mortier employé à l'origine et dont la *« recette »* a été reconstituée.

L'étude menée par les Polonais pour la restauration de l'ensemble du palais a été remise il y a dix-huit mois. Reste à lancer un appel d'offres international pour la réalisation ou à se mettre au travail entre Algériens avec l'aide de quelques experts étrangers. Le coût de l'opération est estimé à 200 millions de francs.

Meilleure voie de passage pour une visite rapide, l'ancienne rue de la Casbah, montrée aux hôtes étrangers, a déjà retrouvé sa bonne mine d'antan. Au-dessus d'une cabine téléphonique, seule concession au modernisme, les façades ont été recrépies, les encorbellements en bois de thuya, cet arbre de la région de Batna qui ne pourrit jamais, ont été repeints. L'eau courante et le gaz de ville alimentent à nouveau le quartier.

Des trous béants attestent de l'ampleur des démolitions auxquelles il a déjà fallu procéder. Le problème est aggravé par la difficulté à évacuer les décombres par ces ruelles où aucun véhicule automobile ne peut passer. On travaille à la main et on fait appel aux mulets, de tout temps utilisés pour le ramassage des ordures. Un peu partout, une croix rouge désigne la maison à restaurer, tracée à côté de la main de Fatma en faïence, celle qui chasse le mauvais œil.

Rue Caton

Au siècle dernier, l'administration française avait puisé dans la mythologie grecque et dans le bestiaire européen pour baptiser les ruelles et les impasses de ce dédale. Ces appellations ont changé, le plus souvent pour honorer la mémoire de combattants. Il faut s'armer de patience pour retrouver les hauts lieux de la bataille d'Alger, rue de Thèbes, rue Caton, etc.

Un architecte restaure pour son propre compte le 3, rue Caton, où le colonel Godard arrêta Yacef Saadi le 24 septembre 1957. La cache où se dissimula longtemps le responsable de la zone autonome d'Alger est toujours visible depuis le patio de cette maison typique. L'air et la lumière arrivent par ce patio autour duquel s'ordonnait la vie sous la Régence. Univers tourné vers l'intérieur, sans ouvertures sur la rue. Occupées le plus souvent par des juifs et des Maltais, d'autres maison dotées de nombreuses fenêtres, avaient été construites dans la Casbah après 1830. Ce sont elles qui ont le moins résisté aux épreuves du temps, preuve du génie des constructeurs traditionnels.

Pendant longtemps, l'impression a prévalu que, par orgueil mal placé, l'Algérie ne souhaitait pas vraiment coopérer avec l'UNESCO. *« Nous avons fait appel aux étrangers pour la partie moderne de la capitale. Pourquoi voulez-vous que nous fassions preuve de nationalisme exacerbé pour la Casbah ? »*, poursuit le même responsable.

J. G.

